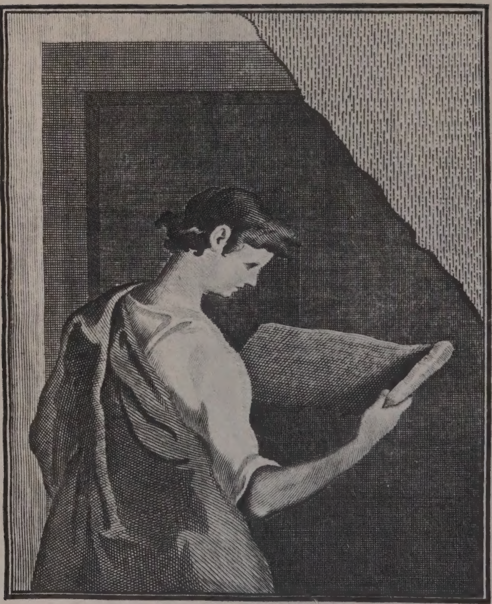

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

# MEMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1741.

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

*Avril 1741.*

*Imprimé à Paris, & ſe vend*
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLI.

*Avec Approbation & Privilege du Roy.*

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | vol. | 1722. | 12. | v. |
| 1702. | 12. | v. | 1723. | 12. | v. |
| 1703. | 12. | v. | 1724. | 12. | v. |
| 1704. | 12. | v. | 1725. | 12. | v. |
| 1705. | 12. | v. | 1726. | 13. | v. |
| 1706. | 12. | v. | 1727. | 12. | v. |
| 1707. | 12. | v. | 1728. | 12. | v. |
| 1708. | 12. | v. | 1729. | 12. | v. |
| 1709. | 12. | v. | 1730. | 12. | v. |
| 1710. | 12. | v. | 1731. | 12. | v. |
| 1711. | 12. | v. | 1732. | 12. | v. |
| 1712. | 12. | v. | 1733. | 12. | v. |
| 1713. | 12. | v. | 1734. | 12. | v. |
| 1714. | 12. | v. | 1735. | 14. | v. |
| 1715. | 12. | v. | 1736. | 15. | v. |
| 1716. | 12. | v. | 1737. | 13. | v. |
| 1717. | 12. | v. | 1738. | 13. | v. |
| 1718. | 12. | v. | 1739. | 14. | v. |
| 1719. | 12. | v. | 1740. | 13. | v. |
| 1720. | 5. | v. | 1741. | 4. | v. |
| 1721. | 12. | v. | | | |

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
### des Sciences & des beaux Arts.

## ARTICLE XXXII.

*Avril* 1741.

*LETTERA NELLA QUALE Vengono espressi colle Figure in rame è dilucidati colle Annotazioni Dal P. D. Gian Grisostomo Scarso Dottor Theologo Basiliano, vari antichi Monumenti &c. In Venezia*, 1739. *Per Bonifacio Viezzeri.* C'est-à-dire, *Lettre où l'on trouve divers Monumens Anciens représentés par des Planches & expliqués par les Annotations de D.*

*Jean - Chryſoſtome Scarfo Docteur en Théologie de l'Ordre de Saint Baſile ; à Veniſe , chez Boniface Viezzeri pag.* 126. in-4°.

L'OUVRAGE que nous venons d'annoncer eſt dedié au Cardinal Aléxandre Albani. L'Auteur, en donnant de juſtes éloges au mérite de cette Eminence, ne pouvoit gueres ſe diſpenſer de parler des grandes qualités de ſon Oncle le Pape Clement XI. Le langage du Pere Scarfo eſt celui d'une perſonne pénétrée d'admiration & de reſpect pour les talens & les vertus de ce Saint Pontife. L'eſprit & le cœur du Neveu, fourniſſoient une heureuſe matiére à une Epître Dédicatoire. Le Pere Scarfo a ſçû la mettre en œuvre en homme qui poſſéde le talent d'aſſaiſſonner les louanges. Celles qu'il employe diſent beaucoup, & ſont tournées avec bien du feu, de la nobleſſe & de la dignité. Elles ne ſont cependant pas au-deſſus du

sujet qu'il traite. Le Cardinal Albani, dit-il, à un discernement exquis, à une éloquence qui réunit les graces du naturel & les finesses de l'Art, joint l'heureux talent & les connoissances nécessaires pour parler sans préparation, & toujours avec succès, sur les objets d'érudition les plus choisis dans le Prophane, comme dans le Sacré; sur l'Histoire Ancienne & Moderne, la Philosophie, la Chronologie, la Mythologie, l'Art symbolique, l'Art Diplomatique, le Blazon, l'Astronomie, la Géographie, la Politique, les Monumens Anciens &c. Personne à Rome ne porte, aussi loin que cette Eminence, le goût de l'antiquité, & le zéle de faire connoître les précieux débris qui nous en restent. Il n'épargne pour les recouvrer ni soins, ni recherches, ni dépenses. Les rares découvertes dont il a en ce genre enrichi la Littérature, la protection & les secours de toute espéce qu'il accorde aux Sçavans, dont il est le plus sincére Mécene, méri-

tent l'estime & la reconnoissance des Gens de Lettres, comme sa charité, sa bienfaisance, la bonté avec laquelle il prend la défense de ceux que l'envie & la malignité oppriment lui concilient la tendresse & les hommages du Peuple Romain. C'est à de si justes titres que le Pere Scarfo lui offre le fruit de ses travaux, & il étoit difficile qu'il en fit un meilleur usage.

Après l'Epître Dédicatoire on trouve la Lettre, qui donne son nom à l'Ouvrage du Pere Scarfo.... Elle est adressée aux Auteurs des Mémoires de Trévoux. Il y rend compte de son travail, des Monumens qui en sont l'objet, des motifs qui l'y ont déterminé, des traverses, & des obstacles qu'il a rencontrés dans l'exécution de son dessein.

Les Monumens sont ceux dont nous parlerons dans les divers articles de cet Extrait.

Le Pere Scarfo étoit en 1710. Lecteur de Théologie dans son Ordre, au célebre Monastére qu'ont

les Religieux de Saint Basile à Grotta-Ferrata ; lorsque le hazard, ou plûtôt la conformité des mêmes goûts Littéraires, forma une liaison entre lui & le Seigneur Mario Picolomini, d'une ancienne & illustre Maison de Sienne, parent du Pape Aléxandre VII. & du Prince Chigi dans le Palais duquel le Seigneur Picolomini vivoit à Rome. Après avoir terminé son Cours de Théologie par des Théses publiques, qu'il fit soutenir sur sa nouvelle Analyse de Saint Jean Damascene, le Pere Scarfo fut envoyé par ses Supérieurs au Monastére de Saint Arpin à Naples. Là, pour contenter l'inclination du Seigneur Picolomini & la sienne, il fit & par lui-même & par des amis éclairés les plus diligentes recherches, non-seulement dans la Ville de Naples & dans les environs, mais encore dans les deux Calabres, & dans tous les endroits du Royaume où il put se transporter lui-même, ou envoyer des Commissionnaires intelligens. Ses soins

réussirent au gré de ses désirs. Il eut le bonheur de rassembler un grand nombre de Monumens de toute espéce, qu'il addressa sur le champ à son respectable Patron. Il les suivit lui-même de près. Une querelle Littéraire le rappella à Rome. Il y trouva un accueil aussi favorable qu'il le méritoit auprès du Seigneur Picolomini, qui lui fit présent de quatre cens Copies de chacune des curiosités, que renfermoit déja son Cabinet, avant qu'il eût été augmenté par les recherches du P. Scarfo. Ces Estampes étoient gravées de main de Maître. Le célebre Arnold Van-Westerhout les avoit tirées. En lui faisant ce présent M. Picolomini engagea le P. Scarfo à les donner au Public enrichies de ses Observations. Quelque grande que fut l'entreprise, il ne put la refuser à l'amitié qui l'exigeoit. La défiance qu'avoit ce Sçavant Religieux de ses forces nous paroît trop déplacée pour que nous rendions ici compte au Public de tous les sentimens, que sa

modestie lui inspiroit à son désavantage. L'événement les a trop bien démentis. De retour à Naples, il se mit promptement à travailler à l'Ouvrage qu'on lui avoit demandé. Les soins qu'il y donna ne l'empêcherent point de faire de nouvelles recherches, & de découvrir de nouvelles curiosités, qu'il envoyoit à mesure à son Mécene à Rome. Toutes ces Piéces, en grossissant le Trésor de M. Picolomini, devoient aussi tourner au profit des Gens de Lettres & à la gloire du Pere Scarfo. Elles étoient destinées à devenir le partage du Public par les gravures de Van-Westerhout, mais la mort prévint son travail; M. Picolomini ne lui survécut que peu de tems, & la perte entiere de tous les Monumens recueillis avec tant de peine & même de frais, par le Pere Scarfo, perte qui suivit celle de ce Seigneur, mit le comble à la douleur de notre Auteur. Il vit disparoître en même-tems jusques à l'espoir d'une protection efficace, ce sont ses termes, & nécessaire

pour mettre au jour l'Ouvrage projetté. Ses Observations n'étoient encore qu'imparfaites. Il les abandonna, & de peur de renouveller le chagrin que cette disgrace lui avoit causé, il s'interdit jusques au soin de penser même à ce qu'il avoit écrit. Occupé d'autres soins, il étoit venu à bout de l'oublier, jusques à ce que long-tems après, & depuis qu'il a fixé son séjour dans l'Etat de Venise, une espéce de hazard lui fit trouver dans un Coffre & les quatre cens Copies des Curiosités du Cabinet du Seigneur Picolomini, & ce qu'il avoit ébauché d'Observations sur ces Monumens. A cet aspect une tendresse de Pere, dit-il, se réveilla dans son cœur & l'emporta sur le dépit. Frappé de la pensée de Saint Clément dans ses Stromates, *que les Livres sont les enfans de l'ame*, il crut que ce seroit imiter la cruauté de Médée, que de supprimer plus long-tems les siens, & il se détermina à leur laisser voir le jour.

A ses Annotations sur diverses

Piéces du Cabinet de M. Picolomini ; il a joint les explications & les gravures de plusieurs autres Monumens, qui pour la plûpart n'avoient point encore été communiqués au Public.

Le Sçavant Auteur nous pardonnera, si en analysant sa Préface nous nous dispensons de rendre compte de tout ce que contiennent de brillant & d'ingénieux les traits trop flatteurs que sa politesse y a répandus pour les Journalistes de Trévoux, & pour la Compagnie dont ils sont Membres. Nous n'en rappellerions pas même ici l'idée, si une juste reconnoissance n'exigeoit de nous le soin d'annoncer hautement combien nous sommes sensibles à l'estime dont il veut bien nous honorer : nous aimons mieux courir le risque d'être plûtôt soupçonnés d'un peu trop de complaisance pour des éloges aussi propres à se faire goûter que les siens, que d'indifférence pour un procédé qui mérite de notre part l'attention la plus marquée & le plus sincére retour.

La premiere Piéce du Recueil que le Pere Scarfo donne au Public est, une Idôle Egyptienne du Cabinet de M. Picolomini. Elle est d'une composition qui imite l'Emeraude. La figure en est monstrueuse, c'est une grosse tête qui porte sur des larges épaules, & sur un ventre bouffi, étayé par deux bouts de cuisses terminés par une espéce de bourrelet. Il sort des épaules deux moignons de bras & deux pattes comme celles d'un Singe. La tête est surmontée d'un Croissant soutenu par un pied, & semblable aux Navettes où l'on porte l'Encens dans les cérémonies Ecclésiastiques. Les traits de cette figure, le Symbole qui la couronne, l'opinion des plus célebres Antiquaires de Rome, l'autorité des Ecrivains anciens & modernes, qui ont pû fournir sur cette matiére des éclaircissemens au Pere Scarfo, & ses propres réfléxions le déterminent avec raison à croire que c'est l'Isis des Egyptiens, qui est ici représentée. Isis étoit chez eux la Mere de tous

les Etres, qui tombent sous les sens. Ils la confondoient quelquefois avec la Lune, dont les influences, selon leur Philosophie, engraissoient la Terre, & avec la Terre ou le Globe Terrestre ; parce que c'est de son sein qu'on voyoit tout éclorre. Le P. Scarfo pense que cette Idole étoit un Dieu Penate.

La seconde Piéce est un petit Buste de Chalcédoine Saphir. La tête couronnée de lauriers est d'un jeune homme de 18. à 20. ans. L'âge, la beauté du visage, la couronne de laurier, & ce qui est bien plus décisif, la conformité des traits avec ceux qu'on trouve sur les Médailles d'Héliogabale, ne permettent point de douter, que c'est lui qui est représenté sur cette Pierre.

Un Ouvrier qui travailloit dans le voisinage de l'ancienne Capouë, y trouva un morceau de Cristal de Roche gravé & monté en or. Un Orfevre à qui il s'adressa en premier lieu ne voulut acheter que le Métal. L'Ouvrier porta la Pierre au Pere Scarfo, dont le discerne-

ment démêla d'abord dans la beauté de la gravure une main grecque. Il fit l'acquisition de cette précieuse antique, & l'envoya au Seigneur Picolomini.

Ce morceau de Cristal contenoit l'oreille droite, le col, le visage d'une jeune femme présenté de profil, & gravé seulement jusques à la moitié du front. Le reste du Cristal n'étoit point travaillé ni façonné & paroissoit dans son état naturel. M. Picolomini fit ajuster cette figure à un petit Buste de Pierre d'Egypte rouge & tendre, la coëffa à l'Egyptienne. Ce Buste avoit été copié sur un petit Buste de Marbre d'Egypte qu'on conserve avec d'autres raretés de cette nature au Palais Barberin. M. Picolomini posa ce Buste sur une Colonne de Porphyre noir, matiére si rare qu'il n'y en a dans tout Rome que deux autres de même espéce à l'Autel de l'Eglise des trois Fontaines, lieu où Saint Paul fut décolé.

Le célebre Arnold Van-Westerhout, en gravant toutes ces Pié-

ces dans la position que nous venons de marquer, donna au visage & aux traits représentés dans le Cristal de plus grandes dimensions que celles qu'elles ont dans l'original, & y joignit une inscription, qui en travestissant cette figure en Isis, semble faire entendre que le Buste où elle est enchassée ne forme qu'un tout antique avec le Cristal. C'est pour prévenir les méprises où le Public lettré pourroit tomber à cet égard, en reglant ses idées sur l'Estampe, que le Pere Scarfo est entré dans le détail, que nous venons d'exposer par le même motif qui le lui a dicté.

Quant à l'objet représenté par la figure gravée sur le Cristal; le Pere Scarfo avouë, avec cette ingénuité qui sied si bien à un vrai Sçavant; qu'il ne sçait qu'en penser. Les recherches expresses & les confrontations scrupuleuses qu'il a faites le mettent en état d'assurer, que ce n'est ni aucune des Impératrices Romaines, ni la Déesse Isis. Qu'ainsi le nom d'Isis que l'Estampe don-

ne à cette repréſentation eſt plus que hazardé ; leçon utile pour ceux qui ajoûtent trop aiſément foi aux copies de ces ſortes de Monumens répanduës dans des lieux , & des tems où l'on n'eſt point à portée d'en vérifier la fidélité.

La quatriéme Eſtampe qui fournit la matiére aux ſçavantes Obſervations du R. P. Scarſo eſt une tête de Platon d'une Pierre que les Italiens nomment *Pietra Palombina* par la reſſemblance de ſes couleurs avec celles d'une eſpéce de Chien Marin qu'ils nomment *Palombo.* La Sculpture de ce Monument eſt d'une beauté & d'une addreſſe ſinguliere. Le morceau où la tête de Platon, ſes cheveux , ſon viſage, une barbe longue & friſée ſont repréſentés , n'a de longueur que celle du pouce d'une main ordinaire. Ce chef-d'œuvre eſt monté ſur un petit Buſte de Marbe blanc, Ouvrage moderne, qui forme le col & les épaules de la figure. Le Pere Scarſo fait à ce ſujet une réfléxion , qui mérite de trouver ici place , & qui

montre qu'on n'a point dû être embarraſſé à reconnoître l'objet repréſenté par cette Piéce. C'eſt qu'il n'y a jamais eu de Roi, ni de Héros, ni d'Empereur Romain, ni de Philoſophe, ni de Poëte, ni d'homme illuſtre en quelque genre que ce ſoit, retracé par autant de Monumens de Gravure & de Sculpture, qu'on en trouve de conſacrés à la mémoire de Platon. L'Auteur nous apprend qu'il a fait préſent au Seigneur Ficoroni célebre Antiquaire, de quelques curioſités de cette eſpéce, trouvées dans la Calabre ultérieure, à ſçavoir, d'un petit Buſte de Platon, & d'un autre de Socrate en Métal, & d'une Ametyſte où les deux têtes du Maître & du Diſciple poſées en face étoient gravées avec un art infini.

La cinquiéme Piéce eſt un Anneau de Criſtal de Roche de deux pouces & demi de diametre, tout ſolide à une cavité près, qui ſe trouve an milieu, & ou on ne peut gueres paſſer que le doigt *index*. L'uſage de ces ſortes d'Anneaux chez les

Anciens étoit de servir de cachet & non d'ornement. Le travail de ce morceau est singulier par la beauté & le caprice, qui y regnent comme de concert. Tout le dehors & le dedans est obliquement canelé comme le repli d'une coque de Limaçon. Sur le côté où il est gravé on voit le visage & le col d'une jeune femme fort belle. L'Estampe lui donne le nom de Plotine épouse de Trajan. L'affiche n'impose point à la critique du Pere Scarfo. L'embonpoint & l'air mâle de ce visage forment une figure toute différente de celle qu'a Plotine dans ses Médailles, & dans le vrai Buste de cette Impératrice qu'on conserve dans l'Avant-Salle (Anti-Sala) de la Bibliothéque de Saint Marc à Venise. Le Pere Scarfo pour décider à qui cette tête appartient voudroit que M. Muratori, le Marquis Maffei, M. Jean-Daniel Schœpflin Grand Antiquaire, Professeur d'Eloquence & de Poësie dans l'Université de Strasbourg, eussent examiné l'Ouvrage & en eussent dit

leur ſentiment. Nous n'avons pas beſoin de copier les éloges que donne le Pere Scarfo à ces hommes célébres, & qui ont ſi bien mérité des Lettres, pour juſtifier le recours qu'il a à leurs lumiéres. Le Pere Scarfo conjecture que cette Anneau étoit une offrande faite à quelque Divinité, & probablement à Vénus. Il juſtifie ſa conjecture par l'uſage où étoient les Anciens de conſacrer à leurs Dieux de pareils bijoux.

La ſixiéme eſt une tête de bronze repréſentant un jeune homme d'un peu plus de vingt ans. Ce morceau d'un travail exquis & dont le goût caractériſe un Ouvrage ſorti des mains de quelqu'un de ces Grands Maîtres que produiſoit l'ancienne Grece, a des ſingularités qu'on n'a apperçûës encore dans aucun Monument de Métal, qui nous ſoit reſté des Anciens. La tête eſt entourée d'un Diadême, & ce Diadême réguliérement entrecoupé laiſſe d'eſpace en eſpace des interſtices ménagés avec beaucoup d'art, pour

y placer ſans doute de petites lames d'or ou d'argent deſtinées à donner du relief au bandeau royal. Les yeux de cette tête ſont d'argent, & les prunelles d'hyacinthe, les lévres ſont dorées. Le Pere Scarfo croit que ces ſingularités ont été miſes en œuvre par l'Artiſan pour donner de la vivacité à la phyſionomie mélancolique de celui que la Statuë repréſentoit.

Le ſort de cette Statuë a été triſte pour ceux qui aiment l'antiquité. Elle fut trouvée au Royaume de Naples par deux Ouvriers qui, après en avoir détaché la tête avec leurs Outils, mirent tout le reſte en Piéces, vendirent les morceaux à un Fondeur, & la tête à un Marchand d'Aquila qui la porta à Rome, où M. Picolomini en fit l'acquiſition, l'ajuſta à un Buſte du plus bel Albâtre travaillé pour cet uſage de main de Maître, & plaça ce morceau ſur une Colonne de Jaſpe Oriental verd.

L'Inſcription jointe à l'Eſtampe porte que cette tête eſt celle du

Roi Ptolomée. Ici comme ailleurs, le Pere Scarſo évite ſagement de faire le devin & de hazarder des déciſions ſur un Monument où il ne paroît de trait caractériſtique que le ſeul Diadême. Le Pere Scarſo ne trouve dans les Médailles de toute eſpéce, qui nous reſtent des Rois de Syrie & d'Egypte, & des autres Monarques de l'antiquité, que les contraſtes les plus marqués avec la groſſeur, l'embonpoit, la jeuneſſe, les traits, la chevelure, l'air de cette tête. Ceci doit s'entendre des Médailles Grecques. Car le Pere Scarſo ſe rappelle avoir vû à Naples, chez M. Nicolo Porcinari, une petite Médaille d'argent du Roi Juba ſecond, & au revers une jeune tête. C'étoit celle de Ptolomée ſon fils avec l'Inſcription *Ptolomeus Rex*. Spanheim & Seguin viennent encore à ſon ſecours, & lui fourniſſent dans les Monumens qu'ils ont donnés au Public dequoi conjecturer, que la tête en queſtion eſt celle du jeune Roi Ptolomée, fils de Juba & d'une fille

d'Antoine & de Cléopatre. C'eſt ce même Ptolomée qui périt à la fleur de l'âge par la cruauté farouche de ſon Couſin Caius Caligula.

Dans la même Eſtampe où cette tête eſt repréſentée, on voit la gravure d'un petit Médaillon de Ptolomée Auletés, onziéme Roi d'Egypte. Elle le repréſente avec la Couronne Radiale & le Trident. Cette Médaille eſt expliquée par M. Vaillant dans ſon Hiſtoire des Rois d'Egypte.

La ſeptiéme Piéce eſt un morceau de ces gravures que les Italiens appellent *Cammeo*. Ce ſont deux Agathes de différente eſpéce jointes enſemble par un petit feſton d'or de fort bon goût qui enveloppe tout leur contour. L'une de ces Agathes noirâtres & tirant ſur la Sardoine repréſente la tête d'Hercule en face, & l'autre Agathe qui eſt d'un blanc de lait, la tête de Hylas de profil.

La huitiéme Piéce eſt un Médaillon trouvé à Mammola dans la Calabre ultérieure, Pays du P. Scarfo,

& autrefois celui de la Colonie de Locriens venuë en Italie. Son zéle pour le salut des ames l'avoit engagé à y aller prêcher ; pendant son séjour dans ces quartiers, des Ouvriers,en creusant dans une Terre, qui appartenoit aux freres de notre sçavant Antiquaire, firent cette découverte. Ce Médaillon répresente l'Empereur Valérien le vieux. La beauté du bronze, celle du coin, la conservation de toutes les parties, la singularité d'un revers, seul jusques ici de son espéce, sur les Médailles de Valérien, rendent cette Piéce recommandable. Le côté de la tête couronnée de laurier, & dont l'Inscription désigne Valérien, n'a d'extraordinaire, que le grand air de jeunesse, que donne au moins la copie de la Médaille au visage d'un Prince, qui ne parvint à l'Empire qu'à l'âge de 70. ans. On imagineroit que c'est plûtôt Valérien, le second de ses fils. Sur le revers on voit un Char de Triomphe attelé de quatre Chevaux, & dessus une Victoire les aîles déployées, le visage tourné vers le derriere du

Char, comme occupée à charger le Char de Trophées. On y voit des Captifs sous les rouës, & derriere le Char deux figures de bout, qui font signe à la Victoire, & que le Pere Scarfo croit être Valérien & Gallien. Il n'est pas aisé d'accorder ces brillans Symboles avec la réalité des faits dans la vie d'un Prince, dont le court regne n'eut d'éclatant que ses vertus & ses malheurs ; & qui termina ses jours dans les fers de Sapor Roi de Perse. Le P. Scarfo croit cependant trouver une juste explication de la Médaille dans le succès avec lequel Valérien en montant sur le Trône chassa de l'Italie les Germains, qui y avoient fait irruption, & pénétré jusques à Ravenne. C'est aussi l'explication qu'avoit donné le P. Pedrusi Jésuite dans le huitiéme Tome de son *Museo Farnese*, d'une Médaille du même Valérien, différente du Médaillon du P. Scarfo ; mais chargée comme elle des Symboles de la Victoire. Mais Eutrope qui en parlant de l'irruption des

Germains ne dit pas un mot de la victoire de Valérien ne sert point de garant au P. Pedrusi. Il fonde son Explication sur une autre Médaille de Valérien, où l'on lit au revers VICTORIA GEMANICA. Le Médaillon envoyé d'abord à M. Ficoroni fait aujourd'hui partie du Trésor d'Antiquités du feu Empereur Charles VI.

La neuviéme Piéce est une Cornaline, qui porte l'empreinte d'un Soldat Romain, le Casque en tête, le Bouclier sur le bras gauche, le pied droit foulant le Buste d'un Cadavre étendu sous lui, & dont il tient la tête posée sur sa main, le visage tourné en haut. Il là contemple d'un œil fixe & farouche. Le Pere Scarfo conjecture que cette figure pourroit bien être celle de l'Officier de Cavalerie, qui par les ordres de Dolabella coupa la tête à Trebonius Gouverneur d'Asie, un des Conjurés qui conspirerent avec Brutus contre César, & qui le premier de ces Complices, dont aucun n'échappa au ressentiment des amis de César, paya de

son sang la mort de ce grand homme.

Dans la dixiéme Estampe on trouve l'empreinte de deux Piéces. L'une est une Agathe Sardoine noire de figure ovale dont le plus long diametre a quatre pouces de longueur. On y voit une jeune femme assise, ses habits en désordre, & occupée à se défendre contre un jeune homme placé derriere elle, armé d'un Poignard, & qui cherche à lui faire violence. Au-dessus est une figure aîlée assise sur le chapiteau d'une colonne, dont le haut s'éleve au-dessus d'une espéce de Galerie. On voit sortir d'entre les colonnes de cette Galerie, d'un côté une espéce de chaîne, & de l'autre la poignée & une partie de la lame d'une épée. Comme le goût de cet Ouvrage a paru tout-à-fait Romain au Pere Scarfo, il soupçonne que cette figure représente le violement de Lucrece par Sexte Tarquin.

L'autre empreinte de l'Estampe est celle d'une Médaille d'argent de moyenne grandeur. D'un côté est la tête de la Liberté avec le mot LIBERTAS; & sur le re-

vers quatre figures humaines, la face tourné du même côté, & en posture de gens qui marchent sur la même ligne. La seconde & quatriéme de ces figures ont sur la tête *le Pileus* des Romains, Symbole de la Liberté. Elles ont aussi sur l'épaule la hache des Licteurs Consulaires : la premiere figure est nutête & armée d'un Poignard qu'elle tient élevé ; & la troisiéme semblable à la premiere, porte entre ses mains jointes quelque chose, qu'on ne peut distinguer, au moins dans la gravure. Le revers a pour Légendre IMP. CÆS. TRAIAN. AUG. GER. DAC. P. P. REST. & au bas dans l'exergue BRUTUS. Rien n'étoit en effet plus propre, que ces Symboles a représenter la Paix & la tranquilité publique, que Trajan avoit rétablies à Rome en montant sur le Trône. Le Pere Scarfo croit avec raison, que la premiere des quatre figures est celle de l'ancien Brutus montrant au Peuple le Poignard avec lequel Lucrece s'étoit donné la mort, & que la troisiéme est celle de son collégue Collatinus.

Trois Cornalines ovales chacune d'un pouce & demi au plus grand diametre, ſont le dixiéme objet des Obſervations du Pere Scarfo. Elle repréſentent trois travaux d'Hercule. Dans la premiere, il étouffe entre ſes bras le Lyon de la Forêt de Nemée, dans la ſeconde, il tient en l'air Antée; dans la troiſiéme, monté ſur le Centaure, il l'aſſomme avec ſa maſſuë. L'Hiſtoire de ce Héros eſt trop connue pour exiger ici de plus longues explications. Le Pere Scarfo étant à Mileto dans la Calabre ultérieure, Théologien de l'Evêque de ce lieu, & employé à l'inſtruction des jeunes Eccléſiaſtiques de ſon Séminaire, y fit l'acquiſition de ces trois antiques, & il les conſerve encore parmi les raretés de cette eſpéce, qui forment ſon Cabinet.

De ce nombre eſt auſſi une Médaille d'or, de la petite eſpéce dont il donne ici l'empreinte. On voit dans le Champ deux têtes d'Empereur couronnées de laurier avec cette Inſcription POSTUMUS. PIUS. FELIX. AUG. Le revers

est un Hercule portant sur l'épaule gauche le Sanglier de la Forêt d'Erymanthe ; & tenant de la main droite sa Massuë levée pour frapper ce Monstre avec cette Légende HERCULI ERYMANTINO. L'Inscription, quoiqu'au singulier ; montre que les deux têtes sont celles des deux Postumes le pere & le fils. On sçait que Postumes fut un des trente Tyrans, qui s'éleverent dans l'Empire Romain, sous le Regne de Gallien. Valérien l'avoit envoyé commander dans les Gaules, & au-de-là du Rhin. Les Historiens de ces tems-là vantent beaucoup ses mœurs & sa valeur. Il chassa des Limites de l'Empire Romain les Germains, qui ravageoient les Gaules. Les Gaulois pénétrés d'amour & d'estime pour lui, le proclamerent Empereur, il s'associa son fils Postume. Mais ils furent bien-tôt tous deux la victime de la légereté des Gaulois, & de la perfidie de Lollian, un de leurs principaux Officiers. Le nom de *Postumus* écrit tout au long sur cette Médail-

le décide contre ceux qui l'appellent *Postumius.*

Le Seigneur Ficoroni dont nous avons déja si souvent parlé, avoit fait présent au P. Scarfo de la copie d'un Médaillon Grec de l'Empereur Geta trouvé, il y a quelques années dans les ruines de l'ancienne Albe. Notre sçavant Auteur en donne ici l'empreinte & l'explication; on lit autour de la tête ΑΥΤ. Π. CΕΠ. ΓΕΤΑ. CΕΒ & sur le revers ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΙΑ. ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ, & dans l'exergue ΝΕΩΚΟΡΩΝ. Le revers représente Hercule portant renversé sur ses épaules & tenant des deux mains le Sanglier de la Forêt d'Erymanthe. Au-dessous d'Hercule on voit une figure humaine élevant les bras & marquant sa surprise à l'aspect d'Hercule & du Monstre. Cette figure sort plus de la moitié de son corps du gros vase rond qui en renferme le reste. C'est Eurysthée Roi de Micene, qui, saisi de l'effroi que le Sanglier répandoit dans toute la contrée, s'étoit caché dans un vase d'airain. La flatterie des Perin-

thiens consacroit ce Monument à l'amour fraternel des deux fils de Severe, Geta & Caracalla, dans un tems où ces deux Princes faisoient éclatter aux yeux de tout l'Empire leur haine réciproque, par des procédés dont l'infortuné Geta fut enfin la victime. L'Hercule gravé sur le revers de cette Médaille est le Symbole du dévouëment de cette Ville au culte d'Hercule ; elle portoit même par cette raison le nom d'*Héraclée.* ΝΕΩΚΟΡΩΝ marque les vœux formés, les fêtes solemnisées, & les jeux célébrés à Périnthe par la permission de Sévere leur pere pour l'union des deux freres.

L'Article suivant rend compte de trois Piéces différentes. La premiere est une Médaille d'argent de la petite espéce ; elle représente d'un côté Faustine la jeune, femme de Marc-Aurele, & au revers la Fortune assise tenant sur le bras gauche une corne de richesse, & maniant de la droite un gouvernail, avec cette Légende FORTUNÆ MULIEBRI. Est-ce un

Monument des vœux que Faustine offroit à cette Déesse ? ou est-ce Faustine elle-même, que la complaisance des Romains pour les goûts de Marc-Aurele portoit à l'honorer sous le nom de cette Divinité, après que ce mari trop tendre d'une indigne épouse l'eut fait placer au rang des immortels, & lui eut consacré des Temples, des Prêtres & des Vierges. C'est ce que le Pere Scarfo n'explique point & ce qu'il étoit en effet assez difficile de décider.

La seconde est aussi une Médaille de la même Faustine; au revers on voit un Magistrat Romain à cheval sur un Pont de trois Arches, & sous chacune de ces Arches une des trois Lettres suivantes dans l'ordre où nous les plaçons L. E. P. dans la Légende de ce revers après une espéce d'M, qui a une jambe de trop, on lit le mot ÆMILIO distinctement gravé. Le Pere Scarfo dit avec raison que le Pont représenté sur ce revers est le Pont Æmilius autrement appellé

*Sublicius Sullicius*, le plus ancien Pont de Rome, bâti sur le Tibre par le Roi Aneus-Martius, & rétabli par un Emilius. Le P. Scarfo est d'opinion que les trois Lettres L. E. P. qu'on voit sous les Arches du Pont, sont les initiales de ces trois mots : *Lucius*, *Emilius*, *Prætor*. Ne pourroit-on pas aussi bien expliquer le P. par Paulus surnom d'une des branches de la Maison Emilia, que par Prætor. Il est vrai, que cette interprétation ne pourroit s'accorder avec le nom de Lepidus, que le Pere Scarfo, après une foule de Commentateurs & d'Antiquaires, donne au Réparateur de ce Pont. Mais il seroit à souhaiter, qu'en nous assûrant qu'on donnoit à ce Pont le nom de *Pons Lepidi* comme celui de *Pont Æmilius*, ils eussent indiqué les sources où ils ont puisé cette premiére dénomination. Mais pourquoi la figure de ce Pont occupe t-elle le revers d'une Médaille de Faustine la jeune? C'est sans doute parce qu'Antonin le Pieux, pere de cette Prin-

ceſſe l'avoit rebâti. Le P. Scarfo n'a pas manqué d'inſérer dans ſes Obſervations ce trait rapporté par Jules Capitolin dans la vie d'Antonin.

Le troiſiéme objet de cet Article eſt une Pierre gravée, qui repréſente le Berger Fauſtule, la Louve qui allaite Remus & Romulus, le Figuier Ruminal ſous lequel leur berceau emporté par le Tibre vint s'arrêter, & un Pivert perché ſur le Figuier. Les événemens ici figurés ſont trop connus pour que cette Piéce ait beſoin d'être expliquée.

L'Article ſuivant nous offre un Médaillon d'Antonin le Pieux. Le Pere Scarfo qui en eſt poſſeſſeur en loue la beauté, & à en juger par la copie gravée, il a bien raiſon. Cette Piéce, qui porte au revers la datte du quatriéme Conſulat d'Antonin, a deux ſingularités. La premiére c'eſt, que ce même revers repréſente une Diane en habit de Chaſſeuſe, l'Arc à la main, dans l'attitude de quelqu'un dont la

Fléche vient de partir, & accompagnée d'une eſpéce de Levrier qui s'élance vers ſa proye. Un pareil revers auroit mieux convenu à la paſſion d'Adrien pour la Chaſſe qu'à la paiſible gravité de ſon ſucceſſeur dont l'Hiſtoire ni le caractére ne nous rappellent point de trait, qui ait rapport à un pareil Symbole.

L'autre ſingularité obſervée par le Pere Scarfo, eſt que ce Médaillon n'a ni dans l'exergue, ni dans le champ l'S. C. qu'on voit ſur tant d'autres. Sous Adrien l'uſage avoit déja commencé de battre des Médailles ſans cette marque, & ces Médailles frappées au goût & à l'ordre des Empereurs, leur ſervoient, comme nos Médailles modernes nous ſervent aujourd'hui, à en faire des préſens.

A cet Article ſuccéde celui où le Pere Scarfo rend compte d'une ancienne Inſcription Sépulcrale, qu'on voit à Mileto, & la même à une Lettre près, que celle que rapporte Gruterus Tom. 2. Part. I. pag. 820.

Le Pere Scarſo nous donne enſuite l'explication de trois petites Médailles, & d'un Médaillon dont M. Ficoroni lui avoit envoyé l'empreinte. La premiére eſt une tête de Pallas armée, avec ces trois Lettres Grecques au défaut de l'épaule, ΙΑΙ. C'eſt le commencement du mot ΙΑΙΕΩΝ; au revers Enée portant ſon pere ſur ſes épaules, & conduiſant ſon fils Iule par la main. La ſeconde eſt la tête du Génie de Rome, & le mot *Roma* autour; au revers Ceres de bout tenant des Epis à la main droite, & pour Légende *Dardanici.* La troiſiéme eſt un Trajan dont la tête & l'Inſcription ſe trouvent partout. Au revers une femme de bout une branche d'Olivier à la main, & le mot *Dardinici* pour Légende. Tous ces Monumens font alluſion à l'origine des Romains, qui prétendoient deſcendre d'Enée & des Troyens.

Le Médaillon a quelque choſe de plus curieux & de plus rare. Il eſt du plus beau coin, les figures en ſont gravées avec un goût ſingulier.

D'un côté est la tête & le buste de l'Empereur Macrin ; la tête de Méduse au haut de sa Cuirasse, & autour cette Inscription ΑΥΤΟΚΡ. Κ. Μ. ΟΠΕΛΛΙΟϹ. ϹΕΟΥΗΡΟϹ. ΜΑΚΡΕΙΝΟϹ. au revers ou voit un Cadravre nud étendu à terre, la tête appuyée sur son Bouclier, & autour de lui trois Soldats, le Casque en tête, armés de Boucliers, de Cuirasses,& de Lances,qui se disputent à qui appartiendra ce mort. Au bas de la Médaille on lit ΙΛΙΕΩΝ & à un des côtés, derriere un des trois Guerriers, ΕΚΤΩΡ. Un Passage d'Hérodien Livre IV. fournit au Pere Scarfo l'explication de ce Monument. Macrin, Assassin & Successeur de Caracalla,s'étant rendu le maître de l'Empire, vint visister les ruines de Troye ; Et après avoir répandu des fleurs sur le tombeau d'Achille, il se mit à imiter le rôle qu'avoit joué ce Héros dans les mêmes lieux. Pour l'imiter parfaitement, il lui falloit un Patrocle mort. Festus le plus cher des affranchis de Macrin venoit d'expirer ;

il se fit apporter son corps, dressa un magnifique bucher, immola grand nombre de victimes, en un mot représenta le mieux qu'il put le deuil d'Achille. C'est cet événement bizare qui fait l'objet de la Médaille frappée à cette occasion. Le Pere Scarfo remarque que le nom de Macrin est ici écrit *Opellius*, & non pas comme on l'écrit communément ou *Opilius*, ou *Opelius* avec une seule L.

Entraînés par le plaisir de rendre compte de tout ce qu'il y a d'intéressant dans les Monumens que produit le Pere Scarfo, & dans les explications qu'il nous en donne, nous ne nous sommes point apperçûs que nous passions les bornes ordinaires d'un Extrait. L'étendue qu'a déja celui-ci nous réduit à ne faire autre chose qu'indiquer le reste des Piéces que renferme ce Recueil. L'Ouvrage mérite bien qu'on aille chercher l'explication de ces curosités dans leur source.

Une Cornaline gravée, donnée au Pere Scarfo, & représentant de

bout, vis-à-vis l'un de l'autre, avec leurs Symboles, Esculape & Hygiæa Déesse de la Santé, que les Poëtes font tantôt fille, tantôt femme de ce Dieu; une Médaille de bronze de la famille Consulaire Rubria avec les têtes de Mercure & d'Hercule adossées sur le revers, une Médaille Greque de Pauline femme de l'Empereur Maximin, singuliére par son revers, où l'on voit un Crioissant surmonté de sept Etoiles dispofées en couronne, & vers un des coins du contour de cette couronne la Lettre B. La Légende annonce qu'elle a été frappée à Anazarbe Métropole de Cilicie; une Inscription appartenante à l'ancien *Ærarium* de Rome; trois Piéces copiées du Cabinet du Seigneur Zanetti à Venise; La premiére est une Agathe Orientale gravée de quatre grands pouces de diamétre, qui représente le triomphe de Galatée, escortée de Tritons, portée par des Dauphins, & guidée par un petit Amour dont la tête & les aîles paroissent au-dessus de l'eau; la se-

conde une tête de Phocion, le Caton d'Athenes; la troisiéme un Tigre gravé sur une Pierre que le Pere Scarfo appelle *Mocco Orientale*, & dont l'habile main de l'Artisan a sçû ménager avec un art infini les diverses couleurs pour représenter au naturel toutes les taches de cet Animal; enfin dix Inscriptions anciennes, & point encore publiées terminent ce Recueil. L'Auteur en finissant y propose aux Sçavans l'explication de quatre Médailles singuliéres, les deux premiéres, par la grossiereté de l'empreinte, l'air barbare des figures qui y sont représentées, & la bizarrerie des caractéres qui forment les Inscriptions; la troisiéme quoique d'un meilleur coin, & avec des figures ordinaires, est curieuse par les Inscriptions de la tête & du revers, qui en caractéres les uns Grecs les autres tirant sur le Gothique forment des mots aussi difficiles à entendre qu'à lire; la quatriéme enfin que la gravure représente comme une Médaille du tems, à peu-près

des Antonins nous offrent un Empereur de nouvelle eſpéce ; d'un côté on voit une tête avec les cheveux & la barbe, comme on la portoit alors, ſans aucune eſpéce de couronne. Le mot de COSMUS du côté gauche, & celui de SCAPTIUS à droite, & au revers la Déeſſe de la Santé aſſiſe & environnée de ſes attributs, avec cette Légende P. M. TR. P. X. IMP. VI. COS. III. P. P. & dans l'exerque au bas SALUS. Le tout en caractéres Latins bien formés. Un *Coſmus Scaptius*, Souverain Pontife revêtu dix ans de la Puiſſance Tribunitienne, Empereur Romain ſix ans, ou proclamé ſix fois Empereur par les Armées en Campagne, Conſul trois fois, pere de la Patrie, qui ne prend le titre ni de Céſar, ni d'Auguſte. Voilà un perſonnage inconnu juſques ici chez les Sçavans & les Antiquaires, & qui pouſſera à bout la ſagacité & l'érudition des plus habilles Médailliſtes. Il faudroit le génie de divination qui ſouvent dictoit de ſi heureuſes & de ſi ingé-

nieuſes conjectures au Pere Hardouin, pour expliquer plauſiblement une pareille énigme; encore en prenant les lettres qui compoſent le nom de *Coſmus Scaptius* * pour autant d'initiales & en leur donnant un ſens raiſonnable, ne viendroit-il pas à bout de ſauver cette Piéce du juſte ſoupçon d'être une de ces Piéces ſuppoſées, que l'eſprit d'intérêt ou de vanité, ou de malignité, ou la manie d'embarraſſer les Sçavans ont enfanté en ſi grand nombre depuis près de trois ſiécles.

Au-reſte ces Monumens bizares ne forment point partie du Cabinet du Pere Scarfo. M. Jean-Daniel Gaiſel d'Erlang en Franconie en eſt le Dépoſitaire, & en a donné une copie gravée à notre Auteur, qui a crû avec raiſon devoir communiquer cette ſingularité au Public.

* Il y avoit à Rome une Tribu *Scaptia*. Tite-Live L. 3. vers la fin, parle d'un vieux Plébéien nommé P. Scaptius; Et Cicéron Lettres à Atticus. L. 6. Epit. 1. d'un M. Scaptius Homme d'Affaires de Brutus. C'eſt tout ce que l'Hiſtoire fournit ſur le nom de Scaptius.

Ç'en eſt une bien grande dans un autre genre, que de voir un Ouvrage tel que celui dont nous venons de rendre compte ſortir des mains d'un homme, qui depuis plus de trente ans a conſacré ſes plus beaux jours aux Mathématiques, à la Philoſophie, à la Théologie & au droit Canon. C'eſt une nouvelle preuve de la liaiſon qu'il y a entre les beaux Arts, & que le vrai génie s'étend à tout. La modeſtie du Pere Scarfo ne nous impoſera point. En vain il regardera ſon Ouvrage comme le coup d'eſſai d'une main encore Novice. Nous oſons dire qu'il renferme des connoiſſances qui feroient honneur aux Maîtres. Il joint à l'érudition les agrémens d'un ſtyle clair, vif & intéreſſant. Eloigné de l'emphaſe & d'une vaine oſtentation, une ſage réſerve l'empêche de hazarder ſes jugemens, & d'impoſer au commun des Lecteurs par des déciſions préſomptueuſes, & il peint juſques dans ſes Ecrits la politeſſe & la candeur de ſon caractére.

*Avril* 1741.

## ARTICLE XXXIII.

*HISTORIÆ EPISCOPATUS Antuerpiensis &c.* C'est à-dire, *Histoire du Diocèse d'Anvers, où l'on trouvera la suite des Evêques, les Fondations des Chapitres, des Abbayes, des autres Maisons Religieuses, avec les Actes; Ouvrage enrichi de figures en taille douce, pour servir à l'Histoire Ecclésiastique des Pays-Bas* in-8°. *A Bruxelles, chez François Foppens* 1717. *pag.* 210. *sans la Préface & les Tables.*

NOus serions assez souvent réduits à ne parler dans nos Mémoires que des Ouvrages, qui s'impriment dans le Royaume, si nous étions obligés d'en exclure les Etrangers, qui sont déja un peu anciens, & dont la plûpart ne viennent jusqu'à nous, que fort tard. Nous ne croyons donc point que cette raison doive nous arrêter, quand nous en rencontrerons, qui

ſoyent inconnus en France, & qui d'ailleurs puiſſent enrichir l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Ainſi n'ayant pû avoir entre les mains, que depuis très-peu de tems, l'Hiſtoire du Diocèſe d'Anvers, & celle du Diocèſe de Malines, nous n'avons point balancé à leur donner place dans le Journal de ce mois, & dans le ſuivant, quoique l'une ſoit imprimée en 1717. & l'autre en 1725.

L'Auteur Anonyme de la premiere paroît ne la donner au Public que comme un Eſſai de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique des Pays Bas, qu'il ſemble nous promettre; & en effet les vingt & un Chapitres, dont elle eſt compoſée, ſi on en excepte le premier, qui renferme une deſcription fort ſuccinte de la Ville d'Anvers, ne traittent que des Egliſes, des Abbayes, des Monaſtéres du Diocèſe d'Anvers, l'Auteur même n'y parle gueres que de leur Fondation, dont il rapporte les Actes: les Planches, où quelques-unes des plus célebres ſont gravées,

ſuppléent à une Deſcription plus étenduë, qu'on s'attendoit d'y trouver.

* Anvers, comme la plûpart des grandes Villes, a crû ſe rendre plus recommandable en cherchant ſon origine dans les tems fabuleux. Notre Auteur n'a pas crû devoir ſe diſpenſer d'en dire deux mots, parce que ces chiméres ont en quelque façon acquis le droit d'avoir leur place dans l'Hiſtoire; mais il nous donne aſſez à entendre qu'il fait très-peu de cas de ces Traditions populaires. Il ne croit pourtant pas qu'on puiſſe révoquer en doute qu'à l'endroit, où eſt préſentement l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte Walburge, il y avoit dans le ſeptiéme ſiécle une Ville, ou Bourgade, nommée *Antuerpum*, dont il paroît que Saint Ouen a parlé le premier, lorſqu'il dit dans la Vie de Saint Eloy, que ce Saint Evêque de Noyon prêcha l'Evangile aux Peuples, appellés *Andoverpi.*

* Chap. 1.

Il traite ensuite en très-peu de mots de ses progrès, de la beauté, & de la fertilité du Pays; de la prodigieuse multitude des Bâtimens, qu'on a vûs dans son Port; de la magnificence de ses Edifices; du nombre de ses Habitans, qui a monté à plus de deux cent mille, & il finit ce Chapitre par ce curieux éloge d'Anvers, dont il ne nomme pas l'Auteur.

Belgium orbis annulus,
Annulique hujus gemma
Antuerpia.
Belgium orbis oculus,
Oculique hujus Pupilla
Antuerpia.
Belgium orbis nemus,
Nemorisque hujus Laurus
Antuerpia.
Belgium orbis Paradisus,
Paradisique hujus deliciæ
Antuerpia.
Belgium orbis cælum,
Cælique hujus sol
Antuerpia.

(*a*) Saint Eloy n'a été que le second Apôtre d'Anvers. Dès-l'an 650. Saint Amand Evêque de Tongres, accompagné de Saint Hombert Abbé de Maroile, y annonça Jesus-Christ & y bâtit une Eglise sous le nom des Saints Apôtres, Saint Pierre & Saint Paul; mais il paroît que Saint Vilbrord, Evêque d'Utrecht, est celui, à qui ce Pays est plus redevable de l'établissement de la Religion Chrétienne.

(*b*) Du huitiéme siécle nôtre Auteur passe au douziéme, auquel l'Hérésiarque Tanchelin répandit ses Erreurs dans cette Eglise déja très-florissante. Il s'y fit des Partisans en grand nombre, & toute cette Province couroit risque de perdre la Foi, que tant d'Hommes Apostoliques y avoient plantée avec des fatigues incroyables, si Saint Norbert n'y fût accouru de France avec une Troupe choisie de ses premiers

(*a*) Chap. 2.
(*b*) Chap. 3.

Disciples. Ce secours étoit d'autant plus nécessaire, que le seul Curé, qui fût à Anvers, quoique cette Ville fût déja très-peuplée, n'y avoit aucun crédit, parce qu'il vivoit dans un concubinage public avec sa propre Niéce. Le S. Patriarche, & ses douze Compagnons y rétablirent en très-peu de tems la sainteté des mœurs, la pureté de la Foi, & le culte de l'Auguste Sacrement de nos Autels, que Tanchelin y avoit aboli. Pour rendre plus durable le fruit de cette Mission, Saint Norbert ne put se dispenser, en partant d'Anvers, d'y laisser ses Religieux, à qui les Chanoines de Saint Michel céderent leur Eglise, & passerent à celle de Notre-Dame, qui est aujourd'hui la Cathédrale. Telle fut l'origine de la célebre Abbaye de Saint Michel, possédée depuis ce tems-là par les Prémontrés.

* Comme Saint Amand avoit le premier prêché l'Evangile à An-

* Chap. 4.

vers, cette Ville fut d'abord attachée à son Diocèse, qui étoit celui de Tongres: mais après que Saint Vilbrord y eut établi plus solidement le Christianisme, elle le reconnut & après lui ses Successeurs Evêques d'Utrecht pour leurs Pasteurs. On ne dit point en quel tems elle changea encore de Diocèse, mais il paroît que dès le tems de Saint Norbert elle étoit soumise à l'Evêque de Cambrai, & elle le fut jusqu'en 1559. que le Pape Paul IV. à la sollicitation de Philippe II. Roi d'Espagne, y établit un Evêché. L'affaire ne fut cependant consommée que sous Pie IV. lequel marqua les bornes de ce nouveau Diocèse par une Bulle dattée du mois de Mars 1560. que l'Auteur rapporte toute entiére.

* Ce Pontife y avoit réuni la riche Abbaye de Saint Bernard, qui étoit alors vacante, mais les Religieux s'y opposerent fortement, & se hâterent d'élire un Abbé. Mal-

* Chap. 5.

heureusement pour eux, ils firent un mauvais choix ; le nouvel Abbé embrassa la Religion Prétenduë Réformée, se maria, & se fit Prédicant. Ils ne se rebuterent pourtant point, ils entreprirent même de faire annuller l'érection de l'Evêché d'Anvers, & agirent pour cela si puissamment à la Cour d'Espagne, que Philippe en écrivit au Pape. Pie IV. n'eut point d'égard à la Lettre de ce Prince ; il le pressa même de nommer un Evêque, & de le mettre en possession de l'Abbaye de Saint Bernard, ce qui fut exécuté en 1570.

Après la mort de ce Prélat, les Seigneurs Flamands, qui avoient secoué le joug des Espagnols, annullerent toutes les réunions des Abbayes aux Evêchés nouvellement créés, & ordonnerent aux Moines de S. Bernard d'élire un Abbé, ce qu'ils firent. Leur choix tomba sur Jean Vander-Noot, jeune Religieux d'une Noblesse distinguée, & le Duc d'Arschot l'instala le 28. de Septembre 1578. mais il ne jouit de

ſon Bénéfice, que juſqu'à l'arrivée du Duc de Parme dans les Pays-Bas. Ce Prince fit caſſer ſon élection, & l'Evêque d'Anvers fut remis en poſſeſſion de l'Abbaye en 1585.

Dix ans après, il ſe fit par accommodement un partage des revenus de cette Maiſon entre l'Evêque & les Moines; & à-peu-près dans le même tems les Chanoines de la Cathédrale voulurent, on ne nous dit point à quelle occaſion, faire ſéculariſer ces Religieux, qui refuſerent d'y conſentir. Ils reprirent enſuite le deſſein de faire caſſer la réunion de leur Abbaye avec l'Evêché, mais leurs Députés à Rome ne furent point écoutés. Enfin en 1636. ils paſſerent avec l'Evêque une Tranſaction, en vertu de laquelle la moitié des revenus de l'Abbaye fut cédée à ce Prélat, qui de ſon côté renonça pour lui & pour ſes Succeſſeurs au Titre & aux Droits d'Abbé Commendataire, & les Religieux rentrerent dans celui d'élire un Abbé, ce qui n'eut cependant ſon effet

qu'en 1649. Mais outre la perte de la moitié de leurs biens, ces Moines resterent dépouillés de leurs immunités; car les Evêques d'Anvers ont conservé la jurisdiction ordinaire sur eux, & nomment aux Bénéfices, qui dépendent de l'Abbaye, à l'exception de quelques-uns, ausquels l'Abbé présente un certain nombre de ses Religieux.

(*a*) Aussi-tôt après l'érection de l'Evêché d'Anvers en 1559. le Roi d'Espagne y nomma Philippe Nigrius, lequel mourut avant que de pouvoir être sacré: de sorte que François Sonnier, qui le remplaça, est compté pour le premier Evêque. Notre Auteur nous a donné un Eloge Historique de tous, & leurs Portraits, jusqu'à M. Pierre-Joseph Franckensierstorpff, qui gouvernoit cette Eglise en 1717. & qui en étoit l'onziéme Pasteur.

(*b*) Le Chapitre suivant traite de l'Eglise Cathédrale. C'est sans con-

(*a*) Chap. 6.
(*b*) Chad. 7.

tredit une des plus magnifiques Egliſes des Pays-Bas, & on vante ſur-tout ſon Horloge, qui a trente pieds de diamettre, & quatre-vingt-dix de circonférence. Cette Egliſe fut commencée en 1422. & la Nef ne fut achevée qu'en 1518. mais le Chœur ne fut bâti qu'en 1521. & ce fut l'Empereur Charle-Quint, qui y mit la premiere pierre. En 1533. elle fut brûlée par accident, à la réſerve du Chœur & de la Tour. Elle fut rétablie dès-l'année ſuivante, plus belle qu'auparavant, mais en 1566. les Hérétiques la défigurerent en pluſieurs endroits, briſerent tout ce qui pouvoit contribuer à entretenir la piété des Fidéles, & enleverent ſur-tout le ſacré Prépuce de N. S. qu'on y expoſoit à la vénération publique. Notre Auteur rapporte tout ce qu'on a dit pour & contre l'autenticité de cette Relique, & ne prend point de parti.

* De l'Egliſe Cathédrale, dont

* Chap. 8. & ſuiv.

il nous apprend l'origine, la fondation du Chapitre, & la suite des Doyens jusqu'au tems, où il écrivoit, il passe aux autres Eglises de la Ville & du Diocèse, en commençant par les Collégiales ; dont il marque l'état présent. Il vient ensuite aux Abbayes, & donne le premier rang à celle de S. Michel, qui est devenuë la Mere de plusieurs autres Abbayes & Monastéres d'Hommes & de Filles. Quelques Auteurs ont écrit qu'à l'endroit, où elle est située, & qui est dans la Ville même, il y avoit anciennement un Temple de Mars, que les Belges & les Frisons adoroient sous le nom de *Woden*, & qui fut changé en une Eglise sous le nom de Saint Michel par Saint Hombert, que nous avons dit avoir partagé avec Saint Amand les fatigues de son Apostolat : mais notre Historien ne croit pas cette Tradition bien fondée. Il paroît plus certain que l'Eglise de Saint Michel est la même, que Saint Amand fit bâtir & dédia aux Apôtres Saint Pierre &

Saint Paul, & qui fut donnée à S. Vilbrord, avec un revenu considérable, par le Seigneur du lieu, appellé Rohing, & par Bebeline son Epouse : que dans la suite Godefroy de Bouillon, Duc de la Basse-Lorraine & Marquis d'Anvers, y fonda douze Chanoines, lorsqu'il alla à la Terre Sainte, voulant mettre son entreprise sous la protection du Prince de la Milice Céleste; & nous avons vû que les Successeurs de ces Chanoines avoient cédé cette Eglise aux Prémontrés, & s'étoient transportés à l'Eglise de Notre-Dame, qui est présentement la Cathédrale.

* L'Abbaye de Saint Bernard, dont nous avons déja parlé, & qui est une des plus belles des Pays-Bas, fut fondée en 1233. par Henri II. Duc de Brabant, surnommé le Magnanime, & considérablement augmentée par un Seigneur, nommé Gilles de Berthout, ou Bertault, (*Bertholdus.*) Son premier empla-

* Chap. 16.

cement fut en un lieu appellé *Vrimbde*, d'où en 1246. on la transporta dans la Paroiſſe de *Hemexen*, ſur le bord de l'Eſcaut, à deux milles d'Anvers, où elle eſt encore aujourd'hui. Pluſieurs Princes & Seigneurs y ont fait dans la ſuite de grandes Donations, dont on trouvera ici les Actes.

* Les cinq derniers Chapitres contiennent les fondations des Abbayes de Saint Sauveur, de Notre-Dame de Nazareth, de toutes les Maiſons Régulieres des deux ſexes, qui ſont dans le Diocèſe d'Anvers, & la diviſion de ce Diocèſe en Doyennés, telle qu'elle ſubſiſte aujourd'hui.

* Chap. 17. & ſuiv.

## ARTICLE XXXIV.

*MEMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire des Insectes. Par M. de Reaumur. Tome V. Suite de l'Article X. au mois de Février.*

(a) L'Histoire des Abeilles peut se comparer à celle des Peuples célebres, qui ont eu plus d'un Historien dont les travaux & même dont les succès n'ont pas empêché d'autres Ecrivains de traiter la même matiere ; mais sous ce point de vûë, à prendre l'Histoire des Insectes pour l'Histoire Universelle, & chaque genre d'Insecte pour un Peuple particulier, quel Peuple pourra figurer avec les Abeilles ? En est-il dont l'Histoire soit assez singuliére dans son espéce pour remplir une place si distinguée ? Il faudroit qu'elle offrît un modelle de Gouvernement & de Police auquel on n'eût pas droit de s'attendre ;

(a) Mémoire cinquiéme.

qu'elle fût remplie d'un amas de merveilles vrayes ou fausses dont l'opinion seroit déja répanduë dans le Public, & qu'un Historien exact vînt fixer cette opinion incertaine, & réduire à sa juste valeur le mérite de ce Peuple vanté. Voilà ce que M. de Reaumur a entrepris par rapport aux Abeilles, & ce qu'il exécute avec un soin & une vérité qui rendent cette partie de son Histoire infiniment précieuse. Les Abeilles qui vivent au milieu de nous se trouvoient à notre égard dans le même cas où étoient il y a quelques années les Chinois qui vivent à l'autre extrémité du Monde. Des rapports confus nous annonçoient un Peuple sage, une Police reglée, un Gouvernement merveilleux, on admiroit; mais on doutoit : aujourd'hui les secrets sont dévoilés, on connoît les vrayes & les fausses merveilles de ce Gouvernement singulier, & si on n'a pas cessé de l'admirer, on l'admire du moins avec connoissance de cause, & on sçait le dégré d'admiration qui lui est dû.

On a donné aux Abeilles des connoiſſances & même des vertus que la vérité de l'Hiſtoire oblige de leur refuſer. Ariſtote & Pline prétendent, que les Abeilles, pour n'être pas le jouet des vents, ſe leſtent, pour ainſi parler, d'une petite pierre, qu'elles tiennent entre leurs jambes, mais le fait eſt démenti par des Obſervations plus exactes. Il paroît fondé ſur l'uſage où ſont d'autres Mouches, qu'on aura confonduës avec les Abeilles, de ramaſſer de gros gravier pour faire leur nid. On a crû que les Abeilles avoient une ſorte de reſpect pour leurs Compagnes mortes; mais c'eſt uniquement par propreté qu'elles tranſportent les cadavres hors de la Ruche. On s'eſt imaginé qu'elles haïſſoient les Hommes impurs & les Voleurs, & qu'elles les piquoient avec acharnement, on a voulu du moins que les odeurs leur dépluſſent. Ce ſont-là autant de traits apocrifes dans leur Hiſtoire. Il eſt bon d'en écarter d'abord le faux merveilleux pour réſerver ſon atten-

tion aux merveilles véritables qu'on y trouve en assez grand nombre. Ces merveilles ne sont pas si aisées à découvrir qu'on pouroit d'abord le penser. On voit les Abeilles dans une grande Ruche comme on verroit un Peuple nombreux qui traverse en tout sens une Place publique. Quel œil pouroit démêler les pas de chaque particulier, & quelle pénétration pouroit deviner ses vûës ? Il falloit donc au lieu d'une Ville dont la Ruche offre l'image, loger les Abeilles dans des Maisons à jour, & en avoir, pour ainsi dire, des familles différentes dans différentes Maisons pour connoître l'intérieur de leur conduite domestique. C'est à quoi M. de Reaumur est parvenu par les diverses formes qu'il a données à des Ruches de verre, il a obligé les Abeilles à se laisser voir sans confusion dans toute la suite de leurs travaux & de leur vie.

Le premier pas nécessaire à cet effet fut de partager un essaim en deux, on mit dans une petite Ruche

environ la 5. ou 6e. partie des Abeilles, parmi lesquelles se trouva la Reine ou la Mere, & on mit le reste dans une Ruche plus grande. Nous donnerons en peu de mots l'Histoire de ce qui se passa dans ces deux Ruches. On les éloigna d'abord l'une de l'autre pour rompre les liens qui étoient entre leurs Abeilles, mais quand on les rapprocha trois jours après toutes celles de la grande Ruche qui n'avoient point de Reine vinrent s'amonceler sur la petite Ruche qui en contenoit une, comme si elles eussent voulu se remettre sous son empire. On chassa ces Mouches, & on sépara les Ruches de nouveau. Les Abeilles de la petite eurent peine à s'accoutumer à ce logement, elles le quitterent trois fois ; mais la troisiéme fois la Reine y revint d'elle-même & y fut suivie de tous ses Sujets. De ce moment-là les ouvrages s'y firent avec exactitude jusqu'à un jour que M. de Reaumur les observant par le grand chaud, la chaleur les incommoda apparemment : tout-à-

coup la Reine prit le parti de la retraite, toutes les Abeilles la ſuivirent, elle vola juſques vers l'autre Ruche ou étoit reſtée la plus grande partie de ſes anciens Sujets. Là elle trouva un eſſaim ſorti d'une ancienne Ruche, & qu'on plaçoit dans une Ruche nouvelle. Une partie des Abeilles de ſa ſuite l'abandonna pour ſe joindre à cet eſſaim; alors cette Reine délaiſſée ſe lança elle-même dans la Ruche de l'eſſaim. Elle y rencontra une autre Reine mieux accompagnée & intéreſſée à défendre ſes droits, il y eut un combat ſanglant dans lequel périrent plus de deux cent cinquante Abeilles, & ce fut ainſi que ſe terminerent malheureuſement les avantures des Abeilles de la petite Ruche. Quant à celles de l'autre Ruche qui n'avoient point de Reine, elles travaillerent peu, ſe diſſiperent bien-tôt, ou furent trouvées mortes dans leur Ruche. On a conſtaté par pluſieurs autres expériences, que les Abeilles ſemblent n'avoir de goût pour le tra-

vail que ſous les yeux de leur Reine, & quand on ſçait que cette Reine ſera la mere de toutes les Abeilles qui naîtront dans la Ruche, on voit que ces Mouches s'oublient elles-mêmes lorſque la privation d'une Reine ne leur laiſſe aucune eſpérance de poſtérité.

Auſſi les Abeilles ſont-elles ſi dévouées à leur Reine qu'elles la ſuivent par tout; mais leur fidélité ſemble attachée au nom plûtôt qu'à la perſonne de la Reine. Des Abeilles tirées d'une Ruche où elles avoient une Souveraine, & qui laiſſent languir leur travaux en ſon abſence, reprennent leur train de vie accoutumé dès qu'on leur en fournit une autre. Leur reſpect pour elle va au point de négliger pour lui rendre des ſoins les anciennes compagnes avec leſquelles elles ont paſſé leur vie. Toute Reine, ou ſi on l'aime mieux, toute Mere eſt reſpectable pour les Abeilles, une & deux Reines introduites dans une Ruche qui a déja la ſienne, y trouvent, ſinon des Sujets ſoumis,

au moins des Hôtes pleins d'attention & de déférence. Elles sont reçûës avec un bourdonnement qui est une espéce d'acclamation, elles ont sur le champ un cortége nombreux & elles reçoivent tous les honneurs dûs à leur dignité. Tel est l'attachement des Abeilles pour une Reine qui ne contribuë à leur bonheur qu'en peuplant la Ruche de nouvelles Abeilles, & c'est à ce titre qu'elle est si respectée. Lorsqu'elle est peu féconde, ses Sujets semblent perdre courage & deviennent paresseux. L'espérance d'une Reine suffit pour les animer ; qu'on mette dans une Ruche sans Souveraine une de ces Nymphes destinées à produire la Mouche qui doit commander, ses Sujets la démêlent sous ces enveloppes, ils la respectent dès le berceau, ils lui rendent déja leurs hommages, & il semble que les Mouches lisent dans l'avenir, que les travaux qu'elles entreprennent ne seront pas inutiles. Voici donc à quoi se réduit la Monarchie des Abeilles : il y a dans chaque

Ruche une Mouche au moins d'une forme particuliere pour laquelle les autres Mouches ont des déférences marquées. Voici maintenant le principe de cette déférence. Cette Mouche Reine est la seule Abeille féconde de toute la Ruche, elle renferme en elle-même tout l'espoir de la postérité. Or toute la vertu, tout le mérite des Abeilles consistent à travailler uniquement pour cette postérité. Les Petits de la Reine sont ici dans le sens le plus rigoureux les enfans de l'Etat, ils appartiennent à toutes les Abeilles qui ne s'occupent que pour eux, & dont les différentes fonctions sont dirigées par l'instinct qui fait leur unique loi à l'utilité de ces Abeilles naissantes. Toute autre idée de Royauté, de Gouvernement, de Subordination, de Police parmi les Abeilles peut être amusante, mais elle est chymérique. Eh! Cet instinct ne suffit-il pas pour assurer aux Abeilles la place distinguée qu'elles occupent parmi les Insectes?

*Avril* 1741.

* Paſſons au détail de leurs occupations. Les fleurs ont des filets nommés étamines qui ſont chargés d'une pouſſiére qu'ils laiſſent ſur les doigts qui les manient. Ces pouſſiéres compoſées de petits grains à-peu-près ronds ſont la matiére de la Cire. L'Abeille qui entre dans une fleur ſe charge de ces pouſſiéres : elle a des broſſes au bout de ſes jambes pour les ramaſſer en un peloton, & deux cavités dans deux de ſes jambes pour mettre ces pelotons. Les étamines de pluſieurs Plantes ont un ſommet ou une capſule qui renferme leurs pouſſiéres. L'Abeille preſſe ces capſules avec les dents, & en tire comme par force les tréſors que la nature lui apprend qu'elles renferment. Ainſi on voit des Abeilles rentrer dans une Ruche avec des pelottes jaunes, d'autres avec des pelottes rouges, & quelquefois avec des pelottes vertes, ſelon la nature des fleurs auſquelles elles ſe ſont attachées.

* Sixiéme Mémoire.
*Avril* 1741.

Les Abeilles font une récolte plus importante encore, c'eſt celle du Miel. La liqueur que les Mouches ramaſſent pour en faire du Miel eſt auſſi contenuë dans les fleurs. Les fleurs ont des eſpéces de veſſies ou de glandes, mieux connuës des Abeilles que de nous, qui en ſont les réſervoirs. Les Mouches ont été pourvûës pour ſucer cette liqueur d'une petite trompe, que l'on croit avoir une ouverture inſenſible à ſon extrémité, mais qui a certainement une autre ouverture beaucoup plus grande, laquelle forme la bouche ou le goſier de l'Abeille. Quand une Abeille entre dans une fleur qui a des réſervoirs de liqueur miellée, elle donne ſucceſſivement à ſa trompe une infinité de mouvemens. Il eſt naturel de penſer que cette trompe aſpire la liqueur par l'ouverture de ſon extrémité & on l'avoit toujours crû ainſi. Mais une Obſervation plus attentive a fait remarquer à M. de Reaumur que l'Abeille leche le Miel plûtôt qu'elle ne le ſuce,

& que sa trompe fait l'office d'une langue & non pas d'une pompe. La trompe se charge extérieurement de la liqueur & en se repliant elle la conduit à la bouche. Tout concourt à prouver que la trompe n'est point percée par son extrémité; de là & des autres Observations il suit que le Miel ne passe point par l'intérieur de la trompe, mais qu'il coule sur ses poils extérieurs.

* Nous venons de voir que dans la République des Abeilles tout Citoyen est Ouvrier, nous allons voir encore que tout Citoyen est Soldat. La nature a armé les Abeilles d'un aiguillon qu'elles n'employent gueres qu'à leur défense. Il sort des parties postérieures de la Mouche, l'œil simple en voit l'étui, & la loupe fait découvrir deux pointes très-déliées qui s'avancent encore par de-là cet étui. C'est cette double pointe qui forme l'aiguillon des Abeilles, elles le laissent souvent

* Septiéme Mémoire.

dans la playe qu'elles viennent de faire avec son étui & plusieurs des piéces qui servent à le mettre en mouvement. Après même qu'il est séparé de l'Abeille, il continuë à s'agiter & à pénétrer plus avant. La piqûure seroit peu considérable si elle n'étoit envenimée, mais l'Abeille irritée fait passer jusques vers la pointe de son aiguillon une goûte d'une liqueur limpide qui est un véritable poison, & qui cause de cuisantes douleurs. Cette liqueur necoule pas seulement le long d'une rainure intérieure de l'étui, elle y est dardée, ce qui la fait pénétrer plus avant. La douleur de la piqûure est plus ou moins forte selon la quantité de liqueur venimeuse qui s'épanche dans la playe. On a essayé différens Remédes contre la piqûure des Abeilles, presque tous appaisent la douleur pour un moment, mais aucun n'a paru avoir une efficace durable & universelle. Ce qui vaut mieux que tous les Remédes, c'est un tempérammment qui rend presque insensible aux piqûures des Abeilles, & il y a des tem-

pérammens de cette eſpéce. L'aiguillon a été donné aux Abeilles pour leur aſſurer la ſupériorité ſur des Mouches plus groſſes & plus fortes qu'elles en apparence, je parle des faux bourdons ou des mâles. On les éleve avec ſoin tandis qu'ils ne ſont que Vers ; on les laiſſe vivre tranquillement pendant un certain tems depuis qu'ils ſont Mouches. Ils ſont comme les Mouches Ouvrieres enfans de la Reine, mais le moment arrive où doit s'exécuter la proſcription de ces enfans malheureux. Sous les yeux de leur mere commune les Abeilles les attaquent, les percent de leur aiguillon & les tuent impitoyablement. Elles ſe traitent ſouvent les unes les autres avec la même cruauté, deux Abeilles qui ſe battent tombent d'abord à terre, elles ne pouroient pas en l'air ajuſter leurs coups, alors l'avantage eſt pour celle qui monte ſur l'autre, elle eſſaye ſon aiguillon ſur tant d'endroits qu'à la fin elle trouve une partie molle où il pénétre, & ç'en eſt fait de l'Abeille vaincuë ; le ve-

nin insinué dans la playe la tuë en peu de tems ; & on prétend que quelquefois même de grands Animaux périssent par un grand nombre de semblables blessures. Si l'aiguillon de la Mouche victorieuse reste dans la playe de son ennemie, elle est elle-même la victime de sa fureur. Toutes les parties qui se détachent de son corps avec son aiguillon y font une playe mortelle. Les combats sont quelquefois généraux dans la Ruche, mais alors même on diroit que les Loix de l'honneur y président & l'affaire se décide de Mouche à Mouche. Quelquefois après les coups d'aiguillon qui mettent l'ennemi hors de combat, l'Abeille lui donne quelques coups de dent vers le col qui achevent de l'égorger. Si le combat s'est passé dans l'intérieur de la Ruche, la victorieuse en sort portant dehors elle-même le cadavre du vaincu. Outre ces batailles on diroit qu'il se fait des vols parmi les Abeilles, ou si on aime mieux, qu'on y arrache aux voleurs le fruit de leur rapine. Quelquefois deux ou trois

Mouches en attaquent une ſeule. Chacune la prend par une jambe, elles lui mordent le corps & cette violence dure juſqu'à ce que l'Abeille tiraillée allonge ſa trompe & en faſſe ſortir du Miel qu'une des attaquantes vient ſucer. On ne ſçauroit plus douter aujourd'hui que la Reine n'ait un aiguillon, il eſt même plus long que celui des Mouches ordinaires, mais elle s'en ſert rarement, ſans doute à cauſe du péril qu'il y auroit qu'il ne demeurât dans la bleſſure, ce qui feroit mourir la Reine. Une vie ſi précieuſe & à laquelle eſt réellement attachée celle de tous ſes Sujets ne ſçauroit être trop ménagée. Ainſi des trois eſpéces de Mouches qui habitent une Ruche, la Mere, les mâles & les Abeilles Ouvrieres, la Mere a un aiguillon dont elle fait peu d'uſage, les mâles n'en ont point, & les Ouvrieres en ont un qu'elles employent fréquemment. Ce n'eſt pas là la ſeule différence qui les diſtingue. La Mere & les mâles qui ne ſont point nés pour

le travail n'ont pas la trompe propre à ſucer le Miel comme celles des Ouvrieres, ni les cavités aux jambes pour ſerrer la matiére de la Cire. De plus la Mere a des aîles fort courtes & doit ſe fatiguer à voler. Il falloit pour le bien de ſa famille que la Mere fût ſédentaire, & la nature y a pourvû.

* Conſidérons maintenant plus en détail les travaux des Abeilles. Croiroit-on qu'il ſemble qu'elles ayent eu à réſoudre un Problême Géométrique ; & que par le fait elles en ayent trouvé la ſolution la plus juſte ? Ce Problême peut être énoncé ainſi : une quantité de Cire étant donnée en former des cellules égales & ſemblables de la plus grande capacité poſſible par rapport à la quantité de matiére, de ſorte que ces cellules occupent le moindre eſpace poſſible. Les Abeilles ſatisfont à toutes les conditions du Problême en conſtruiſant des cellules exagones qui ſont des tuyaux à ſix pans égaux. Le

fond de ces tuyaux n'eſt point plat, cette figure eut dépenſé trop de Cire, c'eſt un angle ſolide formé par la réunion de trois lames de Cire quadrilateres, en ſorte que chaque cellule eſt poſée ſur une baſe pyramidale. Chaque gateau a des cellules des deux côtés; or il y a encore ici une épargne de Cire conſidérable, trois cellules d'une couche laiſſent entre leurs baſes une cavité pyramidale qui fait le fond ou la baſe d'une cellule de l'autre couche. Mais les figures de ces fonds pyramidaux pouvoient varier à l'infini, les pyramides pouvant être plus écraſées ou plus pointuës. Les Abeilles avoient à choiſir dans une ſuite infinie de pyramides. L'intelligence ſouveraine qui les gouverne leur a appris à choiſir l'eſpéce de pyramide qui raſſemble plus d'avantages, celle qui donne avec moins de Cire des logemens plus ſpatieux, plus ſolides, & plus propres pour les uſages auſquels ils ſont deſtinés. Cependant les Abeilles ſemblent quelquefois ſe méprendre, elles

font mal la premiere piéce d'une alveole ; mais alors les piéces suivantes font ajuftées, comme il le faut pour corriger cette erreur avec le moins de dépenfe de Cire qu'il eft poffible. Les Abeilles commencent par établir la bafe d'une cellule, enfuite elles prolongent les pans du tuyau exagone, cependant d'autres Abeilles bâtiffent les bafes des cellules voifines, & dès qu'il y a trois bafes qui forment un fond pyramidal pour la cellule de l'autre face du gateau, les Ouvrieres travaillent à cette autre face, en forte que l'ouvrage avance en même-tems des deux côtés du gateau. Les parois des cellules font d'abord maffifs & mal dreffés, mais l'Abeille les polit avec les dents & les rends très-minces. Elle en détache de petits coupeaux de Cire qu'elle va auffi-tôt porter ailleurs, & cependant une autre Ouvriere prend fa place : cette fucceffion dure jufqu'à ce que l'ouvrage foit parfait. Les alveoles n'ont pas tous le même diametre, ceux qui font faits

pour loger un Ver duquel naîtra un mâle ou faux bourdon ſont plus grands que ceux qui doivent loger un Ver deſtiné à devenir Mouche Ouvriere. Comme il eſt vraiſemblable que dans tous les tems & dans tous les Pays les Abeilles bâtiſſent ſur la même meſure, quelques Sçavans ont penſé à prendre une meſure fixe d'après les celluſes des Abeilles ; mais ce projet auroit bien de la difficulté, parce qu'on trouve quelque différence entre les diametres même des petites cellules. Ce diametre eſt communément d'environ 2. lignes $\frac{2}{5}$. & celui des grandes cellules deſtinées aux Vers qui deviendront faux-bourdons eſt de 3. lignes $\frac{17}{50}$. Les profondeurs des alveoles ne ſont pas conſtantes. Elles dépendent des circonſtances du tems & du lieu, auſſi bien que la poſition des gâteaux de Cire. Ces gâteaux laiſſent entr'eux des intervalles qui ſont comme des ruës pour faciliter la communication intérieure dans la Ruche, & ils ſont attachés plus ou moins fortement au

haut de la Ruche & à ses parois, selon que la récolte du Miel est plus ou moins abondante & que conséquemment les gâteaux sont chargés d'un poids plus ou moins grand. Ces gâteaux sont composés de Cire, & nous avons déja vû que les poussieres recueillies sur les étamines des fleurs en fournissent la matiére. Plusieurs expériences ont prouvé que cette matiére n'étoit point encore de la Cire, & envain M. de Reaumur a tenté différens moyens de composer lui-même de la Cire avec cette matiére. C'est dans le corps de l'Abeille qu'est un Laboratoire où se fait cette conversion & peut-être c'est le seul Laboratoire où elle puisse se faire. L'Abeille ou ses compagnes mangent les pelottes de poussieres rapportées de la Campagne, elles ont un second estomach pour les digérer, & lorsqu'il en est besoin elles dégorgent une pâte semblable à de la bouillie qui est la Cire véritable. Dans certains tems les poussieres sont trop abondantes

pour être consumées par les Abeilles, alors elles en font un magazin dans quelque alveole, & les pelottes y sont pressées l'une sur l'autre & empilées avec soin. La Cire sort blanche de la bouche des Abeilles, mais toutes ne lui donnent pas le même degré de blancheur, elle jaunit ensuite, & l'Art des Hommes la blanchît une seconde fois en la purifiant des parties étrangeres qui s'y sont attachées. On a calculé que dans une grande Ruche la récolte de Cire brute étoit de plus d'une livre par jour, il suit de-là que les Abeilles ramassent dans une année plus de cent livres de Cire brute, cependant à peine au bout d'un an trouve-t-on deux livres de Cire dans une pareille Ruche. C'est que la plus grande partie de la Cire brute sert à nourrir les Abeilles. Pour les faux-bourdons, ils ne vivent que de Miel.

Les Abeilles font encore une autre récolte, c'est celle de la Propolis. La Propolis est une espéce

de Résine qu'elles employent à luter les jointures & les fentes de la Ruche. Elles la rapportent en pelotes dans les cavités de leurs jambes comme la Cire brute ; mais cette matiére étant plus tenace elles ont besoin de l'aide de leurs Compagnes pour s'en débarasser. Les arbres résineux fournissent aux Abeilles de la Propolis toute préparée. Elles s'en servent encore pour s'ôter la vûë & l'incommodité des objets qui leur déplaisent. Un Limaçon s'étant introduit dans une Ruche, d'abord les Abeilles s'en défirent à coups d'aiguillon, & ne pouvant pas transporter ailleurs le cadavre, elles l'embaumerent & l'ensévelirent de tous côtés sous un enduit épais de Propolis.

Enfin la récolte la plus intéressante des Abeilles est celle du Miel. Nous profitons de leurs travaux, mais ce n'est pas pour nous qu'elles travaillent. Elles songent à amasser des provisions & notre délicatesse les leur enleve. L'Abeille puise le Miel sur les fleurs, elle le léche

avec ſa trompe, elle le porte à ſa bouche, de-là il paſſe dans le premier eſtomach, qui eſt deſtiné excluſivement à cette liqueur, il y reçoit une coction, & l'Abeille en ayant pris ce qu'il en faut pour ſa nourriture, dégorge le reſte dans une cellule qui ſert de réſervoir pour le beſoin. Quelquefois ſans aller juſqu'au réſervoir, l'Abeille fait part de ſon Miel à d'autres Mouches qu'elle rencontre en chemin, & quelquefois elle a l'attention d'aller aux Atteliers pour épargner aux Ouvrieres la peine de ſe pourvoir elles-mêmes de nourriture. A cela près, tout le Miel ſuperflu ſe met dans des cellules comme dans des pots où il doit être conſervé. Ces pots en ſont remplis juſqu'au bord & quoique ſouvent leur ouverture ſoit inclinée à l'horiſon, le Miel n'en découle pas, ſans doute à cauſe de ſon adhérence aux parois d'un vaſe dont le diametre eſt fort petit. Enfin quand la cellule eſt remplie de Miel, les Abeilles la ferment avec un cou-

vercle de Cire compoſé de ceintures qu'elles appliquent l'une après l'autre en commençant par la plus large. Ce couvercle conſerve le Miel dans un état de liquidité que les Abeilles lui déſirent. Ces proviſions ainſi faites les Abeilles voyent ſans peine les jours pluvieux & attendent ſans inquiétude les jours froids de l'Hyver. Quelle idée l'Hiſtoire des Abeilles ne doit-elle pas nous laiſſer de la Providence infinie qui gouverne le monde & tout ce qu'il y a de grand dans le monde, & dont les ſoins s'étendent en même-tems à diriger les travaux & à prévenir les beſoins d'un vil Inſecte. Elle préſide aux plus grands événemens, & elle ne néglige pas les plus petits. C'eſt ce que nous aurons encore occaſion de remarquer ſouvent dans la ſuite de l'Hiſtoire des Abeilles, car quelque envie que nous euſſions de faire lire cette Hiſtoire ſans aucune interruption, la matiére eſt trop curieuſe & elle s'eſt trouvée trop abondante pour être renfermée dans les bornes d'un ſeul Extrait.

## ARTICLE XXXV.

*EXAMEN DU SENTIMENT des S. S. P. P. sur la durée des siécles. Suite de l'Article XV. au mois de Février* 1741.

C'Est ici la 2 e. partie de *l'Examen du sentiment des S. S. P. P. sur la durée des siecles.* On y traite cette question : si la nation des Juifs se convertira un jour à la foi. Il semble que le commun des Fideles ne doute point de cette conversion future. Mais l'Auteur que nous avons appellé ci-devant Antifiguriste , s'inscrit en faux contre cette persuasion commune : & pour la combattre il a composé un Ouvrage qui a pour titre *du retour des Juifs.* C'est cet écrit que réfute présentement le Critique Anonyme qui a déja fourni matiere à trois de nos Extaits.

Il commence par une longue suite de passages de tous Auteurs Protestans & Catholiques, qui ont recon-

nu que la nation perfide entreroit un jour dans le sein de l'Eglise. M. Bossuet par exemple dans son discours sur l'histoire Universelle, après avoir cité Isaie, conclut ainsi : » Le » Prophete nous fait donc voir clai- » rement qu'après la conversion » des Gentils, le Sauveur que Sion » avoit méconnu, & que les en- » fans de Jacob avoient rejetté, se » tournera vers eux, effacera leurs » péchez, & leur rendra l'intelli- » gence des Propheties qu'ils au- » ront perdue durant un long-tems, » pour passer successivement & de » main en main dans toute la pos- » terité, & n'être plus oubliée jus- » qu'à la fin du monde. »

A ces Auteurs on ajoute un témoignage encore plus respectable, c'est celui de S. Paul, & des P. P. de tous les siécles. Et d'abord l'Apôtre aux Romains Chap. XI. ℣. 25. & 26. est comme la base sur laquelle tous s'appuyent quand il est question de prouver la conversion future des Juifs.

Voici tout le passage qu'il est

néceſſaire d'avoir ici ſous les yeux. *Nolo enim vos ignorare, fratres, myſterium hoc, ut non ſitis vobis ipſis ſapientes, quia cæcitas ex parte contigit in Iſraël, donec plenitudo gentium intraret, & ſic omnis Iſraël ſalvus fieret, ſient ſcriptum eſt : veniet ex Sion qui eripiat & avertat impietatem à Jacob.* Tous les Interpretes remarquent qu'il y a dans le Grec σωθήσεται, *Salvabitur* au lieu de *ſalvus fieret*. Ainſi ce futur dépendra de *quia* & non de *donec*, & il faudra traduire : *Je veux vous découvrir un miſtere ... qui eſt qu'une partie d'Iſraël eſt tombée dans l'aveuglement juſqu'à ce que la plenitude des nations ſoit entrée dans l'Egliſe : & que tout Iſraël ſera ſauvé, ainſi qu'il eſt écrit &c.* On voit aſſez que ce paſſage ainſi entendu, comme l'entend le torrent des P. P. & des Commentateurs, ſera déciſif pour la converſion future des Juifs. Mais qu'oppoſe à cela l'Auteur du *Traité du retour des Juifs* ? Deux mauvaiſes explications du texte de S. Paul. La premiere c'eſt qu'il

n'est parlé là que d'un Israel selon l'esprit, & pour le prouver, il fait d'abord ce raisonnement : la particule *sic* marque que ces mots du ꝟ. 26. *& sic omnis Israël salvus fieret* ont rapport à ce qui precede : or ce qui precede c'est la conversion des premiers Juifs & des Gentils, lesquels tous ensemble forment l'Israel selon l'esprit, donc l'Israel du ꝟ. 26. est aussi l'Israel selon l'esprit. Il confirme ensuite sa pensée en disant que le terme d'Israel est pris au même sens dans les Chapitres precedens.

Notre sçavant Critique répond que la particule *sic* ne se rapporte pas nécessairement à ce qui precede, mais qu'elle peut fort bien être relative à ce qui suit *& sic omnis Israël salvus fieret, sicut scriptum est.* Nous en avons un exemple dans S. Luc Chap. 24. *Ità invenerunt, sicut mulieres dixerunt.* Dans le Grec on sent mieux cela. ὅτω se rapporte fort bien à καθώς. Enfin plûtôt que de mettre une liaison entre cette particule & ce qui pre-

cede, Origene, S. Baſile, S. Chriſoſtome, S. Cirille d'Alexandrie ont mieux aimé prendre οὕτω pour τότε *tunc*, *alors*. Et l'Auteur qu'on combat ici a beau ſe plaindre de ces S. S. P. P. il ne prouvera pas qu'il entend mieux le Grec qu'eux. Il ne nous perſuadera pas non plus que dans les Chapitres ou dans les paſſages precedens, il ſoit queſtion d'Iſrael ſelon l'eſprit; la preuve en eſt claire par les textes qu'on indique ici & qu'on peut voir dans cette même Epître Chap. IX. X. XI. par exemple, quand l'Apôtre dit au ℣. 25. de ce Chap. XI. *qu'une partie d'Iſrael eſt tombée dans l'aveuglement*, il s'agit d'Iſrael ſelon la chair. Croira-t-on que dans la même phraſe & une ligne après en parlant de la totalité d'Iſrael qui ſera ſauvée, il parle d'Iſrael ſelon l'eſprit? Tout ce morceau eſt traité fort judicieuſement par notre Auteur, & nous ne voyons pas qu'il ſoit aiſé de lui repliquer.

L'Autre explication que ſon adverſaire donne du même paſſage de

S. Paul n'eſt pas plus heureuſe que la premiere. Il ſuppoſe que S. Paul parle d'une Converſion des Juifs, laquelle devoit ſuivre la premiere entrée des nations dans l'Egliſe, & il en conclut que cette converſion ſera arrivée vers le tems de la ruine de Jeruſalem. Mais la moindre attention ſuffit pour refuter cette idée. S. Paul dit que tout Iſrael ſera ſauvé; or cette merveille n'eſt point arrivée après la premiere entrée des Gentils dans l'Egliſe, le fait eſt évident, il faut donc attendre une autre converſion. Donc ſuppoſé que ces paroles *tout Iſraël ſera ſauvé* doivent s'entendre de l'Iſrael charnel, il eſt démontré que cette converſion eſt encore à venir.

Après S. Paul tous les P. P. & tous les écrivains Eccleſiaſtiques anciens & modernes ont reconnu la future converſion des Juifs, comme on le voit par cette multitude de paſſages que notre Auteur oppoſe à l'opinion ſinguliere & nouvelle de ſon adverſaire. Celui-ci preſſé par la force des preuves employe

de son côté trois moyens de défense. Le premier c'est de rassembler aussi des passages qui semblent contraires à la conversion des Juifs. Le second c'est de donner des interprétations favorables aux textes qui l'incommodent. Le troisiéme c'est d'user de recrimination contre les Auteurs qu'on lui cite. Quelques exemples dans chacun de ces trois cas donneront une idée de toute cette Controverse.

Dans le premier cas l'Auteur *du Traité du retour des Juifs* rapporte ces mots du faux Barnabé : *Illi* (*Judæi*) *in perpetuum perdiderunt illud quod Moyses accepit* : d'où il conclut que les Juifs ont perdu à jamais le droit aux promesses & par consequent à la conversion.

On lui répond qu'il n'est question dans ce passage que de la Loi donnée à Moyse ( laquelle est effectivement abolie pour toujours ) & non pas des promesses qui subsistent encore par rapport à la conversion future. Mais ajoute-t-il, S. Justin exhorte le Juif Tryphon & ses

Compagnons à se convertir *parce que si le Christ vient avant leur retour, envain feront-ils penitence, envain gemiront-ils, il ne les écoutera plus.* S. Justin a donc été persuadé que les Juifs ne se convertiront point avant la venue de Jesus-Christ. On répond que ces paroles s'adressant à des particuliers comme Tryphon & ses Compagnons, elles prouvent tout au plus que S. Justin a cru que les Juifs ne se convertiroient pas tous sans exception. En effet les Saints Docteurs & les Interpretes de l'Ecriture sont partagez sur l'étendue, quoiqu'ils ne le soient pas sur la réalité de cette conversion. Mais, continue-t-il, S. Irenée dit que le déicide des Juifs *leur a fait perdre toute esperance de la vie bienheureuse*, par consequent ils n'ont plus de conversion à attendre. On répond que S. Irenée parle ici seulement des meurtriers de Jesus-Christ, & il ne dit point encore que *leur déicide leur a fait perdre toute esperance de la vie Bienheureuse*; ce seroit une

heresie, puisque Jesus-Christ a merité le salut aux plus grands pécheurs, il dit seulement *que la mort de Jesus-Christ est la condamnation de ceux qui l'ont attaché à la Croix & qui n'ont pas crû en lui.* Cette reprobation des meurtriers du Sauveur en consequence de leur crime & de leur impenitence, ne contredit point la conversion future de la nation Juive.

Quoique Maldonat ne soit pas un Pere de l'Eglise, il a cependant une autorité distinguée parmi les Interpretes de l'Ecriture, & l'Auteur Anonyme si opposé à la conversion des Juifs prétend tirer de ce sçavant Jesuite un de ses plus forts argumens. » Maldonat, dit-il, » est si peu favorable à la conver» sion de la nation Juive en corps, » & il croit si peu qu'elle soit un » Dogme que tout fidele doit croi» re, qu'il ne l'a traité que d'Erreur » populaire. » Voici ses paroles sur le passage de S. Jean. *Est unum ovile & unus pastor*, *Joan.* 10. 16. *Fore ut ante mundi consummationem omnes*

*ſimul Judæi & gentes Chriſtiani fiant, itaque unum ſit ovile & unus paſtor, error eſt ex hoc loco natus peſſimo interprete vulgo.* On répond 1o. que Maldonat ſur S. Matthieu Chap. 10. ſe déclarant ouvertement pour le ſentiment commun de la future converſion des Juifs, il n'eſt pas vraiſemblable qu'il ſe contrediſe lui-même en interpretant S. Jean 2°. Que ſelon Maldonat dans le texte Latin qu'on vient de citer, c'eſt une erreur de dire que tous les Juifs & tous les Infideles doivent ſe convertir tous enſemble à la fin du monde, & d'ajouter en même tems que c'eſt par là que ſera accomplie cette parole, *Il n'y aura qu'une Bergerie & qu'un Paſteur*, puiſqu'elle s'eſt déja verifiée au commencement de l'Egliſe. On voit que ce ſens de Maldonat ne donne pas la moindre atteinte à la commune opinion de la converſion des Juifs.

Dans le deuxiéme cas l'Auteur Anonyme *du retour des Juifs* tâche de répondre aux textes qu'on lui

oppoſe. Par exemple ſi on lui dit que Tertullien exhorte les Chrétiens *à ſe rejouir du rétabliſſement futur des Juifs*, il répond que Tertullien parle du rétabliſſement ſpirituel des Juifs dans le regne millenaire de la Jéruſalem deſcendue du Ciel. Mais répondre ainſi, c'eſt fournir des armes contre ſoi-même; car ces Juifs pour régner dans la Jéruſalem deſcendue du Ciel devoient être Juſtes; & des Juſtes ſont des gens convertis; donc ſelon Tertullien avant le regne de mille ans la converſion des Juifs, doit arriver. Si on lui fait remarquer que S. Auguſtin au Livre 20. de la Cité de Dieu regarde comme des objets de foi, *la venue d'Elie*, *la converſion des Juifs*, *la perſecution de l'Antechriſt*, *le Jugement de Jeſus-Chriſt*, *la Réſurrection des morts*, *la ſéparation des bons d'avec les méchans*, *l'embraſement du monde & ſon renouvellement. Quæ omnia*, dit ce Pere, *ventura eſſe credendum eſt.* Il répond que de la venue d'Elie & de la converſion des Juifs S.

Auguſtin n'en parle qu'en doutant, & en copiant Lactance le plus mauvais guide qu'on puiſſe ſuivre dans l'explication des évenemens de la fin du monde. Mais 1°. Il eſt évident que S. Auguſtin parle très-affirmativement de la converſion future des Juifs. *Credendum eſt.* 2°. Ce paſſage de la Cité de Dieu n'eſt point de Lactance. On le prouve par les plus anciens Manuſcrits, & ſur-tout par l'oppoſition de la Doctrine contenuë dans ce Texte de la Cité de Dieu avec celle de Lactance, qui admettoit un regne de mille ans avant la derniere Réſurrection.

Dans le troiſiéme cas l'Adverſaire de la Converſion des Juifs recuſe pluſieurs des Peres qu'on lui objecte. Ainſi, ſelon lui, Origene tire ſes penſées ſur la future Converſion des Juifs, des allégories les moins juſtes & les plus forcées. C'eſt dans ce Pere une conſéquence de ſon Erreur ſur le ſalut futur de toutes les Créatures raiſonnables, Hérétiques, Infidéles, Démons &c.

Ces

Ces deux Accusations sont nulles. Car 1°. " Origene, dit notre » Auteur, ne tire ses pensées & » ses preuves sur la future Con- » version des Juifs que de l'on- » ziéme Chapitre de l'Epître aux » Romains, & s'il découvre cette » Conversion dans les Ecritures al- » légoriquement expliquées, c'est » toujours à la faveur des Textes » de Saint Paul qu'il ne manque » point d'alléguer. „ 2°. Il y a de la contradiction à faire dépendre le sentiment d'Origene sur la Conversion future des Juifs de son opinion sur le rétablissement, & sur le salut universel de toutes les Créatures raisonnables. Car ce rétablissement, ce salut de toutes les Créatures ne devoit arriver, selon Origene, qu'après la Résurrection générale. Au contraire, il place comme tous les autres Peres la Conversion des Juifs avant la fin du Monde & la Résurrection. Il n'a donc pas admis la Conversion particuliere des Juifs en conséquence de l'opinion du rétablissement de toutes les Créatures.

Mais comment l'Auteur du Traité qu'on réfute se défend-il contre les autorités de Saint Hilaire, de Saint Ambroise, de Saint Chrisostôme, de Saint Cyrille d'Aléxandrie ? Très-aisément, à ce qu'il croit. Ces Peres, dit-il, ont vû la Conversion des Juifs dans plusieurs endroits de l'Ecriture, qu'ils ont expliqués allégoriquement; ils ont altéré le Passage de Saint Paul en substituant τότε *tunc* à οὕτω *sic*. On a déja satisfait à cette derniere objection en expliquant le Passage de Saint Paul. Pour la premiere on remarque fort bien que plus les allégories des Peres sur la Conversion des Juifs seroient forcées, plus on auroit raison de conclure que ces Peres ont dû être bien persuadés de cet événement, puisqu'ils ont crû le voir dans des endroits même où il n'en est pas parlé. En effet les Peres n'ont pas crû la Conversion des Juifs parce qu'elle étoit annoncée dans les Textes de l'Ecriture allégoriquement expliquez, au contraire ils ont ainsi

expliqué ces Textes parce qu'ils étoient très convaincus d'ailleurs de la Converſion des Juifs. Mais eſt-il donc vrai que les allégories des Peres ſur la Converſion des Juifs ſoient ſi forcées ? Non ſans doute, & l'on fait voir par pluſieurs exemples que c'eſt l'Auteur même *du Traité du retour des Juifs*, qui mêle aux figures qu'ont employées les Peres des abſurdités capables de les faire extrêmement mépriſer. Cela paroît ſur-tout à l'égard d'Origene. Apparemment il a voulu ſe venger de ce que ce Pere s'eſt déclaré ſi hautement pour la Converſion des Juifs.

Nous ſupprimons une infinité de Paſſages dont la diſcuſſion mettroit à une épreuve trop longue la patience de ceux qui parcourent nos Mémoires, & nous nous contenterons de rapporter la concluſion de notre Sçavant Critique. " J'ai diſcuté, dit-il, tous les Paſſages que » notre Auteur allégue contre la » future Converſion des Juifs, & » j'y ai fait remarquer qu'il met

» dans la bouche de Barnabé un » Diſcours que Barnabé condamne. » Qu'il impute des extravagances » à Saint Irenée, à Origene, à S. » Jérôme, à Saint Auguſtin..... » Qu'il accuſe Origene, Saint Ba- » ſile, Saint Chryſoſtôme, Saint » Cyrille d'Aléxandrie, tous les Pe- » res Grecs d'avoir altéré le Texte » de l'Ecriture, en interprétant » mal un mot Grec. Qu'il falſifie » des Paſſages d'Eſtius, de Barna- » bé, de Saint Irenée, d'Origene, » de Saint Baſile, de Saint Jérôme. » Qu'il a travaillé les Articles de » Saint Cyrille de Jéruſalem, & de » Saint Auguſtin ſans avoir ſous » les yeux les Ouvrages de ces deux » Peres. Enfin qu'il eſt tombé dans » un grand nombre de bévûës, & » de contradictions au ſujet de S. » Irenée, de Tertullien, d'Orige- » ne, de Saint Cyprien, de Saint » Ambroiſe, de Saint Chryſoſtô- » me, de Saint Jérôme, de Saint » Auguſtin, de Saint Cyrille d'A- » léxandrie & de Maldonat.,,

En terminant les Extraits du *Avril* 1741.

Livre intitulé *Examen du Sentiment des Peres sur la durée des siécles*, nous ne dirons point avec l'Auteur que les Ouvrages de son Adversaire sont très-méprisables. D'abord nous ne les connoissons que sur son rapport, ensuite nous avons montré que dans la premiére Partie il avoit rencontré juste quelquefois sur-tout en ce qui regarde l'origine du Milleranisme. Enfin lorsqu'il s'écarte de la vérité comme dans la question qui fait l'objet de cette seconde Partie, il mérite d'être relevé, mais sans qualification injurieuse : l'Amour du vrai quand il est pur, ne sçait mépriser personne, il ne sçait que dire des choses raisonnables.

## ARTICLE XXXVI.

*HISTOIRE DES AMAZONES Anciennes & Modernes, enrichie de Medailles; par M. l'Abbé Guyon deux Tomes* in-12. *le premier de 92. pages ſans la Préface qui en contient* 176. *le ſecond de* 215. *A Paris, chez Jean Vilette* 1740.

NOus avions déja deux Diſſertations ſur les Amazones, l'une de Goropius & l'autre de M. Petit. Cette ſeconde a même été traduite en François, mais le ſtyle en eſt rebutant, ainſi ce ſujet peut-être regardé comme nouveau pour les Lecteurs qui n'entendent que le François, & qui préférent la lecture d'une Hiſtoire ſuivie à l'érudition peu amuſante des Diſſertations. Cependant il faut rendre juſtice au Sçavant Auteur de la ſeconde de ces Diſſertations. Il a fourni à M. l'Abbé Guyon la matiére de ſon Ouvrage, & les em-

bellissemens, tels que les Médailles, dont il est enrichi. Occupé d'autres Ouvrages très-estimables & d'une plus longue haleine, l'Auteur a profité d'un intervalle de repos pour mettre la main à celui-ci. Il entreprend de vanger une moitié du monde du mépris injuste qui la fait regarder par l'autre moitié comme incapable des grandes choses; & d'abord une longue Préface prépare le Lecteur à rendre plus de justice aux Femmes. On y rappelle les actions illustres de plusieurs Héroïnes qui tiennent un rang distingué dans des Histoires autentiques. L'Empire d'Orient offre une Irene, une Zoë, une Théodora; l'Angleterre une Marguerite d'Anjou, une Elisabeth; la France une Catherine, une Marie de Médicis & une Anne d'Autriche; l'Espagne une Isabelle de Castille. Tant d'exemples prouvent assez l'habileté des Femmes pour le Gouvernement des Etats, & mille autres prouvent encore que la valeur & même la

force ne sont point des vertus inconnuës au sexe. Ce seroit donc un préjugé bien injuste que de rejetter l'Histoire des Amazones sous prétexte que des Femmes ne sont pas capables de tout ce qu'on raconte de celles-là. Il faut examiner les faits sans prévention, & s'y rendre de bonne grace s'ils sont appuyés sur des fondemens solides. C'est par-là que M. l'Abbé Guyon commence son Histoire, il s'efforce de prouver qu'il y a eu des Amazones, & il résout les doutes qu'on pourroit former sur ce sujet. On ne connoît point, dit-on, l'origine des Amazones; mais, quand le fait seroit vrai, combien d'évenemens dont la trace se perd après une longue suite de siécle. Mille Monumens attestent la réalité des Amazones, un trait obscur peut-il répandre son incertitude sur des traits averés? Tout ce qu'on lit des Amazones, dit-on encore, est incroyable; éh combien de vérités ne sont pas vraisemblables? D'ailleurs les mœurs de notre siécle & de nos

contrées sont-elles la régle de la vraisemblance? A ce propos l'Auteur parle au long des impressions que fait un climat sur le corps & même sur l'esprit de ses Habitans. La thése générale ne peut pas être contestée, mais il y a bien des applications dont tout le monde ne conviendroit pas. M. l'Abbé Guyon dit, par exemple, que les Habitans des Pays chauds sont réflexifs & lents, & que ceux des Pays froids ont plus de vivacité, il en apporte des raisons physiques, mais l'expérience prouve le contraire & la Physique n'est pas en peine de l'expliquer. Les Amazones vivoient dans un climat qui inspiroit à ses Habitans le courage & même la férocité, mais il n'est pas bien certain que ce fût à cause des Mines de fer qu'il renfermoit, & des herbes venimeuses qui y croissoient: l'éducation & le genre de vie des Peuples de ce climat y contribuoient, sans doute plus que tout le reste. Les Scythes étoient des Barbares, & les Amazones nées

des Scythes hériterent de leur barbarie. Le germe en étoit dans le sang & on le développoit par la nourriture qu'on donnoit aux enfans. C'étoit d'abord du lait de Jument, & bien tôt après la chair des Oiseaux, des bêtes fauves & mêmes des reptiles venimeux, tels que les Lézards. Ce poison ne leur étoit point nuisible, soit parce qu'on y joignoit quelque antidote; soit parce que l'habitude en ôtoit le danger. Les exemples d'Atalante & de Camille font voir combien la nature des alimens influe sur les dispositions du corps & de l'esprit. Ces exemples auroient encore plus de force s'ils étoient tirés d'Histoires qu'on ne pût pas révoquer en doute. Les exercices violens ausquels on accoutumoit de bonne heure les jeunes Amazones servoient encore à fortifier leur tempéramment, enfin l'exemple de leurs meres, le préjugé de leur Nation, la singularité de leur Gouvernement, tout conspiroit à en faire des Héroïnes, & avec tant

de motifs pour l'être ; il n'eſt ni impoſſible ni incroyable qu'elles l'ayent été. Mais eſt-il poſſible qu'un Royaume gouverné par des Femmes qui n'avoient que des Femmes pour Sujets ait pû ſubſiſter long-tems ? Pourquoi non, répond l'Auteur, une expérience journaliere ne permet pas de refuſer aux Femmes la prudence néceſſaire pour le tems de la Paix, & toutes les Hiſtoires leur aſſurent la valeur néceſſaire pour le tems de la Guerre. La derniere objection contre la réalité des Amazones, c'eſt qu'elles portent toutes des noms Grecs, quoiqu'on les diſe originaires de Scythie ; d'où l'on conclut que leurs perſonnes comme leurs noms ſont une invention des Poëtes de la Grece ; mais qui ne ſçait que l'ancien uſage étoit de donner aux perſonnes différentes de Nations des noms tirés de la Langue dans laquelle on écrivoit ? Les Poëtes étoient ſur-tout obligés d'en uſer ainſi, pour conſerver le nombre & l'harmonie de leurs

Vers. L'Histoire des Amazones n'offre donc rien qui passe d'assez loin les bornes de la vraisemblance pour donner droit de rejetter le témoignage d'un grand nombre d'Historiens. Ce point éclairci, passons à ce qu'on raconte de l'origine, du tems & des mœurs des Amazones.

Environ deux siécles avant l'Ere Chrétienne deux jeunes Princes du sang Royal des Scythes furent chassés de leur Pays; leur malheur toucha des familles entiéres qui s'attacherent à leur fortune, & qui les suivirent dans leur exil. Les Hommes qui se trouverent parmi ce Peuple banni formerent un corps d'armée, & firent des courses sur les Provinces voisines du Pont Euxin. Les Habitans de ces Provinces se défendirent avec valeur & ayant surpris leurs ennemis, ils les massacrerent tous. Les Femmes de ces Soldats vaincus se virent alors dans la situation la plus déplorable. Sans Patrie, sans bien, sans appui, elles ne prirent conseil que de leur désespoir. D'un con-

ſentement unanime elles réſolurent de ne chercher d'appui que dans leur valeur, & de ſe faire de leurs conquêtes un patrimoine & une Patrie. La fortune les ſeconda, elles ſubjuguerent le Pays dans lequel elles vivoient & elles ſe firent craindre des Pays voiſins. Ce ſuccès enflant leur courage leur inſpira l'idée d'une République, qui n'auroit que des Femmes pour Chef & pour Membres. D'abord elles ſe déſirent du petit nombre d'Hommes que la fureur du premier combat avoit épargnés, & elles s'obligerent à n'en recevoir jamais parmi elles. L'horreur des Hommes devint le caractére de la Nation, cependant il fut néceſſaire de s'en relâcher un peu pour perpétuer une forme de Gouvernement, qui flattoit ſi agréablement la vanité du ſexe. Il fut donc reglé que celles des Amazones, qui auroient tué trois Hommes de leur main pouroient tous les ans faire un voyage de deux mois ſur les frontieres des Provinces voiſines. Là le commer-

ce des Hommes ne leur étoit plus interdit pourvû qu'il n'y eût ni choix ni attachement. Les enfans mâles qui naissoient de ce commerce étoient étouffés en naissant ou bien renvoyés à leur pere, cependant il étoit permis de les garder dans le Pays pourvû qu'on les estropiât de maniére à les rendre incapables des Exercices Militaires. Quand ces Hommes contrefaits étoient devenus grands, ils ne pouvoient sous aucun prétexte devenir Maris d'une Amazone, il falloit, selon la Loi, en aller chercher d'autres dans les Provinces voisines, qui n'eussent pas le tems dans un commerce passager de prendre aucun empire sur leurs Femmes. Pour les filles nées d'une Amazone on les élevoit dans les sentimens de leur Mere. Le point le plus connu & le plus singulier de leur éducation étoit l'opération qu'on leur faisoit à la mamelle droite. Les uns prétendent qu'on la brûloit; les autres qu'on en faisoit l'amputation & d'autres encore qu'on se conten-

toit de prendre des précautions infaillibles pour l'empêcher de croître. Quoiqu'il en soit, les Amamazones prétendoient par-là donner plus de facilité à leurs filles pour tirer de l'arc. Ces filles ne quittoient jamais leur ceinture, Symbole de la Virginité parmi les Anciens, elles croyoient même que plusieurs voyages dans les Provinces voisines ne leur ôtoit point le droit de la porter, sans doute parce qu'un commerce passager avec des Etrangers & des inconnus, qui n'attachoit point le cœur, ne leur paroissoit pas intéresser la pureté des sentimens. Tel étoit ce célebre Royaume dont les Femmes possédoient tous les Emplois Civils & Militaires, & dans lequel quelques Hommes contrefaits étoient bornés aux fonctions domestiques, & servoient peut-être par les sentimens de bassesse qu'on leur inspiroit à entretenir dans les jeunes Amazones le mépris pour tout leur sexe.

L'habillement des Amazones

étoit fait communément de la peau des bêtes qu'elles tuoient à la chasse. Il étoit noué sur l'épaule gauche, il laissoit tout le côté droit découvert, & ne descendoit pas au-dessous du genou. Leurs armes défensives étoient les mêmes que celles des Nations voisines, si ce n'est que leur Bouclier paroît plus petit ; il en chargeoit moins le bras des Guerrieres, & leur adresse à l'opposer aux coups suppléoit à sa longueur & à sa largeur. Les armes offensives étoient l'Arc dont elles se servoient avec une adresse merveilleuse soit pour la charge, soit pour se défendre de pied ferme, soit enfin pour se battre en retraite, & la hache d'armes à double tranchant qui servoit pour se battre de près. Elles portoient aussi une ou plusieurs Lances. Leurs Instrumens Militaires étoient comme chez les autres Nations, le Cornet & la Trompette.

L'Empire des Amazones n'étoit fondé que sur le droit de la Guerre, elles conquirent un Pays pour l'ha-

biter, & elles ſongerent enſuite à l'aggrandir. La Sarmatie fut la premiere Province ſubjuguée. Les Amazones avoient alors deux Reines, l'une nommée Lampeto veilloit au Gouvernement intérieur de l'Etat, & l'autre nommée Marpeſia en étendoit les limites à la tête des Armées qu'elle commandoit. Après les Sarmates elle attaqua les Habitans du Mont-Caucaſe & les dompta. Enſuite elle ravagea l'Iberie, la Colchide, l'Albanie, & ſe ſoumit les fertiles Plaines arroſées par le Thermodon & l'Iris. Ce fut-là que les Amazones fonderent la Ville de Thémiſcyre où fut fixé le ſiége de leur Empire. Cet Empire comprenoit plus de cinq cens lieuës de Pays. Il fut partagé en trois Royaumes ſous trois Reines différentes. L'une tenoit ſa Cour dans la Sarmatie, l'autre à Thémiſcire & la troiſiéme aux environs d'Epheſe. Ces Princeſſes étoient indépendantes l'une de l'autre, mais unies cependant par les mêmes principes de politique, & toujours prê-

tes à se secourir mutuellement.

Tel fut l'état de ce puissant Empire pendant près de trois siécles jusqu'au tems qu'Hercule y porta la Guerre. Ce Héros par ordre de son frere Eurysthée entreprit d'enlever la ceinture de la Reine des Amazones. Antiope regnoit alors à Thémiscyre. Elle reçut avec hauteur les propositions d'Hercule, le siége fut mis devant la Ville, mais ses Guerrieres impatientes de voir leur valeur renfermée derriere des Murailles firent une sortie générale qui engagea une bataille, & qui décida la querelle. Elles firent admirer aux Grecs mêmes leur adresse & leur courage; mais elles n'en remporterent que de la gloire. Hercule tua de sa main les plus hardies, la Reine fut faite Prisonniere & sa liberté lui couta cette ceinture qu'elle avoit si généreusement défenduë.

Hercule avoit surpris les Amazones; dès qu'il fut parti elles formerent une Armée sous les ordres d'Orithrie sœur d'Antiope

pour aller jusques dans Athenes tirer vangeance de leur défaite. Cette Armée outre les Amazones contenoit un corps de Scythes Auxiliaires, mais ces Alliés ne furent d'aucun secours dans le combat auquel ils ne se trouverent pas ; il se donna sous les murs d'Athenes & la perte considérable, mais égale des deux côtés en rendit le succès funeste aux deux partis sans le rendre décisif. La Guerre auroit tiré en longueur, si une Médiatrice chere aux deux Partis, & qui leur étoit également attachée n'eut tourné les esprits à la Paix. C'étoit la Princesse Hippolyte qu'Hercule avoit enlevée dans son expédition avec sa sœur Antiope, & qui conduite dans la Grece y avoit épousé Thésée. Elle fit des Propositions qui furent agréées & on conclut la Paix, mais les Amazones qui regardoient comme un opprobre de n'avoir pas vaincu n'oserent retourner à Thémiscyre. Elles se joignirent aux Scythes qu'elles avoient amenés, & retournerent

avec eux dans la Scythie Européanne, où elles s'établirent. Comme elles étoient en trop petit nombre pour y soutenir leurs Loix, cet établissement n'eut point de suite & sans doute elles s'accoutumerent aux usages des Femmes du Pays.

Ces deux dernieres Guerres avoient rendu les Amazones Ennemies irreconciliables des Grecs, aussi se déclarerent-elles pour Priam dans la Guerre de Troye, quoique peu de tems auparavant elles eussent combattu contre les Phrygiens. La Reine Penthesilée marcha au secours des Troyens avec douze de ses compagnes, ce n'étoit pas une Armée dont Priam avoit besoin dans cette occasion, il ne lui falloit que des Capitaines. Ce renfort d'Amazones arriva tandis qu'on célebroit les Funerailles d'Hector. La circonstance étoit propre à redoubler leur ardeur, elles promirent de vanger le Heros qu'on pleuroit, & peu de jours après elles sortirent à la tête d'un corps de Troyens pour accomplir

leur promesse. D'abord elles porterent le desordre dans les rangs des Grecs, & déja la valeur de douze Femmes avoit ébranlé toute une Armée, lorsqu'Achille & Ajax accoururent au secours de leurs compatriotes. Le combat se renouvella avec plus de fureur, les Amazones firent des prodiges de bravoure, mais il fallut enfin ceder à l'invincible Achille & Penthesilée perit de sa main.

Ce funeste évenement grava dans le cœur des Amazones la haine du nom d'Achille, & long tems après ayant appris que ce Heros avoit un Temple dans l'Ile de Penée sur le bord du Pont Euxin, elles formerent la resolution d'aller attaquer leur Ennemi au milieu même des Dieux où la credulité des Grecs l'avoit placé. Elles apprirent à manier la Rame & s'étant embarquées sur cinquante Galeres, elles firent une descente dans l'Ile de Penée. Cette expedition fut malheureuse & si on en vouloit croire Philostrate il y eut du pro-

dige, car les haches dont on se servit pour abattre les bois sacrés se tournerent d'elles mêmes contre les Ouvriers, les Chevaux des Guerrieres à la vue de la Statue d'Achille prirent l'épouvente, coururent toute l'Ile & finirent par se précipiter dans la Mer, en même tems une violente tempête brisa les Galeres, & à peine il en resta quelques-unes pour porter sur le Thermodon la nouvelle de ce désastre. On voit par cet exemple que l'Histoire des Amazones, si elle n'est pas entierement fabuleuse, est du moins mêlée d'un grand nombre de Fables, & il seroit à desirer que M. l'Abbé Guyon se fût appliqué à distinguer le fond des évenemens, qu'il croit certains, d'avec les fictions dont la Poësie les a embellis. On ne se persuade pas qu'on lise une Histoire véritable lorsqu'on la voit remplie de faits incroyables qui ne sont appuyés que sur le témoignage des anciens Poëtes ou sur celui de quelques Historiens dont on connoît d'ailleurs la crédu-

lité. Quand il seroit prouvé qu'il y a eu des Amazones en Asie, le détail de leur Histoire tel qu'on vient de le lire resteroit toujours extremement douteux.

Pour les Amazones d'Afrique dont il est parlé au troisiéme Livre de Diodore de Sicile, M. l'Abbé Guyon regarde comme une Fable ce qu'en raconte cet Historien, ou plûtôt celui qui dans le 14. ou le 15. siecle à supposé les cinq premiers livres de cette Histoire.

Revenons aux Amazones du Thermodon. C'est d'elles que ce Fleuve auparavant nommé *Cristalle* emprunta son nom, & les embellissemens qu'elles ajouterent à l'ancienne Ville de Themiscyre peuvent les en faire regarder comme les Fondatrices. Ce sont encore les Amazones qui ayant poussé leurs conquêtes jusqu'aux extrémités de l'Ionie bâtirent Ephese,& le fameux Temple de Diane : les inclinations qu'on attribuoit à cette Déesse étoient trop conformes à celles des Amazones pour qu'elles ne s'atta-

chaſſent pas à ſon culte. Les Médailles font foi qu'un grand nombre d'autres Villes de l'Aſie Mineure ont été fondées, reparées ou embellies par les Amazones. Ce ſont-là autant de monumens qui atteſtent la réalité de cette nation ; on en a une nouvelle preuve dans les Tombeaux des Amazones qui ſe voïent en differens lieux de l'Aſie, & dans les honneurs divins que leur rendoient certains Peuples. Il y avoit chez les Atheniens un jour marqué pour offrir des Sacrifices Publics aux Amazones.

Il eſt difficile de fixer avec certitude la durée de l'Empire de ces Guerrieres. Il paroit avoir été fondé quinze cens ans avant Jeſus-Chriſt. Mais il s'eſt affoibli inſenſiblement & on n'a pas d'époque marquée de ſon entiere décadence. Il ſe ſoutenoit encore au tems d'Alexandre, comme on le voit par la viſite que lui rendit la Reine des Amazones, & même on prétend qu'il y avoit des Amazones dans l'Armée des Albaniens qui

fut défaite par Pompée. C'eſt-là le dernier trait que l'Hiſtoire fournit ſur ces Femmes belliqueuſes, qui ſelon toutes les apparences revinrent peu à peu aux uſages ordinaires de toutes les Nations.

Des Amazones anciennes M. l'Abbé Guyon paſſe aux Amazones modernes. L'eſprit guerrier n'eſt pas éteint parmi les Femmes qui habitent les environs du Mont Caucaſe, & les Voyageurs rapportent que les Armées de ces Peuples ſont compoſées en grande partie d'Amazones. D'autres Voyageurs racontent des merveilles d'un Peuple d'Amazones qui a donné ſon nom à un grand Fleuve d'Amérique. Il eſt vrai que ce Peuple n'eſt pas encore bien connu par lui-même, mais on en parle beaucoup ſur les bords de cette Riviere. L'Auteur conjecture qu'elles ſont une colonie des Amazones d'Afrique & qu'elles ont paſſé par Mer d'Afrique dans l'Iſle Atlantide, & de cette Iſle en Amérique. Dureſte on dit que leurs mœurs ſont

semblables en tout à celles des anciennes Amazones.

Il faut croire que les anciennes ont eû plus de réalité que les Modernes, & que ce qu'on dit de celles là n'est pas fondé comme ce qu'on dit de celles-ci sur un certain nombre de Femmes qu'on a trouvées dans des actions de Guerre combattant avec autant de valeur & de force que les Hommes. Quoiqu'il en soit, on lira toujours avec plaisir dans l'Ouvrage de M. l'Abbé Guyon le précis de tout ce qui a été écrit au sujet des Amazones.

## ARTICLE XXXVII.

*LA MÉDECINE, LA CHIRURGIE & la Pharmacie des Pauvres, par feu M. Philippe Hecquet Docteur Régent, & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, avec la Vie de l'Auteur, contenant un Catalogue raisonné de ses Ouvrages. En trois Tomes* in-12. *A Paris, chez la Veuve Alix, ruë S. Jacques* 1740.

LA Vie de M. Hecquet, faite de bonne main, nous le peint par ſa conduite ſoutenuë, autant que par les Vers qui ſont au bas de ſon Portrait en Eſtampe, comme un tout auſſi homme de bien, que comme un grand Médecin. On cite en effet dans cette Vie des traits extrémement édifians de piété & de charité. M. Hecquet eut toujours la réputation d'un homme vertueux, à quelques préjugés d'éducation près que nous voulons bien qualifier de ce nom, n'étant point ici queſtion de la foi, ni des mœurs de cet habile Médecin.

Nous avons cent fois applaudi dans nos Mémoires au mérite de M. Hecquet, Médecin expérimenté & Auteur ſyſtématique & ingénieux. Son Syſtême de la Trituration pourroit bien n'avoir été que pouſſé un peu trop loin, par ſon génie naturellement auſſi vif & brillant que ſolide & profond. Réellement il regne quelque choſe de fort in-

génieux dans les Ouvrages de ce Sçavant Médecin : & l'on ne peut disconvenir qu'il n'eut étudié la Nature, & qu'il ne fut grand Physicien. Son style véhément & rapide peut bien manquer d'une certaine exactitude d'expression & de détail. Mais il marque en même-tems une fécondité de génie, une abondance de vûës & une grande maniére de penser, jointe à une admirable facilité d'énoncer ses pensées. Les Ouvrages de M. Hecquet nous paroissent en général frappés au coin de ceux qui passent à la postérité.

Entre tous ses Ouvrages, celui-ci nous paroît mériter un des premiers rangs. Il est le dernier fruit du travail d'un grand Praticien ; il est tout tourné à la pratique, c'est-à-dire, en fait de Médecine, tourné au vrai. Nul motif de réputation, de systême, d'érudition, de critique ne l'a dicté. Il est tout fait dans un bon esprit de charité envers les Pauvres, & d'humanité pure en faveur de la société civile en général.

Car il ne faut pas croire, que la Médecine & la Chirurgie des Pauvres, ne soit, ne puisse être au moins, & ne dût être celle des Riches & de tout le Monde. Composés des mêmes substances, des mêmes élémens, formés d'un même limon, animés du même soufle de vie, infectés du même germe de mort, tous nos corps portent un même fonds de maladie, auquel la richesse & la pauvreté servent également de levain, n'ayant d'autre différence qu'une légere diversité de phénomenes, d'apparences, d'indications. On ne peut pas avoir tous les biens dans ce monde. Ç'en seroit un grand pour les Riches, qu'on oubliât leurs richesses & qu'ils les oubliassent eux-mêmes, lorsqu'ils sont malades. Ils le seroient moins long-tems, ils goûteroient moins les amertumes de la maladie & des remédes, ils seroient même moins souvent malades. Et ne sont-ce pas-là après tout les seules différences spécifiques des Maladies des Pauvres & de celles des Riches, différen-

ces qui naissent bien davantage de la Médecine & de la Chirurgie des Riches & des Pauvres, que du fonds même spécifique de leurs maladies. Qu'on traite les uns & les autres de la même maniere, & , sinon avec le même régime, du moins avec les mêmes Remédes, il est à croire que les uns & les autres seront bien traités.

Le nouvel Ouvrage posthume de M. Hecquet intéresse donc tout le monde, & mérite de toutes parts un fort bon accueil. Il est pris dans le vrai fonds des choses, & tiré des bons principes. L'Auteur commence par traiter des principes ou causes de la santé. Il établit qu'elles sont les mêmes que les causes de la vie. *Or la cause essentielle & fondamentale de la vie de l'Animal*, dit M. Hecquet, *c'est le mouvement de la matiére même du germe qui l'enveloppe.* Ce mouvement est *un branle, une pulsation, une vibration, une maniére de saut, punctum saliens.* Ce sont en effet les battemens du cœur qui commencent la vie, & qui la per-

pétuent. Ces battemens travaillent le *premier fluide*, qui arroſe & nourrit toutes les parties de l'Animal. C'eſt la *Lymphe mere*, ſource de la partie blanche du ſang & de ſa ſéroſité. Ce ſuc blanc, ce *chyle* ſe convertit bien-tôt en une liqueur rouge, qui eſt le ſang.

C'eſt donc le cœur qui eſt la premiere force mouvante, le premier reſſort qui pouſſe le ſang, & entretient cette fameuſe circulation qui fait la vie, & dont le tempérammment régulier fait la ſanté. On doit bien s'attendre ici que M. Hecquet ne quittera pas ce chapitre du cœur ſans ſubſtituer le *broyement* à la pulſation, à la vibration, à la ſyſtole. On doit lui ſçavoir gré de l'eſpéce de ménagement avec lequel il y arrive, ſans doute pour ne pas donner à un Ouvrage ſolide & ſimple comme celui-ci un trop grand air de ſyſtême & d'opinion. Après tout ſon idée bien ménagée & bien entenduë, doit-elle paſſer pour un ſimple ſyſtême ou pour une pure opinion?

Le cœur eſt une *Pompe expulſive* ſans difficulté, comme il le dit, puiſqu'il chaſſe le ſang avec tant de force juſqu'aux extrémités du corps, à travers bien des détours, & des plis qui feroient en ligne droite pluſieurs pieds de longueur. Le cœur n'eſt pas le ſeul qui ait cette faculté expulſive. Les arteres l'y ſecondent bien : & dans l'œſophage, & dans l'eſtomach il ſemble qu'on ne peut ſe diſpenſer de reconnoître une *action compreſſive & muſculaire*, qui pouſſe les alimens juſqu'au dernier des inteſtins, par une marche de près de quarante pieds.

Toutes les parties ſolides paroiſſent animées du même reſſort, plus ou moins grand cependant dans les unes & dans les autres, & toujours propre à *foueter*, comme on dit, les fluides, à les empêcher de ſéjourner trop & de ſe coaguler, ce qui feroit la ruine de la circulation, de la ſanté & de la vie. C'eſt le fluide qui circule, mais il paroît que ce ſont, comme l'inſinuë M. Hecquet, les ſoli-

des qui ſont le principe efficace & actif de cette circulation vitale. Tout eſt néceſſaire & dirigé au même but dans l'Œconomie Animale, & l'on ne doit point ſe paſſionner ſi fort en faveur d'une partie, d'une action, d'un principe, d'un ſiſtême, qu'on ôte l'action & le principe de vie à aucune des autres parties.

Les uns veulent que le broyement opéré dans les fluides par le reſſort des ſolides, décide de tout; d'autres non moins habiles donnent tout à l'action interne, à la fermentation inteſtine des parties fluides. Il ſemble que les deux ſiſtêmes réunis en forment un fort raiſonnable, dont même abſolument notre Auteur ne s'écarte point trop ici. Par leur contraction les ſolides mêlent, échaufent, atténuent & font fermenter les fluides, le chyle, le ſang, les humeurs. Par leur chaleur & leur fermentation les fluides en ſe gonflant diſtendent, & mettent en reſſort & en action les ſolides, les muſcles, les arteres, le cœur &c.

De cette double action & réaction des fluides & des solides, naît dans le courant de la circulation la filtration du sang, l'élaboration & la sécretion des humeurs, dont l'Auteur touche en passant les principes théoriques, se hâtant d'en venir solidement à la pratique en faveur des Pauvres qui n'ont besoin que de cela, n'ayant qu'un corps à guerir par la Médecine, au lieu que les Riches ont un esprit, & sur-tout une imagination à guerir par les Médecins.

De tout ce que nous venons de dire naît une sorte d'équilibre (équilibre animé) entre les fluides & les solides, dans lequel équilibre ou mouvement tonique, animal & vivifiant consiste la vie & la santé. Et les maladies ne consistent que dans le dérangement de cet équilibre. Mais ce dérangement ne vient point des liquides, du sang, selon l'Auteur, mais uniquement des solides dont la vertu systaltique dérangée met le trouble dans l'ordonnance de la circulation. D'autres

croyent que le sang & les humeurs dérangées, dérangent tout. Et d'autres paroissent encore mieux fondés à croire, que toutes les parties soit liquides, soit solides pouvant immédiatement se déranger, se vicier, s'altérer, on donne autant de prise aux maladies, qu'on a de parties qui peuvent être malades.

C'est en conséquence de sa théorie, que l'Auteur veut qu'un Médecin s'applique au rétablissement de l'ordre dans les mouvemens des solides, & dans les oscillations de leurs fibres, beaucoup plus qu'à l'évacuation des sucs & des humeurs; & il prononce, qu'il est le plus souvent inutile & souvent dangereux de se servir de purgatifs, de fondans, d'émétiques, d'hidraguogues, de sudorifiques, *dont on accable souvent*, dit-il, *les Malades.* Il semble pourtant qu'on ne peut gueres parvenir aux solides intérieurs que par le secours des fluides, par leur véhicule au moins.

Une bonne conclusion pratique à laquelle l'Auteur aboutit, peut

cependant servir de recommandation à sa théorie ; c'est qu'il faut en général peu de Remédes. Les Pauvres, sur-tout, ont besoin de cette conclusion, & ce n'est point-là un de leurs besoins les plus dignes de pitié. La conclusion est générale. Heureux les Riches dont les Médecins concluent de même.

M. Hecquet rend raison de cet Aphorisme. Tout équilibre dérangé tendant à se rétablir, l'élasticité des solides tend naturellement à remettre l'ordre dans les parties & à ramener la santé. On voit en effet chez les Pauvres bien des maux & des maladies se guerir naturellement. La Médecine s'appelloit autrefois la Science de peu de Remedes, & de Remédes communs, simples, *paucarum herbarum Scientia*. Ces herbes mêmes étoient plûtôt des alimens que des Remédes, *Medicina*, disoit-on, *in alimento*, ou encore *optima medicina cibus opportunè datus*. C'est-à-dire, que la meilleure Médecine est de nourrir à propos. On doit nourrir pour ai-

der à la nature, & nourrir sobrement & à propos pour ne pas la surcharger, ni l'irriter. Ce n'est pas à force qu'on chasse un ennemi domestique, mais de poste en poste & à petits coups de main redoublés. La nature n'est jamais brusque, & l'Art l'est presque toujours trop.

Ennemi de l'Art notre sage Auteur se déclare contre la *Cacochymie*, & ne veut reconnoître que la *Cacochylie* pour la cause de la plûpart des maladies. Il ne veut point d'idée de Chymie dans l'élaboration des sucs nourriciers & animaux. Ce ne sont, selon lui, que des sécrétions occasionnées par la disposition, le repliment & la petitesse des vaisseaux dans la circulation que produit la force systaltique & triturante de ces vaisseaux. Et il est vrai que si la nature est chymique, car elle est tout, mais en bien & au mieux, elle l'est avec une Science & une douceur que la Chymie artificielle ne sçauroit pratiquer.

Celle-ci brusque les opérations,

manque d'organes liés & continus propres à les conduire par la main. L'Œconomie Animale eſt une Chymie univerſelle dont les opérations ſe ſuccédent à propos les unes aux autres d'inſtant en inſtant. La Chymie vulgaire diſtile en un endroit, cohobe dans un autre, filtre, fermente, précipite, exalte, amalgame dans autant de fourneaux de vaiſſeaux, de feux, & de jours différens, ſans preſqu'aucune liaiſon naturelle & préméditée d'un vaiſſeau, d'un jour à l'autre. Dans nos corps à chaque pas les liqueurs reçoivent une nouvelle élaboration, & celle qui ſuit eſt toujours relative, enchaînée & propre à perfectionner la précédente par une continuité d'organes, de vaiſſeaux & de degrés de chaleur.

Les dents broyent les alimens, la ſalive & la boiſſon les humectent, l'œſophage les mene dans l'eſtomach, mille ſucs appropriés s'y mêlent ; l'eſtomach les fermente en les broyant doucement ou plûtôt en les reſſaſſant un peu. Les in-

teſtins les reçoivent, & par un nouveau ſaſſement en expriment le chyle, tandis qu'ils en précipitent ou en emportent le gros marc, eſpéce de *tête morte* quoiqu'en diſe l'Auteur. Enfin à un mélange ſuccéde une cohobation, une filtration, à une filtration un nouveau mêlange; & dans toute la ſuite d'une circulation toujours renaiſſante, renaiſſent mille nouvelles élaborations dont la Chymie ignore même les noms, & dont l'œil ſeul du ſçavant Anatomiſte, & du Phyſicien intelligent entrevoit de loin le procédé, & ſaiſit l'idée imparfaite.

A la ſuite de tout ceci, M. Hecquet traite à fond des Purgatifs dont il tâche de corriger le trop fréquent uſage autant que l'abus. Il n'en veut qu'à la fin des maladies. Il les proſcrit dans les maladies chroniques, & dans bien d'autres maladies & d'autres circonſtances qu'il ſpécifie. Il traite du Mercure doux, de la Rhubarbe, du Sené, de l'Aloës, des Extraits, du Sel d'Angleterre. Il met en

garde contre les ſudorifiques, les diuretiques &c. dont il regle l'uſage. Il eſt fort pour les délayans chauds, ſoit de tiſane, ſoit d'eau pure, & médiocrement pour les apéritifs.

Il vient à la ſaignée, & commence par répondre aux objections qu'on fait contre ſon uſage, & convient des précautions avec leſquelles on doit en uſer. Il paſſe enſuite aux maladies en particulier, & à leur détail. Surquoi notre Auteur équitable avertit qu'il a tiré du Livre *De Morbis Artificium* de M. Ramazzini une partie de ce qu'il va dire : ce qui eſt fort ſage, & ne prouve pas cependant que les maladies des Ouvriers, des Pauvres ne ſoient fort à-peu-près les mêmes que celles des Riches, mais que les mêmes maladies ont différens ſymptômes dans les diverſes profeſſions, & juſques dans les divers ſujets.

M. Hecquet eſt perſuadé que le Soleil & le grand air qui donnent immédiatement ſur les gens

de la campagne empêchent leur transſpiration,& cauſent par-là la plûpart de leurs maladies ordinaires, les Fiévres, les cours de Ventre, les Diſſenteries &c. Il paroît aſſez vraiſemblable que les gens de la Campagne & les Pauvres en général ſuent plus qu'ils ne tranſpirent. Les vents auſquels ils ſont auſſi plus expoſés, dérangent beaucoup leurs tranſpirations, & leur cauſent beaucoup de Fiévres. Au commencement l'habile Médecin des Pauvres veut qu'on écarte les purgatifs, & qu'on n'ait recours qu'à la ſaignée, & aux délayans, pour les humecter. Dans les Fiévres malignes, il défend les cordiaux & les ſudorifiques, comme capables d'embraſer un ſang déja trop allumé. D'autres Phyſiciens les approuvent comme capables d'aider au mouvement d'une humeur qui veut ſortir ou à la fermentation d'un ſang qui veut ſe dépurer.

Selon l'Auteur, les Fiévres quartes & tierces ſont des maux qui

tendent naturellement à leur fin par un certain nombre de révolutions d'accès périodiques. De forte qu'il n'y a qu'à aider pour les mener plus vîte, mais toujours doucement à leur terme. Il y veut peu de purgatifs, mais de la saignée d'abord, des délayans & ensuite du Quinquina. Il prétend que le Quinquina n'est qu'un *calmant*, qui par sa vertu astringente rend aux fibres des arteres le ton juste de leurs oscillations naturelles. Il traite à-peu-près de même la Fiévre quotidienne. Il déclare mortels les sudorifiques dans bien des Fiévres, surtout dans les Fiévres malignes, dans les maladies à éruption, dans la *suete*, dans la *petite vérole* &c. Il est si ennemi de ces sudorifiques, qu'il n'en veut pas même dans les fievres de rhumatismes, quoiqu'il convienne que les rhumaismes ausquels les Pauvres sont très-sujets, ne viennent que d'une suppression, ou d'un dérangement de transpiration.

L'Auteur traite ensuite des sciatiques, des cachexies, des hydropisies, & tout le détail des maladies

des Pauvres ; dont nous n'en voyons aucune qui ne ſoit tout auſſi propre des riches, à trois ou quatre près qui venant de pure mal-propreté & de pure indigence, ne leur ſont pas ſi ordinaires. Et c'eſt-là ce qui remplit le premier tome.

Le ſecond commence par remarquer, que les diverſes profeſſions des Pauvres, ſont comme autant de climats divers dans leſquels on reſpire des airs differens. C'eſt de ces differens climats, des maladies qn'on y contracte, & des remedes appropriés que l'Auteur parle dans le ſecond volume, le premier n'ayant traité des maladies & des remedes, que par rapport à la pauvreté, conſiderée comme un climat général.

*Charitas Christi urget nos*, la charité de Jeſus-Chriſt nous preſſe, dit M. Hecquet un peu en ſtile de Prédicateur ; car il ſait l'Ecriture, & il paroit plein de charité pour les Pauvres, ſachant bien ſans doute, qu'il y a trois vertus Theologales, Foi, Eſperance &

Charité, & que la charité est la plus grande ; *major autem horum est Charitas*, selon S. Paul, qui met pourtant toujours la foi à la tête de tout, comme une base sans laquelle la charité porte à faux aux yeux de Dieu.

En consequence de cette charité, fort éclairée du côté de la Science du Médecin, l'Auteur se plaint que dans la distribution des charités de Paroisse on a plus d'égard à guerir les maladies par des remedes, qu'au bon régime par lequel on pourroit les prévenir. M. Hecquet a ses idées, qui ne laissent pas de meriter de l'attention. Il prétendit, il y a quelques années, dans un Livre exprès que les alimens de Carême, le maigre, les legumes étoient plus sains, plus nourissans même que les viandes & les chairs des Animaux. Il en donne ici un Extrait, sous le nom de *Digression sur le Regime maigre*, en faveur des Pauvres. Il n'est pas douteux que les légumes, le poisson, les fruits, l'eau ne soient de

bons, & de très bons alimens. Il n'eſt pas douteux qu'on n'en puiſſe fort bien vivre, lorſqu'on y eſt accoutumé. Il eſt même aſſez vraiſemblable, qu'étant moins appetiſſans & moins l'objet d'une inſatiable cupidité, ils ſeroient la ſource de moins de maladies, ſur tout pour les Pauvres qui ſont hors d'état de rafiner ſur les ragouts. Il eſt cependant vrai qu'on peut répliquer en Phyſique à la préference, peut-être trop abſolue, que l'Auteur par des idées d'un rigoriſme dont l'Egliſe n'a pas beſoin, donne aux viandes de Carême. L'Egliſe commande le Carême. Il faut commencer par lui obéir, ſauf à reconnoître enſuite que ces viandes ſont fort éloignées d'avoir rien de malfaiſant & de contraire à la ſanté.

Après cette Diſſertation, vient l'émuneration des maladies des Artiſans. Ils ſont partagés en differentes claſſes. Les uns ſont toujours expoſés au feu, comme les Serruriers, les Forgerons, Verriers &c.

D'autres travaillent dans l'eau comme les Blanchiſſeuſes, les Bateliers &c. D'autres reſpirent toujours un air groſſier chargé d'exhalaiſons de ceci & de cela &c. On pourroit pouſſer ces diviſions & leurs ſubdiviſions bien loin. Ceux qui travaillent aux Arts pyrotechniques ont le ſang plein de parties ignées, de ſels acres, de ſoufres; ils ſont ſujets ſur tout aux maux d'yeux. On peut voir tout ce détail dans l'Auteur.

En faveur des gens de Lettres, il remarque, que les exhalaiſons des Chandelles ſont un des grands inconveniens du Métier. Après avoir parcouru la pluſpart des Métiers dans une trentaine d'Articles, l'Auteur vers le milieu ou le tiers de ce ſecond volume, ſe jette dans les maladies des perſonnes du ſexe & des enfans, juſqu'à la fin du volume, qui comprend 85. Articles, dont le dernier roule ſur les maladies des vieillards.

Le 3e. Tome commence par la Chirurgie des Pauvres. Le ſage

Auteur renvoye les operations manuelles aux Chirurgiens de profession, excepté tout au plus la saignée, que des filles mêmes bien exercées pratiquent assez souvent dans les Maisons de charité, & ailleurs. On leur permet même la guerison d'une piqûure, d'un coup de couteau, d'un petit mal d'avanture, & de tout ce qui ne demande qu'un peu d'usage, & des connoissances de bonne femme. M. Hecquet vient ensuite à la grande Chirurgie, & ne donne pourtant là-dessus que des observations, des préservatifs, des raisonnemens, des regimes, des remedes internes, toutes choses qui sont du ressort des Médecins, pour la direction même de la Chirurgie & du Chirurgien.

L'Auteur n'approuve point trop l'usage des vulneraires interieurement pris. Il pense que leur vertu ne consiste que dans leur application immediate sur les playes, sur les abscès, sur les tumeurs, en cataplasmes, en emplatres, ou en extraits. M. Hecquet fait grand cas de la Chirurgie

naturelle, qui convient en effet beaucoup aux Pauvres dont il s'agit. Il traite des tumeurs, des ereſipeles, du ſchirre, de la gangrene, des varices, des hemorroïdes, des polipes, des engelures, des cors, des panaris, des coups, des contuſions, des efforts. des entorſes, des brulures &c.

Après les Médecine & la Chirurgie, vient la Pharmacie des Pauvres. M. Hecquet commence ce Chapitre par la proteſtation de M. Fréderic Hoffman en faveur des remedes ſimples & domeſtiques. *Je puis affirmer avec ſerment*, dit ce celebre Auteur, *qu'il a été un tems où je courois avec ardeur après les remedes Chimiques. Mais avec l'âge, & après une longue experience, j'ai découvert toute autre choſe en méditant la verité: Et depuis ce tems là j'ai été perſuadé que très-peu de remedes bien choiſis, tirés même des choſes les plus ſimples & les plus viles en apparence, ſoulageroit & plus promptement & plus efficacement les maladies, que toutes les préparations*

*Chimiques les plus rares & les plus recherchées.*

M. Hecquet & mille autres fameux Médecins, joignant leur souffrage à celui d'un aussi grand Médecin que M. Hoffman, on ne peut gueres douter que la Médecine & la Pharmacie des Pauvres, ne soient la Médecine & la Pharmacie les plus convenables pour les Riches mêmes, & pour toutes sortes de maladies & de malades.

Le pain, la farine, le son même, tantôt en bouillies, tantôt en panades, tantôt rotis, tantôt en maniere de thé ou de caffé, tantôt en cataplasmes, le seigle, l'orge, le ris, le gruau, le froment sont tout ce qu'il y a de plus simple & de plus alimentaire. Et ces habiles Médecins ne balancent pas à les regarder comme souverains dans mille sortes de maux exterieurs & interieurs. L'eau marche de pair avec le pain, soit dans l'économie de la vie, soit dans celle de la santé. Nous avons des livres entiers sur les vertus médicinales de l'eau, prise

intérieurement ou extérieurement, froide, chaude ou tiede. Le vin bien mur eſt un cordial naturel. Celui d'Eſpagne eſt préferable, parce qu'il n'aigrit pas. Le rouge eſt préferable au blanc. Le lait de Vache pris pour toute nouriture, guerit de la goute.

M. Hecquet paſſe aux graines, aux legumes, aux oignons. L'ail eſt ſelon lui la theriaque des Pauvres. Il eſt fort bon contre la gravelle. L'Auteur parcourt ainſi tous les ſimples uſuels; & donne bien des ſpecifiques contre bien des maux & des maladies. Le troiſiéme Tome & tout l'ouvrage eſt terminé par la vie de M. Hecquet, contenant un Catalogue raiſonné de ſes Ouvrages. Nous avons, en commençant, ſuffiſament parlé de ſa perſonne.

Ses premiers Ouvrages, furent des Theſes ſoutenues dans les Ecoles de Paris. Son premier livre fut *in* 12. en réponſe à un jugement qu'il crut peu avantageux d'une Theſe ſur la ſaignée. L'Ouvrage

ſecretement imprimé, parce qu'il étoit un peu vif, parut en 1707. ſous ce titre, *Explication Phyſique & Méchanique des effets de la ſaignée & de la boiſſon dans la cure des maladies &c.* L'Auteur de la vie convient que la réponſe que M. Hecquet fait dans cet Ouvrage à celui par qui il ſe croyoit attaqué, *a dans quelques endroits réellement trop de vivacité.* M. Hecquet étoit naturellement vif, mais ſans fiel A cette occaſion l'Hiſtorien de ſa vie le traite *d'Auteur Picard* : Il étoit d'Abbeville. Cet Ouvrage ne fut pas ſans replique de la part de celui à qui M. Hecquet avoit lui-même repliqué.

En 1708. il donna un *in* 12. à Trévoux chez Ganeau ſur *l'Indecence aux hommes d'accoucher les femmes, & l'obligation aux Femmes de nourir leurs enfans &c.* L'Ouvrage eſt appuyé de raiſons de Morale autant que de Phyſique & de Médecine. En général cet Auteur, éleve du Port-Royal a été toujours moraliſte, & par conſéquent rigoureux dans ſes d'éciſions, ce

qui n'empêche pas que l'indecence dont il parle ne soit réelle.

La même année 1708. parut son *Traité des dispenses du Carême.* Le rigime est ici jusques dans la Physique ; & si l'on croyoit l'Auteur en tout, l'Eglise auroit marqué son but, en prescrivant comme une Pénitence le maigre, qui, selon l'Auteur, peut devenir l'objet de la sensualité la plus opposée à cette vertu ou à ce devoir. Le même Ouvrage reparut en 1715. en 2. volumes *in* 12. Nous oublions que l'Auteur va jusqu'à condamner l'usage du Tabac comme contraire au jeune Ecclesiastique. M. Andry répliqua par un livre sçavant & bien raisonné à ce Traité des dispenses. L'Article de la trituration des alimens dans l'estomac fut aussi combattu par *M. Vieussens*, célebre Médecin de Montpellier.

M. Hecquet écrivoit avec tant de facilité & de feu, qu'il repliqua de bien des façons à ces attaques. En 1712, il donna un *in* 12. sur la digestion des ali-

mens, ſur les maladies de l'eſtomac, ſur la trituration, & contre les levains digeſtifs. L'Hiſtorien de ſa vie, donne de fort bons extraits de tous ces Ouvrages.

En 1730. ce dernier fut réimprimé avec l'augmentation du premier volume où il eſt queſtion de la trituration, de la ſaignée, de la purgation; & où l'Auteur répond au Traité de M. Silva ſur la ſaignée. Dans un chapitre du ſecond tome M. Hecquet replique aux objections de M. Aſtruc, qui avoit attaqué avec beaucoup de force la trituration, & maintenu la fermentation par les levains.

En 1714. il donna un *in* 12. Latin *ſur les moyens de purger la Médecine de ſa groſſiereté dans la cure des maladies &c.* La trituration y eſt de nouveau établie, à l'excluſion toujours des fermens, comme s'il n'étoit pas poſſible, & mieux de les concilier, en donnant un peu moins de force à ces deux actions de la nature qui ne precipite rien, mais qui va toujours à ſon but.

En 1722. M. Hecquet donna un nouvel *in* 12. Latin dont le titre est, *La Médecine exposée sous un nouveau jour, où l'on fait voir que les irregularités de la circulation du sang produisent les derangemens des secretions &c.* La même année parut encore un *in* 12. de sa façon sur la Peste. En 1724. parurent dans un volume *in* 12. quatre especes d'Ouvrages relatifs à la petite Verole, & contraires à l'inoculation. La même année il donna son Commentaire Latin *in* 12. sur les Aphorismes d'Hippocrate. M. de Vaux les fit imprimer en François quelque tems après. En 1732. parut son Livre *in* 12. *Du Brigandage de la Médecine* &c. sans nom d'Auteur. Mais son stile vif, ses citations de l'Ecriture, & le fonds de ses propres pensées le trahirent. Ce Livre d'abord supprimé parut ensuite avec permission. En 1733. il donna en 2. volumes *in* 12. une sorte de *Médecine Theologique.* L'Auteur a fait le Theologien, le moraliste, le réformateur toute sa vie, conformément à l'es-

prit de son éducation, bien plus qu'à celui de sa vocation.

En divorce quelquefois avec ceux qui avoient reçu la même éducation, sans avoir plus de vocation, il écrivit fortement en 1733. & les années suivantes contre les Convulsions, qu'il eût encore la bonté de regarder comme maladie épidemique, tandis que d'autres les regardoient comme des tours de passe-passe ou des prestiges, & d'autres comme l'Ouvrage du Démon. Encore étoit-ce rendre un grand service à la secte des Convulsions, que d'y reconnoître du naturel.

En 1736. après sa mort parut en 2. volumes *in* 12. *la Médecine naturele* &c. Et l'Ouvrage dont nous venons de parler dans ce Mémoire, est posthume aussi. Il reste encore des papiers qui pouront avec le tems fournir à de nouveaux Ouvrages de même datte & de même caractere. C'est le sieur Lacherie attaché à la personne de M. Hecquet depuis 23. ans & institué par lui son légataire universel, qui nous a don-

né le présent Ouvrage, & qui rendra compte au public de tous ses papiers, avec la fidelité & le zele qu'il conserve pour un si bon Maître, auquel depuis sa mort il a procuré toutes sortes de secours spirituels devant Dieu, & de gloire devant les hommes, jusqu'à décorer sa Sépulture d'une Epitaphe, composée par M. Rollin.

La Veuve Alix qui a imprimé l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte, est chargée de recevoir les Consultations que M. Hecquet a répandues dans le Public, pour en faire un corps, & les redonner au même Public qui n'en jouiroit sans cela qu'en lambeaux. Bien des Médecins demandent ce recueil qui sera parfait, si en communiquant les Consultations on veut bien y mettre l'historique des suites qu'elles peuvent avoir eues pour la guerison des maladies consultées. M. Hecquet ne gardoit point de copie des Consultations qu'il envoyoit de toutes parts.

## ARTICLE XXXVIII.

*HISTOIRE DES EMPIRES, & des Républiques, depuis le Déluge jusqu'à Jesus-Christ, où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la Liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane, & dans celle de la Grece, le rapport de la Fable avec l'Histoire, par M. l'Abbé Guyon, Tome sixiéme.* Les Ptolomées in 12. *pages* 488. *sans les Tables. A Paris rue S. Jacques chez Hippolyte-Louis Guerin, à S. Thomas d'Aquin; Jean Villette, à S. Bernard & à la Croix d'Or, Charles-Jean-Baptiste de Lespine à la Victoire & au Palmier* 1740.

DE tous les Capitaines d'Alexandre le plus heureux, & un de ceux, qui mérita le plus de l'être, fut Ptolomée Soter. Arsinoé, Fille de Meleagre, l'ayant conçu de Philippe, Roi de Macedoine, ce Prince la maria à un Macedonien de basse naissance, nom-

mé *Lagus* ; Ptolomée naquit ſi peu de tems après ce Mariage, que Lagus ne trouva pas à propos de s'en dire le Pere, il le fit même expoſer en plaine Campagne ſur un Bouclier, qui lui ſervit de Berceau. On ajoûte qu'un Aigle le défendit des Bêtes Sauvages, le couvrit de ſes Ailes & le nourrit avec du ſang de Cailles, qu'il faiſoit dégoûter dans ſa bouche : quoiqu'il en ſoit Lagus l'adopta dans la ſuite, d'où eſt venu le ſurnom de Lagides, qui fut donné à ſes deſcendans : Ptolomée de ſon côté voulut perpetuer à la poſterité la maniere, dont il avoit été preſervé de la Mort dans ſon Enfance, en faiſant mettre la figure d'un Aigle dans toutes ſes Monnoyes ; ce qui a été pratiqué par tous ſes Succeſſeurs.

Ptolomée parut toujours digne d'avoir eu Philippe pour Pere, & Alexandre pour Frere : il fut un des Généraux de ce dernier, qui en reçut plus de marques d'eſtime, d'affection, de confiance, & qui les mérita mieux. Le Gouvernement

de l'Egypte lui échut à la Mort de ſon Maître, & tandis que ſes Collegues ne ſongoient qu'à ſe ſuſplanter & à s'entredétruire, il ſe conſerva ſeul dans ſon poſte par ſa prudence & par ſa valeur. Il augmenta même ſes Etats, ſoit du débris de ſes Rivaux, ſoit par des Conquêtes, qu'il ajouta à celles d'Alexandre, & ſa modération parut en ce qu'il fut le dernier de ſes Collegues, qui prit le titre de Roi, quoique l'autorité, qu'il s'étoit acquiſe ſur ſes Sujets, lui en eût donné d'abord tous les droits. Sa poſtérité s'eſt maintenue auſſi plus long-tems que celle des autres ſur le Trone: elle y reſta l'eſpace de 292. ans, juſqu'à la Mort de Cléopatre.

Sa premiere Conquête fut la Cyrenaïque en Lybie; elle lui coûta peu, & les Cyrenéens ſe trouverent heureux d'avoir à obeir à un Prince, dont la douceur, l'affabilité, la ſageſſe, & la modération charmoient les Egyptiens. Perdiccas, Gouverneur de Macedoine,

& honnoré du titre de Régent pendant la Minorité du Fils d'Aléxandre, fit une triste expérience de l'affection des Egyptiens pour Ptolomée : étant allé l'attaquer en Egypte, il y périt, & la plupart de ses Troupes se donna au Vainqueur, lequel content de sa Victoire refusa la Régence, vacante par la Mort de Perdicas : il connoissoit trop les écueils de cette place, pour avoir l'ambition de l'occuper. On ne peut pourtant pas lui pardonner la maniere frauduleuse, dont il s'empara de Jérusalem ; la douceur dont il usa envers les Juifs, qu'il mena en Egypte, & qui en attira dans la suite tant d'autres, ne suffit point pour laver cette tache.

Il se fit plus d'honneur en donnant un asile à Séleucus, & en prenant sa défence contre Antigone, le plus ambitieux des Chefs, qui avoient partagé entr'eux les Etats d'Alexandre. Il lui opposa cette fameuse Ligue, dont il fut toujours regardé comme le Chef, & qui fit perir l'Ennemi commun

à la celebre journée d'Ipſus. Ce fut pendant cette Guerre, que Démetrius Polyocerte, Fils d'Antigone, ayant été contraint de lever le Siege de Rhodes, les Rhodiens, qui ſe croyoient principalement redevables de leur délivrance à Ptolomée, lui donnerent le titre de *Soter*, qui veut dire Sauveur. Une des choſes, qui illuſtrerent le plus le regne de ce premier des Lagides, fut l'Idole de Serapis, qu'il fit venir de Sinope à Alexandrie, & le Temple, qu'il lui bâtit, & qui ne le cedoit en grandeur, en richeſſe, & en magnificence, qu'au Temple de Jupiter Capitolin. M. l'Abbé Guyon prouve, ce ſemble, aſſez bien par l'époque du culte de cette Divinité en Egypte, qu'il ne faut point la confondre avec le Patriarche Joſeph, comme l'a cru M. Huet; ni avec Moyſe, ce qui a été avancé par pluſieurs Sçavants: ni même avec l'ancien Dieu Apis. Il rapporte divers autres ſentimens ſur le même ſujet, entre leſquels il ne prend point de parti.

*Avril* 1741.

Ptolomée avoit cultivé les Lettres avec succès & il écrivit une Histoire d'Alexandre, qui étoit très-estimée des Anciens. Notre Auteur s'étend beaucoup sur cette fameuse Academie, qu'il fonda sous le nom de *Museum*, & sur la belle Bibliotheque, qu'il commença; sur la vicissitudes, qu'elle essuya; sur la maniere, dont on s'y prit pour l'enrichir des plus rares Manuscrits. Il croit que le celebre Démétrius de Phalere, qui en eut le premier la direction, présida aussi le premier au Museum. Le Phare d'Alexandrie, qui fut compté parmi les sept Merveilles du Monde, n'a pas rendu le regne de Ptolomée moins celebre, que sa Bibliothe-que & son Academie: on en trouvera ici une Description fort exacte. M. l'Abbé Guyon n'a pas oublié la supercherie de l'Architecte Sostrate, pour s'attribuer la gloire d'un si beau Monument, & qui a trompé bien des Sçavants. Pline même a cru que Ptolomée, par modestie & par grandeur d'ame, permit à

Sostrate de mettre son nom sur la Tour, sans faire mention de lui; mais une telle conduite, dit notre Auteur, n'entroit pas plus alors dans le cœur humain, qu'elle y entre aujourd'hui. La vérité, selon Lucien, est que l'Architecte grava profondément sur la Tour même cette Inscription, SOSTRATE CNIDIEN, FILS DE DEXIPHANE, AUX DIEUX SAUVEURS, EN FAVEUR DE CEUX, QUI VONT SUR MER: Qu'il la couvrit ensuite de chaux, sur laquelle il écrivit ces paroles, que le Roi lui avoit ordonné d'inscrire: LE ROI PTOLOME'E AUX DIEUX SAUVEURS, EN FAVEUR DE CEUX, QUI VONT SUR MER. Notre Auteur releve aussi l'erreur de M. Prideaux, lequel a avancé que cette Tour étoit bâtie de Marbre, au lieu que selon Strabon, elle étoit de Pierres Blanches extrêmement dures, jointes ensemble par des liens de Plomb.

*Avril* 1741.

Ptolomée âgé de 82. ans, déclara pour son Successeur Ptolomée Philadelphe, son cadet, à l'exclusion de Ptolomée Ceraunus, son aîné, dont le caractére violent le fit juger incapable de regner. Il fit plus, car il se rangea parmi les Gardes du nouveau Roi, qu'il plaça dès lors sur le Trône; il mourut âgé de 84. ans, & on ne peut nier qu'il n'ait été un des plus accomplis Monarques de l'antiquité Payenne.

Son Héritier justifia son choix; » tel qu'avoit été Soter, dit M. l'Abbé Guyon, tel fut aussi Philadel» phe, il retraça toutes les vertus » de son Pere, il conserva ses Con» quêtes, il entra dans ses vûës, il » exécuta ses projets.,,

Pour témoigner à ses Sujets le gré qu'il leur sçavoit d'avoir confirmé par leurs suffrages son élévation sur le Trône, il leur donna une Fête, dont on verra ici la description. On y remarque une profusion & une somptuosité, qui n'ont rien d'égal dans l'Histoire; il n'y

manquoit qu'un peu de goût, ſelon notre Auteur, qui ſoupçonne même de l'exagération dans la relation, qu'en a fait Calixene. " Car, » dit-il, il auroit fallu épuiſer tou» te l'Egypte, pour fournir à cette » immenſe quantité d'or & d'ar» gent, dont parle l'Auteur Rho» dien ..... il n'en eſt pas ainſi de » la perfection des Ouvrages, qui » ſervirent à orner cette pompe; » on en peut juger par ce Vaſe » célébre, que l'on garde dans le » Tréſor de Saint Denis, & que » l'on croit venir de Philadelphe. » Il fait voir à quel degré d'art & » de délicateſſe la ciſelure étoit por» tée ſous le Regne & par les ſoins » de ce Prince.,,

En quoi Philadelphe ne fut pas auſſi heureux que ſon Pere, c'eſt qu'il fut obligé de faire des coups de ſévérité, juſques dans ſa Famille: ſa Femme, par jalouſie, voulut l'empoiſonner & il la relegua en Thébaïde, après quoi il épouſa ſa propre Sœur, ce qui paſſa en coûtume dans la Maiſon Royale, & cette

coûtume devint même une eſpéce de Loi. Ceraunus, ſon Frere aîné, s'étoit frayé le chemin au Trône de Macédoine par l'Aſſaſſinat de Séleucus ; pour s'y maintenir contre les Ennemis, qu'une action ſi noire lui avoit ſuſcités, il rechercha l'amitié de ſon Frere, qui lui promit les ſecours, dont il avoit beſoin, & pour ſûreté de ſa parole prit le ſurnom de Philadelphe. Enfin de deux Freres cadets qu'il avoit, l'un attenta à ſa vie, & l'autre voulut lui enlever l'Iſle de Cypres : il les fit mourir tous deux.

C'eſt ſous ce Prince & par ſes ordres, que fut faite la Verſion des Septante. Notre Auteur a très-bien ramaſſé tout ce qui s'eſt dit à ce ſujet. Philadelphe étoit fort aimé de ſes Sujets, ſur-tout à cauſe de ſa modération : il auroit ſans doute pardonné à un Poëte, nommé Sotade, une Satyre violente, qu'il fit contre ſon Mariage ; mais Patrocle, ſon Amiral, punit ce Malheureux, d'ailleurs fort décrié pour ſes mœurs infâmes, comme il le mé-

ritoit. Sotade avoit porté l'effronterie jusqu'à faire publiquement l'éloge de cette passion honteuse, que la nature abhorre ; ce qui lui fit donner le surnom de *Cinædus*. Dans la suite on s'accoûtuma à donner le même surnom à ses semblables, & à cette occasion notre Auteur prétend qu'il faut corriger dans Juvenal ce Vers, qui se trouve dans les imprimés

Inter Socraticos notissima fossa Cinædos.

& mettre *Sotadicos* pour *Socraticos*. Cela pourroit bien être ; mais est-il bien certain que ce dernier mot ait été substitué au premier par des gens adonnés à ce vice infame, & qui ont cru autoriser la plus grande des horreurs, en insinuant que Socrate, un des Hommes les plus vertueux, qui furent jamais avoit été de leur nombre ? Il nous paroît que ceux, qui ont taxé Socrate de ce vice, ne l'ont pas cru aussi vertueux, qu'on le croyoit communément, & n'ont pas cherché

à s'autoriser de son exemple.

Il ne manquoit plus à l'Egypte sous Philadelphe, pour être le plus heureux Royaume du monde, que d'y faire fleurir le Commerce : ce Prince entreprit d'y attirer celui d'Ethiopie, de l'Arabie, de la Perse & des Indes, dont les Tyriens étoient seuls en possession ; & il y réussit en ouvrant le Port de *Myos Hormos* sur la Mer Rouge ; en tirant de-là un Canal jusqu'au Nil, & en procurant le long de ce Canal aux Voyageurs toutes les commodités, qu'ils pouvoient désirer. Il fut bien-tôt dédommagé des frais immenses, qu'exigeoit cette entreprise : en peu d'années Aléxandrie devint l'abord de tous les Négocians de l'Univers. Philadelphe exécutoit tant de belles choses, tandis que rongé de goute, il pouvoit à peine se remuer & souffroit continuellement les plus vives douleurs : elles n'affoiblissoient pourtant point sa passion pour Arsinoë, sa Sœur & son Epouse, il la fit éclater, sur-tout à la mort de cette Princesse : on ne lit point

ſans étonnement tout ce qu'il fit alors, & ce qu'il avoit déja fait pour immortaliſer une perſonne ſi cherie. Il eſt encore plus étonnant que réduit à un état ſi déplorable, il ſe ſoit mis dans l'eſprit qu'il ne mourroit pas. Il mourut pourtant dans ſa ſoixante-quatriéme année, avec la réputation du plus ſage & du plus ſçavant Prince, qui fût alors dans le Monde. Notre Auteur ajoûte à ſon éloge qu'il mépriſa en apparence les vertus guerrieres, pour ſe rendre le bienfaiteur de l'Univers.

Ptolomée Evergette lui ſuccéda: Ptolomée l'avoit eu de ſa premiére Femme Arſinoë, Fille de Liſimaque, qu'il répudia pour le ſujet, que nous avons dit, mais n'ayant point eu d'Enfans d'Arſinoë ſa Sœur, cette Princeſſe adopta Ptolomée & lui aſſûra la Couronne. Il pouvoit porter le ſurnom d'Evergette, qui veut dire Bienfaiteur, comme un Héritage de ſon Pere, qu'il imita aſſez bien; mais il lui fut donné, lorſqu'il rapporta en

Egypte les Dieux, que Cambyse en avoit autrefois enlevés. Le célebre Monument, qu'il fit dresser dans Adulis, Ville de la Troglotyde, sur le bord de la Mer Rouge, étoit datté de la vingt-septiéme année de son Regne; cependant tous les Chronologistes conviennent qu'il ne survécut que vingt-cinq ans à Philadelphe, ce qui peut faire juger que ce Prince l'avoit associé à son Trône quelques années avant sa mort.

M. l'Abbé Guyon nous donne une description assez exacte du Monument d'Adulis, qu'il a tirée du Voyageur Cosmus, lequel dans le sixiéme siécle parcourut une partie de l'Afrique & de l'Asie jusqu'aux Indes. Une Inscription, qu'on y voyoit en caractéres Grecs, faisoit dire au Roi qu'il tiroit son origine de Jupiter, de Bacchus & d'Hercule; que Philadelphe, son Pere, lui avoit laissé, l'Egypte, la Syrie, la Lybie, la Phénicie, la Licie, la Carie, l'Isle de Cypre & les Cyclades; qu'il avoit lui-même sub-

jugué les Provinces en de-ça de l'Euphrate, la Mésopotamie, la Babylonie, la Susiane, la Perse & la Medie : qu'il avoit triomphé des Bactriens, & rendu à l'Egypte les Dieux & les Trésors, que les Rois de Perses lui avoient enlevés ; qu'il avoit porté ses armes toujours victorieuses dans la Lybie intérieure, & qu'il s'étoit soumis un grand nombre de Villes & de Nations entieres, qu'il nommoit toutes, & qui n'avoient jamais eu d'autres Vainqueurs que lui. Un langage si fastueux ne laisse aucun lieu de douter, selon notre Auteur, qu'il n'y ait beaucoup d'exagération dans ce discours. D'ailleurs si les Conquêtes de Ptolomée avoient eu autant de réalité, qu'il leur donnoit d'étenduë, " quel éclat n'auroient-
» elles pas fait dans l'Univers ? . . .
» Cependant aucun Historien n'a
» parlé de ce Prince, comme d'un
» Conquérant ; d'où l'on peut con-
» clure que ces grandes expéditions
» si vantées n'ont été que des incur-
» sions passageres en Asie & dans
» la Haute-Thébaïde. "

Telle fut en effet son expédition en Asie, où il passa pour vanger la mort de la Reine Bérénice, sa Sœur : il en parcourut en deux mois une grande partie, & en rapporta des richesses immenses. Le Prophéte Daniel en avoit prédit les causes, & les circonstances prncipales. Evergette rappellé dans ses Etats par des dissentions civiles, qui s'y élevoient, " n'alla point, dit Joseph, » sacrifier aux Divinités Phéniciennes, pour leur rendre graces des » Victoires, qu'il avoit remportées ; » mais il se rendit à Jérusalem, » où il offrit au Dieu du Ciel un » grand nombre de Victimes par » la main du Pontife Onias. „ M. l'Abbé Guyon ne doute point que les Juifs, ou quelques Sçavans d'Aléxandrie, ne lui eussent fait voir avec quelle exactitude le Prophéte Daniel avoit prédit le Mariage de Bérénice, ses suites funestes, & la guerre, qu'il devoit entreprendre pour en tirer vangeance.

Ptolomée Evergette passa assez tranquillement les vingt dernieres

années de ſon Regne, ne ſongeant qu'à faire fleurir les Sciences, à peupler ſon Royaume de Sçavans, qu'il y attiroit de toutes parts, & à mériter le titre d'Evergette, ou de Bienfaicteur. " Il fut, dit notre » Auteur, le dernier de ſa Race, » qui mérita de regner : ſes Suc- » ceſſeurs furent des monſtres de » cruauté, de perfidie, d'injuſtice, » de violence, de débauches. La ſuite nous fera pourtant voir quelque exception à cette propoſition générale. Comme c'eſt ſous le Regne d'Evergette, que le Phénix, ſi on en croit Tacite, parut en Egypte, notre Auteur nous promet de traiter ailleurs de cet Oiſeau fabuleux.

Ptolomée, Fils & Succeſſeur d'Evergette, fut ſurnommé *Philopator* par antiphraſe, ou par ironie, ayant été ſoupçonné d'avoir empoiſonné ſon Pere. Il eut encore le ſurnom de *Tryphon*, à cauſe de ſes débauches, & celui de *Gallus*, parce qu'aux Bacchanales il marchoit ordinairement le premier,

aussi bien qu'aux Fêtes de la Grande Déesse, la tête couronnée de feuilles de Liere, comme il étoit en usage parmi les Gaulois. L'Histoire du fameux Cléomene, Roi de Sparte, réfugié en Egypte, & invoqué après sa mort comme un Dieu par les Egyptiens; la Guerre de Philopator, contre Antiochus le Grand, Roi de Syrie: ce qui arriva au même Philopator à Jérusalem après sa Victoire; la persécution, qu'il fit aux Juifs à son retour en Egypte, & la maniére miraculeuse, dont ils en furent délivrés, sont les événemens les plus considérables de ce Regne: mais ils sont trop connus par l'Histoire de Josephe, pour que nous nous y arrêtions. Philopator meurtrier de sa Femme, qui étoit aussi sa Sœur, haï & méprisé de ses Sujets, mourut usé de débauches, après avoir „ deshonoré le Trône pendant dix-„ sept ans, & avant que d'être „ parvenu à la quarantiéme année „ de son âge; c'est l'ordinaire de „ ceux, qui s'adonnent aussi éper-„ duément aux plaisirs. „

Ptolomée V. ſurnommé depuis *Epiphanès*, c'eſt-à-dire, illuſtre, ne dut ce glorieux titre qu'à la flaterie. Il monta ſur le Trône à l'âge de cinq ans, & les premiers jours de ſon Regne furent marqués par le maſſacre de tous ceux, qui avoient ſervi les paſſions du défunt Roi, & abuſé de ſa confiance. Le reſte de ſa Minorité fut tranquile au-dedans, & ce fut le fruit de la ſage conduite d'Ariſtomene, ſon Tuteur. Mais les Rois de Syrie & de Macédoine s'étant ligués pour dépouiller le Roi Mineur, il fallut avoir recours aux Romains, qui prirent vivement les intérêts du jeune Prince. Antiochus fit pourtant ſes Conquêtes ſur lui, & il s'en fallut peu que Scopas, Etolien, qui commandoit une partie de ſes Troupes, ne lui enlevât la Couronne avec la vie. " Son plan étoit déja formé, » & s'il eut paſſé à l'exécution avec » autant de courage, qu'il y en » avoit dans le deſſein, il auroit été » ſûr du ſuccès : quoiqu'il fut brave » il manqua de réſolution, lorſqu'il

» fallut agir, mais tandis qu'il con-
» sultoit, son projet fut éventé, &
» il lui en coûta la vie. „

Epiphanès devenu Majeur, & se voyant en sureté contre les projets d'Antiochus par la protection déclarée des Romains, fit empoisonner le sage Aristomene, qui lui avoit tenu lieu de Pere pendant sa minorité, & son mauvais naturel n'ayant plus de frein, il s'abandonna sans honte à toutes sortes de déréglemens. Par bonheur pour l'Egypte il ne vécut pas long-tems; il mourut de poison dans sa vingt-huitiéme année. Son habileté à monter à cheval, & son adresse à tirer furent tout ce qu'on trouve à louer dans Ptolomée, surnommé l'Illustre. Il laissoit deux Fils en bas âge, tous deux portant le même nom que lui; l'aîné fut reconnu Roi sous la Tutelle de Cléopatre sa Mere, qui gouverna fort sagement. La tendresse que le jeune Prince conserva pour elle, lui fit donner le surnom de *Philometor*. La seule faute, que fit la Reine Ré-

gente, fut de n'avoir pas bien choisi celui qu'elle chargea de l'éducation du Roi Mineur : elle la confia à un Eunuque, lequel portant ses vûës au-de-là de la Minorité, ne chercha qu'à plaire à son Eleve, à lui procurer des amusemens, à l'entretenir dans le dégoût de l'application, " & par-là, dit notre Au-»teur, il se rendit nécessaire dans »le Gouvernement, que le Roi lui »abandonna avec une confiance »aveugle. „ Antiochus profita de l'inaction du Roi, son Neveu, pour lui enlever ses Etats; Macron, Gouverneur de Cypre, maltraité par les Ministres du Roi, mit le Roi de Syrie en possession de son Isle : ce Prince entra ensuite en Egypte, gagna une grande bataille, conquit tout le Royaume jusqu'à Memphis, & Philometor se rendit à lui, ou tomba entre ses mains, car les Historiens ne s'accordent pas sur ce point. Ce qui est certain, c'est que dans Aléxandrie, qui tenoit encore pour le Parti du Roi, ce Prince fut déclaré

déchû de la Couronne, laquelle fut mise sur la tête de son Cadet. Le nouveau Monarque fut d'abord surnommé *Evergette*, comme son Ayeul, mais comme il soutint mal ce titre, on lui donna ensuite le surnom de *Phiscon* à cause de la grosseur de son ventre. Cependant Antiochus comprit que le vrai moyen d'achever sa conquête étoit de diviser ses Ennemis; ce fut ce qui l'engagea à remettre Philometor en possession de tout ce qu'il lui avoit enlevé, comptant que les deux Freres se feroient la guerre, & s'affoibliroient de sorte, qu'il lui seroit aisé de venir à bout de tous les deux. Il retourna donc dans ses Etats pour y lever de nouvelles Troupes, mais Cléopatre réconcilia les deux Freres, & les engagea à regner conjointement. Antiochus ne leur donna pas le tems de se fortifier, il rentra en Egypte avec une très-bèlle Armée, reconquit une bonne partie du Royaume, & se préparoit à recommencer le siége d'Aléxandrie, lorsque les Ro-

mains l'obligerent de fortir des Etats des Ptolomées. On voit fort clairement l'Histoire de cette Guerre, & la maniére dont elle fut terminée dans l'onziéme Chapitre de la Prophétie de Daniel. Les deux Freres ainsi délivrés d'un si dangereux Ennemi, regnerent pendant six ans avec beaucoup d'union, mais Phiscon se lassa enfin de n'être que Roi à demi, & chassa son Frere d'Aléxandrie. Philometor eut recours aux Romains, se transporta à Rome, & voulut paroître au Sénat dans un équipage propre à émouvoir la compassion. Il y réussit, deux Sénateurs le reconduisirent à Aléxandrie, & partagerent le Royaume entre les deux Freres: Phiscon se plaignit d'avoir été lezé dans le partage, fit à son tour le voyage de Rome, & obtint encore l'Isle de Cypre. Philometor refusa de la lui céder, & pour lui donner de l'occupation dans ses Etats fit soulever contre lui le Peuple de la Lybie & de Cyrene. Physcon eut bien-tôt réduit ses Sujets à l'obéïs-

ſance & déclara la Guerre à Philometor, mais elle ne fut pas heureuſe pour lui, Philometor pouvoit le dépouiller de tout ce qu'il poſſédoit encore, mais il aima mieux ſe réconcilier avec lui, & il lui rendit ſes Etats.

Il regna depuis ce tems-là avec beaucoup de gloire & de bonheur, & il mourut dans le ſein de la Victoire. Il étoit en guerre contre Démétrius, Fils & Succeſſeur d'Antiochus, & dans une grande bataille, qu'il gagna contre lui, il tomba de cheval & mourut de cette chute. M. l'Abbé Guyon obſerve que les reproches de moleſſe, d'indolence, de lâcheté, qui lui ont été faits par quelques Hiſtoriens, ne regardent que les premiéres années de ſa vie. » Il ſemble, ajoûte-t-il, qu'on de- » vroit moins lui en faire un crime, » qu'à ceux, qui avoient amolli » ſon caractére, pour le rendre tel » qu'ils le ſouhaitoient & demeu- » rer dépoſitaires de l'autorité. ,, Le Portrait qu'il trace enſuite de ce Prince & qui eſt conforme à ce

qu'en a écrit Joſephe, montre qu'en effet Philometor, quand l'adverſité eut corrigé en lui ce que l'éducation avoit alteré de ſes bonnes qualités, fut un digne Succeſſeur des premiers Ptolomées.

Par ſa mort Phiſcon demeura ſeul en poſſeſſion du Trône des Lagides, il y monta, dit notre Auteur, pour le malheur des Peuples, & ſon regne fut celui de la cruauté. Il avoit été reglé qu'il épouſeroit Cléopatre, ſa Sœur, & Veuve de Philometor, & que le Fils qu'elle avoit eu de ce Prince, ſeroit déclaré Héritier de la Couronne après la mort de ſon Oncle ; mais le Barbare, le jour même de ſes Nôces, tua le jeune Prince entre les bras de ſa Mere, au milieu des réjouiſſances & des ſacrifices, qui accompagnoient cette cérémonie. Quelques années après il traita de même ſon propre Fils, Memphyte, qui donnoit de grandes eſpérances aux Egyptiens. Phiſcon étoit alors dans l'Iſle de Cypre, où il avoit été obligé de ſe réfugier : il

y apprit que Cléopatre avoit été proclamée Reine d'Egypte, & dans l'accès de fureur, que lui causa cette nouvelle, il fit égorger le jeune Prince, qui n'étoit âgé que de quinze ans, le fit couper par morceaux & l'envoya à sa Mere, avec la tête entiére, afin qu'elle le reconnût. La seule bonne qualité de ce Prince fut d'aimer les Sciences: il les cultiva lui-même avec succès, & Athenée cite le douziéme Livre d'un Ouvrage, qu'il avoit composé sur le Palais d'Aléxandrie. Il démembra la Province de Cyrene, pour la donner à un Fils naturel, qu'il avoit eu d'Irene, la plus chérie de ses Maîtresses & qui se nommoit Apion.

Il laissoit deux Fils légitimes, & il ne tint pas à Cléopatre, leur Mere, que Ptolomée *Latyre*, l'aîné des deux, mais qu'elle n'aimoit pas, ne fût privé de la Couronne. Il monta néanmoins sur le Trône; mais Cléopatre vint bien-tôt à bout de l'en chasser, & d'y placer Ptolomée Aléxandre son cadet, il l'en

punit lui-même, car il la fit assassiner; mais il lui en coûta la Couronne, ses Sujets indignés d'un attentat si noir, moins par regret pour la personne de Cléopatre, qui ne méritoit pas une fin plus heureuse, dit notre Auteur, que par horreur pour un Prince, qui avoit eu l'inhumanité de se souiller du sang de sa Mere, le détrônerent, & rétablirent son Frere, qui regna encore huit ans avec assez de bonheur & mourut sur le Trône. Il eut quelques vertus guerrieres & politiques, mais les cruautés, qu'il exerça sur les Juifs, ont rendu sa mémoire détestable.

Bérénice sa Fille, lui succéda; mais le jeune Aléxandre son Cousin germain voulut faire valoir ses prétentions, fondées sur ce que son Pere avoit été Roi d'Egypte, & engagea les Romains à le mettre en possession du Royaume. Ils le conduisirent à Aléxandrie avec un équipage magnifique, & il y fut reçu avec de grandes acclamations. Il avoit été reglé que pour forti-

fier son droit à la Couronne, il épouseroit la Reine Bérénice, & il l'épousa en effet, mais dix-neuf jours après la célébration des Nôces il la fit mourir. Ce trait de barbarie est la seule chose, qu'on sçache de ce Prince, qui regna quinze ans, au bout duquel tems, Sylla son Protecteur étant mort, ses Sujets le chasserent du Trône & y placerent Ptolomée Aulete, que Ptolomée Latyre avoit eu d'une Concubine. Aléxandre, après quelques efforts inutiles pour se relever de sa chute, mourut de douleur à Tyr sans postérité, ainsi finit la Race légitime des Lagides, qui avoit presque toute dégénéré de la vertu de Soter & de Philadelphe.

Aléxandre, que Ptolomée l'Astronome n'a point marqué dans son Canon parmi les Rois d'Egypte, apparemment, dit M. l'Abbé Guyon, à cause de sa vie oisive, laissa par son Testament au Peuple Romain le Royaume, dont il n'étoit plus le maître; mais il ne paroît pas que le Sénat ait fondé aucun droit sur cette disposition; ce qui est cer-

tain, c'eſt qu'ils n'inquieterent point le nouveau Roi, que les Egyptiens s'étoient donné, quoiqu'il parût très-peu digne de la Couronne, qu'on lui avoit miſe ſur la tête. Il fut ſurnommé *Aulete*, parce qu'il ſe piquoit tellement de bien jouer de la Flute, qu'il n'avoit pas honte d'entrer en lice pour diſputer aux plus habiles les Prix, qu'il propoſoit lui même. On lui donna encore le ſurnom de *Dioniſius*, parce que dans les Bacchanales publiques il ne rougiſſoit pas de ſe donner en Spectacle d'une maniére indécente, de s'y mêler avec les Femmes débauchées, & de s'y abandonner à toutes les extravagances, qu'elles avoient accoutûmé d'y faire.

Il épouſa Cléopatre ſa Sœur & il en eut un Fils & une Fille. L'un eſt connu par la mort du Grand Pompée, qu'il fit aſſaſſiner pour ſe concilier les bonnes graces de Céſar; & l'autre par ſa beauté, ſa magnificence, les amours de Céſar & de Marc-Antoine. Ce ſont ces derniers Regnes, avec leſquels finit la Monarchie d'Egypte, qui

sont la matiére du dernier Livre de cette Histoire. Mais les grands événemens, dont ils sont remplis, sont trop connus, pour que nous nous y arrêtions. Ce Volume nous a paru bien écrit, & nous n'avons peut-être rien dans notre Langue de plus suivi, de plus complet & de mieux développé sur l'Histoire des Lagides.

---

## ARTICLE XXXIX.

## NOUVELLES LITTERAIRES.

### LORRAINE

#### DE NANCY.

*OCTAVE DE SERMONS pour les Morts. Avec un Traité Théologique sur le Purgatoire. Par le R. P. D. Thomas Mangeart, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne. A Nancy, chez le Seure, Imprimeur-Libraire, proche la Paroisse S. Sébastien* 1739. *Deux volumes* in-8°.

*Avril* 1741.

Ces deux Volumes ensemble composent une Instruction complete sur la matiére du Purgatoire. L'Auteur s'est proposé 1°. de combattre l'erreur des Hérétiques qui rejettent le Dogme du Purgatoire. 2°. De détromper les Catholiques, qui persuadés du Dogme, & comme parle le vénérable *Pierre de Cluny*, trop Catholiques en quelque sorte, ne font servir leur foi qu'à nourrir leur indolence & leur tiédeur. Comptant trop sur les Prieres de l'Eglise, ils ne craignent pas assez les peines de l'autre vie, ils vivent tranquillement dans le péché, sans songer à faire pénitence. 3°. Enfin le Pere *Mangeart* a eu en vûë de fournir aux Prédicateurs & aux Théologiens les secours nécessaires pour traiter à fonds, & sans beaucoup de peine une matiére si importante. Ce plan est exactement rempli; l'Ouvrage est bon & solide, & l'on y trouvera tout ce que de longues & pénibles recherches pourroient fournir sur la matiére. Les Sommaires des Ser-

mons qui sont à la tête, sont bien faits, & peuvent être utiles à ceux qui ont à parler sur le même sujet. *De Bure* l'aîné, Quay des Augustins, à Saint *Paul* a reçu des exemplaires de cet Ouvrage.

## FRANCE

### DE PARIS.

La réputation que M. *Scharp* s'est acquise dans un âge peu avancé, & dans un Art porté aujourd'hui à une grande perfection, répond & des progrès qu'il y a faits, & de ce qu'on peut attendre de lui dans la suite. Son *Traité des Opérations de Chirurgie*, déja réimprimé plusieurs fois, & en très peu de tems, confirme l'idée avantageuse qu'on a du mérite & de l'habileté de l'Auteur. La Traduction Françoise est de bonne main, & on ne peut douter qu'elle ne soit fidéle, puisqu'elle a l'approbation de M. *Scharp* même, qui entend fort bien notre Langue. La netteté & la précision regnent dans son Ouvrage: c'est le

témoignage que lui rend le Traducteur, & que nous ne pouvons lui refuser. Ce *Traité* quoique moins étendu que plusieurs autres de même espéce, ne laisse pas de renfermer assez de choses singuliéres & nouvelles. Du reste dans cette édition tout est bien exécuté, soit pour l'impression, soit pour les figures exactement dessinées, & de maniére à en donner une idée juste.

Voici le titre entier. *Traité des Opérations de Chirurgie, avec les figures, & la description des Instrumens qu'on y employe; & une Introduction sur la Nature & le Traitement des Playes, des Abscès, & des Ulceres. Traduit en François sur la troisiéme édition Angloise de M. Scharp, Chirurgien de l'Hôpital de Guy à Londres. Par A. F. Jault, Docteur en Médecine. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, Libraire, & Jacques Guerin, Libraire-Imprimeur, ruë Saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin* 1741. *vol.* in-12.

*seins des grands Maîtres d'Italie, des Pays-Bas, & de France, du Cabinet de feu M. Crozat. Avec des Réfléxions sur la maniere de dessiner des principaux Peintres. Par P. J. Mariette. A Paris, chez Pierre-Jean Mariette, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercules* 1741. in-8°.

Cette description ne peut être abrégée, & n'est pas susceptible d'Extrait : n'en donner que quelques parties, ce ne seroit pas la faire connoître. Nous nous contenterons donc d'une idée générale d'après M. *Mariette*. M. *Crozat* s'étoit borné aux seuls morceaux qui sont du ressort du Dessein; cependant le Recueil en étoit immense. Les Tableaux des grands Maîtres, presque tous Tableaux du premier ordre, passent le nombre de quatre cens. Les Statuës précieuses de Marbre, les Bustes également rares, les Modéles en Terre cuite des plus excellens Sculpteurs, faisoient une des plus considérables parties de ce riche Cabinet. Il s'y trouve un très-grand nombre d'Estampes anciennes & modernes de

tous les Maîtres. Nous ne parlons point de Pierres gravées dont la collection ſurpaſſoit tout ce qu'un Particulier en a jamais poſſédé. Enfin M. *Crozat* avoit raſſemblé juſqu'à dix-neuf mille Deſſeins.

Toutes ces Curioſités (excepté les Pierres gravées, dont Monſeigneur le Duc d'*Orléans* a fait l'acquiſition en entier, & les Deſſeins) ont paſſé entre les mains de M. le Marquis *du Châtel*, qui en connoît le prix, & qui ſe fait un plaiſir de les faire voir aux Amateurs.

La Deſcription de M. *Mariette*, n'a donc pour objet que les Deſſeins, les Planches, & les Eſtampes que M. *Crozat* avoit fait graver; c'eſt-à-dire, ce qui reſte à vendre; car il a ordonné par ſon Teſtament que tout ſon Cabinet, à l'exception de ce qu'il a légué à M. le Marquis *du Châtel* fut vendu au profit des Pauvres. Cependant toute abrégée qu'elle eſt, & réduite à une eſpéce de Catalogue, elle eſt encore très-longue & très-remplie. M. *Mariette* nous apprend d'où M. *Crozat* avoit tiré cette im-

menſe Collection de Deſſeins, & comment il avoit formé peu à-peu ce rare & curieux Cabinet. Les réfléxions ſemées dans ce Catalogue, ſur les Ouvrages, les talens, les maniéres des Maîtres dont il y eſt parlé, inſtruiront ceux qui ſont moins en état de juger par eux-mêmes, & rendent la Deſcription moins ſéche & plus agréable.

*On avertira de la Vente, quelque tems avant qu'elle commence, & ceux qui voudront y faire quelque acquiſition, feront bien de ſe pourvoir de ce Catalogue.*

Le *Sermon* de *M. l'Abbé Clément ſur la Dédicace ſolemnelle de l'Egliſe des R. R. P. P. Auguſtins Déchauſſés de Paris*, a paru mériter quelque choſe de plus que les applaudiſſemens paſſagers qu'il reçut lorſqu'il fut *prononcé le Mercredi, quatriéme jour de l'Octave de la Conſécration*, 16. *Novembre* 1740. Il eſt imprimé chez *Hippolyte-Louis Guerin*, & *Jacques Guerin ruë Saint Jacques à S. Thomas d'Aquin.* Dans un ſujet commun à toutes les Cé-

rémonies de cette eſpéce, l'Orateur a ſçû mettre en œuvre ce que celle-ci a de propre, & d'intéreſſant pour la *France* en particulier. L'Egliſe des Peres Auguſtins Déchauſſés eſt dédiée à la Sainte Vierge ſous le titre *des Victoires*. Louis XIII. voulut en être le Fondateur, pour témoigner à la Mere de Dieu ſa reconnoiſſance des Victoires remportées ſur les Ennemis de la Religion, & ſur ceux de l'Etat, que ce pieux Monarque reconnoiſſoit devoir à ſa protection. Ce Temple, dit M. l'Abbé *Clément*, eſt donc le Monument des bienfaits que nos Peres ont reçus de *Marie*, le Monument éternel de la protection qu'elle a accordée autrefois à la *France*. Mais il ne ſera pour nous un gage de ſes faveurs, qu'autant que nous ne nous en rendrons pas indignes, & c'eſt à nous de travailler à les mériter. L'Hiſtoire de la fondation, & de la premiére conſécration de cette Egliſe, les faits intéreſſans que l'Auteur y préſente, l'Héréſie abattuë, la Ligue diſſipée, la naiſſance de Louis XIV. révélée à un S. Religieux de

cette Maison, & accordée dans ce Sanctuaire à la ferveur de ses Prieres &c. fournissent au Prédicateur des traits remarquables, qu'il traite d'une maniére vive & touchante, & font la matiére de la premiére Partie du Discours. La seconde l'engage dans une Morale solide, tirée du sujet qu'il traite, convenable au lieu où il parle, à la solemnité qui rassemble ses Auditeurs, & au tems où nous sommes. C'est un Parallele des graces que la piété de nos Ancêtres, celle sur-tout de l'Auguste Fondateur de l'Eglise dont on célebre la Dédicace, a attirées sur cet Empire par l'intercession de *Marie*, & des obstacles que nous mettons à la continuation de ces bienfaits. Ce que d'autres Peuples aussi favorisés que nous de la protection du Ciel ont éprouvé tandis qu'ils furent fidéles aux devoirs de la Religion, les funestes révolutions qui les ont dépouillés de ces avantages; ce que nous avons éprouvé nous-mêmes, ce que nous voyons, ce que nous sentons aujourd'hui, d'une part excite notre reconnoissance, anime

notre confiance, & de l'autre nous remplit d'une juste crainte que nous ne nous rendions indignes des faveurs que la Religion de nos Peres leur avoient méritées, & trop dignes des châtimens que nous commençons à ressentir. Tel est le plan & le précis de ce Discours qui répond à la réputation de l'Auteur.

## *TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril* 1741.

ART. XXXII. *Lettera nella quale vengono espressi colle Figure in rame &c. dal R. P. D. Grisostomo Scarfo &c. vari Antichi.* pag. 581

ART. XXXIII. *Historia Episcopatûs* Antuerpiensis. 622

ART. XXXIV. Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. Par M. *de Reaumur.* 636

ART. XXXV. Examen du Sentiment des Saints Peres, sur la durée des siécles. 661

ART. XXXVI. Histoire des Amazones anciennes & modernes. Par M. l'Abbé *Guyon.* 670

ART. XXXVII. La Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie des Pauvres. Par M. *Hecquet*. 698
ART. XXXVIII. Histoire des Empires &c. Par M. l'Abbé *Guyon*. 729
ART. XXXIX. Nouvelles Littéraires. 758

---

*Errata pour le mois de Mars* 1741.

PAge 433 lig. 16. Carlevega, *lis.* Calarvega.
466. lig. 2. Sainte Marie des Vignes, *lis.* de Sainte Marie des Vignes.
504. lig. 17. Papes, *lis.* Peres.
521. lig. 20. à cela prêt, *lis.* à cela près.
551. lig. 20. dresser, *lis.* prononcer.
560. lig. 7. de la Note, Provence, *lis.* Rome. *Ibid.* Jouvenay, *lis.* Jouvancy.

## *APPROBATION.*

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

---

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.

# MEMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
## DES SCIENCES
ET
## DES BEAUX ARTS,

Mai 1741.

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

*Mai 1741.*

*Imprimé à Paris, & se vend*
A LYON,
Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XLI.

*Avec Approbation & Privilege du Roy.*

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | vol. | 1722. | 12. | v. |
| 1702. | 12. | v. | 1723. | 12. | v. |
| 1703. | 12. | v. | 1724. | 12. | v. |
| 1704. | 12. | v. | 1725. | 12. | v. |
| 1705. | 12. | v. | 1726. | 13. | v. |
| 1706. | 12. | v. | 1727. | 12. | v. |
| 1707. | 12. | v. | 1728. | 12. | v. |
| 1708. | 12. | v. | 1729. | 12. | v. |
| 1709. | 12. | v. | 1730. | 12. | v. |
| 1710. | 12. | v. | 1731. | 12. | v. |
| 1711. | 12. | v. | 1732. | 12. | v. |
| 1712. | 12. | v. | 1733. | 12. | v. |
| 1713. | 12. | v. | 1734. | 12. | v. |
| 1714. | 12. | v. | 1735. | 14. | v. |
| 1715. | 12. | v. | 1736. | 15. | v. |
| 1716. | 12. | v. | 1737. | 13. | v. |
| 1717. | 12. | v. | 1738. | 13. | v. |
| 1718. | 12. | v. | 1739. | 14. | v. |
| 1719. | 12. | v. | 1740. | 13. | v. |
| 1720. | 5. | v. | 1741. | 5. | v. |
| 1721. | 12. | v. | | | |

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
### des Sciences & des beaux Arts.

*Mai* 1741.

### ARTICLE XL.

*DESCRIPTION Géographique & Historique de la Haute-Normandie, divisée en deux Parties &c. Seconde Partie, le Véxin François. Suite de l'Article XVI. au mois de Février* 1741.

LORSQUE César entreprit la Conquête des Gaules, dit l'Auteur Anonyme, le Véxin avoit déja passé, soit de gré, soit de force, sous la domina-

tion des Belges, & faisoit partie de la Belgique. Nous avons déja observé qu'il s'étoit exprimé de même, en parlant du Pays de Caux, dans le premier Volume de cet Ouvrage. Cela suppose que ces deux Contrées n'avoient pas toujours été de la Gaule Belgique : cependant nous ne connoissons aucun Historien, qui ait marqué avant César les bornes, qui séparoient la Gaule Celtique de la Belgique. Il y a même quelque chose de plus, selon l'Auteur même, pour prouver que le Véxin étoit proprement de celle-ci, que pour le Pays de Caux : César en nomme les Habitans *Velocasses* ou *Bellocasses*, ce nom, dit notre Auteur, " est manifestement tiré de la Langue, » que l'on parloit dans les Gaules » de son tems, mais je ne sçai s'il est » bien facile d'en donner l'expli» cation. Il y avoit dans la Belgi» que une Contrée particuliére, » nommé *Belgium*, laquelle semble » avoir donné son nom à toute cet» te partie de la Gaule. Cellarius

» prouve que les Peuples du Beau-
» voisis, *Bellovaci* ; étoient situés
» dans cette Contrée, & on ne peut
» guére douter que ceux du Vé-
» xin François n'y fussent pareil-
» lement compris : *Belg* est le nom
» primitif *Belg-vac* & *Belg-cass* en
» sont dérivés, d'où les Romains
» ont formé leur *Bellovaci* & leur
» *Bellocasses.* „ Or si les Habitans du Véxin étoient dans la Contrée de la Belge, qui portoit le nom de *Belgium*, & qui l'a donné à toute cette partie de la Gaule, ils étoient donc proprement & originairement Belges : & comment peut-on dire que le Véxin avoit déja passé, soit de gré ou de force, sous la domination des Belges, lorsque César entra dans les Gaules ? Il est vrai que la seconde racine de *Bellocasses*, qui est *Cass*, laquelle entre dans la composition des noms de plusieurs Peuples de la Gaule, signifie *transport*, *voiture*, d'où notre Auteur conclut que *Bellocasses* paroît signifier des Belges transportés dans le Véxin, ou des Belges, qui fai-

soient profession de voiturer & de transporter des Marchandises ; mais y a-t-il dans cette conjecture dequoi l'autoriser à dire positivement que le Véxin avoit passé sous la domination des Belges, & qu'il étoit devenu partie de la Belgique ?

Quoiqu'il en soit, " du mot *Ve-* » *locasses* s'est insensiblement formé » celui *Vulcassinum* usité sous les deux » premieres Races de nos Rois, & » de *Vulcassinum* est né l'ancien » mot François *Veulguessin* ou *Vul-* » *quessin*, auquel a succédé par adou- » cissement celui de Véxin. „ Ce n'est pas le sentiment de M. des Lions, qui dans ses Ecclaircissement sur Pontoise prétend que *Vulcassinum* vient de Vulcain, parce que toute cette Contrée étoit couverte de Forêts : Les Romains, dit-il, y établirent un grand nombre de Magazins & de Forges d'Armes ; & sur ce qu'on pouvoit lui objecter qu'il est bien plus naturel de faire venir *Vulcassinum* du *Velocasses* de César & de Ptolomée,

il paroît faire assez peu de cas de ces deux Ecrivains. Il trouvera sans doute peu de Sçavans, qui soient de son avis.

Le docte Bénédictin suit dans ce second Volume le même ordre, qu'il a gardé dans le premier, c'est-à-dire, qu'il considere le Véxin dans l'état, où il a été avant César, sous les Romains, & sous les François. Comme on ne connoît pas bien les bornes, qui dans le premier âge le séparoient du Pays de Caux, on peut croire, selon lui, que la petite Riviére de Cau-de-Bec formoit cette séparation, au moins d'un côté, & qu'en ce cas *Latomagus*, qui peut-être n'existe plus, appartenoit au Véxin. César ne nomme point la Capitale de cette Province; mais Ptolomée l'appelle *Ratomagus* ou *Rotomagus*, mais il distingue deux Villes de ce même nom, l'une Capitale du Véxin, qu'il comprend dans la Lyonnoise, & qu'il place à la gauche de la Seine; l'autre, qu'il croit être la capitale du Peuple nommé *Subanecti*, dans la

Belgique, & qu'il dit être à la droite de cette Riviére. Mais, si on en croit notre Auteur, il se trompe à l'égard de cette derniere, qui est Senlis, & qu'il devoit appeller *Augustomagus*. *Subanecti* est un mot corrompu de *Ulbanectes*, ou *Sulbanectes*.

L'Auteur rapporte ensuite quelques étymologies Romanesques & puériles du mot *Rotomagus*, & s'en tient à celle-ci; *Rot*, dit-il, veut dire, *rouge*, & *Mag*, *Provision*, *Marché*, *Magasin*, en Latin *Emporium*; » Le Robec, qui s'écrivoit anciennement Rotbec, petite Riviére, » qui se joint à la Seine dans Rouen, » tire son nom de-là, apparemment » à cause de la couleur, que lui donnoit la qualité des Terres, qu'elle arrosoit..... Or soit que par » le mot *Rotomagus* ont eût voulu » dire, Marché sur *le rouge*, c'est-à-» dire, sur le Robec; soit que l'on » ait voulu exprimer simplement la » nature du terrein, sur lequel ce » Marché étoit situé, c'est toujours » *le Rot* dans la signification de *rou-*

»*ge*, que ce Marché, qui depuis a
»donné naissance à une grande
» Ville, tire son étymologie, & il
» ne faut point la chercher ailleurs. „

On ne sçait pas au juste l'époque de la fondation de cette Capitale du Véxin & ce n'est que par conjecture que notre Auteur la met dans le premier âge; il prouve qu'elle ne fut d'abord qu'une ruë, qui s'étendoit depuis le coin des *Savetiers* jusqu'au *gros Horloge*: il marque ensuite tous les accroissemens, qu'elle a pris & ses différentes enceintes; de-là il vient à la description de ses Edifices publics, dont il rapporte dans un grand & curieux détail, l'origine, la fondation & l'Histoire, mêlées de plusieurs Anecdotes, qui amusent & qui instruisent le Lecteur. Telle est l'origine du proverbe qui dit, *boire à tire larigaud*, cela vient d'une Cloche, qui est dans la Tour de Saint Romain, au Portail de l'Eglise Métropolitaine, elle est nommée, *Rigaud* ou *la Rigaud* parce qu'elle a été donnée par l'Archevêque Eudes Ri-

gaud ; & parce que les Sonneurs ont la réputation de bien boire, pour dire boire en Sonneurs, on a dit *boire à tire larigaud.*

A l'oppoſite de la Tour de Saint Romain il y en a une autre, qu'on appelle *la Tour de Beurre* ; parce qu'elle a été bâtie des aumônes, que le Peuple fit à la Fabrique, en reconnoiſſance d'une permiſſion, qu'il avoit obtenuë du Pape Innocent VIII. d'uſer dorénavant de Beurre & de Laitage pendant le Carême. C'eſt dans cette Tour, qu'eſt la fameuſe Cloche, nommée *Géorges d'Amboiſe*, du nom de l'Archevêque, qui la fit fondre. Elle a dix pieds de hauteur, y compris les anſes, & autant de diamétre à ſon ouverture ; ſon poids eſt de trente-ſix mille ; le Fondeur, Jean le Maſſon, natif de Chârtres, mourut deux mois après l'avoir fonduë ; & on croit que ce fut de joye d'avoir ſi bien réuſſi.

Le plus beau Privilége de l'Egliſe de Rouen, eſt ſans doute celui qui porte le nom de *la Fierte*, &

qui consiste en ce que le jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, les Chanoines de la Métropole choisissent un Criminel digne de mort parmi ceux, qui se trouvent dans les Prisons de la Ville, ils envoyent son nom au Parlement assemblé, lequel l'élargit, après avoir entériné sa grace. Le Pere Pommeraie, Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, dans son Histoire des Archevêques de Rouen, lui donne une origine, que son Confrere traite sans façon de Fabuleuse, & dont en effet il n'est point parlé dans l'ancienne vie de Saint Romain, où cependant on en auroit du faire mention si elle étoit vraie. Voici ce que selon notre Auteur, on peut dire de plus vrai-semblable sur ce Sujet.

A Rouen le jour de l'Ascension, pour accompagner de quelque objet sensible ces paroles de l'Office du jour; *Christus Ascendens in altum captivam duxit captivitatem*; on conduisoit à la Procession un Prisonnier, & peut être n'étoit-ce

dans les premiers tems qu'un homme détenu pour dettes, que le Clergé de la Cathedrale délivroit de ses propres deniers. Dans la suite on aura substitué à ces sortes de Prisonniers des Criminels, à qui le Prince avoit fait grace à la sollicitation de l'Archevêque, & du Clergé. Sur la fin du dixiéme siécle & au commencement du suivant l'Eglise de Rouen a eu à sa tête deux Princes, Robert & Mauger, de la famille des Ducs de Normandie; il ne leur a pas été difficile d'obtenir de tems en tems de la pieté des Souverains leurs Parents, la délivrance d'un Criminel, pour honorer leur Eglise, & pour donner en même tems plus de pompe & d'éclat à la Solemnité du jour de l'Ascension. Enfin les Ducs en auront fait une Loi générale, ou l'Eglise de Rouen se sera mise en possession du Privilége, sans que les Ducs s'y soient opposés.

De quelque maniere, & en quelque tems que la chose soit arrivée, le Privilége subsistoit dans toute sa

force, lorſque Philippe Auguſte réunit la Normandie à ſa Couronne, & après diverſes atteintes, que l'on s'eſt efforcé de lui porter de tems en tems, nos Rois l'ont confirmé; mais ils ont excepté de la grace les Incendiaires, les Aſſaſſins, les Dueliſtes, les faux Monnoyeurs, & quelques autres coupables de crimes Capitaux. Le Criminel choiſi par le Chapitre, & ſes complices, à qui on fait pareillement grace, aſſiſtent à la Proceſſion de la Métropole, où ils portent la Fierte, c'eſt-à-dire, la Chaſſe de Saint Romain; après quoi on leur fait la collation dans une Sale de la Vicomté; la collation finie, le Prieur du Monaſtere de Bonnes Nouvelles, leur fait une courte exhortation ſur la grièveté de leur crime, & ſur la grace ſinguliere, que le Roi, à la priere de l'Egliſe, vient de leur accorder, & c'eſt là le dernier acte de leur abſolution.

Avant que de commencer la Deſcription des autres Egliſes de

la Capitale, notre Auteur fait une espece de digression sur le droit de prééminence entre le Clergé Séculier & le Clergé Régulier, où il dit des choses fort vraies & fort sensées ; il ajoûte qu'il ne prétend point régler leurs rangs ; que c'est un droit, qui ne lui appartient pas ; mais que dans la revue, qu'il est obligé de faire de toutes les Eglises de Rouen, il a cru devoir par honneur pour les Abbayes & les Prieurés commencer par les Eglises Régulieres, & que pour éviter encore toute discussion, il ne gardera plus d'autre ordre entre elles, autant qu'il lui sera possible, que l'ordre Chronologique. Au reste, à l'exception de quelques Eglises, qu'il s'aplique plus particulierement à décrire, il s'attache surtout à nous donner l'Histoire de l'Etablissement des Maisons Régulieres, des Paroisses, Chapelles, & autres Monumens Ecclesiastiques, & il fait la même chose dans tous les autres Articles de son Ouvrage.

En parlant de la Chapelle de

Saint *Lazare*, ou des *Trépassez*, à laquelle le Peuple donne plus communément le nom de Saint *Maur*, & qui est dans le Cimetiere de l'Hôtel Dieu, hors de la porte Cauchoise, il fait une mention fort honorable de dix neuf Peres Capucins, morts de Peste au service des Pestiférés en 1622. 1623. & 1624. & qui furent inhumés au pied d'une Croix, avec une Epitaphe, que la Ville avoit fait graver sur le Marbre en lettres d'Or. Farin en a inseré dans son Histoire de Rouen une traduction peu fidele, & il est bien à craindre, dit notre Auteur, que la même chose ne lui soit arrivée dans la traduction des Chartres, & des autres Monumens, dont il a rempli son Ouvrage. En 1736. la Croix, au bas de laquelle étoit l'Epitaphe, fut abatue, & on en mit une autre à sa place; mais l'Epitaphe a disparu: L'Auteur, à force de la chercher, en a trouvé une partie entre les mains du Jardinier du lieu, mais cette partie ne con-

tenoit que les commencemens des Lignes : pour ne pas tout perdre, il a fait imprimer ce précieux reſte d'un Monument, qui devoit donner, dit-il, une ſi belle inſtruction à toute la Poſtérité.

L'Egliſe de Rouen fut d'abord la Métropole Eccleſiaſtique de toute la ſeconde Lyonnoiſe, laquelle, outre la Normandie, comprenoit encore la Touraine, l'Anjou, le Maine & la Bretagne : mais ces quatre dernieres contrées ayant été dans la ſuite érigées en Province indépendante de la premiere, ſous le nom de quatriéme Lyonnoiſe, la Métropole de Rouen, ne s'étendit plus que ſur ce qui a pris depuis le nom de Normandie. L'Auteur prétend, que l'Evêché de Quebec y fut d'abord ſoumis, mais il ſe trompe ; cet Evêché a toujours relevé immédiatement du Pape. Il eſt vrai qu'avant ſon érection, les Archevêques de Rouen prétendoient avoir la Juriſdiction Spirituelle ſur toutes les Colonies Françoiſes de l'Amérique, parce que

les premiers embarquemens pour les Colonies ſe faiſoient dans les Ports de leur Diocèſe, & que les Aumoniers des Vaiſſeaux, & même les premiers Miſſionnaires prenoient d'eux leurs pouvoirs, avant que de s'embarquer; les Evêques de Nantes & de la Rochelle eurent dans la ſuite, & ſur le même fondement, la même prétention: mais on n'y a jamais eu aucun égard; de ſorte que peu d'années avant l'arrivée de M. de Laval à Quebec, en qualité d'Evêque de Pétrée & de Vicaire Apoſtolique, l'Abbé de Queylus s'étant voulu porter pour Grand-Vicaire de l'Archevêque de Rouen en Canada; il ne fut point reconnu en cette qualité. Quant à ce que notre Auteur ajoûte, que M. de Harlay régla l'année ſuivante que cet Abbé exerceroit ſon autorité dans l'Iſle de Montréal, & le Supérieur des Jeſuites (qui avoit ſes pouvoirs du S. Siége même) ſeroit Grand-Vicaire à Quebec, nous croyons que ſi le fait eſt vrai, l'Ordonnance de l'Archevêque fut

ſans effet. Ce qu'il y a de ſingulier c'eſt que, dit l'Auteur, en finiſſant cet Article, l'Egliſe de Quebec étant devenue immédiate du Saint Siége, les Archevêques de Rouen n'eurent plus aucune Juriſdiction ſur les Peuples de l'Amérique ; car enfin que fait l'érection de l'Evêché de Quebec aux Iſles du Vent & de deſſous le Vent, qui n'ont jamais été du Diocèſe de Quebec ?

Pontoiſe étoit connu des Romains ſous le nom de *Briva iſara* lequel eſt dérivé du Celtique, & ſignifie un Pont ſur l'Oiſe : mais il y a bien de l'apparence que cette Ville étoit fort peu de choſes avant la ſeconde Race de nos Rois. Notre Auteur croit qu'elle fut d'abord ſituée ſur le Terrein, qu'occupe aujourd'hui l'Abbaye de S. Martin, & ſe mocque avec raiſon de la chimérique Antiquité, que quelques-uns lui ont attribuée : il prétend que le Château, dont on voit encore des reſtes, fut bâti ſous Charles-le-Simple, que dans la

ſuite on conſtruiſit vis-à-vis de ce Château le Pont de Pierre de douze Arches, que l'on voit encore, & qui ſubſiſtoit avant l'an 1090. que la commodité de ce Pont attira bien-tôt les Habitans du côté du Château, & qu'inſenſiblement l'ancienne Ville a été abandonnée; qu'il y reſta néanmoins encore pendant quelques tems un petit nombre de Maiſons, auſquelles on donna le nom de *Villa Sancti Martini*, parce que l'Abbaye de S. Martin y étoit ſituée. Tout ceci ſe prouve par ce qui arriva vers le milieu du dernier ſiécle: Leonor d'Etampes, Abbé Commandataire de S. Martin, faiſant travailler à un nouveau Logis Abbatial, on trouva, en remuant la Terre, des Tombeaux ſans nombre, des Inſcriptions, des Monnoyes, des Epées, des Vaſes, des Lampes, & une infinité d'autres Monumens de cette nature; le Sçavant Bénédictin regrette beaucoup que tant de précieux reſtes de l'Antiquité ayent été diſſipés, ſans qu'on en ait fait aucun uſage.

Il s'étend beaucoup ſur l'ancienne Abbaye de S, Mellon, qui eſt aujourd'hui une Collégiale. » Il » ne faut point, dit-il, s'attendre » de trouver ici l'Hiſtoire de ſa » Séculariſation : ce ſont là de ces » événemens, qui ont paru plus » d'une fois ſur la Scene en France » & ailleurs, mais dont les Ac- » teurs, & les Promoteurs ont » toujours pris grand ſoin de nous » cacher les véritables reſſorts & les » circonſtances principales. » Il croit que ce changement ſe fit au commencement du XIII. ſiécle. Les Curés de S. Pierre de Pontoiſe ont prétendu long-tems que le Château & toute ſon enceinte dépendoient de leur Paroiſſe; les Chanoines de leur côté ſoûtiennent que le Château a une Paroiſſe clauſtrale, & qu'ils en ſont les Curés par indivis; celá a occaſionné un long Procès, qui a cauſé bien des ſcandales, ſuites funeſtes de la Séculariſation : Mais n'auroit-il pas mieux valu les enſevelir dans un profond ſilence?

L'Histoire de l'Abbaye des Bénédictines Angloises de la même Ville se lira avec beaucoup plus d'édification & de fruit.

Rouen, Pontoise & Pont-Audemer, sont les seuls lieux considérables du Vexin, dont l'origine puisse remonter au tems des Anciens Gaulois. Notre Auteur tache d'y joindre au moins le grand Andely, lequel a donné à la France le célebre Poussin, & le sçavant Tournebeuf. Les amateurs des Etimologies, seront sans doute de son sentiment, & verront avec plaisir ses conjectures sur un grand nombre d'autres lieux de cette Province, qui lui paroissent aussi avoir par la même raison une origine Celtique. Le second âge du Vexin, c'est-à-dire, tout le tems que les Romains en furent les Maîtres, ne lui fournit que *Lions la Forêt*, petit Bourg, auprès duquel on a découvert des Tombeaux, des Médailles & d'autres Monumens pareils, qui semblent prouver que les Romains y avoient bâti une Ville

on n'en trouve pourtant nulle part le nom, car celui de Lions est récent, & plûtôt le nom général de tout ce canton, à deux ou trois lieues à la ronde, que celui d'une Ville. On ne connoissoit même cé Bourg au XIII. siécle que sous le nom de *S. Denis*, qui étoit celui de la Paroisse. Notre Auteur présume que l'Eglise souterraine de *S. Martin du Coudrai* près d'Ecouis, au Doyenné de Gisors, fut construite au tems des persécutions, & que les premiers Fideles de cette contrée s'y cachoient pour célebrer les SS. Mysteres.

Les François devenus maîtres du Vexin, le partagerent en deux Gouvernemens ou Comtés, dont l'un fut appellé le Rouanois, *Pagus Rotomagensis*; ou, comme on lit dans les anciens Capitulaires, *Pagus Rotmensis.* L'autre retient le nom de Vexin. Ces deux Comtés ne renfermoient pas même tout ce qui avoit porté jusques là ce nom; on en détacha une partie pour l'annexer au Comté de Beauvais. Ces

deux Gouvernemens, dont l'Auteur avoue qu'il n'eſt pas aiſé de régler les limites au juſte, renfermoient pluſieurs petits Cantons particuliers, dont il nous donne des notions fort exactes, auſſi-bien que des Rivieres, qui arroſoient tout ce Pays; enfin il recherche avec un grand ſoin l'origine des noms, que les François & les autres Peuples venus du Nord ont impoſés aux établiſſemens, qu'ils y ont formés, & dont il nous marque les dattes ſur des preuves aſſez bien fondées, mais qu'il ne donne pas toujours pour des démonſtrations.

La ceſſion de la Normandie, faite par Charles-le-Simple aux Normands, a produit une nouvelle diviſion du Vexin. D'abord le Roi de France ne céda à Rollan que le Rouanois, mais peu d'années après il fallut y ajoûter tout le terrein, qui s'étendoit entre les deux Rivieres d'Epte & d'Andele, & il ne reſta à la France que le tiers de l'ancien Vexin. De-là eſt venu la diviſion de ce Pays en *Vexin*

*Normand*, & en *Vexin François.* Cette distinction, qui subsiste toujours, malgré la réunion du tout à la Couronne, a passé dans la division Ecclésiastique du Diocèse de Rouen: les deux Archidiaconés, qui renfermoient l'un & l'autre Vexin, furent appellés; l'un, *l'Archidiaconé du Vexin François*, & l'autre, *l'Archidiaconé du Vexin Normand.*

Dans la Description de tous les lieux remarquables du Vexin, que parcourt notre Auteur, on doit s'attendre que les Abbayes, & les Prieurés seront les mieux circonstanciés, & dans le vrai l'Histoire de leur Fondation; les révolutions, qu'elles ont souffertes; les établissemens, dont elles ont été l'occasion ou la cause; & les Monumens qu'on y trouve, tiennent à presque toutes les branches de l'Histoire Ecclésiastique, & Civile. Ainsi la Lecture n'en peut être que fort interressante. L'Article de Jumiege est en particulier fort curieux, & donne lieu à plusieurs discussions sçavantes, qui sont fort bien traitées

Telle est entre autres celle, qu'on

y trouve ſur le Tombeau des *Enervés*, qui ſe voit dans l'Egliſe de S. Pierre de Jumiege. Le ſçavant Auteur rend au moins fort vrai ſemblable que les deux jeunes Princes, qui y furent mis, & dont les Figures y ſont en relief, étoient Fils de Carloman, Frere aîné de Pépin-le-Bref, leſquels, pour s'être révoltés contre leur Pere, & pour avoir inſulté leur Mere furent punis par la brûlure des nerfs, & par la dégradation. Le nom de Bathilde, que porte leur Mere dans leur Epitaphe, & les termes de *Stirps Clodovæi*, par où on les déſigne, a fait juger à pluſieurs Sçavans, qu'ils étoient Fils de Clovis II. dont l'Epouſe ſe nommoit effectivement Bathilde : Mais l'Auteur, après avoir montré d'une maniere, qui nous paroît aſſez plauſible, que cela ne peut s'accorder avec l'Hiſtoire, demande ſi la Femme de Carloman ne pouvoit pas auſſi s'appeller Bathilde? Il remarque enſuite que ces mots, *Stirps Clodovæi*, s'entendent auſſi-bien des deſcendans

du Grand Clovis, que des Fils de Clóvis II. & peuvent s'aproprier autant à la ligne féminine, qu'à la ligne maſculine. D'ailleurs, ajoûte-t-il, il y a beaucoup lieu de douter que ſous le Regne de Pepin, il eût été permis d'écrire publiquement que Charles Martel, Pere de ce Roi, ne deſcendoit pas du Grand Clovis : d'autant plus que Hincmar de Rheims, qui n'eſt mort que ſur la fin du neuviéme ſiécle, n'oſoit pas encore s'exprimer autrement.

## ARTICLE XLI.

*HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences. Année* 1737. *Avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour la même année. Suite de l'Article XXI. au mois de Mars* 1741.

MOnſieur Bradley trouva un jour des variations dans la hauteur des Etoiles d'un ſens contraire à celles que la parallaxe de

l'orbe annuel auroit dû causer. Après avoir imaginé diverses théories pour l'explication de ce Phénomene, il s'arrêta au mouvement progressif de la Lumiére, & il vit que les Observations s'y accordoient parfaitement. De ce mouvement de la Lumiére comparé à celui de la Terre naît une aberration apparente dans l'Etoile, qui doit la faire paroître tantôt plus haute & tantôt plus basse qu'elle ne l'est en effet. M. Bradley a donné des regles très-simples pour trouver en conséquence de cette théorie la variation apparente de la déclinaison des Etoiles. M. Manfredi a donné des regles pour trouver l'aberration en ascension droite. Aujourd'hui M. Clairaut démontre les méthodes pour la déclinaison dont M. Bradley n'avoit donné que les résultats: il donne pour l'ascension droite des regles plus simples & plus exactes dans la pratique que celles de M. Manfredi, enfin il y joint plusieurs recherches nouvelles sur la même matiére. C'est dans le Mémoire même qu'il faut s'instruire des re-

gles, de leur démonſtration & de leur uſage, nous ne pouvons qu'expoſer en général en quoi conſiſte la découverte & la théorie de M. Bradley. Un Aſtronome ſçait la place de chaque Etoile dans le Ciel, comme un Géographe ſçait la poſition de chaque Ville ſur la ſurface de la Terre. Or en cherchant une Etoile dans ſon véritable lieu, on ne l'y trouve pas, elle y eſt pourtant, mais à la regarder de la Terre, elle ne paroît pas y être, il nous ſemble qu'elle décrive une ellipſe autour du point qu'elle occupe réellement. Voilà ce que c'eſt que l'aberration apparente des Etoiles découvertes par M. Bradley. En conſéquence de cette aberration il faut toujours corriger le lieu où l'on voit une Etoile ſelon certaines regles pour avoir le lieu véritable où elle eſt. La voye la plus abregée pour trouver ces regles étoit de deviner la cauſe de l'aberration apparente, mais cette cauſe d'un effet ſi éloigné & ſi peu ſenſible donnoit peu de priſe. Cependant M. Bradley paroît l'avoir heureu-

ſement ſaiſie, & le mouvement de la Lumiére comparé avec celui de la Terre explique parfaitement le Phénomene. Qu'on conçoive d'abord l'Etoile & la Terre en repos, quelque tems que la Lumiére employe à venir de l'Etoile à la Terre, on verra l'Etoile dans ſon vrai lieu, parce qu'elle n'en a point changé. Qu'on faſſe maintenant mouvoir l'Etoile, la Terre reſtant en repos, le lieu apparent ne ſera plus le lieu véritable; car ſi la Lumiére employe un quart d'heure, par exemple, à parcourir l'intervalle qui ſépare la Terre & l'Etoile, on verra, lorſque la Lumiére arrivera ſur la Terre, l'Etoile au lieu où elle étoit quand le rayon eſt parti, & où elle n'eſt plus quand il arrive. La différence du lieu apparent au véritable ſera l'eſpace parcouru par l'Etoile dans le tems que la Lumiére a employé à faire le chemin de l'Etoile à la Terre. Les mouvemens des Etoiles ſont ſi lents, que cet eſpace n'eſt d'aucune conſidération. Enfin ſi on ſuppoſe l'Etoile en re-

pos, & que la Terre se meuve, il en résultera une apparence d'aberration qui est sensible, & c'est-là celle de M. Bradley. En effet supposons, comme nous l'avons déja fait, que le mouvement progressif du rayon soit d'un quart d'heure, il ne trouve pas la Terre au point où elle étoit lorsqu'il a été lancé par l'Etoile, elle a avancé sur son orbe annuel d'une certaine quantité; si la Terre étoit demeurée au même point, elle auroit rapporté l'Etoile à son lieu véritable, c'est le premier cas du repos de l'Astre & de la Terre; mais la Terre ayant changé de place, elle recevra le rayon comme s'il lui venoit d'un point correspondant à la place qu'elle occupe au moment où elle le reçoit, c'est dans ce point qu'elle verra l'Etoile; & comme le rayon n'en vient pas réellement, elle verra l'Etoile dans une autre place que celle qu'elle occupe. On voit par-là que la quantité d'aberration dépend de la vitesse de la Terre comparée à celle de la Lumiére. Si dans cette com-

paraiſon la viteſſe de la Terre étoit infinie, l'aberration le ſeroit auſſi; ſi la viteſſe de la Terre étoit nulle, il n'y auroit point d'aberration; mais comme la viteſſe de la Terre a un rapport fini à celle de la Lumiére, l'aberration eſt finie: ce rapport étant très-petit, l'aberration l'eſt auſſi, & ce rapport étant variable, l'aberration eſt ſujette au changement. Tel eſt le principe de la théorie développée ſçavamment dans le Mémoire de M. Clairaut. S'il étoit encore beſoin d'éprouver l'utilité des ſpéculations analytiques, cet exemple fourniroit une preuve convaincante. L'Aſtronomie eſt utile, on en convient, & on voit ici que l'Analyſe eſt néceſſaire pour perfectionner l'Aſtronomie.

M. du Fay ayant compoſé un Traité ſur la Teinture, il en détacha quelques Obſervations de pure théorie, qui lui parurent utiles pour la Phyſique. Elles forment le Mémoire dont nous allons rendre compte. Il eſt naturel de penſer que la Teinture d'une Etoffe vient d'une eſpéce d'enduit des parties

colorantes qui s'appliquent ſur ſa ſurface. D'ordinaire il faut d'abord rendre cette ſurface plus gluante & plus tenace en faiſant bouillir l'Etoffe dans une diſſolution plus ou moins forte d'Alun & de Tartre. Ces préparations ne ſont pas les mêmes pour tous les ſujets. Un écheveau de laine blanche, & un écheveau de coton blanc ayant reçu les mêmes apprêts,& étant trempés dans la même Teinture écarlate, la laine devient rouge & le coton reſte blanc. Le Phénomene ſera toujours le même, tant qu'on employera des acides pour l'apprêt : ſi on veut que la Cochenille morde ſur le coton, il faut le préparer avec l'Alun. Les différens apprêts dans leſquels on peut faire bouillir l'étoffe qu'on veut teindre,feront que le même bain de teinture lui donnera différentes nuances. On obſerve principalement dans la Teinture en écarlate, que toutes les parties colorantes quittent le bain pour s'attacher à l'étoffe. On conçoit que l'étoffe doit en prendre une partie ; mais il ſuffiroit, ce ſemble,

qu'elle les partageât avec la liqueur dans laquelle elle est plongée, & on ne voit pas pourquoi elle les lui enleve toutes. Un Newtonien doit triompher dans l'explication des faits qu'on vient de lire, il croira y voir clairement la répulsion & l'attraction, mais un Cartésien peut faire encore un pas plus loin, & expliquer cette répulsion & cette attraction par un mouvement méchanique. Car il n'est question ici que de corpuscules qui s'attachent, ou qui ne s'attachent point les uns aux autres; or les systêmes méchaniques anciens & nouveaux peuvent rendre raison de l'un & de l'autre Phénomene.

Plusieurs ingrédiens s'arrêtent à la surface de l'étoffe dont le fond demeure blanc ou légerement teint, quoique la liqueur du bain y pénétre & que l'étoffe soit également mouillée dans toutes ses parties. D'autres ingrédiens colorent intimement l'étoffe. Ce qu'il y a de singulier c'est que ce sont les parties colorantes, incapables de pénétrer

l'étoffe, qui abandonnent toutes le bain pour s'y attacher. Celles-là sont-elles plus grossieres que les autres, & en même-tems moins adhérentes à l'eau ? Est-ce une attraction puissante de la surface du corps teint, à laquelle l'eau ne peut refuser les parties colorantes, & à laquelle le fond de l'étoffe ne peut les enlever ?

Il y a des Ingrédiens qui résistent long-tems à l'action de l'air, c'est ce qu'on appelle le bon teint, & il y en a que la simple exposition à l'air efface en peu de jours, c'est ce qu'on appelle le petit teint, ou le faux teint : si on joint les uns aux autres ils conservent leur caractére. En voici la preuve. Qu'on prenne un morceau de drap teint en rouge d'un faux teint, puis en bleu d'un bon teint, ce qui produit une couleur pourpre; qu'on l'expose à l'air, ou qu'on le fasse bouillir dans de l'eau chargée d'Alun, on le retirera bleu. L'air ou le débouilli effacent donc la couleur de faux teint, & n'altérent point l'au-

tre. Mais comment le bleu ne défend-il pas le rouge qu'il couvre? & comment le rouge qui paroît placé entre le bleu & l'étoffe, étant enlevé n'emporte-t-il pas le bleu? Peut-être les parties rouges & les parties bleuës sont-elles placées les unes à côté des autres & non pas les unes sur les autres? Peut-être le bleu est-il transparant, & a-t-il un nombre infini de pores à travers lesquels l'Alun va attaquer le rouge, le détache de l'étoffe & l'emporte ; car la dissolution devient rouge à mesure que le drap devient bleu. L'hypothése des parties placées l'une à côté de l'autre a quelque avantage, & explique plus naturellement tout ce qui a rapport à la Teinture, il faut seulement outre la place du rouge & du bleu, en laisser une pour le jaune, & voilà tout. Car en fait de Teinture le mêlange de ces trois couleurs produit toutes les couleurs & toutes leurs nuances. On peut comprendre, la compatibilité des trois couleurs sur toutes sortes de corps en

ſe figurant les particules rouges, jaunes & bleues tellement configurées que priſes deux à deux elles laiſſent néceſſairement entr'elles une place pour la troiſiéme. M. du Fay n'en dit pas davantage ; qu'on nous permette d'indiquer une autre façon d'entendre la même choſe. Tous les corps ſont compoſés de fibres, ces fibres pouroient être de trois claſſes différentes, les unes propres à recevoir les particules rouges excluſivement aux jaunes & aux bleues, les ſecondes à recevoir les particules jaunes, les troiſiémes à recevoir les bleues. On voit que cette hypothéſe a une analogie marquée avec celle de M. de Mairan ſur le ſon, dont nous avons rendu compte au mois de Décembre 1740. Ce ſçavant Académicien compoſe les corps ſonores de fibres de différente eſpéce, de façon que chaque eſpéce rend excluſivement un tel ſon ; tranſportés cette idée au corps coloré, il ſera composé de filets de claſſe différente, & chaque claſſe ſera propre à ſe charger des

particules d'une telle couleur, & non d'une autre. Voilà le principe de cette hypothése, dont le détail ne peut être développé dans cet endroit.

Le Mémoire suivant contient des regles pour connoître l'effet des Machines. Comme ce Mémoire est fort précis, & très-court, il n'est pas possible de l'abreger, & il vaut mieux le lire dans l'Ouvrage même.

M. Hellot a donné un Mémoire sur le Phospore de Kunkel & l'analyse de l'Urine. Ce Phosphore peut se mouler & prendre telle forme qu'il plaît à l'Artiste. Ainsi moulé on le conserve plusieurs années dans l'eau, ou dans l'esprit de vin, mais il se dissout à l'air. Quand on le fait bouillir dans l'eau, il la rend lumineuse. Il se dissout dans les Huiles essentielles, & qui plus est, il s'y cristallise. Ce Phosphore a été inventé trois fois par la friponnerie ou par le secret des premiers Inventeurs. M. Hellot décrit le procédé nécessaire pour ce Phosphore dans un si grand détail, que doref-

navant il ſera impoſſible de n'y pas réuſſir, pourvû qu'on ſe ſerve de vaiſſeaux convenables. C'eſt rendre un ſervice conſidérable aux Phyſiciens, qui juſqu'ici ne pouvoient avoir le Phoſphore de Kunckel que de la main d'un ſeul Chymiſte. Le point peut-être le plus difficile de l'opération a été d'imaginer un paſſage par où l'air rarefié pût s'échapper, ſans que la matiére volatile du Phoſphore s'échappât avec lui. On en eſt venu à bout, & on a enfin retiré de la cornuë neuf gros, & quelques grains du vrai Phoſphore de Kunckel, le premier de cette eſpéce qui ait été fait en France.

Nous avons rendu compte depuis long-tems de la figure de la Terre déterminée par la meſure d'un degré du Méridien au Cercle Polaire.

Nous omettons pluſieurs Mémoires d'Obſervations Aſtronomiques; & de Deſcriptions d'Anatomie. Les uns ne peuvent être abregés, & d'autres ne nous paroiſſent pas pouvoir

être mis à la portée du commun des Lecteurs. Si l'on pouvoit regretter ce qu'on ne connoît pas, ils auroient un regret véritable de ne pouvoir pas faire une lecture ſuivie du volume entier des Mémoires de l'Académie dont nous n'avons pû qu'indiquer les principales matiéres. On achete ce plaiſir par l'étude & l'application, & ce n'eſt pas le payer trop cher.

## ARTICLE XLIII.

### *LETTRE DE M. GRANTE au R. P. R. Jéſuite au ſujet de l'Ouvrage de M. Baſſelin Profeſſeur de Philoſophie au Collége des Graſſins ſur la Quadrature du Cercle.*

MON RÉVEREND PERE,

En vain vous me raſſurez. Je craindrai toujours que le Public ne ſoit pas de votre avis. Puis-je me flatter qu'une ſimple Lettre, dont l'étenduë ſuffiroit à peine pour lui

expoſer le ſujet que je traite, le mette à portée d'entendre les Obſervations que je fais ſur une matiére auſſi obſcure, & ſur des preuves auſſi compliquées que le doivent être celles qui ont pour but de démontrer la Quadrature du Cercle; & ſi M. Baſſelin pour remplir ſes vûës ſur cet article a donné un gros Ouvrage, n'aurois-je pas beſoin d'y oppoſer un Livre entier pour rendre ſenſible aux Lecteurs, même inſtruits, ce que je penſe ſur le compte du ſien? Je vais cependant, en me reſſerrant dans les bornes étroites preſcrites aux Articles qui trouvent place dans vos Mémoires, eſſayer de répondre à vos ſouhaits & à ceux de M. Baſſelin, qui m'a plus d'une fois témoigné déſirer de moi l'éclairciſſement que j'ai l'honneur de vous adreſſer. Si pour entendre mes Réflexions on a beſoin du Livre de M. Baſſelin qui en eſt l'objet, les Lecteurs doivent me pardonner cet embarras; il eſt une ſuite de celui où me met moi-même le peu de liberté que j'ai de

m'étendre. Je n'entre point dans le fond de la queſtion ſi ſouvent agitée ſur l'impoſſibilité de parvenir à quarrer le Cercle. Je me borne préciſément à examiner ſi les opérations par leſquelles M. Baſſelin a cherché à y réuſſir l'ont conduit à ſon but. Comme il ſe propoſe de tirer la Quadrature du Cercle, ſelon la méthode d'Hypocrate, de la comparaiſon des quantités qu'il aſſigne, je me ſuis d'abord appliqué particuliérement à bien connoître la formation & la valeur de ces quantités. Dans cet examen j'ai remarqué deux choſes.

De ce que ſon quadriſegment eſt plus grand que le petit quadriligne, & que tous les deux forment le petit ſegment, (*a*) il eſt aiſé de voir, que le quadriſegment eſt autant au-deſſus de la moitié du petit ſegment, que le petit quadriligne eſt au-deſſous; & par conſéquent, que ces trois quantités, le quadriſegment, la moitié du petit ſegment,

(*a*) Voyez la Figure à la fin du Livre de M. Baſſelin.

le petit quadriligne, ſont en progreſſion arithmétique décroiſſante. L'excès qui y regne eſt ce qu'il appelle, différence ſimple.

De ce que le ſouquadriſegment eſt plus petit (*a*) que le petit quadriligne, & que joint à la quadratrice, tous deux forment (*b*) le quadriſegment, il eſt clair, que la Quadratrice eſt composée de la différence entre le ſouquadriſegment & le petit quadriligne, plus la différence entre le petit quadriligne & le quadriſegment; donc il eſt évident par la progreſſion ci-deſſus, que

La quadratrice eſt composée de l'excès du petit quadriligne ſur le ſouquadriſegment, plus deux différences ſimples.

Ces deux remarques m'ont mis au fait de tout ſon ſyſtême, & en état de le ſuivre pas-à-pas. Car, comme il a vû d'abord que la moitié de l'hexagone inſcrit au Cercle 4. étoit égale au Cercle 2. (*c*) moins

(*a*) Liv. 2. pag. 18. Liv. 23.
(*b*) Liv. 2. pag. 17.
(*c*) Pag. 16.

trois petits segmens, il a conclu que pour avoir le Cercle 2. en rectangle, il ne falloit que trouver un rectangle égal à 3. petits segmens. " Mais, dit-il, dans deux » petites figures *toutes*, j'ai déja » deux petits segmens tous formés, » (*a*) & deux petits quadrilignes » pour aider à former le troisiéme. » De plus, deux petits quadrilignes » sont plus petits qu'un petit seg- » ment de deux différences simples; » (*b*) donc il n'y a qu'à trouver un » rectangle égal à ces deux diffé- » rences simples, & l'ajoûter à 2. » petites figures *toutes* pour for- » mer trois petits segmens. Mais » n'ai-je pas déja deux différences » simples toutes formées dans la qua- » dratrice, (*c*) avec l'excès du petit » quadriligne sur le souquadriseg- » ment? Si donc je puis démontrer » que cet excès est aussi une diffé- » rence simple, j'aurai la Quadra-

(*a*) Voyez la petite Figure toute.

(*b*) Par la progression dans notre premiere Remarque.

(*c*) Seconde Remarque ci-dessus.

»trice entiére compoſée de trois »différences ſimples ; & par conſé»quent chacune en étant le tiers, »je puis en prendre deux pour deux »différences ſimples, & les ajouter »à deux petites figures *toutes* pour »former trois petits ſegmens. „

On voit par ce raiſonnement les deux points principaux de ſon ſyſtême.

Ce qu'il y a à trouver immédiatement... un rectangle égal à deux différences ſimples.

Ce qu'il a à démontrer immédiatement.... que l'excès du petit quadriligne ſur le ſouquadriſegment eſt égal à une différence ſimple.

Il ne reſte à préſent pour prononcer ſur le ſuccès de ſes opérations, que d'expoſer ſa façon de procéder,&de voir ſi ſes démonſtrations ſont légitimes.Il en fournit de deux eſpéces par le Calcul, & par la Géométrie. Voyons quel en eſt le réſultat?

*Examen de la démonſtration par le Calcul.*

On voit aiſément la difficulté qu'il y a de réuſſir par cette voye. Car pour établir une liaiſon légitime entre la Géométrie & le Calcul, il auroit fallu que la choſe eut été démontrée d'abord par la Géométrie. Comment peut-il évaluer ces quantités géométriques ſans ſçavoir auparavant leur rapport les unes aux autres, & à des quantités connuës? C'eſt ſans doute la conſidération de cette difficulté qui l'a déterminé à commencer à rebours, c'eſt-à-dire, pour établir ſa démonſtration il a ſuppoſé ce qui eſt en queſtion, (*a*) ſçavoir, qu'une différence ſimple eſt égale à l'excès du petit quadriligne ſur le ſouquadriſegment. Et par le moyen de cette baſe il a, je ne ſçai pas comment, malgré les incommenſurables & les radicaux, évalué ſes quantités en

(*a*) Liv. 3. pag. 25. pag. 33. Liv. 7. *Mai* 1741.

chifres ; & les ayant ainsi prises *toutes*, il se propose deux moyens pour s'assurer de la justesse de son opération : le premier ; (*a*) c'est que si le résultat se trouve entre les limites assignées par Archiméde, il peut, selon lui, se flatter d'être bien près de la vérité ; & même que son résultat pourroit être le véritable. Le second : c'est que si par plusieurs routes différentes il trouve toujours le même résultat, par exemple, le Cercle 2, il peut conclure légitimement, que les valeurs qu'il a données par supposition à ses quantités, sont les véritables qui leur conviennent. Mais n'est-il pas vrai que si les valeurs supposées, quoique trop grandes ou trop petites, sont dans la même proportion que les véritables, il en aura un même résultat par plusieurs routes uniformement déterminées, aussi bien que par les véritables valeurs? La cause d'un même résultat ne se trouve-t-elle pas également disposée dans l'un & dans l'autre cas ? Les justes valeurs donnent par plusieurs routes un

(*a*) Pag. 25.

 même

même résultat, à cause de l'uniformité de leur formation, & que nulle quantité n'est ni plus grande ni plus petite que ne demande sa place dans la suite où elle se trouve : & pourquoi les valeurs & les suites supposées qui sont dans cette même uniformité, ne donneroient elles pas aussi un même résultat par plusieurs routes ? L'évidence de cette vérité est si frappante & une simple attention la fait appercevoir si nettement à l'esprit, qu'il est inutile de recourir à des preuves pour la rendre sensible. Par conséquent il ne lui est pas permis de conclure légitimement d'un principe si indéterminé, que les valeurs qu'il a données à ses quantités, sont les véritables qui leur conviennent.

Outre que ce principe, qui tient du hazard, est un fondement peu solide pour une démonstration, il y a encore d'autres inconvenients plus grands, soit dans la maniere de conduire, soit dans la maniere d'établir les calculs.

Je ne les ai pas faits. Je me

ſuis contenté d'en examiner l'application, & je ſuis perſuadé que ſi M. Baſſelin avoit réflechi un peu plus ſur la nature de ſes principes & la conſtruction de ſa figure, il ne ſe ſeroit pas plus que moi embarqué dans ſes calculs. Il auroit ſans doute été bien aiſe de s'épargner l'inutile peine de tenter la plus grande entrepriſe d'Arithmétique Pratique dont la mémoire ſoit venue juſqu'à nous.

Pour former ſon ſiſtême il a décrit un Cercle à volonté, & en ayant pris le rayon, le côté du quarré inſcrit, & le diametre, il les (*a*) a fait les trois diametres de ſes trois Cercles, qui s'entrecoupent en deux points & dont les trois centres ſont ſur une même ligne droite.

D'où il eſt évident, que les trois diametres, ou les trois rayons de ſes trois Cercles, ſont par la nature du quarré inſcrit dans le Cercle générateur, comme 1, $\sqrt{2}$, &

(*a*) Page 216.

2 ; parconſéquent le rayon du Cercle 2, qui eſt $\sqrt{2}$, eſt incommenſurable avec le rayon du Cercle 4, qui eſt 2. Donc aſſignant un certain nombre de chifres pour la valeur d'un quelconque de ces rayons, il n'eſt pas poſſible d'en tirer en chifres la valeur de l'autre à cauſe des incommenſurables. Mais il ſe propoſe par ſon calcul, & il eſt néceſſaire pour réuſſir, de donner la valeur en chifres de l'un & de l'autre.

De plus. La hauteur de la petite figure *toute* eſt, incommenſurable avec ſa baſe ; car cette hauteur à cauſe de l'hexagone inſcrit, eſt $2-\sqrt{3}$.

La hauteur & la baſe de la grande figure *toute* ſont auſſi incommenſurables entre-elles ; car l'une eſt le ſinus verſe de 45°. & l'autre le côté du quarré inſcrit dans le même Cercle 2.

Donc comme les hauteurs de ces rectangles ſont incommenſurables avec leur baſe, la premiere méſure connue donnée étant le rayon

du Cercle 4, il ne peut pas avoir leur valeur en chifres; ni même celle de l'hexagone inſcrit ; ni celle non plus de la Quadratrice, qui eſt la différence entre deux rectangles dont on ne peut pas avoir la valeur en chifres. Mais la démonſtration par le calcul ſuppoſe la poſſibilité de toutes ces impoſſibilités ; & par conſéquent elle eſt illégitime.

Par cet examen de ſes principes on voit qu'il lui eſt impoſſible d'évaluer Arithmétiquement ſa Quadrature du Cercle, en cas même qu'il la tire de ſon ſyſtême par la régle & le compas, qui eſt la ſeule reſſource qui lui reſte.

*Examen de la démonſtration Géométrique.*

Pour que rien ne puiſſe nuire à l'examen il eſt bon de répeter que ce qu'il a à démontrer.

C'eſt que la différence entre le ſouquadriſegment & le petit quadriligne eſt une différence ſimple,

Il se contente, & avec raison, pour réussir dans cette entreprise, de démontrer que ces cinq quantités dans sa premiere colonne (*b*)

Le quadrisegment.

La moitié du petit segment.

Le petit quadriligne.

Le souquadrisegment.

Le subsouquadrisegment

Sont en progression Arithmétique décroissante, non interrompue. Car les trois premiers termes étant, comme il est démontré dans ma premiere remarque, en progression avec une différence simple pour excès, il est certain qu'il résultera de la progression totale, que la différence entre le petit quadriligne & le souquadrisegment qui le suit immédiatement, est une différence simple. Voilà l'artifice de cette colonne.

Il divise la démonstration totale en trois parties.

Dans la premiere il démontre

(*b*) Page premiere de la démonstration Géométrique.

que les trois premiers termes de cette colonne ſont en progreſſion, & il appelle leur différence, différence ſimple.

La ſeconde partie, conſiſte à démontrer que le ſubſouquadriſegment eſt cinquiéme terme dans la progreſſion.

Il a réuſſi, quoiqu'avec peine dans ſes deux parties, qui d'ailleurs ſont fort aiſées à démontrer.

### *Troiſiéme partie.*

Le ſouquadriſegment eſt quatriéme terme de progreſſion dans la premiere colomne; c'eſt-à-dire, le ſouquadriſegment eſt d'une différence ſimple plus petit que le petit quadriligne, ou plus grand que le ſubſouquadriſegment.

Pour démontrer cette partie ou toute la difficulté eſt contenue, il a inventé les deux colonnes ſuivantes. (*c*)

(*c*) Page 3.

*Seconde Colonne.*

2. Petits ſegmens, moins le ſubſouquadriſegment.
3. Moitiés de petits ſegmens.
8. Souquadrilignes moins le ſubſouquadriſegment.
3. Quadriſegmens.

*Troiſiéme Colonne,* dividendo.

2. Petits ſegmens moins le ſouquadriſegment.
2. Petits ſegmens moins le quadriſegment.
8. Souquadrilignes moins le ſouquadriſegment.
8. Souquadrilignes moins le quadriſegment.

Il ne ſera pas hors de propos d'expoſer ici le plan & l'artifice de toute la démonſtration, qui conſiſte dans l'arangement de ces trois colonnes.

La premiere colonne eſt inventée pour contenir ou expoſer, & démontrer par ſa progreſſion, la choſe immédiatement à démontrer.

La ſeconde, pour démontrer la progreſſion de la premiere.

La troiſiéme enfin, pour démontrer la progreſſion de la ſeconde; & pour cet effet la troiſiéme co-

lonne doit avoir ces deux conditions.

1°. Qu'elle ſoit en progreſſion.

2°. Qu'elle ſoit ſi régulierement liée à la ſeconde colonne, que chacun de ſes termes ſoit d'une différence ſimple plus petit que le terme correſpondant dans la ſeconde colonne ; c'eſt ainſi qu'il établit une liaiſon entre les deux colonnes par ſon *dividendo.* Le titre *dividendo*, dit-il, viendra de ce que j'ôte une différence ſimple des termes de la ſeconde colonne pour former la troiſiéme.

Si ces deux conditions ſe trouvent dans la troiſiéme colonne, il eſt certain que la progreſſion de la ſeconde en réſultera par ce principe : une quantité conſtante étant ajoutée aux termes d'une ſuite progreſſive, la ſuite réſultante ſera en progreſſion. La ſeconde colonne étant ainſi en progreſſion deviendra le triple de la premiere, d'où réſultera évidemment la progreſſion de la premiere par ce principe : une ſuite qui eſt le tiers d'une ſuite progreſſive, eſt auſſi en progreſſion. La premiere

colonne étant par ce moyen en progreſſion, la démonſtration totale ſera achévée. D'où l'on voit que tout dépend de ces deux conditions qui devroient ſe trouver dans la troiſiéme colonne.

*Pour la premiere condition.*

Il y a une quadratrice qui regne d'un terme à l'autre dans la troiſiéme colonne; par conſéquent elle eſt en progreſſion, & la premiere condition s'y trouve.

*Pour la ſeconde condition.*

En comparant les termes de la troiſiéme colonne (*d*) avec les termes de la ſeconde, on trouve que le premier terme de la troiſiéme eſt plus petit que le premier terme de la ſeconde, de la différence entre le ſouquadriſegment & le ſubſouquadriſegment, & non pas d'une différence ſimple. Il a donc péché

(*d*) Page 3.

là contre ſon *dividendo*, & ſuppoſé ce qui eſt en queſtion ; ſçavoir que cette différence eſt une différence ſimple.

En comparant le ſecond terme avec ſon correſpondant, on trouve qu'il eſt plus petit que lui d'une différence ſimple; ce qui eſt conforme à ſon *dividendo.*

En comparant le troiſiéme & quatriéme terme, on trouve que chacun eſt plus petit que ſon correſpondant dans la ſeconde colonne, de la différence entre le ſouquadriſegment & le ſubſouquadriſegment, & non pas d'une différence ſimple.

Voilà donc trois fois qu'il a ſuppoſé ce qui eſt en queſtion, & péché contre ſon *dividendo*, dans la formation de la troiſiéme colonne.

Donc la ſeconde condition ne ſe trouve pas dans la troiſiéme colonne; & par conſéquent il n'y a point de liaiſon légitime entre les deux colonnes, ni de moyen pour tirer la progreſſion de la ſeconde de la progreſſion de la troiſiéme.

*Mai* 1741.

Donc la progreſſion de la premiere colonne, qui dépend de la progreſſion de la ſeconde, n'eſt pas encore démontrée. Par conſéquent ce que M. Baſſelin avoit toujours à démontrer, lui reſte encore à démontrer ; d'où il s'enſuit

Que ſa méthode de donner la Quadrature du Cercle, même par la régle & le compas, eſt inadmettable, & n'eſt ſoutenue par aucune démonſtration.

Tous les raiſonnemens qu'il a faits vers la fin de ſa démonſtration, (*e*) ſuppoſent la progreſſion de la ſeconde colonne. Et par conſéquent ne ſervent de rien.

L'erreur de ſa démonſtration par le calcul, conſiſte en ce qu'il y ſuppoſe qu'on puiſſe meſurer ou évaluer les incommenſurables ; & conclure légitimement quelque choſe de déterminé d'un principe qui donne un réſultat indéterminé ; & l'erreur de ſa démonſtration Géométrique en ce que pendant qu'il

(*e*) Depuis la lig. 21. pag. 4.

y démontre que le ſouquadriſegment eſt quatriéme terme dans la progreſſion, il le ſuppoſe en même tems plus petit de l'éxcès commun, que le cinquiéme terme. (*f*)

S'il avoit donné ſa propoſition dans le gout des Lunules & de la méthode d'Hypocrate, dont elle ſemble n'être que l'extenſion, elle ſeroit, à ce que je crois, la plus belle de toute la Géométrie. Car c'eſt une ſérie qui s'étend à l'infini. On y raiſonne avec ſuccès ſur les inconnus & les inviſibles; ce qui eſt une nouvauté dans la Géométrie Euclidienne, où toutes les quantités paroiſſent; & ce nouveau développement métroit la ſyntheſe en poſſeſſion de tous les avantages qu'avoit juſques ici ſur elle l'ananyſe. Mais M. Baſſelin en tirant la Quadrature du Cercle de la méthode d'Hyppocrate, priſe préciſement dans l'état où ce grand Maître nous l'a laiſſée, la pouſſée au delà de ſes forces.

(*f*) Page 5.

Il faut pourtant rendre justice à M. Basselin : en marchant sur les traces d'Hypocrate sa pénétration la conduit si loin, que l'esprit se perd dans les efforts qu'il est obligé de faire pour le suivre ; & si ses tentatives ne l'ont point porté jusques au terme qu'il s'étoit proposé, ne peut-on point dire que les découvertes qu'il a faites en chemin l'ont dédomagé des peines qu'il s'est données ? Une grande entreprise suffit seule pour illustrer son Auteur. Jugeons par là de l'estime que mérite M. Basselin. Mes objections ne sont point de nature à l'affoiblir. Je me flatte qu'elles ne lui déplairont point, comme j'espere que vous serez content de ma complaisance & des sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

Mon Révérend Pere,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

GRANTE.

*A l'Observatoire de Paris, le* 24. *Février* 1741.

*Mai* 1741.

## ARTICLE XLIII.

*D. JOAN. CHRYSOSTOMI Scarfo Doctoris Theologi Basiliani in Collectanea Antiquitatum Romanarum quas centum Tabulis æneis incisas & à Rodulphino Venuti Academico Etrusco Cortonensi notis illustratas exhibet Antonius Borioni Observationes Criticæ. Impressæ Venetiis per Modestum Fentium anno* 1739. *mense Januario.* C'est-à-dire, *Observations Critiques de D. Jean-Chrysostôme Scarfo Docteur en Théologie de l'Ordre de S. Basile, sur la collection d'Antiquités Romaines en cent Planches gravées, ave les Observations de Rodolphin Venuti Académicien Toscan de Cortone publiées par Antoine Borioni, à Venise chez Modeste Fentius au mois de Janvier* 1739. *pag.* 48. in-8°.

NOus donnâmes il y a quelque tems l'Extrait d'un Recueil des Monumens Anciens & d'Ob-

ſervations ſur ces Monumens adreſſées aux Journaliſtes de Trévoux par le Révérend Pere Scarfo de l'Ordre de Saint Baſile. Il eſt encore l'Auteur de l'Ouvrage dont nous parlons aujourd'hui, & les deux Ecrits roulent à-peu-près ſur le même objet. C'eſt partout l'antiquité & ſes plus précieux monumens qu'on nous préſente, & le Pere Scarfo non content de nous éclairer de ſes lumiéres dans les ténébres dont elle eſt environnée, travaille encore à nous mettre à l'abri des écarts auſquels de fauſſes lueurs pourroient expoſer en ce genre. Cette derniére précaution avoit même été le premier objet de ſes ſoins, & il avoit publié les Remarques Critiques, dont nous allons rendre compte plus de ſix mois avant l'Ouvrage dont nous avons déja parlé. C'étoit préparer des Cenſeurs à ces ſçavantes Explications, ſi elles avoient été de nature à être relevées.

Voici l'occaſion & l'objet de ſes Remarques Critiques. C'eſt lui-

même qui nous en inſtruit dans une Obſervation préliminaire qu'il met à la tête des autres. Elles ſont en tout au nombre de trente.

Antoine Borioni, Romain, grand amateur de l'antiquité, & habile connoiſſeur en ce genre avoit publié un Recüeil de Planches de pluſieurs Monumens dont il s'annonçoit comme le poſſeſſeur, & M. Venuti les avoit ornées de ſes Explications. Le Pere Scarfo a apperçû de l'inéxactitude dans les Explications de M. Venuti, & un faſte trompeur dans l'annonce de M. Borioni. L'intérêt de la vérité l'a engagé à faire ſentir l'une & l'autre. C'eſt ainſi qu'il annonce ſa Critique.

M. Borioni, dit le Pere Scarfo, ſe pare des richeſſes d'autrui. Il eſt avéré que ſept de ces Planches ſont l'Ouvrage du célebre Arnold Van-Weſterhout qui les avoit travaillées pour le Seigneur Mario Picolomini, & ſur des Monumens dont ce Gentilhomme étoit le maître ; que trois autres ont été achetées des Héritiers

du Seigneur Michel-Ange Causei (de la Chausse) & dix-neuf autres des Héritiers de Pierre Sancti Bartoli célebre Graveur de Rome. Pour garantir ce fait, le Pere Scarfo en appelle au témoignage des Sçavans Antiquaires encore vivans à Rome, & il finit cette Observation en assurant que les plus belles Piéces représentées dans le Recueil qu'a donné le sieur Borioni non-seulement ne sont point entre ses mains, mais qu'il n'a jamais été à portée de les voir; qu'il ne les connoît que par leurs copies.

Après cet Avertissement sur les Monumens, il vient ensuite aux Explications qu'en a donné M. Venuti. Il commence par celle qui est au nombre second sur une prétendue tête d'Isis, & il y trouve des méprises marquées. 1°. Cette tête est un Ouvrage Grec & non pas Egyptien. Pas un trait qui y caractérise Isis, ni qui ressemble aux autres représentations connuës de tous les Sçavans qu'on a de cette Déesse. Au contraire toutes les vraisemblances possibles,

portent à croire que c'eſt la figure de quelque Divinité ou de quelque Princeſſe Greque. 2°. Sur la foi du Graveur & de l'Inſcription qu'il a miſe à ſa Planche, on paroît ſuppoſer que le buſte ſur lequel on a monté le petit morceau de Criſtal, qui repréſente de porfil le viſage d'une jeune femme, forme un tout antique avec le Criſtal; tandis que ce buſte eſt un Ouvrage fait à Rome exprès, par les ordres de M. Mario Picolomini, pour l'aſſortir à cette tête, comme nous l'avons déja marqué en rendant compte d'un autre Ouvrage du Pere Scarfo. Voilà l'objet de la ſeconde Obſervation.

Dans la troiſiéme il blâme M. Venuti de métamorphoſer en repréſentation d'un jeune enfant, qui amuſoit l'Empereur Commode, une figure que le Pere Scarfo prétend avec bien plus de vraiſemblance être une Idole d'Iſis. Ses raiſons ſeroient trop longues à rapporter, & nous les avons déja inſinuées. Quand même elles pourroient être conteſtées ſur quelque

point, celles dont, ſelon le Pere Scarfo, M. Venuti appuye ſon ſentiment, n'en ſeroient pas moins inſuffiſantes. Ce dernier trompé par la gravure a pris pour les ornemens antiques & originaux du Buſte une chaîne d'or & des pendans d'oreille, que M. Picolomini poſſeſſeur de cette Piéce y avoit attachés par pure fantaiſie.

Dans l'Obſervation quatriéme le Pere Scarfo aſſure que M. Venuti a pris pour une Divinité Egygtienne une figure d'airain, qui étoit plûtôt celle d'un Prêtre Egyptien.

Dans la cinquiéme le Pere Scarfo blâme M. Venuti de prendre pour un Hercule repréſenté dans la jeuneſſe, la figure d'un jeune homme couronné d'un Diadême & armé d'une Maſſuë. Selon le P. Scarfo, toutes les figures d'Hercule le repréſentent dans l'âge viril, & pluſieurs Princes de l'antiquité, Commode, par exemple, & Aléxandre le Grand, prenoient plaiſir à s'habiller, à s'armer, en Hercule, à s'en arroger le nom & les honneurs.

Dans la ſixiéme il reprend l'Abbé Venuti de n'avoir point remarqué, en parlant d'une belle Statuë d'*Antinous* trouvée dans les ruines de Tivoli, qu'en y creuſant dans l'endroit où avoit été la Maiſon de Campagne d'Hadrien, on avoit découvert dix Chambres dont le pavé étoit d'une Moſaïque ſuperbe.

Il y a tant de traits relevés dans l'Obſervation ſeptiéme, qu'il eſt impoſſible de l'analyſer ſans la rendre preſque en entier. Les reproches les plus ſinguliers ſont ceux que fait le P. Scarfo à M. Venuti de prendre une tête de Silene avec ſes attributs pour une tête d'Archiméde, & la figure de deux époux couronnés à la Gothique, & dont tout le travail eſt d'un goût Gothique, pour celle de Commode & de ſon épouſe Criſpine.

La reſſemblance qu'ont les traits d'une tête de bronze, Ouvrage antique, avec les Médailles du jeune Ptolomée fils de Juba Roi de Mauritanie & d'une fille qu'eut Antoine

de Cléopatre, donne lieu à la censure renfermée dans la huitiéme Observation. M. Venuti avoit prétendu qu'elle représentoit quelqu'un que le Pere Scarfo ne nous nomme point. L'Académicien est encore tombé en d'autres méprises en donnant à ce monument des qualités qu'il n'a que par la gravure, où il est représenté avec les Piéces ausquelles on l'avoit ajusté. Le Pere Scarfo a raison de traiter de faute ce que dit en cet endroit l'Académicien Toscan, que la couronne radiale étoit une marque de Divinité. Othon, dit le Pere Scarfo, ne fut jamais regardé comme un Dieu, & Pierre Seguin rapporte des Médailles où Othon est ainsi couronné. Les Rois de Syrie ont cette couronne chez M. Vaillant. Le P. Scarfo pouvoit ajoûter que c'étoit un ornement commun aux divers Rois d'Orient, & à ceux d'entr'eux que la flatterie avoit le moins pensé à diviniser.

Cet Académicien prend pour une Statuë de bronze de Livie,

femme d'Auguste, une figure de bronze représentant une jeune personne, qui paroît avoir à peine quinze ans. Ce n'est point ainsi que les Médailles & l'Histoire nous retracent Livie déja mere de deux enfans & enceinte d'un troisiéme, en un mot une femme déja formée & sçavante dans l'art de manier les esprits, & de conduire une intrigue, lorsqu'Auguste l'enleva à son premier mari Tibere Néron. C'est ce qui donne lieu à la neuviéme Observation du Pere Scarfo, que les ornemens joints à cette figure déterminent à la prendre plûtôt pour celle d'une Vierge Vestale que pour celle de Livie.

Dans la dixiéme Observation le Pere Scarfo dit, qu'une figure de bronze que M. Venuti prétend être celle de Julie fille d'Auguste, différe comme *la nuit du jour*, *le Ciel de la Terre*, des Médailles Grecques & Latines de cette Princesse que Messieurs Ficoroni, Gori, & Vaillant ont données au Public.

Observation onziéme. Le Pere

Scarfo trouve ici M. Venuti 1°. En contradiction avec les Monumens connus & averés, parce qu'il attribuë à l'Empereur Claude un buste de Marbre qui ne ressemble nullement aux Monumens qui représentent ce Prince. 2°. En contradiction avec lui-même parce que la figure de Claude dont il est question ne ressemble en rien à celle que M. Venuti attribuë à ce Prince N°. 25. de ses Explications.

Observation douziéme. M. Venuti prétend qu'une petite figure de bronze, qui représente une femme avec le Hibou, Symbole de Minerve, est Agrippine, femme de Claude & mere de Néron. Le Pere Scarfo trouve une différence marquée entre cette figure & celles où Agrippine est représentée chez Vaillant & Léonard Augustin. Il montre que six Auteurs dont l'Académicien Toscan se prévaut pour justifier son explication lui sont formellement opposés.

L'Observation treiziéme roule sur des incidens, qui paroîtront des

minucies à un certain Public & qu'un Antiquaire ne juge point indignes de ses attentions. L'Académicien Toscan dit, que la couronne qu'on voit sur une Pierre gravée représentant Heliogabale, est de fleurs. Le Pere Scarfo assure qu'elle est de laurier. M. Venuti donne cette Pierre pour un Onyx Saphir, le Docteur Basilien croit que c'est un Chalcédoine Saphir.

Observation quatorziéme. Une Statue tronquée sans tête, sans col, sans bras, le bas du corps appuyé sur deux troncs d'arbre, qui en forment comme les cuisses a été prise par M. Venuti pour la figure d'un homme qui joue au Disque, & qui vient de lancer son palet. Il ajoûte, que l'ouvrage est d'une grande beauté & travaillé à la Grecque. Le P. Scarfo croit voir dans ce tronc une figure d'Apollon qui vient de lancer une fléche. La disposition des épaules lui paroît avoir plus de rapport à cette action qu'à celle de jetter un palet. La façon de cet ouvrage est, selon lui, Romaine &

non pas Grecque. Le Marbre que M. Venuti donne pour noirâtre n'eſt que de couleur cendrée. Quant à la reſſemblance avec Apollon, le Pere Scarfo la fonde ſur la conformité du tronc avec une Statuë de ce Dieu dont on avoit l'empreinte dans la collection des Antiquités Romaines.

Obſervation quinziéme. Une petite figure de bronze dont les yeux ſont d'argent, le viſage jaune, la barbe & les cheveux courts, la chauſſure fine & fermée par des agraffes travaillées avec délicateſſe, & les jambes couvertes d'une eſpéce de bas qui monte juſques au genouil, dont le reſte de l'habillement à un air d'élégance & de magnificence paroît à l'Académicien n'être que la repréſentation d'un Berger Romain, parce qu'il a une eſpéce de capuce pendant ſur ſes épaules. Son Cenſeur y trouve avec raiſon l'image de quelque perſonnage plus illuſtre, Perſe, Africain ou de quelqu'une de ces Nations que les Grecs & les Romains traittoient de Bar-

bares? Mais cette Piéce est-elle bien une antique & ne paroîtra-t-elle pas à quelque autre faite dans des siécles où les bas, les souliers, les capuces entroient dans l'habillement des personnes les plus distinguées & des Nations les plus polies de l'Europe. Il faudroit voir le monument pour être en état de vérifier ce soupçon, qui n'a de fondement que la description que le Pere Scarfo fait de cette figure.

Observation seiziéme. M. Venuti dit qu'un petit Vase de bronze compris dans le Recueil qu'il explique, étoit selon les apparences destinée aux libations qui se faisoient à l'honneur de Bacchus. Le Pere Scarfo trouve insuffisantes les preuves que donne de son sentiment l'Académicien Toscan, & prétend que ce Vase étoit un ornement que les Prêtres Payens portoient pendu sur leur poitrine. Il appuye sa conjecture d'autorités & d'exemples plausibles. N'y auroit-il pas moyen de réunir les deux opinions; & de dire que ces sortes de Vases

ſervoient tout-à-la fois & de Symbole du ſacré Miniſtere, pendus au col des Prêtres, & de ſimpule ou de burette dans les libations, que ces mêmes Prêtres faiſoient à l'honneur des Divinités dont ils étoient les Miniſtres.

Il s'agit dans l'Obſervation dix-ſeptiéme d'un de ces poids qu'on ſuſpend au bout d'une Balance Romaine, marqué d'une tête que M. Venuti croit être celle de Claude, & que le Pere Scarfo trouve toute différente de la figure qu'a cet Empereur ſur les Médailles, & de celle que M. Venuti lui-même lui attribuë au ſujet d'un monument dont il parle au N°. 17. de ſes Explications.

A l'occaſion de deux morceaux d'Agathe joints enſemble, & repréſentans l'un Hercule & l'autre Iole amante d'Hercule, M. Venuti fait une digreſſion ſur la taille d'Hercule qu'il fixe à quatre coudées & un pied après Héraclide de Pont. Le Pere Scarfo dans ſon Obſervation dix-huitiéme ſe fonde ſur les Sta-

tuës de ce Héros pour donner d'autres bornes à sa Stature.

M. Venuti dans un autre monument prend pour Iole, une figure différente de celle qui est rapportée dans l'Article précédent, & que le Pere Scarfo croit être celle ou d'un Aventin fils d'Hercule ou d'Hercule lui-même encore jeune. C'est ce qui fait le sujet de la dix-neuviéme Observation.

Deux figures de femme à demi nuës, le masque sur le visage & appuyées sur un bâton ou une espéce de houlette, sont regardées par M. Venuti comme des Muses. Le P. Scarfo rapporte grand nombre de monumens de toute espéce où les Muses sont toujours couvertes d'habits longs qui leur descendoient sur les talons. Il se sert de l'autorité de M. Ficoroni dans son Ouvrage *de Larvis scenicis & figuris comicis* pour prouver que les prétenduës Muses ne sont que des Bateleuses. C'est le sujet de la vingtiéme Observation.

La vingt & uniéme roule sur ce

que M. Venuti métamorphose en tête de Meduse une tête d'enfant qui a la langue hors de la bouche, & une corde attachée sous le menton que M. Venuti confond avec les Serpens qui formoient la chevelure de Médufe ; une tête de femme gravée sur une Cornaline avoit paru à M. Venuti représenter Antonie mere de Claude. Il avoit ajoûté à l'explication qu'il en donnoit que les Médailles Grecques & Latines de cette Princesse sont communes. Le Pere Scarfo, en lui passant la ressemblance, qu'il ne trouve pas exacte, insiste sur l'inéxactitude de cette addition. Il prouve par l'autorité de Vaillant, que les Médailles Romaines d'Antonie en or & en argent ne sont rien moins que *communes*, & que les Grecques de tout genre sont fort rares.

Dans l'Observation vingt-troisiéme le Pere Scarfo fait une courte, curieuse & sçavante digression sur l'usage & la qualité des Anneaux chez les Anciens. Il la finit par assurer qu'une figure gravée sur un

anneau de cryſtal de roche, & que M. Venuti attribuoit apparemment à Plotine, n'eſt point celle de cette Princeſſe. Il en fournit des preuves que nous avons déja indiquées en rendant compte du Recueil d'Antiques expliqué par le P. Scarfo.

L'Obſervation vingt-quatriéme roule ſur une tête que l'Académicien Toſcan prétend être celle de Commode, & que le P. Scarfo aſſure être totalement différente de la figure qu'a ce Prince dans ſes Médailles.

La vingt-cinquiéme a pour objet une Pierre gravée dont M. Venuti trouve que l'empreinte reſſemble à Sexte Pompée & que le Pere Scarfo prétend ne lui reſſembler en rien, parce qu'elle eſt diſſemblable à ce qu'il paroît dans ſes Médailles.

Dans une petite Cornaline, gravée & taillée pour être enchaſſée dans une bague, & qui repréſente un fourneau ou une eſpéce de cheminée, la Lune, une Etoile, & deux Paons qui ſemblent contempler le cours de la fumée qui ſort du fourneau, M. Venuti a crû voir

le bucher dont on se servoit dans l'apothéose des Empereurs & des Impératrices de Rome: le P. Scarfo n'y trouve pas le moindre vestige de ces sortes de buchers. Il croit que toutes ces figures ne sont qu'un pur caprice ou une espéce de Symbole mystérieux gravé sur une bague destinée à servir de cachet. Cet article fait la vingt-septiéme Observation.

Dans la vingt-huitiéme il est question d'une Pierre gravée, propre à servir de cachet. Elle représente un Vieillard nud, les yeux yeux fermés prêt à tomber à la renverse, & une jeune fille qui le soutient par derriere, sur le devant une tige d'où sortent des feuilles de laurier. M. Venuti entr'autres explications de cette figure préfere celle qui y trouve Enée blessé, & gueri par le Dictame de Crete que sa mere fournit pour le panser. C'est ce qu'expriment & la jeune fille qui soutient le Vieillard & la plante qui paroît dans le coin du Cachet. Le Pere Scarfo rejette cette expli-

cation forcée. Ses raisons sont 1o. Qu'Enée n'est nulle part dans l'Eneïde représenté comme un Vieillard. 2o. Qu'il ne combattoit point nud & sans armes. 3o. Que sa blessure ne le réduisit point à l'état d'un Moribond, qui eut besoin du secours d'une jeune fille pour l'empêcher de tomber. 4o. Que le Vieillard gravé sur la Pierre n'a aucune marque de blessure; il cite les Vers du douziéme Livre de l'Eneïde où la blessure d'Enée, & sa guérison par les soins de sa mere, sont racontés & on n'y trouve en effet rien qui favorise l'explication de l'Académicien Toscan.

La vingt-neuviéme Observation roule sur une Cornaline gravée, où, au milieu d'une couronne de laurier on voit quatre petits Oiseaux, deux Capricornes avec une corne d'abondance, & ces Lettres C. M. F. M. Venuti y trouve l'empreinte d'une Enseigne des Légions Romaines. Les Oiseaux sont pour lui des Aigles, & les Lettres sont les initiales de ces mots *Claudia Martia*

*Felix*. Le Pere Scarfo au contraire y trouve des Poulets au lieu d'Aigles. Les Capricornes n'entrent point, selon lui, dans les Enseignes Romaines. A la réserve des Aigles, on n'y donnoit place qu'à des animaux terrestres & féroces. Il cite pour garant la Colonne Trajane & la Dissertation de Fabretti sur cette Colonne. La gravure de la Cornaline & la réunion bisarre des figures qu'elle rassemble ne lui paroît qu'un caprice, ou de l'Ouvrier qui a gravé la Pierre, ou de celui qui l'a fait graver pour servir de Cachet. Les initiales C. M. F. dans son systême n'expriment que le nom de l'Ouvrier. *Claudius Marci Filius*. Ne pourroit-ce point être aussi bien celui du Maître à l'usage de qui le Cachet étoit destiné?

La trentiéme & derniére Observation n'est qu'une espéce de corollaire ou de courte récapitulation où le Pere Scarfo conclut de ce qu'il a dit dans les articles précédens qu'il y a bien des méprises dans les Explications qu'il vient d'e-

xaminer & qu'il a négligé d'en relever un bien plus grand nombre.

Pour bien décider de cette conteſtation, il faudroit avoir devant les yeux les figures qui en ſont l'objet. Comme elles ne ſont point venuës juſques à nous, nous n'entreprendrons point de prononcer ſur une matiére ſi délicate. L'impartialité dont nous faiſons profeſſion, nous engagera à rendre compte au Public de ce que M. Venuti pourroit dire pour la juſtification de ſes conjectures, s'il en entreprend la défenſe, & que nous ayons la connoiſſance de l'Ouvrage.

Le P. Scarſo avertit en finiſſant que ſi le ſtyle de ſa Critique eſt négligé & obſcur, il faut s'en prendre à la maniére dont il a redigé ces Obſervations. Elles ont été jettées ſur le papier à la hâte de loin à loin & dans des momens entrecoupés.

## ARTICLE XLIV.

*HISTOIRE DOGMATIQUE & Morale du Jeûne où l'on traite les Questions, & où l'on résoud les difficultés qui y ont du rapport. Par le R. P. Dom de l'Isle, Prieur Titulaire d'Hareville, & ancien Abbé de Saint Leopald, Ordre de S. Benoît. A Paris, chez Lottin & Butard rue Saint Jacques à la Vérité 1741. in-12. 574. pag.*

UNe Histoire du Jeûne est un Ouvrage d'érudition & de zéle. Il faut de l'érudition pour rassembler les maximes & les exemples de l'antiquité sur cette matiére; il faut du zéle pour combattre les artifices que l'amour propre oppose à cette Loi sainte de l'Eglise. Le Révérend Pere Dom de l'Isle a parfaitement rempli cette idée: tout son Livre est plein de recherches sçavantes, & ces recherches vont toutes à l'établissement d'une Morale qu'on n'accusera point d'être

relâchée. Il déclare cependant dès la Préface " qu'il ne prétend point » rétablir le Jeûne dans son observance primitive ; qu'il s'est proposé seulement de faire en sorte » qu'on ne rabaissât pas le Jeûne » au-dessous de l'état où il est réduit » aujourd'hui ; que tout son Livre » n'est qu'un argument qu'on appelle *à majori ad minus*, c'est-à-» dire, qu'en raportant la sévérité » que l'on gardoit autrefois dans le » Jeûne, il a voulu seulement faire » voir que si nos peres étoient si » mortifiez dans leur Jeûne, nous » ne pouvons nous dispenser aujour-» d'hui de l'observer au moins de » la maniére dont l'Eglise le pres-» crit. „ Cette déclaration faite, il entre en matiére.

Dans le premier des six Livres, qui composent tout l'Ouvrage, le Pere de l'Isle prend d'abord le Jeûne pour toute privation de nourriture, & dans ce sens on ne doit pas être surpris qu'il trouve la Loi du Jeûne jusques dans le Paradis Terrestre. Adam la viola cette Loi,

mais elle retomba, disent les Saints Peres, sur toute sa postérité : le Jeûne devint comme un reméde nécessaire aux hommes, comme la voix puissante qui pouvoit se faire entendre jusqu'au Trône de Dieu. Et voilà, dit notre Auteur, pourquoi le Jeûne a été pratiqué dans tous les tems, parmi toutes les Nations, & dans toutes les différentes Religions. Chez les Juifs rien de plus connu, de plus sacré que le Jeûne. Deux fois Moyse jeûna quarante jours & quarante nuits : Saül, Jonathas, David, Achab, Esdras, Néhémie, Judas Machabée & une infinité d'autres jeûnerent pour appaiser le Seigneur ou pour témoigner leur tristesse. La Loi n'avoit d'abord ordonné qu'un jour de Jeûne au septiéme mois, mais dans la suite les Jeûnes se multiplierent jusqu'à deux par semaines. Parmi les Payens on regarda le Jeûne comme une pratique essentielle à la Religion. Horace apparemment s'en dispensoit, mais il témoigne que d'autres jeûnoient pour obtenir

des graces de Jupiter. Les Mahométans jeûnent très-rigoureusement leur Ramazan ou Carême, qui est de trente jours. Les Sauvages obligent au Jeûne ceux qui se font initier aux Mystéres. Les Arméniens Schismatiques & Hérétiques pratiquent des Jeûnes très-longs, très-fréquens, & très-rudes. Le P. de l'Isle en donne la liste; en la parcourant on a compassion d'un Peuple, qui allie la mortification la plus rigoureuse avec le Schisme le plus opiniâtre.

Mais quelle a été la pratique des premiers Chrétiens? " Ils jeûnoient » plus souvent que les Juifs, mais » la maniére de jeûner étoit à peu- » près la même. L'essentiel étoit » de ne manger qu'une fois le jour » vers le soir, c'est-à-dire, de ne » faire qu'un souper? S'abstenir du » vin & des viandes les plus déli- » cates ou les plus nourrissantes, & » passer la journée dans la retraite » & dans la priere. ,, Ce sont les termes de M. l'Abbé Fleury cité par le Pere de l'Isle. Si les simples

fidéles étoient si zélés pour le Jeûne quelle a dû être l'austérité des Solitaires & des Religieux ? Notre sçavant Historien détaille les Jeûnes des Recabites, de Saint Jean-Baptiste, des Thérapeutes, des illustres Patriarches d'Orient, les Antoines, les Pacomes, les Hilarions, les Basiles, les Chrisostômes. De-là il passe aux Saints Moines d'Occident : & quels Jeûnes dans les Regles de Saint Benoît, de S. Césaire, de Saint Aurélien, de S. Colomban, de Saint Isidore de Séville ! Les adoucissemens qu'on y accorde quelquefois, seroient encore aujourd'hui des Observances très-rigoureuses, puisqu'ils ne consistoient guéres qu'à pouvoir manger à trois heures après midi, au lieu de l'heure de Vêpres. A ces anciens Fondateurs de la Vie Monastique ont succédé les Chartreux, les Camaldules, ceux de Cîteaux, de Grandmont, les Minimes, les Carmes Déchaussez, les Réformes d'Orval, de Beaupré, de la Trappe, & tant d'autres Saintes Sociétés tou-

tes fondées en quelque sorte sur la Pénitence & sur le Jeûne. Mais rien n'égale ce que Sainte Thérese raconte de l'illustre Catherine de Cardonne, & du Monastére des Carmes Déchaussez qu'elle avoit fait bâtir. Il suffit de dire que cette Sainte Fille & les Religieux qu'elle établit renouvellerent toutes les merveilles que Saint Jean Climaque rapporte des Anacoretes de son tems. Ce fut le même zéle, la même attention à se mortifier, la même constance à se disputer les choses les plus nécessaires à la vie. Tout ce morceau tracé d'après S. Jean Climaque & Sainte Thérese est extrêmement touchant. On y admire ce que peuvent des Hommes que la grace arme contre eux-mêmes.

Ils avoient conçû, ces Hommes de Pénitence, tous les avantages attachez au Jeûne. Les Saints Peres dont ils avoient les Ecrits sous les yeux les animoient par les éloges magnifiques qu'ils donnent aux mortifications du corps & au Jeûne en particulier. " Le Jeûne, dit Saint

» Saint Ambroiſe, eſt la nourritu-
» re de l'eſprit, la vie des Anges,
» l'abolition du péché, la ſource de
» la grace. C'eſt le Jeûne, dit Saint
» Jean Chryſoſtôme, qui inſtruit la
» Jeuneſſe, qui rend reſpectable
» les Vieillards, qui rétablit le bon
» ordre par-tout. „ Et dans la bouche de ce Grand Homme, ce n'étoit pas un lieu commun d'Orateur. Au même endroit il ſe félicite du calme qui regnoit à Conſtantinople depuis que le Carême étoit commencé, des changemens qu'il avoit produits dans les Magiſtrats, & dans les Particuliers, dans les hommes, dans les femmes, dans les Libres & dans les Eſclaves, dans les Riches & dans les Pauvres, enfin juſques parmi les Barbares. Quel ſpectacle pour un ſaint Evêque! Et quelle matiére pour l'éloquence d'un Chryſoſtôme!

Un autre avantage du Jeûne c'eſt de contribuer à la ſanté. Pour accréditer cette eſpéce de Paradoxe, le Pere de l'Iſle cite tous les Panégyriſtes de la Diette, & tous les

grands Jeuneurs qui sont parvenus à une vieillesse décrépite. Il n'oublie pas le Pere Lessius Auteur d'un Traité *sur les moyens de se conserver en santé*. Ce Pere réalisa sur lui-même les principes de son Livre: en mangeant très-peu, il vécut long-tems, malgré la délicatesse de sa complexion & ses travaux continuels. Son grand argument c'est que la Diette entretient le concert des humeurs; son grand modele c'étoit Louis Cornaro, Noble Vénitien, aussi Auteur d'un Livre que le même Lessius a traduit, & qui traite des avantages de la vie sobre. C'est une merveille que la vie de ce Cornaro. Après une jeunesse fort déreglée, il fut assiegé d'une légion de Maladies entre 35. & 40. ans. Alors l'amour de la vie, & la raison le fit céder aux Médecins qui lui ordonnoient la Diette. Il l'embrassa d'abord malgré lui, mais ensuite il l'aima jusqu'à se réduire à douze onces de nourriture par jour, & à quatorze onces de boisson. Avec ce régime il alla gayement jusqu'à

78. ans. Par complaisance pour sa famille, il s'avisa à cet âge d'ajoûter deux onces à sa nourriture & autant à sa boisson, aussi-tôt voilà tous les anciens maux qui reviennent, & qui annoncent une mort prochaine; vite il reprend ses vingt-six onces d'autrefois, & sa santé se rétablit, il recouvre toute sa vigueur. A 83. ans il composoit des Tragédies pleines de sel & d'agrémens, il montoit encore à Cheval, il grimpoit sur les plus hautes Montagnes. Enfin après une carriere de plus de 100. ans ce Héros de la Diette mourut, précisément parce qu'il n'étoit pas né immortel. A la suite de Cornaro on auroit pû mettre ce M. Morin Médecin célebre dont M. de Fontenelle en 1715. fit si ingénieusement l'éloge. Avec du pain, de l'eau, quelques fruits & un peu de ris, M. Morin vécut 80. ans. Un Médecin qui vit ainsi, dit M. Fontenelle, se ménage beaucoup d'autorité pour prêcher la Diette à ses Malades.

Au commencement du second *Mai* 1741.

Livre l'Auteur entre dans la discussion de tous les Jeûnes & de toutes les Abstinences usitées dans l'Eglise. Il commence par le Carême institué sur le modéle des Jeûnes de Moyse, d'Elie & principalement de Jesus-Christ. Son origine ne se rapporte à aucun Pape, à aucun Concile. Tous les anciens Peres le supposent déja établi, & Saint Jérôme en fait remonter l'institution jusqu'aux Apôtres. A cette antiquité qui égale les premiers jours de l'Eglise, se trouve jointe l'obligation de l'observer. Les Saints Peres parlent de la violation du Carême comme d'un crime, les Actes des Conciles sont remplis d'anatêmes contre les infracteurs d'une Loi si sainte. Mais dans l'observation du Carême, il n'y a pas eu d'abord une entiére uniformité. Dans les Eglises de Rome & de Constantinople on jeûnoit quarante jours au tems de Saint Léon & de Saint Jean Chrysostôme. Sous Saint Grégoire le Grand le Carême étoit de six semaines, ou de quarante-

deux jours. Déduction faite des Dimanches, on ne jeûnoit effectivement que trente-six jours qui sont la dixiéme partie de l'année. Ce fut pour completter la sainte quarantaine, que vers le neuviéme siécle on commença en Occident à jeûner les quatre jours qui précédent le Dimanche de la Quadragésime. Chez les Grecs le Carême commence dès le Lundi de la Quinquagésime, mais ils ne jeûnent point les Samedis, hors celui de la veille de Pâques. Dans la Semaine Sainte les anciens pratiquoient la Xérophagie, c'est-à-dire, qu'ils ne vivoient que de viandes séches.

A l'égard des autres Jeûnes, on remarque qu'au tems de Charlemagne on jeûnoit quarante jours avant Noël, & quarante autres jours après la Pentecôte. Que chez les Grecs encore aujourd'hui on observe quatre Carêmes, sçavoir, avant Pâques, à la Saint Jean, à l'Assomption, & à Noël; que les Quatre-Tems étoient observez dès le tems de Saint Léon. Que les Jeû-

nes des veilles des grandes Fêtes étoient intimez aux fidéles dès le dixiéme ſiécle. Que ſous Saint Clément d'Aléxandrie , c'eſt-à-dire, au ſecond ſiécle de l'Egliſe , on jeûnoit le Mercredi & le Vendredi de chaque Semaine. Que dans l'Egliſe de Rome le Jeûne du Samedi étoit en uſage dès le tems de S. Auguſtin. Que les Rogations inſtituées par Saint Mamert Evêque de Vienne en 468. furent accompagnées du Jeûne juſqu'au quatorziéme ſiécle. Que dans pluſieurs Egliſes on garda long-tems la pratique de jeûner le jour des grandes Litanies fixées dans le ſeptiéme ſiécle au 25. d'Avril. Tout ce Livre eſt plein d'autorités & de citations qui font honneur au travail & à l'exactitude de l'Auteur.

Comme le Jeûne eſt un des moyens les plus efficaces pour arrêter le bras vengeur de Dieu , il n'eſt pas étonnant que chez les Juifs & chez les Chrétiens on ait ordonné des Jeûnes extraordinaires dans les tems de calamité. Le Pere de l'Iſle

commence par-là son troisiéme Livre : ensuite il fait mention des Jeûnes doubles ou de *superposition*, c'est-à-dire, de ceux où l'on passoit un ou plusieurs jours sans manger. Il cite une infinité de Saints qui prolongeoient leurs Jeûnes des trois & quatre jours , quelquefois des Semaines entiéres. On en a vû qui pendant tout le Carême ne prenoient aucune nourriture. Un des plus célebres dans l'antiquité , c'est Saint Siméon Stylite , qui avoit passé sans manger vingt-huit Carêmes lorsque Théodoret écrivoit. Et de nos jours on cite Dom Claude Leauté Religieux de la Congrégation de Saint Maur lequel en 1731. avoit déja fait , dit-on , onze Carêmes en ne prenant d'autre nourriture chaque jour que ce qui se présente à l'Autel. Ces exemples au reste sont proposés non pour servir de regle au commun des fideles, mais pour les animer à jeûner du moins avec ferveur de la maniére dont l'Eglise le prescrit.

Après avoir fait ressouvenir que

le Dimanche & certaines grandes Fêtes ont toujours été exceptées de la Loi du Jeûne, l'Auteur traite des alimens dont on usoit tant en Orient qu'en Occident aux jours où le Jeûne étoit ordonné. Le fondement du Jeûne, dit-il, a été dans les commencemens l'Abstinence de la chair & du vin, on y joignoit la xérophagie principalement chez les Grecs. Dans la suite on se relâcha un peu sur l'article du vin, à cause du mot de Saint Paul à Timothée : mais pendant longtems, on s'en tint rigoureusement au Conseil de l'Apôtre, les jours de Jeûne, on ne prit du vin qu'en très-petite quantité. Ici le Pere de l'Isle prend occasion de relever le mérite de l'eau, & de développer en quatre ou cinq pages ce que Pindare disoit en trois mots ἄριστον μὲν ὕδωρ. Il suppose comme une chose certaine qu'avant Noé le vin étoit inconnu aux hommes, & il fait remarquer qu'on n'a commencé à perdre l'habitude de vivre des sept & huit cens ans que quand on

a commencé à boire du vin. Un long Extrait du Traité de M. Nogués sur l'eau, vient au secours de l'Auteur : c'est un Panégyrique entier de cette boisson si naturelle & si aisée à se procurer. Pour l'usage du vin, si l'on étoit bien Philosophe on trouveroit peut-être sa condamnation dans cette Sentence de Pline : *Le vin est cause que nous sommes les seuls d'entre les Animaux qui bûvions sans avoir soif.*

Le quatriéme Livre contient l'Histoire des adoucissemens qu'on a apportez au Jeûne dans les derniers tems. D'abord on a avancé l'heure du repas, qui ne se prenoit autrefois que sur le soir. Charlemagne peut-être y donna occasion sans le vouloir; cet Empereur qui avoit une Cour nombreuse, se trouva obligé de fixer son repas environ à trois heures du soir, pour donner le tems à ses Officiers de prendre le leur. Un Evêque plus zélé qu'éclairé osa reprendre l'Empereur de cette anticipation, mais ce Prince pour se justifier le fit manger à la derniére

des tables qui fut servie : ce ne fut que bien avant dans la nuit, & le bon Evêque apprit un peu à ses dépens à ne point trouver à redire une autrefois aux conseils des Princes. Quoiqu'il en soit de l'exemple que donna alors Charlemagne, au treiziéme siécle le Docteur irréfragable Aléxandre d'Alés de l'Ordre des Cordeliers & Maître de Saint Thomas & de S. Bonaventure déclara que l'heure convenable pour prendre le repas aux jours de Jeûne, c'est l'heure de None : une des raisons qu'il en apporte, c'est que la digestion dure jusqu'à None, comme si, dit le Pere de l'Isle, avant le treiziéme siécle la digestion ne se faisoit pas de la même façon, cependant on ne mangeoit qu'à Vêpres, c'est-à-dire, vers six heures du soir. Richard de Midleton aussi Cordelier Anglois & appellé par distinction le Docteur très-fondé, dit que de son tems la coutume avoit prévalu de manger à midi ou environ, & il ne paroît pas regarder cela

comme un abus. Enfin au quinziéme ſiécle l'heure de midi ne faiſoit plus de difficulté. Quelques Religieux depuis ont prétendu avoir un privilége pour manger dès neuf heures ou même huit heures & demie du matin : mais cette Morale n'a pas fait fortune, & il eſt peu de Religieux aujourd'hui, qui aux jours de Jeûne Eccléſiaſtique prennent leur repas avant midi ou onze heures & demie.

Un autre adouciſſement apporté à la rigueur du Jeûne, c'eſt cette réfection légere qu'on appelle collation, & qui fut inconnuë à toute l'antiquité. Les Moines d'ailleurs ſi célebres par leurs longs Jeûnes ont cependant donné occaſion à ce petit repas. Dans les Jeûnes de Regle on leur permit de boire le ſoir un peu de vin mêlé d'eau ; on étendit cette permiſſion juſqu'au Carême, où les Offices étoient fort longs & l'on appella ce rafraîchiſſement, collation, parce qu'immédiatement après, ou même pendant qu'on le prenoit, la coutume étoit de faire

la Lecture ou Conférence ſpirituelle. Juſques-là, dit le P. de l'Iſle, on ne s'étoit pas apperçû que la boiſſon nuiſît quand on ne mange pas, cette Phyſique au treiziéme ſiécle fut adoptée par les Latins. L'axiome *ne potus noceat* devint univerſel : en conſéquence on permit à la collation d'abord des conſerves, enſuite des fruits & du pain. Aujourd'hui on peut prendre ſans ſcrupule un petit rafraîchiſſement de cette eſpéce ; " Mais, ajoûte l'Auteur, » l'Egliſe n'autoriſe pas le ſenti» ment de ceux qui prétendent que » l'on peut joindre au morceau de » pain & au verre de vin non-ſeu» lement toute ſorte de fruits, d'her» bes, de racines, mais encore les » bouillons aux herbes, les aman» dés, les potages, les petits poiſ» ſons fris ou rotis, le lait, le fro» mage, la patiſſerie, pourvû qu'on » n'excéde pas la quantité de huit » ou dix onces, & qui quant à la » boiſſon, n'en limitent point la » meſure, qu'ils laiſſent à la diſcre» tion de leurs prétendus Jeûneurs.

*Mai* 1741.

On entre ici dans la discussion de ce proverbe *liquidum non frangit Jejunium*, qui, selon le Pere de l'Isle, a fait tant de progrès chez les Allemands. Jusques au tems de Saint Thomas, dit notre Auteur, on étoit fort éloigné de penser que la boisson n'est pas contraire à l'intégrité du Jeûne. Si ce Saint Docteur paroît avoir tenu une opinion plus mitigée sur cet article, on peut dire premiérement avec tout le respect que mérite un si grand homme, que c'étoit en s'appuyant sur un principe qui n'est pas concluant : la boisson, dit Saint Thomas, n'est pas instituée pour nourrir ; donc sans violer le Jeûne on peut boire hors le tems du repas. « Mais, reprend notre Historien, un effet » n'en est pas moins effet parce » qu'il est produit par une cause » qui ne tend pas de sa nature à » le produire ; ainsi l'eau & les au» tres liqueurs ne nourriront pas » moins, s'il est vrai qu'elles nour» rissent en quelque sorte, quoi» que d'elles-mêmes elles ne soient

» pas mises en usage pour ce sujet. „
Pour cette proposition, que l'eau & les liqueurs nourrissent, elle est adoptée par tous les Médecins, & en particulier par M. Nogués qui la démontre par l'exemple des Animaux & des Végétaux. “ S. Thomas, continuë le Pere de l'Isle, » étoit trop bon Philosophe pour » ôter absolument à l'eau la proprié-» té de nourrir en quelque sorte, » mais obligé de trouver des rai-» sons pour justifier la coutume qui » avoit pris le dessus, il mit en » avant celle que nous venons de » rapporter. „ En second lieu on peut dire que Saint Thomas ne permet pas absolument la boisson pendant le Jeûne, mais seulement pour empêcher l'altération du corps, & pour contribuer à la digestion. Il s'en explique ainsi dans sa Somme : en ce cas la boisson ne se prendra que par forme de reméde, & l'on ne poura pas dire sans restriction qu'elle soit permise hors du repas.

Après cette espéce de réfutation

ou d'explication de Saint Thomas on devoit bien s'attendre que notre Auteur ne passeroit pas aisément le thé, le chocolat, le caffé pris hors du repas les jours de Jeûne ; qu'il n'approuveroit pas que durant le cours du jour on pût boire sans scrupule des liqueurs entre les repas. En cela il prétend bien ne point faire le personnage de rigoriste, mais seulement dire des choses raisonnables, & conformes à l'esprit de l'Eglise, même depuis qu'elle s'est relâchée de son ancienne rigueur.

C'est ici le lieu de déterminer quelles personnes sont obligées au Jeûne. Avant que de s'expliquer sur cela le Pere de l'Isle montre les traces de l'ancienne discipline. Autrefois les Enfans, les Voyageurs, les Vieillards, les personnes cheres à l'Etat, les Rois mêmes ne se croyoient pas dispensez du Jeûne. Dans ses derniers jours l'Empereur Louis le Débonnaire demandoit pardon à Dieu de n'avoir pas jeûné tout le Carême qui précéda sa

mort. Ce qui l'en avoit empêché, c'étoit son grand âge, ses infirmités, & les courses qu'il avoit été obligé de faire pour appaiser la révolte de son fils. Quel Christianisme s'écrie avec raison le Pere de l'Isle! Le Cardinal Ximenès âgé de 70. ans fort infirme, & chargé du Gouvernement de toute l'Espagne jeûnoit non-seulement le Carême; mais encore tous les jours ordonnez dans l'Ordre de Saint François dont il étoit Religieux. Enfin pour dire quelque chose de fixe en cette matiére & de relatif à nos tems, notre Auteur décide d'après Aléxandre d'Alés, Saint Thomas, Saint Antonin, Sylvius, le Docteur Navarre 1°. Que la vieillesse prise en elle-même n'exempte point du Jeûne, & que si les personnes de 70. ans & au-dessus ont assez de force pour se conformer au précepte de l'Eglise, elles y sont obligées. 2°. Que les femmes enceintes & les nourrices doivent être dispensées de la Loi du Jeûne. 3°. Que les Pauvres qui ont cependant dequoi

faire un repas par jour ne font pas exempts du Jeûne à cause de leur pauvreté ; on en excepte pourtant ceux qui mandient de porte en porte 4°. Que les Ouvriers & les Voyageurs dont les travaux & les voyages peuvent compatir avec le Jeûne ne doivent pas être déchargez de la loi commune. 5°. Que, selon la doctrine de Saint Thomas, le précepte du Jeûne n'oblige qu'à 21. an, mais qu'il ne faut pas laisser d'exhorter les jeunes gens à s'y exercer avant cet âge.

Au cinquiéme Livre l'Auteur examine à quelles conditions on peut être légitimement dispensé du Jeûne & de l'Abstinence. Premiérement il faut obtenir la permission des Pasteurs de l'Eglise. Une longue suite d'exemples montre que les Souverains mêmes n'osoient pas se décider sur cela, & qu'ils croyoient devoir s'adresser au Pape. Secondement on ne doit demander ces dispenses que dans un véritable besoin, c'est-à-dire, dans le cas d'une infirmité réellement incompatible

avec le Jeûne ou l'Abſtinence. Il ne ſuffit pas dit Paul Zacchias Médecin célebre à Rome ſous Innocent X. que le Jeûne ſoit incommode : Car le Jeûne eſt une affliction de la chair, une mortification : celui qui jeûne doit ſouffrir quelque choſe. Cette citation de Zacchias eſt ſuivie d'une bonne morale qui s'adreſſe aux Médecins quelquefois trop faciles à donner des Certificats de mauvaiſe ſanté. Il y a auſſi un mot contre les Caſuiſtes relâchez que le Pere de l'Iſle dit *être ſans crédit*. Cela peut être vrai de quelques vieux Livres qui pouriſſent dans les Bibliothéques, & qui ont fait plus de bruit que de mal, mais non pas de tous les Directeurs commodes : on a bien ſoin de les démêler, & de s'en rapporter à leurs décifions. Troiſiémement les diſpenſes doivent être rélatives à l'état de chaque perſonne. Celui qui ne peut jeûner, doit toujours faire abſtinence de chair. Celui qui ne peut ſoutenir les alimens de Carême doit pratiquer une eſpéce de jeûne en

faisant gras. Celui qui ne peut se passer de prendre quelque chose le matin, ne doit pas pour cela souper le soir. Celui qui ne peut pas jeûner toute la Semaine doit jeûner quelques jours comme 2. 3. 4. selon ses forces. Quatriémement. A qui doit-on demander les dispenses du Jeûne & de l'Abstinence ? L'Auteur répond " Que l'on n'astraint » plus les fideles à recourir au Pape » & aux Evêques pour cela : que les » Curés sont aujourd'hui en possess» sion de les accorder, & même » les Confesseurs, sur-tout ceux des » Maisons Religieuses. „ Une question incidente, c'est si l'on est obligé dans les maladies dangereuses d'avoir recours à la dispense du maigre & d'en user. Le Pere de l'Isle se déclare pour la négative, & il justifie pleinement l'usage des Chartreux, qui pour quelque raison de maladie que ce soit ne se dispensent jamais du maigre. On trouvera ici des recherches curieuses sur cette matiére, & personne peut-être ne l'avoit traitée si au long.

Pour donner au Jeûne tout son mérite & toute sa perfection, il faut y joindre les bonnes œuvres, sçavoir, l'aumône, la priere, la continence, la confession, la communion fréquente, l'assistance aux Offices Divins & à la Prédication. L'esprit de l'Eglise porte à tout cela. Par exemple, on voit qu'elle défend les Nôces dans le tems de Carême; qu'elle fait annoncer la divine parole tous les jours; qu'elle prolonge ses prieres. On trouve que sous Nicolas I. la coutume étoit à Rome de communier tous les jours en Carême. Que S. Charles rappellant le souvenir de cette ancienne discipline exhorte les fideles à communier du moins tous les Dimanches de Carême, & le Jeudi Saint. Si ces régles saintes doivent être proposées à tout le monde, à plus forte raison faudra-t-il les recommander à ceux qui ne peuvent satisfaire à la Loi du Jeûne. Pour y suppléer en quelque sorte, ils doivent augmenter leurs aumônes, multiplier leurs prieres, se mortifier dans tou

les plaiſirs des ſens, vivre dans une eſpéce de retraite. Tout ceci eſt plein de traits dont les Prédicateurs & les Directeurs des conſciences pouront faire uſage.

Dans ſon ſixiéme & dernier Livre notre ſçavant Bénédictin raſſemble pluſieurs points qui méritoient de trouver place dans une Hiſtoire du Jeûne. Il nous inſtruit d'abord ſur la Meſſe des Préſanctifiés qui ſe dit chez les Grecs pendant tout le Carême hors le Dimanche. L'origine de cette Meſſe ne paroît pas pouvoir remonter plus haut que le Concile *in Trullo* tenu l'an 692. Les Latins n'ont point reproché aux Grecs leur uſage de ne célebrer qu'une fois la Semaine dans le Carême, mais les Grecs ont eu tort de vouloir y aſtreindre les Latins. Pour notre Office du Vendredi Saint dont on trouve des traces au tems du Pape Saint Grégoire, il faudroit plûtôt l'appeller une Communion ſimple qu'une Meſſe des Préſanctifiés. Dans l'Egliſe de Milan on ne ſe contente pas de

ſuſpendre la célébration du Sacrifice au jour du Vendredi Saint, on étend cette pratique à tous les Vendredis de Carême. Par occaſion le Pere de l'Iſle dit un mot de la Meſſe ſeche ou ſans conſécration. Elle fut autrefois en uſage ſur-tout dans les Voyages de Mer. Mais la plûpart des Auteurs en ont parlé comme d'un abus, & enfin elle a été abolie. Sous Urbain VIII. on voulut la rétablir, mais ce Pontife tint ferme, & refuſa le conſentement qu'on lui demandoit.

L'Auteur entre tout de ſuite dans le détail des exercices qui ne conviennent point avec le Jeûne. Il met dans ce nombre la Guerre, les Spectacles, la Chaſſe, les Procès, & après avoir rapporté ſur cela le Sentiment des S S. Peres & les définitions des Conciles, il remarque qu'à l'égard des Procès les choſes ont extrêmement changé, & qu'il n'y a point de tems en toute l'année qui ſoit plus chargé de Cauſes & d'Affaires que le Carême. La raiſon au reſte de toutes ces privations

mortifiantes qui accompagnoient le Jeûne autrefois, & qui devroient ſubſiſter encore aujourd'hui, c'eſt que le Jeûne a été regardé dès ſon origine comme un tems d'affliction & de pénitence. C'eſt comme un premier principe dans la morale des Peres & des Conciles.

Mais ſi le Jeûne eſt un tems de Pénitence, faut-il s'y préparer par des débauches? Et le Carnaval tel qu'on le fait devroit-il ſervir de préliminaire au Carême? C'eſt contre ces abus que les Saints Peres ont déployé toute leur éloquence: l'Auteur cite à l'ordinaire quantité de leurs Paſſages, il y joint les pathétiques invectives du célebre Controverſiſte Stapléton, qui ſuppoſoit encore que les voluptueux du Carnaval jeûneroient le Carême. Que n'auroit-il point dit, s'il eût fait attention qu'en ſe livrant à des excès aux approches du Carême, ils ſe mettent ſouvent hors d'état de jeûner pendant ce ſaint tems? Les Turcs tout infidéles qu'ils ſont ſe préparent tout autrement à leur

Ramazan, ils conçoivent qu'on ne paſſe point aiſément & tout d'un coup de l'intempérance à la ſobriété, de l'yvreſſe au jeûne. Sur cela le Pere de l'Iſle rapporte le trait de cet Ambaſſadeur Turc qui s'étoit trouvé parmi les Chrétiens aux derniers jours du Carnaval & le Mercredi des Cendres : à ſon retour en Turquie cet infidéle racontoit que les Chrétiens à certains tems devenoient fous; mais qu'au moyen d'une eſpéce de cendre qu'on répandoit ſur leur tête, ils revenoient à eux-mêmes & ſe portoient mieux. C'eſt ce qu'on a exprimé depuis par l'alluſion peut-être plus ingénieuſe que dévote de ces deux Vers du quatriéme Livre des Géorgiques.

Hi motus animorum, atque hæc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compreſſa quieſcent.

En finiſſant cet Extrait nous annonçons encore le Livre du Pere

*Mai* 1741.

de l'Isle comme un Ouvrage sçavant, judicieux, utile. Nous croyons que le Public se réunira assez pour en porter le même jugement, & que toute la difficulté sera de pratiquer la bonne morale qu'il contient.

## ARTICLE XLV.

*QUESTION CURIEUSE, où l'on demande de quel mois de l'Année Solaire doit prendre son nom chaque mois de l'Année Lunaire. P. L. P. D. R. J.*

LE Calendrier du Peuple de Dieu, où l'on se servoit de mois Lunaires qui avoient chacun leur nom, n'a jamais eu là-dessus aucun embarras. Leur année commençoit à la Lune dont le 14. arrivoit à l'Equinoxe du Printems, ou immédiatement après; & pour retenir les saisons dans les bornes de l'année solaire, quand il arrivoit que leur année qui étoit communément de douze mois, en donnoit

encore un, dont le 14. venoit avant l'Equinoxe du Printems, on lui faisoit prendre une seconde fois le nom de leur douziéme mois, & on l'appelloit le second Adar: & cette année étoit embolismique, c'est-à-dire, qu'on lui ajoûtoit une treiziéme Lune.

L'année Solaire qui est maintenant en usage dans la plûpart des Royaumes, & des Provinces de l'Europe, commence le premier de Janvier, & étant ordinairement de 365. jours, elle surpasse de 11. jours l'année Lunaire du Peuple de Dieu, dont les douze mois alternativement de 30. & 29. jours, ne contiennent ensemble que 354. jours. Et comme les mois de Janvier & de Février de l'année Solaire, qui précédent l'Equinoxe du Printems, ont dans leur contenu le nombre de 59. jours, ils sont exactement deux mois Lunaires, dont l'un est de 30. jours, & l'autre de 29. D'où il arrive que l'année Lunaire, en concurrence avec l'année Solaire, qui commence le premier de Janvier,

nous donne des années de treize Lunes, dans le même ordre que cela revient, par rapport au Calendrier Judaïque.

Ce fondement étant établi, nous reconnoissons d'abord, qu'il y a sur la Question proposée trois opinions, qui ont été soutenuës par des hommes Sçavans, avant & après la Réformation Grégorienne. Et pour en parler selon l'ordre des tems, la premiére établissoit qu'il falloit donner au mois Lunaire, le nom du mois de l'année Solaire, où la Lune commence. Ainsi, selon cette opinion, la Lune de Janvier, étoit celle qui commençoit en Janvier, & l'on devoit continuer toute l'année à donner au mois Lunaire, le nom du mois Solaire où arrivoit la nouvelle Lune.

La seconde opinion soutenoit que le mois Lunaire devoit prendre le nom du mois Solaire où arrive la pleine Lune. Et ce fut celle du Vénérable Bede. Le principal fondement de cette opinion étoit, que la lunaison qui portoit le nom du mois

Solaire, où elle étoit pleine, faisoit au moins la moitié de sa révolution dans le mois, dont elle portoit le nom; au lieu que dans les autres opinions, on fait prendre à la la Lune le nom du mois Solaire où elle n'est quelquefois qu'un ou deux jours.

Enfin la troisiéme opinion prétend qu'il faut donner à la Lune le nom du mois de l'année Solaire où elle finit.

Toutes ces opinions différentes ayant été soutenuës par de sçavans Auteurs, auroient dans la plûpart des Sciences un degré de probabilité, qui laisseroit à chacun la liberté de suivre celle, qui seroit le plus à son goût; mais comme il s'agit ici de la révolution des Astres, qui est du ressort des Mathématiques, ce n'est pas assez du simple probable; c'est à la démonstration qu'il faut avoir recours, pour connoître quelle est la véritable opinion. Et c'est ce que nous allons faire.

1°. Dans les 19. années du Cycle Lunaire qui nous ramenent dans *Mai* 1741.

le même ordre la conjonction des Astres, qui nous donnent le jour & la nuit, attachons nous à celles qui ont pour épacte *. La derniere année que nous avons eû de ce genre, est l'année 1729.

L'année donc 1729. ayant pour épacte * le premier jour de Janvier, fut aussi le premier de la Lune : le 15. arriva le pleine Lune, & le 30. fut le dernier jour du mois Lunaire. Voilà donc une Lune qui selon les trois opinions fut certainement celle de Janvier. Elle y commença, elle y fut pleine, & elle y finit. Et tous les autres mois tant Lunaires que Solaires, s'étant suivis dans l'ordre le plus naturel, le douziéme mois de l'année Lunaire finit le 20. de Décembre ; onze jours avant la fin de l'année Solaire. Et ces 11. jours furent l'épacte de l'année 1730.

L'année Solaire ne surpassant en 1729. l'année Lunaire que de 11. jours, il est évident qu'elle ne fut pas embolismique, & ses douze mois se trouverent totalement ac-

complis le 20. de Décembre. Il eſt auſſi très-conſtant que la nouvelle Lune, qui commença le 21. de Décembre, & qui finit le 19. de Janvier en 1730. fut la Lune de ſon premier mois, & que le mois Lunaire qui commença le 20. de Janvier fut la Lune de Février, où elle finit le 27. Voilà donc du premier coup la premiere opinion qui tombe. Car on voit manifeſtement que la Lune qui a commencé le 21. de Décembre a été pleine & a fini dans le mois de Janvier, dont elle a dû porter le nom.

2°. Continuant à ſuivre les nouvelles Lunes dans le même ordre avec l'épacte 11. de l'année 1730. on verra que ſon douziéme & dernier mois de l'année Lunaire s'eſt terminé le 9. de Décembre : & ne reſtant plus que 22. jours pour finir l'année Solaire, il eſt encore certain que l'année ne fut point emboliſmique. Car il faut au moins un reſtant de 30. ou 29. jours pour avoir l'année Lunaire de treize Lunes.

*Mai* 1741.

L'année Lunaire en concurrence avec la Solaire de 1730. n'ayant été que de douze mois, qui ont fini le 9. de Décembre ; on connoît que la nouvelle Lune qui a commencé le 10. de Décembre, doit appartenir au premier mois de l'année Solaire 1731. où elle a fini le 8. de Janvier. Et par-là on voit encore tomber la seconde opinion, qui donne la dénomination du mois Lunaire, au mois Solaire où elle est pleine. Car le plein de cette lunaison arriva le 24. de Décembre, après que les douze mois de l'année Lunaire, qui concouroit avec la Solaire, de 1730. étoient totalement finis le 9. de Décembre.

30. On connoît pareillement avec certitude que la nouvelle Lune qui a commencé le 10. de Décembre de l'année Solaire 1730. a dû emprunter son nom du mois de Janvier, où elle a fini le 8. de l'année Solaire 1731. La seconde Lune qui commença le 9. de Janvier, & qui finit le 6. de Février, fut la Lune

de Février. La troisiéme qui commença le 7. de Février, & qui finit le 8. de Mars, fut la Lune de Mars.

La quatriéme qui commença le 9. de Mars, & qui finit le 6. d'Avril, fut la Lune d'Avril. La cinquiéme qui commença le 7. d'Avril, & qui finit le 6. de Mai, fut la Lune de Mai. La sixiéme qui commença le 7. Mai & qui finit le 4. de Juin, fut la Lune de Juin. La septiéme qui commença le 5. de Juin, & qui finit le 4. de Juillet, fut la Lune de Juillet. La huitiéme qui commença le 5. de Juillet, & qui finit le 2. d'Août, fut la Lune d'Août. La neuviéme qui commença le 3. d'Août, & qui finit le premier Septembre, fut la Lune de Septembre. La dixiéme qui commença le 2. de Septembre, & qui finit le 30. du même mois, fut la seconde Lune de Septembre. L'onziéme Lune qui commença le premier d'Octobre, & qui finit le 30. du même mois, fut celle d'Octobre. La douziéme qui commença

mença le 31. d'Octobre, & qui finit le 28. de Novembre fut la Lune de Novembre.

Restant encore deux jours du mois de Novembre, & le mois de Décembre entier avant la fin de l'année Solaire, on conçoit que cette année 1731. fut embolismique : c'est-à-dire, qu'il falloit lui ajoûter une treiziéme Lune. En effet ajoûtant 11. à 22. d'Epacte de 1731. on a encore une Lune qui finira avant la fin de l'année Solaire. Et la douziéme ayant fini le 28. de Novembre, cette treiziéme Lune, qui commença le 29. Novembre, & qui finit le 28. de Décembre, fut pareillement la Lune du mois Solaire où elle finissoit.

De tout ce que nous avons dit sur les trois opinions, on voit clairement que l'année 1729. où la Lunaire & la Solaire commencerent ensemble, l'année Lunaire dût finir 11. jours avant la Solaire. Car de 365. retranchant 354. jours reste 11. qui est le principe fondamental de toutes épactes. D'où ré-

ſulte une anticipation de 11. jours de l'année Lunaire ſur la Solaire 1730. qui pour cela eût la fin de ſon douziéme mois le 7. de Décembre. En effet ajoûtant 11. jours à 365. de l'année Solaire on à 376. d'où ayant retranché 354. reſte 22. pour l'épacte de 1731. Et cela donne pour cette année une anticipation de 22. jours de l'année Lunaire ſur la Solaire.

Ajoûtant de nouveau 11. jours à 22. d'anticipation, on a 33. qui eſt un nombre plus grand qu'une Lunaiſon entiére. D'où l'on connoît que l'année 1731. fut emboliſmique. Ayant en conſéquence ajoûté à l'année Solaire l'épacte 22. on a 387. jours, & à l'année Lunaire une Lune, on en a 384. Et retranchant ce nombre du précédent, on a 3, qui eſt l'épacte de 1732. & encore l'anticipation de l'année Lunaire ſur la Solaire, dans le cas même où elle eſt emboliſmique.

D'où l'on voit, que l'épacte de chaque année, donne toujours le nombre des jours dont l'année Lu-

naire anticipe la Solaire, & qu'il n'y a qu'un ſeul cas où ces années commencent emſemble, qui eſt lors que l'épacte eſt ſans nombre. De-là on connoît évidemment, que la premiere Lune de chaque année finit toujours en Janvier, & que toutes les Lunes finiſſent conſéquemment dans les autres mois de l'année Solaire dont elles doivent porter les noms.

C'eſt ſur cette regle fondamentale que le Pere Clavius dans ſon grand Volume de la Réformation du Calendrier, établit qu'il faut donner aux Lunes le nom du mois de l'année Solaire où elles finiſſent, & il ajoûte que c'eſt-là le ſentiment de tous les Computiſtes. *Ita Computiſtæ omnes.* C'eſt ſur ce même principe inconteſtable, que M. Bondel de l'Académie Royale des Sciences, dans ſon Hiſtoire du Calendrier Romain, qui a fait tant d'honneur à la Réformation Grégorienne, dit poſitivement avec Clavius au Chapitre IV. de la ſeconde Partie, page 156. que c'eſt l'ancien-

ne maxime des Computiſtes, que *chaque Lune appartient au mois où elle ſe termine.*

Après cela n'avons nous pas lieu d'être ſurpris, de trouver dans le Calendrier de la Cour, imprimé chez Collombat pour la famille Royale & Maiſon de ſa Majeſté, de trouver, dis-je, l'an 1740. la nouvelle Lune qui a commencé le 28. de Janvier à 8. heures du ſoir. à Paris, nommée la Lune de ce premier mois de l'année Solaire; après qu'un célebre Académicien, Maître de Mathématique du Dauphin fils de Louis XV. d'éternelle mémoire, avoit dit dans un ſçavant Ouvrage, avec tous les Computiſtes, que chaque Lune appartient au mois où elle ſe termine.

Certainement l'année Lunaire précédente, avoit fini le 30. de Décembre l'an 1739. un jour avant la Solaire. Et cette unité d'anticipation fut l'épacte de 1740. La Lune donc qui avoit commencé le 31. de Décembre 1739. fut la premiere qui concourut avec l'année Solaire

1740. & l'épacte 1. en donna la fin le 29. Janvier. On voit par-là que cette Lune étant celle de Janvier, la nouvelle Lune qui par le Calcul Aſtronomique pour le Méridien de Paris, commença le 28. de Janvier à 8. du ſoir, dût être nommée la Lune de Février où elle finit à 6. heures 24. minutes du matin.

On trouve encore la même erreur, dans le Calendrier de la Cour de cette année 1741. où la nouvelle Lune qui a commencé le 17. de Janvier y eſt nommée la Lune de ce premier mois de l'année Solaire; pendant que ſelon la regle reçûë de tous les Computiſtes, elle eſt celle de Février, où elle a fini le 15. à 10. heures 19. minutes du ſoir au Méridien de Paris.

Tout ce que nous avons dit ici, s'accorde parfaitement avec ce qui a été imprimé dans le Mercure de France, & dans le Calendrier de la Flandre l'an 1740. où l'on a démontré ſur le même principe, que la Lune Paſchale n'eſt jamais la Lune de Mars.

## ARTICLE XLVI.

*INSTITUTIONS de Physique. A Londres, chez Paul Vaillant* 1741. in-8°. *pag.* 450.

L'Auteur Anonyme de cet Ouvrage, paroît une personne d'esprit, assez au fait des opinions modernes, qu'elle rend avec beaucoup de finesse de style, & de feu d'imagination; deux qualités rares, mais toujours estimables dans des Livres faits pour être lûs courament du Public. On ne voit pas pourquoi le style des Sciences seroit spécialement, & comme par privilége & de droit, hérissé, sec, & assorti pour un petit nombre de Lecteurs.

Les Sciences ne sont que ce qu'on les fait. Les Auteurs seuls les caractérisent. Ce qu'on conçoit bien, on le rend de même. *Verbaque provisam rem non invita sequentur.* N'est-ce pas pour se faire entendre, pour instruire, pour se rendre utile, qu'on parle & qu'on écrit?

Bien des Auteurs ſemblent n'avoir écrit, que pour prendre fiérement acte, qu'ils en ſçavoient plus que tous leurs Lecteurs. On a beaucoup fait ce reproche à Deſcartes dans la Géométrie, & à Newton dans la Phyſique. Chez ces grands hommes cependant ce défaut eſt bien plus excuſable, que chez ceux qui ne penſent pas ſi profondément & qui ne ſont pas de premiers inventeurs. On doit l'éloge aux François, qu'ils écrivent communément pour être entendus, & qu'ils ont l'art de faire un Livre, de le deſſiner; de le colorier, de le rendre liſible en un mot.

Notre Auteur adreſſe le ſien à ſon fils, & lui parle dans toute la ſuite de ſon Diſcours. Le ton de l'inſtruction familiére, aiſée, intelligible & cependant noble & pleine de bienſéance, y eſt aſſez ſoutenu, à la réſerve peut-être de quelques termes & de quelques idées d'une Méthaphyſique un peu recherchée, que l'Auteur ſortant du courant de Deſcartes & de Newton, emprunte du célebre M. Leib-

nitz, dont il ſuit communément les principes, & dont il entreprend de nous donner le ſyſtême, juſqu'ici peu connu, ou peu à la mode en France; peut-être parce qu'il a quelque choſe d'emphatique, de myſtagogique, de Pythagoricien, de gymnoſophiſte même, & d'un peu trop conforme aux Religions anciennes, idéales & philoſophiques : & nommément à la Métempſicoſe, dont la Religion & notre goût naturel, ennemi de tout ce qui ſent l'enthouſiaſme & la viſion ne peuvent s'accommoder.

L'Avertiſſement du Libraire nous fait eſpérer, que ce volume ſera ſuivi de quelques autres : & dans l'Avant-Propos, l'Auteur promet à ſon fils une Phyſique ſur le modéle de Rohaut, mais plus complette. Rohaut, il eſt vrai, n'eſt pas complet ; mais c'eſt un de ces Livres dont les François, comme nous diſons, attrappent ſpécialement la tournure & la façon. C'eſt preſque par Rohaut ſeul, que Deſcartes tient encore au ſyſtême vague

& incertain de la Physique moderne. Les Newtoniens n'ont point fait de ligue plus dangereuse contre ce Philosophe, que de nous redonner Rohaut comme tout Newtonianisé par des Notes & contrenotes, que le Texte a cependant fait disparoître, comme la Pourpre ou la vraye Ecarlate de Cochenille dévore les taches qui ternissent son lustre & son éclat.

L'Auteur des Institutions nouvelles, pense fort modérément sur Descartes, que d'autres veulent trop rabaisser. Il croit néanmoins qu'*il est aussi injuste aux Cartésiens de refuser d'admettre l'attraction comme hypothése, qu'il est déraisonnable à quelques Newtoniens, de vouloir en faire une propriété primitive de la matiére.* Les Cartésiens Géometres auroient tort de rejetter l'attraction comme une hypothése géométrique ou mathématique. Mais les Cartésiens Physiciens ne sçauroient admettre comme hypothése physique, c'est-à-dire, comme cause, ce qui n'est évidemment qu'un Phénomé-

ne, & l'effet secondaire d'une impulsion primitive,

Cet Auteur pense, que les hypothéses sont nécessaires en Physique. Mais il remarque que rien n'est plus dangereux, que de s'en trop entêter, & de les donner pour de pures vérités; quoiqu'après tout peu importe, pourvû que ces hypothéses ne soient contraires ni à l'Etat, ni à la Religion, ni aux Mœurs, & que ce soient de pures hypothéses de Physique. Il est dit dans l'Avant-Propos, que c'est ici le systême & les principes de M. Leibnitz qu'on va établir, au moins d'abord. Nous avons, il y a quelques années, rendu un compte assez détaillé de la Théodicée: on peut y voir nos vrais sentimens, à cet égard.

Le Chapitre premier est intitulé, des principes de nos connoissances. Il est dit que *les Scolastiques qui ne démontroient rien, donnoient pour principes, des mots inintelligibles.* Mais cela même est-il démontré? Les Scolastiques démontroient pour

le moins les affaires de Géométrie qui ſont démontrables de leur nature ; & ils les démontroient, comme on le ſçait aſſez, avec plus de rigueur & de juſteſſe qu'on ne le fait aujourd'hui. S'ils ne démontroient pas les affaires de pure Métaphyſique ou de Phyſique, les démontre-t-on aujourd'hui ? Les Scolaſtiques faiſoient de leur mieux ; ainſi faiſons-nous tous les jours. Chargés de montrer dans des Ecoles Publiques, c'eſt-à-dire, au Public, en étoient-ils plus malhabiles pour cela ? Et tel qui montre ſans miſſion ni commiſſion, eſt-il cenſé par cela ſeul être plus méthodique, plus démonſtratif & plus infaillible ? Perſonne n'ignore déſormais, que la Méthode Scolaſtique étoit la méthode même ſyſtématique & démonſtrative des Géometres.

Mais ils avoient des termes inintelligibles ? Oui inintelligibles pour ceux qui ne ſe donnent pas la peine de les entendre. Eſt-ce que tous les Arts & toutes les Sciences n'en ont

pas de pareils ? Et M. Leibnitz n'a-t-il pas ſes *monades*, ſon *harmonie préétablie*, ſon *meilleur*, ſon *ordre des coexiſtans*, ſon *mouvement paracentrique*, ſes *forces mortes & vives*, ſes *animaux inextinguibles*, ſa *raiſon ſuffiſante*, ſon *principe de la contradiction*, & vingt autres mots d'énigme, de guerre, ou d'art ?

On critique ici le principe de l'idée claire de Deſcartes, & on en doit certainement critiquer l'abus qu'en font quelquefois ſes Diſciples. Mais rien ne favoriſe plus ce principe, que la démonſtration qu'Euclide donne, de ce que les deux côtés d'un triangle ſurpaſſent, à eux deux, le troiſiéme ſeul ; parce que ſa démonſtration ne peut jamais être, que l'idée claire même, qu'il donne d'une choſe, qu'il ſuppoſe qu'on ne connoît pas immédiatement, avec cette clarté & cette évidence.

Le principe que l'Auteur ingénieux donne comme le premier, eſt celui que M. Leibnitz appelloit *le principe de la contradiction*, &

qu'on a de tout tems énoncé, dans l'Ecole, par ces mots intelligibles, *une chose ne peut pas être & n'etre pas en même-tems.* Ce principe ainsi énoncé, est un axiome de la plus pure Mathématique.

Le second principe Leibnitien, qu'on dit que les Anciens n'avoient pas, est celui d'une *raison suffisante.* Les Anciens disoient pourtant bonnement & assez intelligiblement *qu'il n'y a point d'effet sans cause.* Chez Cicéron même ils démontroient par-là l'existence d'un Dieu auteur de cet Univers. Souvent par un simple changement de termes, les Modernes se sont flattés d'avoir fait de belles découvertes. Epicure est peut être le seul Ancien, qui ait reconnu des effets sans cause. Encore calmoit-il son imagination sur l'article, en substituant aux causes Physiques & immédiates, & à Dieu premiere cause, l'idée ou le terme du *hazard. Le principe de la raison suffisante bannit*, dit on, *de la Philosophie, tous les raisonnemens à la Scolastique.* La Philoso-

phie moderne trouve-t-elle la raison suffisante des Phénomenes dont la Scolastique n'a point trouvé la cause ?

On convient pourtant ici, que *les Scolastiques admettoient bien qu'il ne se fait rien sans cause; mais ils alléguoient*, ajoûte-t-on, *pour causes, des natures plastiques, des ames végétatives &c.* Et les Modernes admettent des attractions ou de petits tourbillons, ou des raisons métaphysiques. Mais c'est que chacun se prend où il peut, & que la nature étant fort indevinable, il est toujours bien plus facile aux Philosophes, de s'entrecritiquer réciproquement, que de deviner mieux que ceux qu'on critique à peu de frais.

Le principe des *indiscernables* suit celui de la *raison suffisante.* Le principe des indiscernables est-il un principe, & non pas plûtôt un systême, une hypothése, une opinion très-litigieuse après tout ? Est-il évident que de soi il ne puisse pas y avoir deux corps, deux esprits,

deux ſubſtances,deux atômes, deux monades, égales & ſemblables en tout ? Et que Dieu n'ait point pû & ne puiſſe point les faire exiſter, les créer ? C'eſt borner la puiſſance de Dieu, ſous prétexte de l'enrichir. Dieu peut, qui en doute, produire une diverſité d'Etres à l'infini. Mais il peut reproduire, à l'infini, le même Etre ou des Etres tout pareils. Sans aller loin, & ſans ſortir des bornes où les Philoſophes devroient ſagement ſe renfermer, s'il n'y avoit pas deux choſes ſemblables & égales dans toute la nature,les Géometres courroient après des chiméres, lorſqu'ils n'ont pour but de toutes leurs ſpéculations,que l'analogie & l'équation, c'eſt-à-dire, la comparaiſon & la meſure des corps, des lignes & des ſurfaces.

Par ce principe des indiſcernables, M. Leibnitz proſcrit réellement tous les premiers principes de raiſon, d'équité, de droiture phyſique & morale, de diſcernement en un mot. Il ſemble aller

lui-même, jusqu'à craindre, que Dieu ne se méprît aux choses & ne les confondît, si elles n'avoient des caractéres bien marqués de diversité & de distinction. Mais nous-mêmes nous ne connoissons les choses, qu'autant que faisant abstraction de leurs diversités spécifiques, nous les ramenons à des genres communs, à des principes simples & *univoques*, comme on dit, & à l'unité même infiniment simple de la nature. C'est toujours par l'égalité, par l'uniformité primitive, que nous jugeons des inégalités mêmes & des difformités des choses.

Suit le principe & la loi de la *continuité*. Tout est contigu dans ce monde : mais tout est-il continu, & continu de la continuité géométrique, dont on sçait bien que l'entendoit M. Leibnitz, lorsqu'on l'a étudié tout entier ? Etude difficile, parce que M. Leibnitz s'est mis lui même en lambeaux dans les divers Journaux de l'Europe, sans se ramasser jamais sous un point de vuë dans aucun Ou-

vrage complet & *continu*, ſuivant ſa propre loi. Notre Auteur paroît ſage & diſcret : mais M. Leibnitz alloit plus loin qu'on ne le dit ici. Dans la Morale preſqu'autant que dans la Phyſique il admettoit une ſuite, une continuité, un enchaînement géométrique qui tiendroit tout-à-fait du Méchanique.

Son harmonie préétablie, rendroit bien ſûrement le moral de notre vie la plus ſpirituelle, tout parallele au développement méchanique de nos mouvemens les plus extérieurs. Ce qu'on cite de la continuité d'une courbe unique, prouve au moins la diſcontinuité inconteſtable du total des courbes. M. Leibnitz vouloit que la ſuite de nos démarches de toute eſpéce, fut repréſentable par une courbe qui eut toutes ſortes d'inflexions & de retours, de plis & de replis, mais courbe unique, continuë & réguliére. En quoi ſa Géométrie même, toute élevée qu'elle étoit, ſe trouvoit un peu en défaut, y ayant des ſyſtêmes de courbes ré-

guliérement multipliées & à branches détachées, tout-à-fait discontinuës, & sans liaison. Et puis le nombre a lieu dans la nature des choses, & dans la Géométrie, autant que la mesure & le poids. S'il y a du *continu*, il y a du *discret*. Et il regne bien autant de liberté & d'arbitraire, que d'enchaînement & de Méchanisme dans la plupart des ouvrages de Dieu, & de nos ouvrages.

Chapitre second. *De l'Existence de Dieu.* On remarque ici, que l'*étude de la Physique, nous conduit à la connoissance de Dieu.* Dieu le veuille; c'est le droit de la chose, mais Saint Paul en accordant aux Philosophes, une connoissance spéculative & philosophique de Dieu, les rend inexcusables, de n'être pas parvenus jusqu'à cette connoissance morale & pratique qui glorifie Dieu, & est pour nous, selon Jesus-Christ, un principe de vie éternelle.

Notre Auteur est donc fort louable, dans la profession spéciale qu'il fait ici de rendre témoignage &

gloire à l'Auteur de toutes choses. Il détaille fort bien les preuves ordinaires de son Existence. Il en établit même fort distinctement tous les attributs, l'éternité, l'immensité, la simplicité, l'immutabilité, l'unité, l'intelligence, la *liberté* même, qui est la grande pierre de touche d'une Physique sagement subordonnée à la foi.

Suivant cependant les principes de M. Leibnitz, l'Auteur ne met-il pas en contradiction cette liberté de Dieu, choisissant ce monde pour lui donner l'existence, parce qu'il le veut, avec sa sagesse qui le lui fait choisir, non-seulement comme *bon* mais comme le *meilleur*, & parce qu'il est le meilleur de tous les mondes possibles qui existent dans son entendement divin. Nous avons, en rendant compte de la Théodicée, il y a quatre ou cinq ans, fait sentir la difficulté d'accorder ce systême d'*optimisme*, avec la pure liberté de Dieu.

L'Ecriture Sainte nous dit expressément, que tout ce que Dieu

créa au commencement, étoit bon & très-bon *erant bona ..... valde bona.* Mais elle nous fait bien entendre tout de ſuite, que ce que l'homme, libre auſſi, y mit du ſien de concert avec le Serpent, étoit *mauvais*, & moralement autant que phyſiquement *très-mauvais.* Eſt-ce que l'homme n'étoit point libre d'y mettre ou de n'y mettre pas ce mauvais? Eſt-ce que s'il ne l'avoit pas mis, le monde à tout prendre, ſans ce mêlange de bon divin & de mauvais humain, n'auroit pas été meilleur? Eſt-ce que ſans déroger à ſa ſageſſe, Dieu n'étoit pas libre de choiſir & de faire exiſter un monde où l'homme n'auroit rien introduit de mauvais?

Dieu eſt ſage, infiniment ſage, Dieu eſt puiſſant, infiniment puiſſant, Dieu eſt libre, infiniment libre. Voilà trois attributs eſſentiels, qui ne peuvent ſe contredire, & que c'eſt à la Phyſique de concilier, ou de laiſſer concilier à la Théologie, ſans y mettre aucun obſtacle, ſans les mettre le moins

du monde en contradiction. Tous les mondes possibles sont essentiellement pleins de sagesse, & Dieu est libre de les faire exister indifféremment. Seroient-ils possibles s'ils n'étoient sages? La sagesse de Dieu ne peut pas plus gêner sa liberté, que sa liberté ne peut excéder l'immensité de sa sagesse.

Notre Auteur qui est réellement plein d'intelligence & de finesse d'esprit, mais qui n'est peut-être pas Théologien, a pourtant bien adouci l'expression du systême de M. Leibnitz qui en divers endroits, a durement mis la sagesse de Dieu, en contradiction avec sa puissance; prétendant assez formellement que ce qui étoit permis à Dieu par sa puissance, ne l'étoit pas par sa sagesse: qu'une infinité de mondes étoit absolument possible, mais que Dieu étant sage il ne lui convenoit de faire exister que le *meilleur*, le plus parfait de tous. N'est-ce pas-là le *quippe vetor fatis* du Jupiter de Virgile? Mais la Fable n'étant qu'une Fable pour nous,

il semble qu'il n'y a dans toute cette maniere de parler & de philosopher, qu'un galimathias sophistique & dangereux.

Le Chapitre troisiéme traite en général *de l'essence, des attributs & des modes.* L'Auteur après avoir dédaigné tous ces termes & ces notions Scolastiques, les manie ici assez bien, & en vérité, comme une personne du métier; tant il y a dans le bon esprit de ceux qui l'ont tel, de ressource contre de simples préjugés de doctrine ou d'éducation.

Cet ingénieux Auteur rachete cependant le tribut qu'il paye au bon naturel qui le mene si bien, par une chicane, en vérité Scolastique, qu'il fait avant la fin de ce Chapitre aux Scolastiques, sur leur définition de la substance, qu'il nous paroît pourtant définir pour le fonds, à-peu-près comme eux.

*Chapitre quatriéme. Des hypotheses.* Ce Chapitre est plein de bon esprit & de raison. L'Auteur y dit contre les Newtoniens qui proscrivent

de la Physique & du raisonnement humain, toute hypothése : il dit tout ce qui se peut dire de plus vrai & de plus fort, par ceux qui conviennent de bonne foi, que la vérité dans la plûpart des choses, n'est accessible que par là, par des conjectures, par des lueurs. Comme depuis quelques années nos Mémoires en ont aussi beaucoup parlé, nous renvoyons à ce qu'en dit l'ingénieux Auteur.

*Chapitre cinquiéme. De l'espace.* Il y a bien de la subtilité Métaphysique & presque Scolastique dans cette Doctrine Léibnitienne, qui définit l'espace, l'*ordre des coexistans.* C'est le définir par le tems, qui est peut-être plus difficile à définir & qui le suppose. Mais si les parties de l'espace coexistent dans le même tems, elles ne coexistent pas dans le même lieu, constituant elles mêmes les divers lieux. Et puis tout ce qui coexiste avec ordre, est-il l'espace? Les Anges, les Hommes, les Animaux, Dieu même, tout coexiste avec ordre, & est bien éloi-

gné de former un tout ſimple, homogêne, & continu tel que l'eſpace. Tous les ſyſtêmes de Phyſique & de Métaphyſique, ont ainſi leurs difficultés : & celui ci en a bien d'autres, qu'on peut voir chez M. Clarcke & ailleurs.

Nous ſommes charmés de voir dans ce Chapitre l'Auteur preſque réconcilié avec la Scolaſtique, faire l'apologie des *abſtractions*, définir l'*abſtrait* & le *concret* ; & convenir que toutes les Sciences ont beſoin, & ſont pleines de ces fictions, c'eſt-à-dire, de termes & de notions abſtraites *qui ſont*, dit-il, *un des plus grands ſecrets de l'art d'inventer, & une des plus grandes reſſources pour la ſolution des problêmes les plus difficiles, auſquels l'entendement ſeul ne peut ſouvent atteindre.*

Au Chapitre ſixiéme. *Le tems* n'eſt que l'*ordre des Etres ſucceſſifs.* On retrouve encore ici avec plaiſir l'*eternité à parte ante*, & *l'éternité à parte poſt.* C'eſt bien-là du Scolaſtique pur ; & ce mêlange de Latin & de François en eſt du

 plus

plus fin. L'Auteur l'employe rondement, bonnement, ſans dédain ni correctif. Il le croit propre à ſe faire entendre, des Sçavans au moins : c'eſt-là dequoi il s'agit. Les ignorans auroient tort de s'en formaliſer. Ils n'ont droit que de ſuppoſer qu'on ne parle point pour eux. C'eſt-là la Langue du Pays.

*Chapitre ſeptiéme. Des Elémens de la Matiére.* On connoît les *Monades* de M. Leibnitz. Il y a au moins 18. ou 19. ans que nous en expliquâmes le ſyſtême dans nos Mémoires, d'après un Recueil de Piéces de Mrs. Newton, Clarcke & Leibnitz, donné au Public par M. des Maiſeaux. Ces Monades ſont les élémens qu'admet notre Auteur. La *raiſon ſuffiſante* d'où il les déduit, paroîtra telle, à ceux qui comprendront que l'étenduë eſt compoſée, de *points ſimples & inétendus.*

M. Leibnitz étoit certainement un très-bel eſprit, qui philoſophoit volontiers ſur toutes choſes à perte de vûë, avec une facilité merveilleuſe, & ſans qu'aucune bor-

ne pût l'arrêter, lorsqu'il avoit pris son essor. Quelque spéculation, quelque découverte qu'on lui proposât, il voyoit toujours plus loin. Le Physique l'élevoit toujours au Métaphysique, & du Métaphysique il s'élançoit en quelque sorte dans une espéce de Théologique qui n'étoit pas toujours si Chrétien, ni sur tout si Catholique. En toutes choses, il vouloit la cause de la cause, la raison de la raison; quoique dans la plûpart des matiéres, le plus bel esprit ait bien de la peine, à trouver les causes & les raisons les plus immédiates & les plus prochaines des Phénomenes les plus soumis à nos sens extérieurs.

Il en coute à un bel esprit, d'avouer qu'il ignore quelque chose, non en général, on en convient assez, mais en detail, & dans le moment de la dispute ou de la recherche. Un aveu qui coute encore plus qu'on ne sçauroit dire, aux esprits Philosophes, c'est en reconnoissant leurs bornes, de recourir

à Dieu comme à la derniere raiſon de tout. Ils veulent tout expliquer, tout tirer de leur raiſon & de leur cerveau. Ils veulent faire un monde, c'eſt tout dire, & le faire avec le moins de matériaux & d'outils qu'il ſoit poſſible, avec de la matiére premiere & un mouvement primitif, ſans autre forme ni détermination que celles qu'il leur plaît d'imaginer. C'étoit la fantaiſie de Deſcartes, & ſur-tout de Malebranche, de faire un monde.

M. Leibnitz s'élevoit plus haut que cela. Deſcartes ſuppoſoit au moins la matiere étenduë ; M. Leibnitz vouloit qu'on lui rendît, c'eſt-à-dire, vouloit rendre lui même une raiſon ſuffiſante de cette étenduë. Et cette raiſon ſuffiſante pourquoi la matiére eſt étendue, étoit, ſelon ſa penſée, que notre Auteur énonce fort bien, qu'elle eſt compoſée de points inétendus. En coute-t-il donc tant pour dire, la matiére eſt étenduë, parce que Dieu l'a créée étenduë. Les atômes ſont étendus, mais non ſujets à la di-

vision, parce que Dieu voulant les conserver, les a rendus durs & inaltérables à toute épreuve. Cette maniere de philosopher aussi raisonnable que toute autre, auroit épargné à M. Leibnitz, la peine d'imaginer ces Monades *inintelligibles*, qui sont des Etres simples & composent l'étenduë, qui sont des espéces de substances intelligentes & spirituelles, & composent cependant des corps, qui ont enfin une nature & des propriétés fort inconcevables, & qu'il seroit peut-être plus sage & plus religieux d'ignorer. Le systême de Descartes sur l'étenduë a produit des Matérialistes, des Spinosa. L'opinion des Monades paroît moins dangereuse, ne pouvant aboutir qu'à des excès d'esprit qui ne seront jamais communs, à des enthousiasmes, à des illuminations, dont notre siécle au moins paroît peu susceptible jusqu'ici. On croit voir que l'Auteur prête à ce systême sa plume & son imagination tout au plus, sans y trop livrer son esprit & sa raison ;

il y a des ſituations, des caracté-res, des Etats, où on eſt encore fort eſtimable, de n'écrire que pour briller.

*Chapitre huitiéme. De la nature des corps.* L'Auteur ſage & réſervé ne pouſſe point le ſyſtême des Monades auſſi loin que l'a fait M. Leibnitz, ſelon lequel elles étoient matiere & eſprit; ce ſubtil Philoſophe ayant crû avoir une raiſon ſuffiſante pour penſer qu'il ne pouvoit y avoir de matiere ſans eſprit, ni d'eſprit ſans matiere. Ici ce n'eſt point tout à-fait cela. Il y eſt pourtant dit, *qu'il n'y a point de matiere ſans force, ni de force ſans matiére.* Or qu'eſt-ce que cette force? Elle eſt double, *force motrice*, & *force d'inertie.* C'eſt une tendance au mouvement, dont la contrariété ſans doute dans les diverſes Monades, produit le repos.

Ces deux forces du reſte ſont ſi eſſentielles à la matiére, qu'elles compoſent ſon eſſence en y joignant l'étenduë, la matiére n'étant, ſuivant ce ſyſtême Léibnitien, qu'une

étenduë douée d'une double force d'inertie & d'activité, de repos & de mouvement. Il est nouveau, & sans doute dangereux de donner une activité naturelle & essentielle à la matiére, qu'on a jusqu'ici regardée comme purement passive & sans vertu. Notre Auteur tâche à rendre une raison suffisante de tout cela. S'il n'y falloit que de l'esprit, & que M. Leibnitz en eût manqué, l'Auteur Anonyme lui en prêteroit, du plus vif & du plus fin.

En passant, l'Auteur sur la foi de M. Newton, dit qu'*un Etre dont les yeux seroient des prismes naturels, n'auroit pas plus l'idée du blanc, qu'un sourd n'a l'idée des sons*. Il est néanmoins bien facile d'avoir un prisme, de le mettre devant les yeux, de regarder un objet blanc au travers, & de reconnoître, ce qui est un fait certain, qu'il paroît alors tout aussi blanc qu'il le paroît sans prisme; n'y ayant jamais que les extremités de l'objet & de toutes sortes d'objets, que le prisme fasse pa-

roître frangés de couleurs, & toujours des mêmes couleurs au nombre de 4. dont deux frangent d'un côté, deux de l'autre.

Bien des gens s'imaginent que le prisme change les couleurs des objets. M. Newton a paru le dire. Mais qu'il l'ait dit ou non, jamais à travers d'un prisme les objets ne paroissent que de leur couleur naturelle, blancs s'ils sont blancs, noirs s'ils sont noirs, verds s'ils sont verds &c. seulement le prisme y jette aux deux extrémités paralleles à sa longueur une double bordure toujours la même, c'est-à-dire, violette & bleuë vers la base du prisme, rouge & jaune vers l'angle. Deux choses sont ici remarquables; 1°. Que les couleurs sont toujours les-mêmes & dans le même ordre, de quelque couleur que soit l'objet qu'on regarde au travers du prisme. 2°. Que ces couleurs ne se placent jamais qu'aux extrémités des objets, & comme on disoit avant M. Newton, *in confinio lucis & umbræ*, aux confins de l'ombre & de la lumiére.

Pour n'y être pas trompé, il faut aussi remarquer qu'un objet est souvent composé de plusieurs objets : par exemple, un visage est composé d'un menton, d'une double levre, d'un nez, de deux joues &c. or chacun de ces objets qui sont comme corps à part, font voir à leurs deux extrémités les deux franges en question ; dès que ces deux extrémités sont ombrées un peu fortement. Par exemple, sur un papier écrit, chaque lettre, chaque jambe d'une même lettre, forme un objet qui a sa double frange au travers du prisme ; tant le voisinage & le contraste immédiat de l'ombre & de la lumiére, ou de deux lumieres inégales, est essentiel pour la génération des couleurs prismatiques, quoiqu'en puisse dire M. Newton. En un mot ce sont-là des faits, qu'on peut vérifier sur le champ.

*Chapitre neuviéme. De la divisibilité & subtilité de la matiére.* L'Auteur dit, qu'*à parler avec exactitude, il n'y a que des solides dans la na-*

*ture*; & il conclud que *les superficies, les lignes & les points ne sont donc point matiere; mais qu'on les conçoit dans la matiere par abstraction.* N'est-ce pas plûtôt *hors* de la matiére, qu'on les conçoit *par abstraction*? N'est-ce point *dans* la matiére qu'elles sont *par concrétion*? Est-ce qu'il n'y a pas réellement des surfaces dans la matiére? Est-ce que les solides ne sont pas terminés par des surfaces réelles, les surfaces réelles par des lignes réelles, & les lignes réelles par des points réels? Les surfaces, les lignes, les points sont des modifications de la matiére: on ne peut donc les en détacher, non plus que les figures. Est-ce que les figures ne sont pas quelque chose de réellement existant?

*Chapitre dixiéme. De la figure & porosité des corps.* L'Auteur établit fort bien cette porosité, qui depuis Descartes est hors de doute. Les Newtoniens l'ont portée un peu plus loin, en faisant mieux sentir, que les corps les plus solides avoient

beaucoup plus de pores que de matiére solide, plus de matiére étrangere, ou de vuide que de matiére propre. Tout de suite l'Auteur explique la solidité des corps, la raréfaction & la condensation , la dureté & la mollesse. Le Chapitre où tout cela est expliqué dans Rohaut, est un Chapitre célebre, & passe pour un chef-d'œuvre d'explication & de bonne Physique.

*Chapitre onziéme. Du Mouvement & du Repos en général, & du Mouvement simple.* Le douziéme Chapitre est sur *le mouvement composé.* Et le treiziéme vient à *la pesanteur*, qui est une question préliminaire, lorsqu'on renonce à en assigner la cause ; & une derniere question lorsqu'on a le courage d'aller jusques là. *Aristote*, dit-on, *le pere de la Philosophie & de l'erreur avoit imaginé deux appetits dans les corps. Les corps pesans avoient, selon lui, un appetit pour arriver au centre de la Terre &c.* Sont-ce donc deux choses synonimes, être pere de la Philosophie, & être pere de l'erreur ? Cela

eſt fort à craindre. Car à ces appetits ariſtoteliciens, le plus brillant des modernes ne ſubſtituë aujourd'hui que des *centripetences* & des *attractions.* On a eu cependant deux milliers d'années pour corriger les *erreurs* d'Ariſtote.

Le grand ſyſtême de ce Philoſophe ſi contredit & ſi peu lû, étoit la diſtinction des corps peſans & des corps légers. La plus ſaine Phyſique moderne, celle nommément de notre ingénieux Auteur, n'admet de peſanteur que dans les corps groſſiers & ſenſibles. Et, ſi elle n'admet point de légereté poſitive dans la matiére fluide & inſenſible qui les pénetre, elle l'exempte au moins très-poſitivement de peſanteur. Encore même, ſi on la prend de ſuite & par le fond, ſera t-elle obligée de reconnoître dans le plein qu'elle admet, une légereté poſitive, c'eſt-à-dire, une tendance poſitive vers la circonférence, dès qu'elle admet une tendance poſitive vers le centre; ſoit que la matiére inſenſible ne ſe porte vers la circonférence

qu'à cause du mouvement de la matiére sensible vers le centre ; soit que la tendance centripete de celle-ci, soit produite, ce qui est le plus vraisemblable, par la tendance centrifuge de celle-là.

On trouve dans ce Chapitre, le systême géométrique & expérimental de Galilée, sur la chute des corps ; l'accélération par les nombres impairs ; l'espace parcouru double par un mouvement acquis, & simple par un mouvement qui s'acquiert ; les espaces en raison des quarrés des tems &c.

Le quatorziéme Chapitre, donne la *suite des Phénomenes de la pesanteur*, c'est-à-dire, la suite de ce même systême géométrique & expérimental, poussé plus loin depuis Galilée. Le quinziéme Chapitre annonce les *Découvertes de M. Newton* dans ce même systême. L'Auteur équitable convient, que Newton avoit été tout-à-fait prévenu par Kepler dans les principaux points, dans l'uniformité des aires célestes, dans l'ellipticité

des orbes, dans les quarrés des tems proportionnels aux cubes des diſtances &c. Ce Chapitre eſt réguliérement terminé, quoique ſous le nom de digreſſion, par la figure de la Terre, que l'Auteur croit applatie aux Poles, ſelon l'opinion de M. Newton, & les dernieres meſures de M. de Maupertuis.

*Chapitre ſeiziéme. De l'attraction Nevvtonienne.* Après en avoir expoſé le ſyſtême, l'Auteur en découvre le faux dans le principe de la raiſon ſuffiſante, qui eſt une clef générale, comme on voit. Le dix-ſeptiéme Chapitre eſt *ſur le repos, & la chute des corps ſur un plan incliné.* Le dix-huitiéme ſur l'*oſcillation des Pendules.* Le dix-neuviéme ſur le mouvement *des Projectiles.* Il ne faut pas douter que la parabole ne ſoit ici la route des corps qui tombent ou montent obliquement à l'horizon. La découverte du contraire, renfermée dans nos Mémoires & ailleurs, depuis 12. ou 15. années, eſt trop moderne ſans doute pour déraciner une ſi vieille

erreur. Dans 100. ans sans doute il faut espérer qu'il suffira de dire, qu'une ligne parabolique ne passe jamais par son centre. Les découvertes ne s'entendent jamais à demi mot, & la vie d'un Auteur suffit seule pour les établir.

*Chapitre vingtiéme. Des forces mortes, ou forces pressantes, & de l'équilibre des puissances.* Le vingt & uniéme Chapitre est sur les *forces vives.* L'Auteur les défend analogiquement, c'est-à-dire, avec vivacité, contre les plus sçavans adversaires. Cette doctrine des forces vives a partagé & partage encore l'Europe sçavante. L'Allemagne & presque tout le Nord l'a adoptée. L'Angleterre l'a rejettée & combattuë de son mieux. Cette diversité s'expliqueroit-elle en disant que M. Leibnitz étoit Allemand & tout Anti-Newtonien? La France, moins contre M. Leibnitz qu'en faveur de Descartes, a combattu aussi pour l'estimation des forces vives par le produit de la masse & de la simple vitesse.

*Mai* 1741.

M. de Mairan que nous saisissons la premiere occasion d'annoncer comme le digne successeur de M. de Fontenelle dans le brillant Emploi de Sécretaire perpétuel de l'Académie des Sciences, proposa dans un sçavant Mémoire, il y a quelques années, des moyens fort judicieux de conciliation entre Descartes & M. Leibnitz. Le nouveau Disciple de celui-ci, ne veut point de conciliation, & dispute avec feu, quoiqu'avec politesse, contre les Anglois & les François réunis. C'est au Public de décider.

En un mot les nouvelles Institutions de Physique, nous paroissent un bon Recueil de Physique moderne, fait, selon les intentions de l'Auteur, pour un jeune Seigneur, qui doit en sçavoir jusqu'à un certain point.

## ARTICLE XLVII.

*HISTORIA SACRA & Profana Archiepiscopatûs Mechliniensis &c.* C'est-à-dire, *Histoire Sacrée & Profane du Diocèse de Malines, ou Description de cette Eglise Métropolitaine, divisée en onze Doyennés, avec celle des Villes, Bourgs, Villages, Domaines, Monastéres & Châteaux, qui en dépendent, & les Epitaphes de leurs Seigneurs; le tout tiré des Archives des Monasteres, enrichi des Diplomes des Princes, & vérifié sur les lieux par Corneille Van Gestel, Curé de Westrem dans le Comté d'Alost.* folio. *Tom. I. pag.* 289. *Tom. II. pag.* 322. *& quantité de Planches en taille douce, dont la premiere est la Carte du Diocèse. A la Haye, chez Christien Van Lom* 1725.

A juger de cet Ouvrage par le Titre, on croiroit qu'autant que l'Historien du Diocèse d'An-

vers, dont nous avons parlé le mois précédent, avoit pris à tâche de se borner à l'Histoire Ecclésiastique, autant celui du Diocèse de Malines s'est étudié à faire entrer dans le plan, qu'il s'est dressé, tout ce qui a rapport à l'Histoire Profane. Nous y avons pourtant trouvé assez peu de chose, qui puisse avoir place dans un Extrait. On n'a rien épargné à la vérité de ce qui peut orner un Livre de cette nature, le Papier, les caractéres, le nombre & la beauté des Planches ne laissent rien à désirer. L'Auteur de son côté n'a rien omis pour nous bien faire connoître les Eglises, les Chapitres, les Abbayes, & les Maisons Religieuses du Diocèse de Malines : il nous donne des Listes très-exactes de tous les Archevêques, Doyens, Prévôts, Abbés, Abbesses, qui ont été en place depuis l'établissement de leurs Siéges, l'année de leur élévation, & celle de leur mort ; il a recueilli un très-grand nombre de Piéces, qui concernent les Fondations, les Dona-

tions, les Traités, les Priviléges des uns & des autres, il a fait graver tous les Portraits des Archevêques, les plus belles Eglises, quantité de Mausolées, & il a surtout enrichi son Livre d'un nombre prodigieux d'Epitaphes, qui feront sans doute plaisir à plusieurs Familles illustres, lesquelles retrouveront parmi les cendres de leurs Ancêtres les preuves de l'antiquité de leur Noblesse; car il est assez ordinaire de chercher dans ces Monumens, qui nous apprennent que les Grands ont cessé d'être, dequoi s'illustrer par la connoissance de ce qu'ils ont été. Mais on n'y trouvera peu dequoi instruire & intéresser le plus grand nombre des Lecteurs.

Cette Histoire n'a point d'autre division, que celle des Doyennés; le premier Tome en contient cinq, & les six autres composent le second; le premier Doyenné est celui de Malines. La Seigneurie de Malines forme une des dix-sept Provinces des Pays-Bas, & ne dé-

pend point du Brabant, quoiqu'elle y soit enclavée. Le premier Comte de Malines, dont il soit parlé dans l'Histoire, se nommoit Adon; quelques-uns ont avancé qu'il étoit Parent, ou Allié de Pepin, Roi de France, & que ce Prince, en considération des services, qu'Adon lui avoit rendus, lui donna le Domaine & la Souveraineté de ce Pays: mais ce n'est pas le sentiment de notre Auteur, qui prétend qu'alors la qualité de Comte ne désignoit que celle de Juge & de Gouverneur. En effet Malines reconnut toujours, non-seulement Pepin, mais encore ses Successeurs pour Souverains. Après la mort de l'Empereur Lothaire, elle passa sous la domination de Charles-le-Chauve, mais en 912. Charles-le-Simple en fit présent à l'Eglise de Liége. Ainsi Butkens, Auteur des Trophées du Brabant, étoit mal instruit, lorsqu'il a écrit que Saint Libert, Fils du Comte Adon, s'étant fait Moine dans l'Abbaye de Lobe, avoit fait don à cette Abbaye de la Seigneurie de Malines.

D'autres Ecrivains en assez grand nombre ont prétendu que les Berthouts ( *Bertholdi* ) Seigneurs de Grimberge, avoient possédé cette Seigneurie, du moins en partie ; mais il n'est pas vrai, selon le nouvel Historien, qu'ils en ayent jamais été légitimes possesseurs. Walther Berthout, dit-il, Chancelier de Brabant, & Tuteur du jeune Duc Jean I. prit le titre de Seigneur de Malines, & se rendit maître de cette Ville. Henri Gelder, Evêque de Liége en fit aussitôt le siége, mais il fut contraint de le lever. Trente trois ans après, c'est-à-dire, en 1300. l'Evêque Hugues de Cabillon, ne se trouvant pas assez fort pour retirer Malines des mains des Berthouts, engagea cette Ville à Jean II. Duc de Brabant, pour en jouir lui & ses deux plus proches Héritiers, à condition qu'il en chasseroit l'Usurpateur, & qu'après la mort de ces trois Princes l'Eglise de Liége rentreroit dans ses droits : mais Jean II. ne fut pas fidéle à ses en-

gagemens, & favorisa les Berthouts : les Evêques de Liége ne s'endormirent pourtant pas, & se firent enfin rendre justice en 1319. Mais peu de tems après l'Evêque Adolphe, prévoyant qu'il ne seroit jamais bien le maître à Malines, vendit, du consentement de son Chapitre cette Seigneurie à Louis de Nevers, Comte de Flandres, à condition qu'il ne pourroit pas l'aliéner. Jean III. Duc de Brabant, s'avisa alors de prétendre qu'il y avoit des droits, & prit les armes pour les soûtenir. La Guerre s'alluma entre lui & le Comte de Flandres; mais elle dura peu. Philippe de Valois, Roi de France, se porta pour Médiateur, & fit un accommodement, où le Traité fait avec l'Eglise de Liége ne fut point observé; ce qui pensa être cause d'une nouvelle Guerre. Enfin en 1346. le Comte de Flandres se fit relever par le Pape Clément VI. du Serment, qu'il avoit fait de ne point aliéner la Seigneurie de Malines & la vendit au Duc de Brabant,

Il fut tué à la journée de Crecy, avant que d'en avoir touché l'argent, mais son Fils & son successeur, ayant épousé la Fille du Duc de Brabant, ratifia le Traité, & remit à son Beau-pere la somme, que celui-ci lui devoit payer. Cependant après la mort du Duc il voulut rentrer dans ses droits, parce qu'il n'avoit point touché la Dot de sa Femme, & on se préparoit à soûtenir les armes à la main ces prétentions réciproques, lorsque Guillaume, Comte de Hainaut & de Hollande, offrit sa médiation aux deux Princes. Elle fut acceptée, & en 1357. il conclut un Traité, dans lequel il ne s'oublia point. Il obtint pour lui la Ville de Heusden, & Malines fut restituée au Comte de Flandres.

En 1369. la Fille & l'unique Héritiere de ce Comte épousa Philippe de France, Duc de Bourgogne, & lui porta, avec les Etats de son Pere, la Seigneurie de Malines ; d'où elle a passé dans celle d'Autriche par le Mariage de Ma-

rie de Bourgogne avec Maximilien I. Philippe le Bon, petit Fils de Philippe de France, avoit établi pour toutes les Provinces, qui lui obéïssoient dans les Pays Bas, un Conseil Souverain, qui suivoit sa Cour, Philippe d'Autriche y fit quelques changemens, & lorsqu'il alla prendre possession de la Couronne de Castille, qui lui étoit échûë du Chef de Jeanne d'Arragon son Epouse, il le fixa à Malines. Mais il fut bien-tôt après démembré : une partie de ceux, qui le composoient, se transporta à Bruxelles, où il se forma un Conseil Secret & Privé, qui s'est encore depuis partagé en Conseil d'Etat & en Conseil Privé; ce qui ôta dès-lors à celui de Malines la connoissance des grandes Affaires.

Pour ce qui est du Spirituel, il est certain que Saint Lambert, Evêque de Tongres, est le premier, qui prêcha l'Evangile dans le Pays de Malines, & qu'il y bâtit plusieurs Eglises. Il eut pour Successeur dans son Apostolat Saint Rom-

baut Martyr, Evêque de Dublin, dont le ſacré corps repoſe dans l'Egliſe, qu'il avoit fait bâtir ſous le nom de Saint Etienne, & qui porte aujourd'hui le ſien : c'eſt l'Egliſe Métropolitaine : mais M. Corneille s'eſt trompé lorſque dans ſon Dictionnaire Géographique il a dit que ce Saint avoit été Evêque de Malines. Cette Ville n'a jamais eu d'Evêques juſqu'au ſeiziéme ſiécle, qu'on y a érigé un Archevêché. On ne doute point qu'elle n'ait été quelque tems du Diocèſe de Liége, & on ne ſçait point quand elle en a été démembrée ; mais il eſt certain que dès le dixiéme ſiécle elle étoit de celui de Cambrai, & qu'elle en a toujours été depuis ce tems-là juſqu'à ſon érection en Métropole. La Bulle de Pie IV, qui marque ſon étenduë, ſes revenus, & le droit de Primatie, qui lui a été accordée ſur tous les Pays-Bas, eſt ici rapportée toute entiére. Cela eſt ſuivi d'un détail, où nous ne ſçaurions entrer, & de l'Eloge Hiſtorique de tous les Archevêques de-

puis le Cardinal de Granvelle, qui le premier a occupé ce grand Siége, jusqu'au Cardinal d'Alsace, lequel y a placé avec lui toutes les vertus, qui distinguent les grands Prélats, & honnorent la Pourpre Romaine.

Le second Doyenné est celui de Louvain. Cette Ville, que plusieurs estiment avoir été bâtie dans le Pays, qu'occupoient autrefois les Peuples appellés *Grudii & Levaci*, a été la premiere Capitale du Brabant, & a eu ses Comtes particuliers; quelques-uns même disent ses Ducs. L'air y est fort sain, le Territoire des environs très-fertile, & on y a recueilli du vin. On ne sçait pas au juste l'origine du nom qu'elle porte, & c'est par pure conjecture, que Juste Lipse la tire de ces deux mots, *Lo* & *Ven*, dont l'un signifie une Montagne, & l'autre une Plaine, parce qu'elle est située dans une Plaine environnée de Collines. Quelques Auteurs ont crû que cette Ville subsistoit dès le tems de Jules César : d'autres ont

écrit qu'elle fut bâtie pendant que les Pepins étoient Princes d'Austrasie ; mais ces opinions n'ont aucun fondement certain. Reginon dit que les Normands camperent en un lieu nommé *Loven* dans le neuviéme siécle, mais cela ne prouve pas qu'il y eût alors une Ville en cet endroit, & Juste Lipse conjecture qu'on ne commença de s'y établir, que sur la fin du même siécle, après la Victoire qu'Arnoul, Roi de Baviere, y remporta sur ces Barbares.

Le premier, qui fit fermer de Murailles cette Ville, fut Godefroy III. Duc de Lorraine & de Brabant, ce qui arriva dans le douziéme siécle. On en augmenta l'enceinte dans le quatorziéme. En 1427 elle étoit parvenuë à un tel point de grandeur, qu'elle égaloit presque la Ville de Gand, & surpassoit Paris, Liége & Cologne. On ignore en quel tems ce Pays reçut les premiéres semences de l'Evangile ; mais il paroît constant que Saint Martin, S. Servat, Saint Amand,

Saint Lambert & Saint Hubert, tous Evêques de Tongres, y ont prêché l'Evangile. Cependant il paroît que Louvain a toujours été du Diocèse de Liége, jusqu'à l'érection de l'Archevêché de Malines. Pendant très-long-tems elle n'eut qu'une seule Paroisse, qui étoit celle de S. Pierre. Cette Eglise est une des plus belles des Pays-Bas, & on y admiroit sur-tout une Tour très-haute, & d'une structure admirable, laquelle, après avoir été fort endommagée en 1570. & en 1578. tomba tout-à-fait en 1604.

Il y a dans la même Eglise un Chapitre: dont le premier Fondateur fut Lambert le Barbu, Comte de Louvain, qui vivoit dans l'onziéme siécle. Quelques années après que l'Université eut été établie dans cette Ville, c'est-à-dire, en 1443. on augmenta le Chapitre de dix Prébendes, qui n'obligent point à l'assistance au Chœur: ceux, qui en sont pourvûs, sont seulement tenus à enseigner pendant six semai-

nes chaque année, deux, la Théologie ; deux, le Droit Civil ; deux, le Droit Canon ; deux, la Médecine ; un, l'Eloquence ; & l'autre, la Morale. Ce sont les deux premiers Magistrats de Louvain, qui y nomment.

Jean IV, Duc de Brabant, a été le Fondateur de cette Université, qui s'est maintenuë jusqu'à présent dans la réputation d'être une des plus célebres de l'Europe, & qui reconnoît celle de Cologne pour sa Mere. La Bulle du Pape Martin V. qui l'a approuvée, est dattée de l'onziéme de Décembre 1425. Il paroît que l'occasion de ce bel établissement fut, du moins en partie, la chute des Manufactures de Draps, qui avoient rendu la Ville de Louvain extrêmement riche & peuplée, & qui en tombant la réduisirent dans un état si déplorable, qu'elle sembloit un désert. Jean IV. ne trouva point de meilleur expédient, pour la rétablir dans son premier lustre, que d'y fonder une Université, à laquelle les Papes &

les Ducs de Bourgogne ont accordé de très-grands Priviléges. On en pourra voir les preuves dans cet Ouvrage, aussi bien que l'origine & les Fondations des trente-huit Colléges, dont l'Université est composée, sans compter celui-ci des Jésuites.

Le troisiéme, le quatriéme & le cinquiéme Doyennés sont ceux de Dist (*Diesta*, ou *Diesthemium*) de Sout Leeuw-S. Léonard (*Leeuvva Sancti Leonardi*) & de Tillemont, ou Tirlemont, (*Thena in Montibus*) qui finissent le premier Tome, & ne nous ont rien fourni de fort remarquable. Le second commence par celui de Bruxelles : où nous n'avons non plus rien remarqué de fort intéressant. L'Auteur ne s'est pas même mis en peine de nous instruire de l'origine de cette Ville fameuse, ni de quelle maniere elle a reçû l'Evangile. Les Articles des cinq autres Doyennés sont encore plus stériles pour un Journal Littéraire. Ce sont ceuxde Leeuw-Saint Pierre, d'Alost, de Grandmont,

de Renay & de Balegem. *Léauvvenſis Sancti Petri*, *Aloſtanus*, *Gerardimontenſis*, *Rothnacenſis*, & *Oordegemienſis.*

L'Auteur nous apprend néanmoins qu'en 1607. dans un Village du Comté d'Aloſt, nommé *Meſpelaer*, un Payſan creuſant dans ſon Jardin, trouva quinze cens Médailles d'or, qui furent eſtimées huit florins chacune, avec un aſſez grand nombre d'Eſcarboucles & d'autres Pierres précieuſes. Il en a fait graver une, que ſes Ancêtres avoient achetée du Payſan : c'eſt un Antonin avec cette Légende *Antoninus Aug. Pius Sept. P E. Coſ. III.* & au revers, un Jupiter nud & de bout, la main droite appuyée ſur un grand bâton, & tenant une fléche de la gauche, avec ces paroles *Jovi Statori.*

## ARTICLE XLVIII.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## MOSCOVIE

### DE PETERSBOURG.

*MEMOIRES POUR servir à l'Histoire & au progrès de l'Astronomie, de la Géographie, & de la Physique, recueillis de plusieurs Dissertations lûës dans les Assemblées de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & de celle de Saint Petersbourg, qui n'ont point encore été imprimées; comme aussi de plusieurs Piéces nouvelles, Observations & Réfléxions rassemblées pendant plus de* 25. *années, par M. de l'Isle, Professeur de Mathématiques au Collége Royal de France, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris, d'Angleterre, & de Prusse, & premier Pro-*

*fesseur d'Astronomie dans l'Académie Impériale des Sciences de Saint Péterſbourg. A Saint Péterſbourg* 1738. *vol.* in-4°. *pag.* 284 *&c. avec figures.*

C'Eſt ici le commencement, & le premier Volume d'un Recueil d'Obſervations & de Mémoires d'Aſtronomie, de Géographie, & de Phyſique, que M. *de l'Iſle* ſe propoſe de continuer tant que la matiére lui fournira de quoi remplir d'autres Volumes ; & il ajoûte qu'elle eſt ſi abondante, qu'il n'eſt pas à craindre que la ſource tariſſe ſi-tôt. Il y fera entrer les Obſervations Aſtronomiques propres à perfectionner la Géographie & la Navigation, ſur-tout la Géographie de la *Ruſſie*, & des Pays voiſins ; des Obſervations Phyſiques faites en ces Pays ſur le Barometre & le Thermometre, ſur les Aurores Boréales, ſur la Déclinaiſon & l'Inclinaiſon de l'Aiguille aimantée &c. On y trouvera ce qu'il a fait pour perfectionner la Théorie de l'Aſtronomie,

ce qu'on a projetté de faire pour la Mesure de la Terre en *Russie*, les Résultats des Observations que M. *de l'Isle de la Croyere*, frere de l'Auteur, a faites dans son nouveau Voyage au travers de toute la *Sibérie*, & jusqu'au *Kamchatka*; la situation tant en longitude qu'en latitude, de *Casan*, de *Tobolsk*, d'*Irkoutsk*, d'*Yakoutsk &c.* La situation du *Kamchatka* déterminée par deux Eclipses de Lune, observées par le Capitaine *Beerings* & ses gens &c. » Ayant comparé la situation du » *Kamchatka* & des Pays voisins, » avec celle de la *Chine*, du Royaume » de *Corée*, du *Japon*, & de la Terre » d'*Yeço*, qui m'étoit connuë d'ail» leurs, dit M. *de l'Isle*, je me suis » fait un systême, & j'ai dressé l'an » 1731. une Carte de cette extré» mité orientale de l'*Asie*. J'y ai » marqué les dernieres Terres con» nuës de l'*Amérique*, afin de faire » voir ce qui restoit encore d'incon» nu. „ Il donnera une réduction de cette Carte, & fera des Remarques sur les plus récentes Descriptions

& Dissertations qu'on a publiées sur la situation de *Kamchatka*, de la Terre d'*Yeço* &c. Nous pouvons assurer M. *de l'Isle* que ces morceaux seront attendus avec impatience, & lûs avec avidité.

Le sçavant Académicien ne donnera pas seulement ses Observations & ses Recherches anciennes & nouvelles ; mais aussi celles qui lui auront été communiquées. Ce premier Volume en contient des unes & des autres, sur les Aurores Boréales, sur les Eclipses de Soleil & de Lune, & d'autres Phénomenes Astronomiques, sur les taches du Soleil, sur la lumiere & les couleurs &c. Tout le Recueil rassemblera une partie du fruit des veilles de trente années du sçavant Observateur.

## ITALIE.

### DE PADOUE.

*Del Teatro Olimpico di Andrea Palladio in Vicenza. Discorso del Signor Conte Giovanni Montenari Vicentino. In Padova.* vol. in-8°.

Discours du Comte *Montena* sur le Théâtre de l'Académie des *Olimpiques*, construit par *André Palladio.*

Ce Discours adressé au Comte *Bissari*, Prince de l'Académie des *Olimpiques*, contient la Description du magnifique Théâtre de cette Académie bâti par le célebre Architecte *André Palladio*, qui en étoit Membre. Il suivit dans la construction les idées que *Vitruve* nous donne des anciens Théâtres. Et, comme cet Auteur en distingue de deux sortes, le Théâtre Grec, & le Théâtre Romain, M. *Montenari* expose ce qui caractérise l'un & l'autre, selon la doctrine de *Vitruve*; il parle en détail des parties qui composoient les Théâtres anciens, de la Scene, & des Piéces qu'on y représentoit; il en fait l'application au Théâtre de *Vicence*, qui est dans le goût Romain, à cela près, que *Palladio*, pour s'accommoder au terrein qu'on lui avoit donné, a substitué la figure elliptique à la circulaire prescrite par *Vitruve.*

DE VICENCE.

Ce *Discours* a donné lieu aux deux Lettres dont nous allons parler, l'une du Marquis *Poleni*, Professeur de Mathématiques à *Padouë*, & l'autre du Comte *Montenari*, pour répondre à celle-ci. L'une & l'autre peut servir aux Sçavans de modéle de la politesse qui devroit regner dans les Disputes qui partagent les sentimens.

*Degli Antichi Teatri, è Amfiteatri, Lettere due Critiche, l'una del Signor Marchese GIOVANNI POLENI, Publico Professore di Matematica nello studio di Padova : L'altra del Signor Conte GIOVANNI MONTENARI.* in 8°.

M. le Comte *Montenari*, à la page 78. de son *Discours*, attaque cette Proposition : *Que les anciens Théâtres de pierre étoient de figure circulaire dans tout leur contour.* Cette figure convient véritablement aux Amphitéâtres : &, parce que les anciens, selon ce que semble

dire M. *Montenari*, prennent quelquefois indifféramment les mots de Théâtre & d'Amphitéâtre , pour tout lieu destiné à donner des Spectacles, soit Théâtres proprement dits, Cirques, Naumachies, ou Amphithéâtres ; il suppose que l'abus de ces termes aura trompé M. *Poleni* , & lui aura fait attribuer aux Théâtres, ce qui convient aux Amphithéâtres. Celui-ci soutient premiérement qu'il n'est pas vrai que les Auteurs ayent confondu ces mots ; & que quand ils ont appellé Théâtre un Amphithéâtre, ils ont déterminé la signification de ce mot, comme dans les passages allégués de *Dion*, au Livre XLIII. & LI. où cet Historien ne dit pas simplement θέατρον , mais il ajoûte , κυνηγετικὸν , *pour la chasse* (*venatorium.*) M. *Poleni* fait voir qu'il n'y a point été trompé. Quant au Passage de *Pline* ( Liv. XXXVI. Chap. XV. ) il montre fort bien par un excellent Manuscrit que posséde le Seigneur *Jean-Baptiste Recanati*, Noble Vénitien , qu'il faut lire *Pompeiani Theatri* , &

non pas *Amphiteatri* ; ce que le P. *Hardouin* avoit déja remarqué, après *Ferdinand Nunnes de Guzman*, dit communément *Pincianus*, du nom de *Valladolid* sa Patrie, appellée en Latin *Pincia*, & non pas de *Salamanque*, comme dit le Pere *Hardouin* : cette Ville n'a point été appellée *Pincia*.

Après cette défense indirecte, M. *Poleni* revient à la proposition qui fait le sujet de la dispute. Le Comte Montenari prétend que les *Théâtres anciens étoient de figure demi circulaire; c'est-à-dire*, circulaire *du côté de l'Orchestre, & des Gradins*, ou degrés, *& rectangulaire du côté opposé*. Pour prouver ce qu'il avance, il en appelle à l'autorité, & à la décision de *Vitruve*. M. *Poleni* veut bien s'en tenir à *Vitruve*, mais il nie qu'on trouve rien de semblable dans cet ancien Ecrivain. Il peut bien se faire, dit-il, qu'il y ait eu des Théâtres dont le fonds ait été terminé par une ligne droite, mais il n'y a point de régle sur cela. Cette Lettre est adressée au Marquis *Louis Sale*.

M. *Poleni* n'avoit point d'intérêt personnel à défendre, même indirectement, la Proposition attaquée par M. *Montenari.* Cette Proposition est en partie, & seulement pour les Théâtres Grecs, du Marquis *Scipion Maffei* dans l'Ouvrage qu'il a composé sur les Amphitéâtres des Anciens, & en particulier sur celui de *Vérone*, dont nous rendîmes compte il y a dix ou douze ans, & qui a été réimprimé dans sa *Verona illustrata* : mais il a crû que le sentiment du Marquis *Maffei* pouvoit se soutenir, ou du moins qu'il n'étoit pas détruit par M. *Montenari.*

Dans la Réponse à cette Lettre, M. *Montenari* convient avec son Adversaire, sur la signification générale du mot *Théâtre*, & sur ce qui en détermine le sens dans les Auteurs, & par les endroits de son Discours qu'il rapporte, on reconnoît qu'en s'entendant bien, ils étoient d'accord sur ce point.

Pour ce qui est de la détermination précise de la figure des Théâtres, sçavoir si elle étoit à-peu-près circulaire, comme le Marquis *Maf-*

*fei* avoit avancé qu'elle pouvoit être, ce que M. *Poleni* ne désaprouvoit pas, ou partie circulaire, partie rectiligne ; c'est sur quoi M. *Montenari* avoue qu'il n'y a rien de précis dans *Vitruve*; mais il croit qu'on peut conclure cette derniere figure des préceptes qu'il donne sur la construction des Théâtres, d'autant mieux que ses plus sçavans Interprétes l'ont ainsi entendu. Cette Lettre est écrite au Comte *Jacques Fabio Tiene*. Ces trois petits Ouvrages doivent être du goût des Amateurs des Antiquités en général, & en particulier de l'Architecture des Anciens. Il y a des Remarques curieuses & sçavantes sur le sujet qui y est traité.

## DE ROME.

*Pauli II. Veneti Pont. Max. Vita, ex codice Angelicæ Bibliothecæ desumpta. Præmissis ipsius Sanctissimi Pontificis VINDICIIS, adversus Platinam, aliosque obtrectatores. Romæ Typis Antonii è Rubeis, apud Pantheon.* 1741. 1. *vol.* in-fol.

Un Sçavant du caractére du

*Mai* 1741.

Cardinal *Querini* compte, ou pese, pour ainsi dire, tous les momens, pour n'en laisser échapper aucun qui ne soit utilement employé. Ce Cardinal a mis à profit les heures de loisir que lui a laissées le long Conclave qui a placé sur le Siége de S. *Pierre* le Pontife qui l'occupe si dignement, pour nous donner ce nouveau fruit de ses veilles. Sans avoir pû recouvrer le Livre du Cardinal *Augustin Valerio*, *De Utilitate ex Conclavi capiendâ*, il a interprété la pensée de l'Auteur en faveur des Sciences qui font son délassement ordinaire, & ses délices. Il a même renchéri sur le mot de *Ciceron* ; *pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur*, en y ajoûtant ce qu'il a coutume de dire, *Episcopantur* ; & c'est ce que prouvent les sçavans Ouvrages qu'il a publiés depuis son Episcopat.

La Vie de *Paul* II. a déja paru dans la seconde Partie du troisiéme Tome de la grande Collection des Historiens d'*Italie* de la *Société Palatine*, mais imparfaite & tronquée.

Celle que donne le Cardinal *Querini* est plus complette, & plus correcte. L'Apologie de *Paul* II. sous le nom de *Vindiciæ*, qui est à la tête du Volume répand beaucoup de lumiére sur la Vie de ce Pape, & détruit, ou corrige les malignes accusations de ceux qui l'ont maltraité dans leurs Ouvrages. *L'Appendix* qu'on trouve à la fin, fait voir que c'est à son goût, à son amour pour les Lettres, & à sa protection qu'on est redevable des meilleurs Ouvrages imprimés à *Rome* peu après l'invention de l'Imprimerie ; & les Remarques du Cardinal *Querini* éclaircissent l'origine & les premiers progrès de cet Art, introduit dans la Capitale du Monde Chrétien sous son Pontificat. Cette *Appendix quâ comprobatur Pauli II. Pontificâtûs felicitati deberi optimorum scriptorum editiones quæ Romæ primùm prodierunt post divinum Typographiæ inventum, à Germanis Opificibus in eam Urbem advectum &c.* est dans le goût du *Specimen variæ Litteraturæ quæ in urbe Brixiâ &c. paulò*

*Mai* 1741.

*post Typographiæ incunabula florebat*, dont nous donnâmes l'Extrait l'année derniere.

Je ne ſçai ſi le Livre attribué au Cardinal *Valerio*, ( *De utilitate ex Conclavi capiendâ* ) a jamais exiſté, au moins ne paroît-il dans aucun des Catalogues publiés des Ouvrages de ce Sçavant & laborieux Cardinal ( qui dit lui-même qu'il avoit composée juſqu'à LXXXI. Opuſcules ) quoique celui-ci ſoit aſſez ſingulier, pour n'avoir pas été oublié. Il y en a à la vérité quelques-uns qui ont du rapport au ſujet dont il s'agit ici, comme le Traité *De occupationibus Cardinale dignis*, & le *Convivium Noctium Vaticanarum*. Mais puiſque nous n'avons point, que je ſçache, de Catalague complet de ſes Ouvrages, il ſe peut faire qu'il ait écrit celui que cite le Cardinal *Querini*.

## FRANCE.

### DE SOISSONS.

M le Cardinal de *Rohan* ayant

fait l'honneur à l'Académie de *Soiſſons* d'accepter la place de Protecteur, vacante par la mort du Maréchal d'*Eſtrées*, M. l'Abbé *Carrelet de Roſay*, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Egliſe de *Soiſſons*, l'un des Membres de cette Académie, lui fit un *Remerciment* qui vient d'être imprimé à *Paris*, chez J. B. *Deleſpine* 1741.

Ce Diſcours eſt juſte, précis, bien exprimé. L'éloge des Protecteurs * que l'Académie regrette, y eſt coulé légerement en peu de mots qui les caractériſent. Le Cardinal de *Rohan* y eſt peint par ces traits: *A qui appartenoit-il de conſoler de tant de pertes nos Muſes Orphelines? A un génie ſupérieur, qui, avec la plus haute naiſſance, & dans le rang le plus éminent, réunit en ſoi ce que les talens ont de plus diſtingué; ce que les connoiſſances ont de plus ſublime; ce que les ſentimens ont de plusnoble, ce que les graces ont de plus aimable.* La joye & la reconnoiſſance y éclattent d'u-

* M le Cardinal d'*Eſtrées*, M. d'*Eſtrées* Archevêque de *Cambray*, M. le Maréchal d'*Eſtrées*.

ne maniere vive & naturelle.

Ce *Remerciment* eſt précedé d'une *Ode à ſon Alteſſe Eminentiſſime Monſeigneur le Cardinal de Rohan*, qui commence ainſi :

Cédés au tranſport qui vous guide,
Eleves du Pinde François,
Et prenant un eſſor rapide,
A ces chants accordés vos voix ;
Fille d'une Mere immortelle *
Oſés vous rendre digne d'elle
Par des ſuccès toujours nouveaux ;
Montrés que la reconnoiſſance
Sçait aux Pindares de la France
Donner quelquefois des Rivaux.

Ce début eſt ſuivi de l'éloge des trois Protecteurs qui ont précédé M. le C. de *Rohan.*

Manes des Protecteurs illuſtres
Dont la gloire fit nos beaux jours,
De la nôtre après trente luſtres
La Parque a donc fini le cours :
Pleurons ce Héros, ce Grand Homme,
L'honneur de la France & de Rome,
Cher aux Peuples, cher aux Céſars ;
Un Prélat rival de ſa gloire ;

* L'Académie Françoiſe. Celle de *Soiſſons* eſt la premiere qu'elle ait adoptée.

Un Guerrier chez qui la Victoire
Ne prit rien sur l'amour des Arts.

Le Poëte vient ensuite au nouveau Protecteur, dont les hautes qualités sont étalées avec plus d'étenduë que dans le *Remerciment*, & c'est ce qui nous empêche de copier cette peinture, dont voici les premiers traits.

Quel homme en ce jour les remplace !
Est-ce le favori des Dieux ?
Est-ce l'Oracle du Parnasse
Que Minerve amene en ces lieux ?
Des Arts c'est le Dieu Tutélaire,
C'est ROHAN; dans son Sanctuaire.
Apollon le forma pour nous.
Jour heureux, époque fidéle
De la gloire qui nous appelle,
Que vous nous ferés de jaloux !

## DE PARIS.

Nous n'avons de place que pour annoncer le *Recueil de divers Ouvrages en Prose & en Vers. Par le P. Brumoy de la C. de J. en 4. vol.* in 12. A Paris, chez Goignard 1741. Mais l'Auteur est connu : son goût,

& une partie de ses Ouvrages qui le sont aussi, suffiront présentement, pour faire juger des autres.

## *TABLE DES ARTICLES du mois de Mai* 1741.

ART. XL. Description Géographique & Historique de la Haute-Normandie. pag. 773
ART. XLI. Histoire de l'Académie Royale des Sciences &c. 796
ART. XLII. Lettre de M. Grante au R. P. R. Jésuite &c. 809
ART. XLIII. D. Joannis Chrysostomi Scarfò *in Collectanea Antiquitatum &c.* 830
ART. XLIV. Histoire Dogmatique & Morale du Jeûne. Par D. *de l'Isle Bénédictin, Prieur* d'Hareville. 851
ART. XLV. Question curieuse, où l'on examine de quel mois de l'année Solaire doit prendre son nom chaque mois de l'année Lunaire. P. L. P. D. R. J. 881
ART. XLVI. Institutions de Physique. 894
ART. XLVII. *Historia Sacra &*

*Profana Archiepiscopatûs* Mechliniensis. 928
Art. XLVIII. Nouvelles Littéraires. 943

---

*Errata pour le mois d'Avril* 1741.

PAge 597. lig. 7. cette, *lis.* cet.
600. lig. 21. noirâtres, *lis.* noirâtre.
*Ibid* lig. 24. *Hylas*, lis. *Iole*.
619. lig. 20. après le mot, en campagne, *ajoûtez*, ou par le Sénat.
684. lig. 10. deux siécles, *lis.* quinze siécles.
724. lig. 5. rigime, *lis.* rigorisme

---

*APPROBATION.*

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

---

De l'Imprimerie de la Veuve Robustel,

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES SCIENCES
### ET
## DES BEAUX ARTS,

Juin 1741.

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

*Juin* 1741.

*Imprimé à Paris, & se vend*

A LYON,

Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XLI.

*Avec Approbation & Privilege du Roy.*

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

## Années.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | vol. | 1722. | 12. | v. |
| 1702. | 12. | v. | 1723. | 12. | v. |
| 1703. | 12. | v. | 1724. | 12. | v. |
| 1704. | 12. | v. | 1725. | 12. | v. |
| 1705. | 12. | v. | 1726. | 13. | v. |
| 1706. | 12. | v. | 17[illegible]7. | 12. | v. |
| 1707. | 12. | v. | 1728. | 12. | v. |
| 1708. | 12. | v. | 1729. | 12. | v. |
| 1709. | 12. | v. | 1730. | 12. | v. |
| 1710. | 12. | v. | 1731. | 12. | v. |
| 1711. | 12. | v. | 1732. | 12. | v. |
| 1712. | 12. | v. | 1733. | 12. | v. |
| 1713. | 12. | v. | 1734. | 12. | v. |
| 1714. | 12. | v. | 1735. | 14. | v. |
| 1715. | 12. | v. | 1736. | 15. | v. |
| 1716. | 12. | v. | 1737. | 13. | v. |
| 1717. | 12. | v. | 1738. | 13. | v. |
| 1718. | 12. | v. | 1739. | 14. | v |
| 1719. | 12. | v. | 1740. | 13. | v. |
| 1720. | 5. | v. | 1741. | 6. | v. |
| 1721. | 12. | v. | | | |

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
### des Sciences & des beaux Arts.

*Juin* 1741.

## ARTICLE XLIX.

*PARALLELE DES ROMAINS & des François. Suite de l'Article XVIII. au mois de Février.*

LE troisiéme Livre de la premiere Partie du Parallele commence par ce que l'Auteur appelle *Apologie des Rois Capetiens* ; c'est-à-dire, la justification du droit qu'ont eu ces Princes de détruire les grands Vassaux , &

de réduire toute l'autorité de l'Etat à celle du Roi. L'Auteur n'ajoûte ici rien au fond des raisons par lesquelles il justifie en bien d'autres endroits cette conduite. Il finit ce morceau par un portrait resserré, mais juste des maux dont le partage de l'autorité avoit pendant plusieurs siécles inondé la France ; & des biens sans nombre dont la situation présente du Gouvernement fait jouir la Nation Françoise.

*Les Loix feodales*, dit l'Auteur, *ne purent ruiner les Parlemens sans redonner au Prince toute l'autorité qu'il partageoit avec eux.*

Qu'est-ce que c'étoient que ces Parlemens subsistans avant *les Loix feodales*, ruinés par ces Loix, & qui partageoient l'autorité avec les Rois ? Et quelles étoient ces Loix féodales qui redonnerent au Prince toute l'autorité qu'il partageoit avec les Parlemens ? C'est ce que le commun des Lecteurs n'est gueres à portée d'entendre, & ce qui dès-lors sembleroit exiger de l'Auteur un éclaircissement sur la nature

des Parlemens anciens & modernes. Le portrait qu'il nous trace lui-même de la nature du Gouvernement François sous la premiere & la seconde Race rendoit encore cette précaution plus nécessaire. Il s'est cependant contenté d'employer en vingt endroits le mot de *Parlement*, sans nous donner la moindre notion de ce qu'il prétend désigner par-là, ou nous marquer le rapport qu'il y a entre ces Parlemens & les Tribunaux qui portent aujourd'hui le même nom parmi nous.

Il cite, pour disculper nos Rois, une maxime de Puffendorf. *La concession de tous les privileges, renferme cette exception tacite, pourvû que l'on puisse en accorder la continuation sans préjudicier au bien Public.* Heureusement pour la cause qu'il avoit à défendre l'Auteur en établit l'équité sur des fondemens plus solides que la force de cette maxime.

Parce que 1°. Elle ne regarde nullement l'espéce à laquelle on en fait l'application. Les Loix féodales, le partage de l'autorité entre le

Roi & les grands Vassaux n'étoient rien moins pour Hugues Capet & ses premiers Successeurs qu'un *Privilége.* C'étoit la Loi de l'état, la base même de toutes les autres Loix, puisqu'elle regardoit la distribution de la puissance suprême. C'est cette Loi qui mit Hugues Capet lui-même à portée de prétendre au Trône, & qui lui fournit, lorsqu'il y fut parvenu, les seules ressources qu'il eut pour en soutenir les prérogatives.

2°. La maxime de Puffendorf pour être appliquée dans la pratique à toutes sortes de *Privileges*, & en autoriser l'extinction, a besoin de bien des explications que le sujet de l'Auteur ne lui permettoit gueres de donner, & sans lesquelles cependant, prise dans sa généralité, elle peut se trouver sujette à des inconvéniens.

C'est dans les Loix féodales mêmes, dans le droit qu'elles donnoient au Souverain de proscrire & de dépouiller le Vassal indocile & rébelle, dans les événemens qui en ont amené l'exécution, dans les conven-

tions, les Traités, les Alliances, qu'il faut chercher la source légitime de l'extinction des grands Vassaux en France, de l'heureux accroissement du pouvoir de nos Rois, des avantages sans nombre qui en résultent, avantages qu'on ne peut jamais rendre trop sensibles à un Public toujours aveugle sur les intérêts les plus précieux & les plus chers à l'humanité.

L'Auteur montre ensuite que les Grécs, les Romains & les Anciens en général n'avoient point une idée juste du Gouvernement Monarchique, & qu'ils confondoient grossiérement la Royauté & la Tyrannie. Il est vrai, que la plûpart des exemples qu'ils avoient eûs devant les yeux les autorisoient à ne mettre gueres de différence entre l'une & l'autre & excusoient une erreur dont l'expérience des siécles postérieurs a seule pû faire connoître l'illusion.

Il y a dans le Parallele du Gouvernement de Louis XIV. & d'Auguste, dans les morceaux où l'Auteur nous développe le caractére &

la politique de cet Empereur, des Obſervations bien delicates & bien juſtes.

Il fait voir enſuite par les raiſons les plus ſenſibles & les plus judicieuſes que dans le Gouvernement des Romains il n'y avoit point de barriere contre le *deſpotiſme*, & que le Gouvernement François ne peut dégénerer en *deſpotiſme*.

On comprend aiſément dès-lors comment le pouvoir ſuprême chez les Romains entre les mains d'un Tibere, d'un Calligula, d'un Claude, d'un Néron a dû aboutir à la plus déſolante tyrannie. L'Auteur nous en trace l'affreux portrait. Il reconnoît avec raiſon que c'eſt au Chriſtianiſme que nous avons l'obligation de n'avoir point vû renaître de pareils monſtres parmi nos Princes. L'Auteur pouvoit ajoûter que ce qui met le comble au prix de ce bienfait, & montre qu'il eſt l'ouvrage de l'Evangile, c'eſt que l'humanité & la bonté ont dominé dans la conduite de nos Rois pendant cette longue ſuite de ſiécles où la barbarie

qui regnoit encore dans leurs goûts, leurs manieres, leurs uſages, leur cérémonial, auroit infecté également le fonds de leurs mœurs, ſi le frein ſacré de la Religion n'eut réprimé les fougues & adouci le cœur de ces mortels farouches. Il auroit pû ajoûter encore que c'eſt à la même ſource que nous avons puiſé avec le tems ces rafinemens de politeſſe inconnus à l'Atticiſme des Grecs & à l'Urbanité Romaine, & qui ſervent de ſupplément à cette charité Chrétienne dont l'éducation nous apprend à ménager encore les dehors, lors même que nous en abandonnons le plus l'eſprit.

L'endroit où l'Auteur traite de la Loi Salique finit preſque ce troiſiéme Livre, & mérite une attention particuliere. C'eſt à cette Loi ſagement établie qu'en France les Rois doivent leur ſûreté, & les Peuples leur tranquillité.

Le ſecond Tome eſt auſſi partagé en trois Livres qui ſont le quatriéme, le cinquiéme, & le ſixiéme de tout l'Ouvrage. Voici les queſ-

tions que l'Auteur ſe propoſe d'y réſoudre. *Comment les Romains & les François n'ont-ils point ſuccombé ſous les armes des Puiſſances qui ſe ſont ſoulevées contre eux? Comment les Romains malgré de foibles commencemens ſont-ils devenus les Maîtres des autres Nations? Pourquoi les François, plus puiſſans dans leur naiſſance, n'ont-ils pas fait les mêmes progrès?* Ces articles ne ſont cependant pas les ſeuls que l'Auteur diſcute dans cette ſeconde Partie. Selon ſa méthode ordinaire, il a ſoin de varier ſon ſujet & de mêler bien des épiſodes aux queſtions principales.

La plus grande partie du quatriéme Livre eſt conſacré à l'examen des avantages & des déſavantages de la police & de la diſcipline Militaire des François & des Romains. On y voit que le génie Militaire eſt néceſſaire à une Nation pour ſe ſoutenir, & on y trouve des régles pour former des Soldats. Elles ne paroîtroient pas toutes également bonnes aux Officiers. Celle, par exemple, où il preſcrit

de marier les Soldats ne ſera probablement pas du goût des Tribunaux Militaires. Envain il traittera d'erreur la perſuaſion où l'on ſeroit que le Mariage amortit le courage. Eſt-ce à cauſe du déchet de leur valeur qu'on eſt en garde dans les Troupes contre les Mariages? Non. C'eſt parce qu'une Armée compoſée de Soldats mariés, & par conſéquent ſuivie d'une multitude de Femmes & d'Enfans, qui ne peuvent ſubſiſter éloignés du Soldat, eſt une Armée hors d'état de tenir la Campagne. Il n'eſt point néceſſaire d'être Homme de Guerre pour être frappé de cette raiſon ſimple & ſenſible.

L'Auteur dans une eſpéce de digreſſion montre que la politique moderne, c'eſt-à-dire, celle de l'équilibre, de la balance de pouvoir connuë des anciens Grecs ne l'avoit point été d'abord des Romains, *mais qu'ils la pratiquerent dans le tems de la décadence de leur Gouvernement.* Pour prouver ce dernier trait il parle des Gracques,

de Marius, de Sylla, de Pompée, &c. de leur ambition, de celle de César *qui plia sa grande ame à traiter avec Pompée & Crassus* afin de se servir d'eux pour ranger Rome sous ses Loix. Tout cela prouve t-il que la République Romaine, ( car c'est elle qu'on compare à l'ancienne Grece, & à l'Europe moderne ) fit usage du systême de l'équilibre ? Les Gracques, Marius, Sylla, Pompée, César étoient des Particuliers. Membres de la République, Ennemis de la République, & leur politique n'est rien moins qu'une preuve de celle que la République a connuë & suivie. D'ailleurs leur politique n'eut rien de rare ou de nouveau. Dans tous les tems les Hommes ont sçu ménager les intérêts de ceux qui servoient à les conduire à leurs fins.

L'Auteur revient ensuite à l'examen de la Police Militaire des Romains, des Grecs & des François, & finit par-là son quatriéme Livre.

Sous la troisiéme Race de nos

Rois, l'Angleterre fut à l'égard de la France ce que Carthage avoit été pour Rome. L'Auteur consacre son cinquiéme Livre à développer cette idée à comparer entr'eux les Romains & les Carthaginois, les François & les Anglois, les Guerres Angloises aux Guerres Puniques.

Le Parallele est bien soutenu & les rapprochemens sont justes. Il faut cependant en excepter l'endroit où l'on compare la conduite d'Edouard Prince de Galles, après la bataille de Poitiers, à celle d'Annibal après la défaite de Cannes. La faute d'Annibal fut-elle en effet aussi grande qu'on le croit communément? C'est ce que nous ne sçaurions nous persuader, mais sans nous amuser ici à le disculper; quel contraste entre sa situation & celle d'Edouard dans le point de vûë où l'on cherche à les montrer réunis! Il restoit à Annibal après la Victoire de Cannes une bonne & nombreuse Armée de quarante-cinq mille Hommes & pour éteindre la Ré-

publique Romaine, il n'avoit qu'une seule Ville, Rome même à prendre. Edouard pour commencer la Campagne qu'il termina par la Victoire de Poitiers, n'avoit en sortant de Bourdeaux que six mille Archers & deux milles Gendarmes. Il avoit parcouru en conquérant le Limousin, le Berry &c. Ceux qui lui donnent le plus de monde le jour de la bataille ne font monter son Armée qu'à douze mille Hommes. L'Armée Françoise fut dans cette Action plus défaite que détruite, il en restoit dequoi opposer près de trois contre un à l'Armée du Prince de Galles, & plus encore si le besoin l'avoit exigé. Sans Magazin, sans Place d'Armes, sans communication avec le Pays, qui reconnoissoit son autorité, Edouard se trouvoit environné de Provinces, de Villes, de Forteresses où les François étoient les maîtres. La plus grande partie des Pays qu'il avoit derriere lui, & qui le séparoient de Bourdeaux, étoit à eux. C'étoit un nouveau triomphe pour lui, que

de les traverser impunément avec une poignée de Troupes, malgré leur Victoire, fatiguées & délabrées, occupées à garder un Roi Captif & un nombre de Prisonniers presque égal au leur. Et c'est un Vainqueur placé dans de pareilles circonstances à la tête d'une pareille Armée, que l'Auteur trouve plus blâmable qu'Annibal après Cannes, non pour avoir omis le siége d'une seule Ville; mais pour n'avoir pas soumis un Royaume tel que la France! Envain l'Auteur joint à la bataille de Poitiers l'idée de tous les malheurs dont elle fut suivie. Ces malheurs n'existoient point dans les momens où l'Auteur croit qu'*Edouard n'avoit pas besoin de faire autant de réfléxions que le Général Carthaginois pour embrasser le parti le plus sage*, c'est-à-dire, immédiatement après la défaite des François. L'état où ces malheurs réduisoient la France ne pouvoient donc pas servir au Prince de Galles de motif pour prendre son parti; & le portrait de ces malheurs ne fait point la condamnation du jeune Edouard.

*Juin* 1741.

La politique de Henri V. Roi d'Angleterre est aussi blâmée dans le Parallele. Le dessein qu'il forma de mettre la Couronne sur sa tête étoit, dit-on, trop vaste. Il auroit visé plus juste en portant ses vûës moins haut. Quelques années de plus ajoûtées à la vie de ce Prince, mort à la fleur de l'âge & au milieu de ses succès, auroient peut-être démenti des observations faites après coup, & qui ne paroîtront pas même aujourd'hui également convaincantes à tous les Politiques.

Sur la foi de Rapin Thoiras l'Auteur du Parallele dit que *les Rois Anglo-Saxons ne furent regardés par leurs Sujets que sur le pied que l'étoient leurs Gouverneurs en Allemagne ; qu'ils eurent encore moins d'autorité sur leurs Sujets que les Rois Saxons qui regnoient en Germanie.* Rapin Thoiras dit cependant expressément dans l'endroit qu'on cite de lui,* *que le Gouvernement des Saxons en Allemagne étoit Aristocratique ; qu'ils n'y avoient point de Roi quand*

* Hist. d'Angleterre T. I. Dissert. sur le Gouvernement &c. p. 405. & 430.

*ils envoyerent leurs premieres Troupes au ſecours des Bretons.* D'ailleurs Rapin Thoiras n'eſt rien moins qu'un garant bien ſûr du degré d'autorité qu'avoient anciennement les Rois d'Angleterre. Il cherche en plus d'une occaſion à faire ſa cour à la Nation Angloiſe aux dépens de ſes Souverains. L'Auteur du Parallele a ſans doute ſenti cette partialité; car 15 lignes plus haut que l'endroit déja cité de lui,* on lit *que la Monarchie Anglo-Saxonne ſubſiſta plus de ſix cens ans avec un Gouvernement à-peu-près ſemblable à celui des premiers François*: or ce Gouvernement des premiers François eſt repréſenté dans tout le cours du Parallele comme une Monarchie abſoluë, indépendante, & l'étoit en effet.

Les quatre premiers Paragraphes du ſixiéme Livre ſont employés à rendre compte de la conduite que tinrent par rapport à Rome dans le progrès de ſes conquêtes ſes Ennemis & ſes Alliés. La nature du ſujet & le plan que l'Auteur ſuit en

* T. II. p. 143. & 144.

le traitant, préparent à voir ſuccéder à ce morceau l'expoſition du procédé des ennemis & des amis de la France. L'article des Guerres Angloiſes venoit d'être épuiſé dans le Livre précédent. L'ordre des tems & des événemens devoit faire ſuccéder à cet objet les brouilleries de la France avec l'Eſpagne & la Maiſon d'Autriche, & les liaiſons que formerent Louis XII. François I. & leurs Succeſſeurs pour ſe ſoutenir au milieu de ces nouvelles Guerres Puniques. Avant que d'en venir-là l'Auteur ſe rejette ſur les Papes, les remet encore une fois ſur la ſcene, & répete pour le fonds ce qu'il en dit dans le volume précédent au ſecond Livre. Il eſt vrai, qu'il rencherit ici ſur ſes premiers traits. Au ſoin de les repréſenter comme les plus dangereux Antagoniſtes de l'Empire François, & un des plus grands obſtacles au progrès de la perfection de ſon Gouvernement, il ajoûte le développement des reſſorts ſecrets, qui, ſelon lui, animoient les Papes dans leurs

démarches. Ce n'est point dans les faits, ni dans le détail que nous en ont tracé les Auteurs contemporains, ni dans les Histoires récentes composées par des Ecrivains graves, qui remontoient aux sources, Par un Abbé de Fleury, un Pere Daniel, que l'Auteur a puisé ses découvertes. Il en est probablement redevable à des Ecrits contre l'illusion desquels il est difficile d'être toujours en garde, & dont le ton décisif & dogmatique impose aux gens même qui ont le plus d'esprit, lorsque rien ne les engage à examiner. Les Papes s'étoient proposé, dit-il, *de relever les destins de l'ancienne Rome*, & de faire revivre par les Armes spirituelles, & l'art de brouiller entr'eux les Souverains, la Monarchie universelle que ses Légions lui avoient autrefois acquise. Après ce qu'il a dit sur ce sujet dans le premier Tome; on est préparé à lui voir citer ici les actions des Papes du quinziéme siécle où le cours de sa narration, & de ses réfléxions l'ont conduit. Il s'en prend cepen-

dant aux Papes du neuviéme siécle. Grégoire IV. marcha à grands pas vers la Monarchie universelle & la ruine de la France, parce qu'il vient d'Italie avec l'Empereur Lothaire pour travailler à une réconciliation entre ce Prince & Louis le Débonnaire son Pere. Le Pape Nicolas I. un des plus dignes Pontifes qui ait rempli la Chaire de S. Pierre, & que l'Eglise honore comme un Saint, vise comme Grégoire à la Monarchie universelle parce qu'il use de son autorité spirituelle; qu'il prend les voyes purement canoniques; qu'il épuise la patience, les ménagemens pour engager Lothaire Roi d'Austrasie à renvoyer Valdrade & à reprendre Theutberge son Epouse légitime.

Voilà les deux faits uniques, les principes fondamentaux d'où l'Auteur part pour établir dans deux pages d'antitheses cette singuliere conclusion, *qu'une politique si semblable à celle des Romains devoit d'autant plus sûrement conduire la Cour de Rome au même point de grandeur*

*que les circonſtances lui étoient encore plus favorables.* On ne ſçait lequel des deux eſt le plus étonnant où de voir l'Auteur adopter de pareilles idées, ou de les lui voir appuyer ſur les preuves que nous venons de citer.

On a quelque peine à ſe faire une idée préciſe du ſens d'une penſée qui ſe trouve dans la ſuite de ce même morceau. L'Auteur aſſûre, que *quelques ſiécles auparavant s'ils*, ( ces Papes ) *avoient feint de ſacrifier les intérêts de leur Siége à ceux de l'Egliſe, & qu'ils ſe fuſſent contenté de tenir d'elle cet Empire univerſel auquel ils vouloient l'aſſujettir elle-même, leur entrepriſe auroit réuſſi.* Qu'eſt-ce que cet *Empire univerſel* que les Papes devoient ſe contenter *de tenir de l'Egliſe*, & ces intérêts de leur Siége qu'ils devoient *feindre de ſacrifier à ceux de l'Egliſe*? Comme ſi les vrais intérêts du Saint Siége & ceux de l'Egliſe n'étoient point indiviſiblement les mêmes ?

Ce qui paroît de ſûr c'eſt que l'Auteur n'a point voulu établir par

ce langage obſcur les principes du Richériſme. Il reconnoît nettement avec tous les Catholiques, dans plus d'un endroit de ſon Livre, & en particulier quelques pages après le trait que nous venons de citer, que l'autorité du Saint Siége eſt d'inſtitution divine & non pas Eccléſiaſtique ; qu'il la tient non de l'Egliſe, mais de Dieu même, comme la foi nous l'enſeigne. Voici comment il s'exprime : *La France s'oppoſa la premiere aux projets de la Cour de Rome & la contraignit enfin à ſe renfermer dans les bornes de la puiſſance ſpirituelle qu'elle tient de Dieu.*

L'Auteur blâme Charles VIII. de n'avoir pas attaqué l'Eſpagne & la Maiſon d'Autriche au lieu d'aller porter la guerre en Italie. Dans le tems où Charles ſe détermina à l'expédition de Naples, la Maiſon d'Autriche & la Maiſon d'Eſpagne n'étoient pas plus unies entr'elles qu'elles l'étoient avec la France. L'Eſpagne n'étoit point en état encore de donner de l'inquiétude à la

France, elle n'avoit point le moindre établissement en Italie; ce n'est qu'après que Charles eut conquis le Royaume de Naples que Ferdinand d'Arragon commença à s'y établir. L'Espagne n'en devint maîtresse aussi bien que du Milanez & de la Navarre, que sous les Successeurs de Charles; l'Archiduc Philippe encore enfant, maître des seuls Pays-Bas, séparé de son Pere Maximilien I. & indépendant de lui, n'étoit rien moins qu'un objet de crainte pour Charles; & ce Prince en réunissant même aux Pays-Bas les Etats de la Maison d'Autriche en Allemagne, n'eut point formé une Puissance capable de résister à un Roi de France & moins encore de l'allarmer. Ce n'est qu'après l'expédition d'Italie, qu'en épousant Jeanne de Castille, Philippe jetta les fondemens, encore éloignés, de cette Puissance à laquelle sa Maison parvint brusquement sous l'Empereur Charles V. Puissance à l'étenduë de laquelle mille obstacles, dont le détail seroit

trop long, & qui ne disparurent que sous François I. s'oppofoient encore sous Louis XII. Succeſſeur immédiat de Charles.

L'Auteur par une inadvertance, qu'un esprit comme le ſien trouvera aiſée à reparer, prévient quelquefois le tems où des événemens nouveaux ont changé la face des affaires, & altere par-là la nature des ſituations & des intérêts publics ſur leſquels on avoit à prendre ſon parti.

Son inexactitude ſur l'article que nous citons eſt compenſée par l'expoſition judicieuſe des moyens faciles qu'avoit Charles VIII. de maintenir ſes Conquêtes en Italie; moyens que ſon peu d'habileté lui fit négliger. Les fautes de Louis XII. ſur le même ſujet ſont expoſées avec le même diſcernement.

Celles par où la Maiſon d'Autriche travailla elle-même à énerver ſa grande puiſſance, & l'habileté avec laquelle la France n'a ceſſé d'en profiter depuis le moment où Henri IV. fut maître du Trône

ſont miſes dans un jour bien intéreſſant.

L'Auteur enſuite, après avoir montré que l'Etat Monarchique eſt plus propre que tout autre à faire des Conquêtes, réſout avec beaucoup de ſagacité un double problême. 1°. Pourquoi la République Romaine a égalé en ce genre les plus grandes Monarchies? 2°. Pourquoi les autres Républiques n'ont pû y réuſſir comme elle? Il en trouve la ſolution dans la conſtitution particuliere de la République Romaine. Une République ne peut faire de vaſtes conquêtes que par des moyens qui la préparent à être la proye de l'ambition de quelqu'un de ſes Grands Capitaines; & par une ſuite néceſſaire, les grandes précautions pour la conſervation de la liberté arrêtent le progrès des armes.

Le Parallele attribuë avec raiſon la ſource de la ruine de l'Empire Romain à la nouvelle police qu'établit Conſtantin dans les Armées Romaines, au tranſport qu'il fit

du Siége de l'Empire de Rome à Constantinople. N'auroit-on pas pû ajoûter à ces causes le partage qu'il fit de l'Empire entre ses trois fils? Il y auroit cependant de l'injustice à rendre Constantin responsable des malheurs qui furent la suite de ces changemens, il n'en devoit pas prévoir une partie, & l'autre étoit compensée par l'utilité des nouveaux arrangemens, qui, à tout prendre, étoient le fruit de la politique & de la fermeté. Le Parallele prédit au contraire sur les principes les plus solides la durée de la Monarchie Françoise.

On auroit tort de juger du reste de l'Ouvrage par les traits que nous y avons critiqués. Ce sont les hors d'œuvre du sujet & l'Auteur est plus excusable de s'y être un peu négligé. En revanche il manie avec avantage tout ce qui est du fond de sa matiere, & qui tend directement au but qu'il s'est proposé. On y démêle de la pénétration dans les vûës, de la solidité dans les raisonnemens, de la finesse & de la justesse dans les

réfléxions. Perſonne avant lui, que nous ſçachions, n'avoit tenté l'analyſe philoſophique des projets & des variations du Gouvernement des François; & on ſent par la façon dont il a réuſſi qu'il n'avoit pas beſoin de guides pour ſe tirer avec ſuccès d'une carriere nouvelle & épineuſe. Quant à l'article du Gouvernement des Romains, traité avant lui par tant de gens d'eſprit, & ſur-tout par un moderne illuſtre, cité avec éloge dans la Préface de cet Ouvrage, on peut dire que l'Auteur a ſçu s'aſſurer le mérite de la nouveauté par le tour qu'il a donné à ſon ſujet. Il l'a embraſſé dans toute ſon étenduë, conſidéré ſous tous les points de vûës, & il a ſyſtématiquement dévoilé l'enchaînement politique, & la liaiſon réciproque qu'avoient entr'elles les cauſes des accroiſſemens & de la décadence de Rome. Des deux tableaux que renferme le Parallele, celui des Romains eſt le plus achevé. On trouve dans l'un & dans l'autre de trop fréquentes & d'inutiles répé-

titions, des traits incidens, où l'exactitude Historique n'est point assez scrupuleusement observée. Ces inattentions, non plus que les conclusions un peu hazardées que l'Auteur tire quelquefois, des faits mêmes les plus averés, n'altérent point chez lui le fond du systême, trop solidement étayé d'ailleurs, pour souffrir de ces légers mécomptes. Il paroît que l'Auteur n'a point une idée assez juste de la nature de l'ancien Gouvernement d'Angleterre, ni des causes qui y ont produit des variations. C'est un épisode étranger à son sujet, & qu'un esprit comme le sien sçaura approfondir quand ce dessein deviendra nécessaire à ses desseins.

Le style de l'Ouvrage est nerveux & expressif. On croit même démêler qu'il deviendroit trop fleuri, trop chargé d'ornemens si l'Auteur ne tempéroit sagement le feu de son imagination. On y désireroit quelquefois des expressions plus régulieres. Une construction plus nette, un tour plus clair & des idées mê-

mes plus développées. Dans les faits qu'il indique, il n'a pas toujours ſoin de rappeller les traits déciſifs qui ſervent de baſe à ſes raiſonnemens, il ne faudroit ſouvent pour cela qu'une ligne, que deux mots ajoûtés ou changés. Mais plein lui-même de ſon ſujet, il oublie que ſes Lecteurs les plus habiles n'en ſçauroient être auſſi remplis que lui, & qu'un Ecrivain ne doit point réduire le Public à l'embarras de deviner. Pour exprimer en un mot ce que nous penſons du Parallele nous le croyons également intéreſſant pour ceux à qui la curioſité ou le devoir peuvent donner du goût pour les Ouvrages d'une politique également ingénieuſe & profonde.

## ARTICLE L.

*MEMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire des Insectes. Par M. de Reaumur. &c. Suite de l'Article XXXIV. au mois d'Avril.*

* NOus ne nous arrêterons pas aux rêveries anciennes & modernes qui ont été débitées sur la génération des Abeilles, il y en a pourtant qui sont plaisantes à force d'être absurdes, comme l'idée de quelques Auteurs qui ont imaginé que les Abeilles ne pondoient point, mais qu'elles ramassoient des petits sur les fleurs, comme elles y recueillent de la Cire & du Miel. La vérité est que toutes les Abeilles Ouvrieres n'ont point de sexe, la Reine seule est féconde, & les Fauxbourdons sont les mâles. On voit souvent cette Reine sortir gravement de l'intérieur de son Palais, c'est-à-dire, de l'intervalle qui divise deux gâ-

* Neuviéme Mémoire.

teaux de Cire, & venir se promemener lentement sur les alvéoles. Elle enfonce sa tête dans plusieurs comme pour les examiner, & quand elle est contente de cette espéce de berceau, elle se tourne, s'y enfonce, & y dépose un œuf qu'elle colle par un bout vers le fond de la cellule. Elle a alors un cortége de Mouches plus ou moins nombreux, qui font un cercle autour d'elle, la tête tournée de son côté, & qui dès que l'opération est finie la léchent de tous côtés, & souvent lui présentent du Miel. Elle passe d'une cellule à une autre, & de tems en tems elle retourne entre les gâteaux de Cire, comme pour y prendre quelque repos. Il est prouvé qu'en deux mois environ une Mere Abeille pond au moins 12000. œufs, c'est 200. œufs par jour. Ces œufs n'ont pas tous la même destination, les uns doivent produire des Abeilles Ouvrieres, d'autres des Faux bourdons, & il y en a un du moins duquel doit naître une Reine. La Reine a sur ce point des connoissances que

d'autres Meres lui ont ſouvent enviées. Elle devine quelle ſorte de Mouche naîtra de l'œuf qu'elle va mettre au jour, & en conſéquence elle choiſit un berceau convenable. Car les cellules deſtinées aux mâles ſont différentes des cellules deſtinées aux ſimples Mouches, & la cellule qui doit ſervir de berceau à la Reine future eſt encore différente des unes & des autres. Cette derniere cellule a une forme particuliere, elle eſt oblongue & arrondie. On diroit que les Abeilles dédaignent de bâtir le logement d'une Reine ſelon les régles de leur architecture commune. On n'y ménage ni le terrain, ni la Cire; ſouvent il occupe au milieu d'un gâteau la place de pluſieurs alvéoles, & la matiere y eſt employée avec tant de profuſion qu'une pareille cellule peſe beaucoup plus que cent cellules ordinaires. Il ſeroit ſingulier que les Abeilles ſçuſſent combien leur Reine pondra d'autres Reines; il y auroit trop de hardieſſe à l'aſſurer: cependant le fait eſt que dans

certaines Ruches on ne trouve que deux ou trois cellules de Reines, & dans d'autres on en compte jusqu'à 40. De toutes ces Reines une seule est nécessaire pour conduire le nouvel essaim qui sortira de la Ruche, mais cette petite République semble désirer d'en avoir plusieurs afin d'être assurée d'en conserver une.

Une Mere Abeille passe un certain tems de l'année au milieu de sept à huit cens Faux-bourdons, & cependant plusieurs Auteurs ont pensé qu'elle ne s'accouploit point avec eux. Les uns ont crû que les œufs n'étoient fecondés qu'après la ponte, d'autres qu'ils étoient fécondés dans le corps de l'Abeille par la seule présence du mâle. Mais des Observations presque décisives semblent prouver pour l'accouplement. Il y a même quelque chose en ceci qui fait grand tort aux Abeilles Reines. On en a observé qui prévenoient les Faux-bourdons par tous les soins dont les Abeilles ordinaires préviennent leur Reine, il semble même que c'est-là l'usage

général parmi ce petit Peuple.

Un tems arrive, & c'est dans les mois de Juin, de Juillet ou d'Août, que la Reine abandonne tous les Faux-bourdons à la fureur des Mouches Ouvrieres, en peu de jours ils sont exterminés. On tuë même ceux qui sont, pour ainsi dire encore au berceau, c'est-à-dire, les Vers & les Nymphes qui deviendroient Faux-bourdons. On s'est assuré par les moyens que nous verrons tout-à-l'heure qu'il ne restoit aucun mâle dans une Ruche; cependant la Mere Abeille pond neuf ou dix mois après des œufs féconds avant qu'aucun mâle reparoisse. L'embrion a donc séjourné pendant tout ce tems-là dans le corps de l'Abeille, & dans une autre saison les œufs de la même Abeille contiennent des fœtus parfaits quelques semaines seulement après leur fécondation. Quelle étonnante variété non-seulement dans les Ouvrages différens, mais dans le même Ouvrage du Créateur?

*Juin* 1741.

* Pour s'assurer si la Mere Abeille est réellement féconde neuf ou dix mois après la mort des Fauxbourdons, il étoit nécessaire d'examiner une à une toutes les Mouches d'une Ruche : cette opération demande qu'on les fasse changer de logement, mais tout changement ne seroit pas également commode. M. de Reaumur décrit diverses méthodes usitées pour faire passer les Abeilles d'une Ruche dans une autre. La fumée qui leur est insupportable en fournit un moyen facile, mais dangereux, parce qu'il en coute toujours la vie à un grand nombre de Mouches plus courageuses ou plus lentes, qui ne s'éloignent pas avec assez de promptitude. L'eau est l'agent le plus commode pour l'Observateur, & le moins funeste aux Abeilles. On met la Ruche dans un bacquet plein d'eau. Bien-tôt toutes les Mouches sont submergées, elles flottent sur la surface de l'eau sans mouvement pro-

* Dixiéme Mémoire.

pre, & ſans aucun ſigne de vie. On peut les y laiſſer aſſez long-tems ſans aucun riſque. Lorſqu'on les en tire, ce ſont des cadavres qui ſe laiſſent manier dans tous les ſens les plus favorables à l'Obſervation. On peut ainſi les examiner à ſon aiſe l'une après l'autre. On voit en ce moment des milliers d'Abeilles étalées ſur une table ſans ſentiment & en apparence ſans vie ; ce ſpectacle eſt attendriſſant, mais à meſure qu'on approche ces cadavres du feu, la ſcene change, on apperçoit d'abord de légers mouvemens dans les trompes & dans les jambes, & bien-tôt cette eſpéce de réſurrection devient plus parfaite, & la vie ſe manifeſte par des indices les plus convaincans. Dans ces momens critiques où les Abeilles flottent entre la vie & la mort, elles n'oublient pas ce qu'elles doivent à leur Reine. Celles qui ſont rappellées au jour les premieres, s'attroupent autour d'elle, la flattent, la léchent & ſemblent par leurs careſſes vouloir hâter ſon retour à la vie. Au reſte cette opé-

ration de noyer les Abeilles pour les faire revivre ensuite, donne moyen de faire un nombre infini d'expériences curieuses. Par exemple, on peut les vernir pendant qu'elles sont dans l'état de mort, & on examine combien durent ces Abeilles vernies. C'est la seule façon de constater la longueur de la vie des Abeilles. Cinq cens Abeilles ayant été marquées de rouge au mois d'Avril, on n'en revit pas une au mois de Novembre. Ce fait donne lieu de croire que la vie des Abeilles est fort courte. On s'est assuré par la même méthode qu'il n'y a qu'une Mere dans chaque Ruche, jusqu'au tems où les essaims doivent en sortir, mais la fécondité de cette Reine suffit à peupler ses Etats. M. de Reaumur ayant compté dans une Ruche à-peu-près cinquante mille cellules, en trouva plus de vingt mille pleines d'œufs, de Vers ou de Nymphes, & la Mere avoit encore le corps rempli d'un nombre d'œufs prodigieux. Quelquefois les Abeilles ne peuvent pas venir à bout de tuer

tous les mâles, ils passent dans la Ruche l'Automne & l'Hyver, alors la Mere est moins féconde qu'elle ne l'auroit été si la Ruche fut restée sans mâle, & même communément ces Ruches-là sont abandonnées au Printems par les Abeilles.

* Revenons aux alvéoles dans lesquels nous avons vû que la Mere dépose un œuf. Cette régle n'est pas si constante qu'on n'y en trouve quelquefois deux, trois & quatre, sans doute lorsqu'il n'y a pas assez de cellules prêtes pour les loger tous séparément, mais peu de jours après on n'en retrouve qu'un dans chacune, soit que les Abeilles transportent les surnuméraires dans des cellules nouvellement construites, soit qu'elles les sacrifient à la commodité du véritable possesseur de la cellule. En peu de jours cet œuf sans être couvé produit un Ver. Ce Ver se tient roulé en anneau, & toujours dans la même attitude, il est appuyé mollement sur une couche d'une espéce de gelée

* Onziéme Mémoire.

*Juin* 1741.

ou de bouillie qui fait aussi sa nourriture. Des Abeilles Nourrices vont le visiter dans sa cellule, & y dégorger cette bouillie. Il semble même qu'elles se proportionnent à l'âge du Ver. Elle est d'abord plus blanchâtre & elle approche de jour en jour par degrés de la couleur & du goût du Miel, comme si les Nourrices vouloient accoutumer insensiblement ces Vers à l'aliment dont ils vivront, lorsqu'ils seront Mouches. Cette bouillie en effet paroît être du Miel & de la Cire brute, plus ou moins digérés dans les estomachs des Abeilles selon l'âge du Ver. Les Nourrices ne sont pas seulement attentives à la qualité des alimens qu'elles fournissent au Ver, mais aussi à leur quantité; car il n'en doit point rester au moment où le Ver a pris tout son accroissement, & où il va se transformer en Nymphe. En ce moment les Nourrices l'abandonnent : leur dernier soin est d'appliquer sur la cellule un couvercle de Cire, qui la ferme exactement. C'est au Ver à faire le

reste, d'abord il se déroule, il s'étend, & pour rendre son habitation plus commode, il la tapisse en tous sens d'une toile de soye. On trouve souvent plusieurs de ces toiles l'une sur l'autre, c'est que plusieurs Vers ont été élevés successivement dans la même cellule. Pour les cellules des Reines, elles ne servent jamais qu'à une, dès que la Reine est sortie de son berceau; on le détruit pour profiter de la place considérable qu'il occupoit. La métamorphose des Vers en Nymphes n'a rien de particulier, ces Nymphes sont pourvûës de toutes les parties extérieures d'une Abeille, qui n'ont plus besoin que de prendre de la consistance. Les Faux-bourdons naissent & sont élevés comme les Abeilles ordinaires. Il faut pourtant avouer que l'amour des Abeilles pour les Enfans de leur Reine se dément quelquefois d'une maniere bien étrange, elles tuent les Vers, & jettent les cadavres hors de la Ruche. Il faut qu'elles ayent de bonnes raisons pour s'y déter-

miner, & on en devine quelques-unes, comme l'impoſſibilité d'élever ces Vers, lorſque les gâteaux de Cire ſont détachés, & tombés au fond de la Ruche; la trop grande fécondité de la Reine, qui fait des berceaux de toutes les cellules, ſans qu'il en reſte pour ſervir de Magaſins; & autres ſemblables. Les Abeilles ne s'attachent pas aux Vers qu'on leur fournit tirés d'une autre Ruche; mais ſi on tranſporte de nouvelles Abeilles dans une Ruche toute meublée, & dont on a chaſſé les Habitantes, ces nouveaux Citoyens entrent dans les ſentimens, comme dans les droits de ceux dont ils occupent la place. Nous avons dit que la cellule où doit naître une Reine eſt plus ſpacieuſe, & compoſée d'une quantité de Cire beaucoup plus conſidérable que les autres; on fait la même dépenſe en alimens, on lui donne de cette bouillie dont nous avons parlé plus qu'elle n'en peut conſommer, au lieu que les Vers communs n'en ont préciſément qu'autant qu'il leur en

faut. Il n'y a pas jusqu'à la position d'une Nymphe Reine dans sa cellule, qui est différente de la position des Nymphes ordinaires. Un tems arrive où ces Nymphes doivent devenir Mouches, Reines, Mâles ou Ouvrieres. La Nymphe commence par se dépouiller d'une espéce de voile blanc dans lequel elle étoit comme emmaillottée ; ensuite elle fait usage de ses dents pour percer le couvercle de sa cellule, qui désormais est une prison pour elle. Swammerdan a crû que les Abeilles venoient ôter ce couvercle ; mais il s'est trompé : il semble qu'elles oublient leurs compagnes futures, & même leur Reine depuis qu'elles les ont enfermées dans leur berceau, jusqu'à ce que ces Mouches s'en tirent elles-mêmes. Dès que la Mouche nouvellement née est sur le gâteau de Cire, les Abeilles s'attroupent autour d'elle, elles la léchent, l'essuyent, lui présentent du Miel, & semblent se faire une fête de l'admettre dans leur société. Cependant d'autres Abeil-

les vont nettoyer la cellule devenuë vuide, elles portent hors de la Ruche les dépouilles de Ver & de Nymphe qui y sont demeurées, elles enlevent les fragmens de Cire, défont le couvercle, & mettent tout en si bon ordre qu'on la prendroit pour une cellule neuve, sans la tapisserie de soye qu'elles y laissent. Pour la jeune Mouche, elle est bientôt au fait de ses devoirs, & quelquefois dès le jour de sa naissance, elle va à la campagne, fait une récolte, & se met à l'ouvrage comme les anciennes. Quand les Abeilles ont commencé à naître, il en naît des centaines tous les jours, la Ruche se peuple fort vite, en peu de semaines elle ne peut plus contenir le nombre de ses Habitans, & il faut songer à envoyer ailleurs une colonie.

* Ces colonies sont les essaims; cependant le nombre seul des Mouches ne détermine pas un essaim, il lui faut un chef, c'est-à-dire, une

* Douziéme Mémoire, *Juin* 1741.

Reine pour le conduire, & une Reine féconde. Auſſi les premiers œufs de la Mere Abeille produiſent des Mouches Ouvrieres pour réparer les pertes de l'Automne & de l'Hyver, enſuite on voit paroître des Mâles, & bien-tôt après une jeune Reine, qui en peu de jours & peut-être dès le jour de ſa naiſſance eſt fécondée, & en état de ſe mettre à la tête d'un eſſaim. On prévoit que cet eſſaim ſe prépare lorſqu'on voit les Mouches ſe tenir dans l'inaction pendant la matinée d'un jour favorable pour le travail. On diroit qu'elles ne s'intéreſſent plus aux ouvrages d'une habitation qu'elles ſont ſur le point de quitter. On entend quelques jours avant la ſortie de l'eſſaim un grand bourdonnement dans la Ruche; un Auteur a prétendu que c'étoit la nouvelle Reine qui demandoit à ſa mere la permiſſion d'aller regner ailleurs, que quelquefois cette permiſſion lui étoit accordée, & que d'autres fois elle payoit de ſa vie & de celle de ſes amies une demande

faite avec trop de hauteur. D'autres
disent que ce bruit est celui de la nouvelle
Reine qui rassemble des compagnes,
qui les harangue, & qui les
anime à tenter à sa suite une avanture
périlleuse. Quoiqu'il en soit,
ces sons viennent des sifflemens de
l'air battu par les aîles des Mouches,
car leurs aîles sont les seuls organes
de leur voix. Les essaims sortent au
fort de la chaleur ; en peu de secondes
toutes les Abeilles, qui doivent
composer la nouvelle colonie
sont dispersées en l'air. Bien-tôt
quelques-unes se déterminent à se
poser sur une branche d'arbre qui
leur agrée, les autres les suivent &
tout l'essaim s'y rassemble. Ce choix
ne fait point honneur à l'intelligence
de ce petit Peuple, car il compte
faire-là une habitation à demeure,
& cette habitation seroit peu commode.
On les loge mieux dans une
Ruche qu'on tient prête à ce dessein,
& dans laquelle on les fait
tomber avec la main ou avec une
espéce de petit balai. Il n'est pas
extraordinaire de voir plusieurs Rei-

nes dans un essaim, quelques Auteurs veulent qu'il n'y ait qu'une Souveraine légitime, & que les autres soient des rébelles sujettes à toute sorte de vices, & dignes du mauvais sort qui les attend. Il est vrai, que la Reine qui l'emporte est plus rouge & plus grosse, c'est qu'elle est plus âgée & plus prête à pondre, qualité qui doit déterminer les Abeilles. Les Reines rebutées ne tardent pas à être proscrites, on les trouve mortes auprès de la Ruche; &, ce qui peut paroître plus singulier, c'est qu'une Ruche, qui voyoit vivre en paix plusieurs Reines avant le départ des essaims n'en souffre plus qu'une après ce moment. Les surnuméraires sont mises à mort, on en a ouvert plusieurs, & jamais on ne leur a trouvé aucun œuf sensible, ce qui semble prouver que la fécondité la plus prochaine est le titre qui assûre la Royauté parmi les Abeilles. Au reste on ne sçauroit décider si les Abeilles sacrifient à leur Reine légitime celle qui lui dispute sa place,

ou ſi un combat ſingulier entre les deux prétendantes termine la querelle. Nous avons pourtant dit ailleurs, & il eſt vrai, qu'une ſeconde & une troiſiéme Reine ſont reçûës avec déférence dans une Ruche où on les introduit. C'eſt peut-être que cette Ruche toute meublée peut fournir un logement & des alimens aux nouvelles venuës & à leurs petits, au lieu qu'un eſſaim qui entre dans une Ruche toute nuë ne pourroit pas ſuffire à travailler pour deux meres. Cependant dans les Ruches où l'on avoit introduit pluſieurs Reines, on n'en a retrouvé qu'une, lorſqu'on les a examinées quelques mois après. Les Abeilles recevroient-elles toutes les Reines qui ſe préſentent, pour choiſir enſuite celle qui leur convient le mieux? Les eſſaims ſont compoſés d'Abeilles de tous les âges, mais il eſt très-probable, que c'eſt toujours, ou preſque toujours une jeune Mere qui les conduit. On peſe les eſſaims pour connoître à-peu-près le nombre des Abeilles dont ils ſont compoſés :

M. de Reaumur en a pesé un qui étoit de huit livres, ce qui donne plus de quarante mille Mouches; mais communément ils ne sont pas si nombreux. Dès qu'un essaim est établi dans une Ruche, si elle lui plaît, il monte jusqu'au haut, & y forme un groupe au milieu duquel on trouve bien-tôt un gâteau de Cire. Dès le lendemain si le tems est favorable une partie des Ouvrieres se met en campagne, une autre partie visite la Ruche de toutes parts, & la nettoye dans le goût de propreté des Abeilles, qui n'est pas en tout conforme au nôtre. Par exemple, si on a collé en dedans de la Ruche quelques bandes de papier, elles le déchirent & en jettent dehors les fragmens, si cette opération laisse un jour, elles le bouchent avec ce mastic appellé propolis dont nous avons parlé plus haut; enfin elles se mettent à l'ouvrage avec tant d'ardeur que dans les quinze premiers jours elles font presque autant de Cire que dans tout le reste de l'année. Il semble

qu'elles ſoient preſſées de ſe meubler.

* Cette Cire, ouvrage des Abeilles, eſt un objet qui devroit les rendre très-intéreſſantes. La conſommation de la Cire augmente tous les jours dans le Royaume, nous en avons dans nos campagnes plus que nous n'en pouvons conſommer, & il ſeroit plus naturel de ſonger aux moyens de recueillir celle-là que d'aller en chercher d'autre chez l'étranger. Ces moyens ſont ſimples, il ne ſeroit queſtion que de multiplier en France le nombre des Abeilles, un jour peut-être nos Vaiſſeaux reviendront d'Afrique & du Nord chargés de colonies de ce petit Peuple, qu'on établira dans de vaſtes campagnes où les préſens de la nature ſe perdent faute d'Habitans qui ſçachent les recueillir. Mais on ne ſçauroit ſe flatter de voir ſi-tôt ce Commerce établi : en attendant, il faut s'appliquer du moins à conſerver les Abeilles,

* Treiziéme Mémoire.

que nous avons, & enseigner aux Provinces qui sont dans l'habitude d'en élever, comment on peut les garentir des malheurs, qui enlevent quelquefois les Ruches entieres. D'abord il faut proscrire la coutume barbare de faire périr toutes les Abeilles d'une Ruche pour en avoir le Miel & la Cire. C'est couper l'arbre pour en cueillir plus commodément les fruits, & par conséquent ruiner son fond à l'appas d'une légere augmentation de revenu. Ce point décidé, il ne s'agit plus que de défendre les Abeilles contre le froid & la faim; car ce sont-là les deux grands fleaux qui en font périr un si grand nombre toûs les Hyvers. Cependant ces deux ennemis des Abeilles se combattent, pour ainsi dire, l'un l'autre, & le froid garentit les Mouches de la faim. En effet, il les engourdit de maniere qu'elles n'ont aucun besoin de manger, & ce n'est que dans les tems doux qu'elles se réveillent en quelque sorte, & qu'elles font usage de leurs provi-

ſions. Mais ſi le froid eſt exceſſif, il n'engourdit pas ſeulement les Abeilles, il les tuë; & ſi le froid dure trop peu, les proviſions ne ſuffiſent pas & les Mouches périſſent de faim. Ainſi dans les Hyvers rudes, elles ont à craindre la rigueur du froid, & dans les Hyvers plus doux, celle de la faim. Pour éviter le froid les Abeilles s'attroupent vers la pointe de leur Ruche, là elles s'accrochent les unes aux autres par les jambes, & elles forment un maſſif de corps vivans qui par leur chaleur naturelle entretiennent dans un degré de chaud tempéré le peu d'air qui les environne. Il ſuit de-là, que les Ruches les plus peuplées ſont les moins expoſées aux ravages du froid. Cependant la rigueur de la nuit eſt quelquefois ſi grande, que les Mouches ne peuvent plus ſe tenir cramponnées dans les jambes de leurs compagnes. Il en tombe des pelotons au bas de la Ruche, où l'air plus froid encore les fait périr. Pour prévenir ce malheur, il eſt à propos

de viſiter ſes Ruches le matin en Hyver, & quand on les trouve trop battuës du froid de les échaufer un peu. Bien-tôt tout le petit Peuple ſort de la profonde léthargie où il étoit enſeveli, il bat des aîles, il s'échaufe par ce mouvement, & il communique ſa chaleur à l'air qui l'environne, en ſorte que dans des Ruches vitrées elle devient ſenſible à la ſurface extérieure des carreaux de verre qui auparavant ſembloient glacés. Au reſte, un degré de froid qui ſeroit léger pour nous & même pour le commun des Inſectes ſuffit pour faire périr les Abeilles. Comment les Abeilles vivent-elles donc dans les Forêts du Nord? C'eſt qu'elles habitent des troncs d'arbres dans leſquels l'air eſt moins froid qu'à l'extérieur, & que d'ailleurs elles en entretiennent encore la température par leur nombre & par les mouvemens qu'elles ſe donnent dès que le froid ſe relâche. La méthode de mettre les Ruches dans des Serres pendant l'Hyver eſt très-bonne; ſi le Peuple pouvoit appren-

dre l'uſage des inſtrumens Phyſiques, il ſeroit à propos d'avoir un Thermometre dans ces Serres pour y entretenir le degré de froid néceſſaire préciſément à engourdir les Abeilles : mais peut-on eſpérer qu'un Thermometre devienne à l'uſage du Peuple ? Si le progrès des Sciences annoncé par un Auteur ingénieux a jamais lieu, le ſpectacle de nos Campagnes préſentera un grand nombre de pareils inſtrumens qui y ſeroient fort utiles. Le Peuple y gagneroit du côté de l'intérêt, mais il n'y gagneroit rien du côté de la réputation ; car les Sçavans d'alors ſeroient ſi élevés dans leurs ſpéculations ſublimes, qu'un Peuple qui ne ſeroit que Phyſicien leur paroîtroit un Peuple groſſier. Revenons aux Serres où l'on met les Ruches : l'air de ces Ruches trop enfermé cauſe ſouvent des maladies, & même des mortalités parmi les Mouches. Ainſi le plus ſûr encore tout conſidéré, c'eſt de garentir les Ruches du grand froid en plein air, en les re-

vétant bien de paille, par exemple, ou par d'autres moyens semblables, qui réussiront sur-tout pour les Ruches bien peuplées. Les Ruches les plus foibles peuvent se conserver dans des tonneaux dont on remplit le vuide avec de la terre seche ou de la paille courte & bien empilée. Il faut dans ces cas-là laisser un petit passage ouvert pour que l'air de la Ruche puisse se renouveller, prendre garde que les Mulots destructeurs des Abeilles ne puissent s'insinuer dans la Ruche par cette ouverture, & enfin fournir aux Mouches une provision de Miel assez abondante pour leur Hyver. Comme tous les Pays ne fournissent pas aux Abeilles une récolte également abondante, on a imaginé chez quelques Peuples de les faire voyager & de les transporter successivement d'un lieu à un autre, à mesure qu'elles ont dépouillé les campagnes d'alentour. C'est l'usage d'Egypte, & peut-être celui d'Italie, du moins ce l'étoit autrefois. Ainsi les Abeilles sembla-

bles aux Arabes n'ont point d'habitation fixe, on promene les Ruches de celles-ci comme les autres portent leurs Tentes par tout où le Pays offre plus de commodité & d'abondance. La voiture la plus commode pour les Abeilles & celle qu'on leur fournit en Egypte; ce ſont des bateaux, mais on peut auſſi les faire voyager en charette, & on le fait avec ſuccès dans l'Orléanois, en prenant des précautions pour empêcher que les gâteaux de Cire ne ſe détachent & qu'en chemin les Abeilles ne meurent de chaud ou de faim; car on les tranſporte dans une ſaiſon pendant laquelle le froid n'eſt pas à craindre. Il ne reſte plus qu'à guérir les Abeilles de leurs maladies, car pour les défendre des Inſectes qui leur font la guerre l'entrepriſe ſeroit impoſſible: & comme ces Inſectes tels que les Guepes & les Frélons font peu de tort aux Ruches, elle ne vaut pas la peine d'être tentée. Quelques gens craignent pour leurs Ruches le voiſinage des Fourmis. Sans doute

les Fourmis feroient friandes du Miel, mais il eſt trop bien gardé, & ces Inſectes ſont trop aviſés pour l'aller voler dans une Ruche où ils périroient ſur le champ percés de mille coups. Les Abeilles ont pourtant une eſpéce de vermine qui les ronge, mais elles paroiſſent s'en inquietter peu ; on ne trouve qu'un de ces Inſectes ſur chaque Abeille, & on n'en trouve même que ſur les Abeilles déja âgées. La maladie la plus commune des Abeilles eſt le dévoyement, il eſt plus funeſte à celles qui ſe portent bien qu'aux malades. Dans l'état de ſanté les Abeilles évitent de ſe vuider les unes ſur les autres, mais quand elles ſont malades, elles ne peuvent plus avoir les mêmes attentions. Ainſi leurs excrémens collent les aîles de leurs compagnes, bouchent leurs ſtigmates & les font périr. Cette maladie paroît venir du manque de Cire brute qui doit faire une partie de la nourriture des Abeilles, auſſi les voit-on quelquefois manger le deſſous de leurs gâteaux.

*Juin* 1741.

Le meilleur remède paroît être de la Cire brute tirée d'une autre Ruche, & mise dans la Ruche malade. Quand on a pris tant de soin de ses Abeilles on est en droit de partager avec elles le fruit de leurs travaux, mais les Abeilles ne conviennent pas de ce droit; & si, comme quelques uns le prétendent, les Abeilles s'acharnent contre les voleurs, c'est contre ceux qui leur enlevent leur bien. Cependant il y a des manieres de s'emparer de la Cire & du Miel sans avoir rien à craindre de l'aiguillon des Mouches qui les défendent. On a sur ce point différentes pratiques dans les Provinces différentes qui élevent les Mouches. Toutes sont bonnes pourvû qu'elles épargnent la vie des Abeilles, & qu'elles ne détruisent pas l'espérance de leur postérité. Le Miel & la Cire diffèrent en qualité, selon les différens Pays; ainsi le produit d'une Ruche n'est pas le même par tout, mais la dépense en est si peu considérable, que deux livres de Cire; & vingt livres de

Miel, dépouille moyenne de chaque Ruche, ſont un gain très réel qu'on peut multiplier conſidérablement en multipliant le nombre des Ruches. On voit que ce dernier Mémoire de l'Hiſtoire des Abeilles eſt du moins auſſi utile que curieux. Ainſi M. de Reaumur ſe montre ici, comme il a fait dans tous autres Ouvrages, auſſi bon Citoyen qu'Académicien habile. Ce zéle du bien public eſt un retour qu'il doit à ſa Patrie pour ſon approbation & pour ſon eſtime.

## ARTICLE LI.

*DISSERTATION, dans laquelle on recherche depuis quel tems le nom de France a été en uſage, pour déſigner une portion des Gaules; l'étenduë de cette portion ainſi dénommée, ſes accroiſſemens & ſes plus anciennes diviſions depuis l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe; qui a remporté le prix dans l'Académie Françoiſe de Soiſſons en* 1740. *Par M. Lebœuf,* Juin 1741.

*Chanoine & Sous-Chantre d'Auxerre. A Paris, chez Jean-Baptiste Delespine, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi & de l'Académie de Soissons ; ruë S. Jacques à la Victoire & au Palmier* 1740. *brochure* in 12. *pag.* 114.

LE sujet proposé par l'Académie Françoise de Soissons se réduit à ces trois points. 1°. En quel tems le nom de France fut-il donné à une partie des Gaules, & quel en étoit alors l'étenduë. 2o. Quelle étoit l'étenduë du Royaume de Clovis, lorsqu'il mourut. 3°. Quel fut le partage des Etats de Clovis entre ses Enfans ? Et quels furent les motifs de la division telle qu'elle fut faite entr'eux.

I. Dès le quatriéme siécle le nom de France fut donné à un Pays, qui étoit séparé des Gaules par le Rhin. M. Spanheim, dans ses Notes sur l'Empereur Julien, cite une Médaille frappée sous Constantin, dans l'Exergue de laquelle on lit *Francia*, mais il n'est point ici quest-

tion de cette France. Il s'agit de sçavoir quand on a donné ce nom à la portion des Gaules, où regnoient les Francs. Il est certain qu'aucun Ecrivain ne l'a employé dans tout le tems que cette Nation fut occupée à gagner du terrein dans la Gaule Belgique, au-de-là de l'Escaut & de la Meuse; mais lorsqu'elle eut étendu ses Conquêtes au-de-là de ces bornes, & subjugué plusieurs Provinces; depuis qu'un Prince François se vit en état d'abattre toutes les Puissances, qui partageoient le Pays conquis sur les Romains; qu'il en eut formé une Monarchie puissance; qu'il l'eût si bien affermie, qu'il pût partager paisiblement ses Etats entre ses Enfans, & que ces Princes purent gouverner leur Royaume selon les Loix des Francs; alors, selon notre Auteur, les premieres Conquêtes de Clovis, & celle de Childéric, son Pere, prirent le nom de France, ce qui est arrivé vers le milieu du sixiéme siécle, sous le Regne des quatre Fils de Clovis; mais tous leurs Etats ne le portoient pas.

La France prise dans le sens, dont il s'agit, étoit certainement bornée au Nord-Ouest par la Mer, en commençant par le Pays des Morins, & suivant la côte jusqu'à l'extremité de la Normandie, vers la Bretagne : elle l'étoit au Midi par la Loire ; mais du côté du Nord & du Sud-Est ses limites ne sont pas si faciles à marquer. On ne peut tirer pour cela aucune lumiere de Saint Cyprien, Evêque de Toulon, le premier Auteur, qui ait donné le nom de France à une partie des Gaules ; Saint Nisier, Evêque de Tréves, fait assez entendre que la premiére Belgique & les Evêchés dépendant de Tréves, quoiqu'appartenant aux descendans de Clovis, n'étoient pas de son tems compris dans la France. Le même Ecrivain parlant de Clotilde, dit qu'elle entra en France sortant de la premiére Lyonnoise ; ainsi la premiére Lyonnoise n'étoit pas encore de la France, lorsqu'il écrivoit. D'autrepart Soissons, où Clotilde fut menée, & l'Orléa-

nois, où Sigismond fut conduit après sa défaite, étoient de la France au tems de S. Nisier.

Le Pere Longueval assûre que le nom de France ne fut d'abord attribué qu'à ce qui étoit renfermé entre l'Oise, la Marne & la Seine, parce que les Francs s'y établirent en plus grand nombre qu'ailleurs après la Bataille de Soissons; mais M. Leboeuf soûtient qu'aucun Auteur de ce tems-là n'a employé ce terme. Il prouve aussi, ce semble, très-bien, que l'Auvergne & le Poitou, n'étoient point dans ce qu'on appelloit France du tems des petits Fils de Clovis; car il le prouve par des Passages formels de Grégoire de Tours, & de Fortunat de Poitiers, qui écrivoient alors. Mais il y a ici une Observation à faire, c'est que les Auteurs, qui au sixiéme siécle se sont servi du mot *Francia*, lorsqu'ils l'ont étendu au-de-là des bornes de la France proprement dite, ne l'ont fait que par opposition aux Pays, qui n'obéissoient point aux Princes François; ainsi Grégoire

de Tours, qui dans un endroit en exclut l'Auvergne, quoique ſoumiſe aux petits Fils de Clovis, dit ailleurs, que Galeſwinde, ou Galſuinde, Sœur de Brunehaut & Femme de Chilpéric, eut pour ſa Dote en France les Villes de Bordeaux, de Limoges, de Cahors &c. Mais ici la France ſe prend par oppoſition à l'Eſpagne, d'où venoit cette Princeſſe, pour tout ce qui obéïſſoit aux Princes François.

C'étoit même aſſez l'uſage de ces Princes dans leurs Traités avec les Princes Etrangers, de donner le nom de France à toute l'étenduë de leur Empire; mais dans l'uſage ordinaire on ne le donnoit qu'à une partie, c'eſt-à-dire, à ce qui étoit entre la Loire & l'Océan, juſqu'aux environs d'Amiens & d'Arras, revenant enſuite par Laon, Soiſſons, Troyes, Sens, Auxerre, en un mot à la ſeconde, troiſiéme, & quatriéme Lyonnoiſe, & à une partie de la ſeconde Belgique. C'étoit ainſi que, pendant tout le ſeptiéme ſiécle même, on s'exprimoit,

quand on vouloit parler correctement. Il y a plus, c'est qu'il paroît qu'alors les termes de *Neustria* & de *Francia* étoient regardés comme synonimes, & que selon la remarque de M. de Valois, l'Auteur du *Gesta Francorum*, & celui de l'Appendice de Frédégaire ont entendu bien plus souvent par le nom de Francs les Neustriens, que les Austrasiens.

Le Docte Chanoine d'Auxerre n'avoit garde de manquer cette occasion de détromper ceux, qui s'imaginent que ces mots *Neustria* & *Austria* tiroient leur origine de ce que la premiere étoit la France Occidentale, & la seconde, la France Orientale : cependant, dit-il, Frédégaire, qui le premier employa les termes de *Neustria*, & de *Neustrasii* se sert bien plus souvent pour signifier la même chose de *Neptricum*, ou *Neptrecum* & de *Neptrasii* ; ce que notre Auteur a vérifié dans le Manuscrit du siécle même de Frédégaire, qui se conserve dans notre Bibliothéque, & que Du-

chêne a ſuivi dans la Vie de Dagobert; or ajoûte-t-il, le *Neptricum* de Frédégaire eſt un adouciſſement de *Nempticum*, qui en Langue Teutonique veut dire *præcipuum regnum*, ou *præcipua regni ſedes*. C'eſt ainſi que cet Auteur, qui écrivoit dans la Haute-Bourgogne, déſignoit le Royaume de Childébert, dont Paris étoit la Capitale, & c'eſt aparement par la même raiſon qu'Agathias nommoit ce Prince le premier des Enfans de Clovis, quoiqu'il ne fût pas l'aîné. La Neuſtrie, où il regnoit, " étoit bornée, ſelon » notre Auteur, par l'Auſtraſie, » vers l'Orient & finiſſoit un peu » par-de-là Troyes; un peu en deçà » de Châlon, de Rheims, de Laon, » de Cambray, & il atteignoit à la » Mer des Morins, où avoit été le » *Portus Iccius* des Romains. "

Quant à l'étymologie véritable des mots *Auſtria*, *Auſtraſia* & *Auſtraſium*, M. Lebœuf rend au moins douteux, s'ils ne viennent point de la racine Teutonique *Auſtre*, qui, ſelon les plus habiles Ety-

mologiſtes Allemands, ſignifie *le plus digne*, & il préſume que ce nom fut donné au Royaume de Thierri, comme étant le partage de la branche aînée des deſcendans de Clovis.

II. Voyons maintenant quelle étoit l'étenduë des Etats du Fondateur de la Monarchie Françoiſe, lorſqu'il mourut. Dans le Concile d'Orléans tenu en 511. par ordre de ce Prince, il n'aſſiſta aucun Evêque, qui ne fût ſon Sujet, & tous ceux, qui le reconnoiſſoient pour leur Souverain, n'y aſſiſterent pas. Or il s'y trouva trente-deux, & ſelon quelques-uns, trente-trois Evêques de toutes les Provinces, qui ſont entre la Seine & la Loire, entre la Loire & la Garonne; ceux de Rennes & de Vannes, & en particulier trois Métropolitains de la Province d'Aquitaine, à ſçavoir, les Archevêques de Bourges, de Bourdeaux & d'Eauſe; les Evêques de Rhodès & de Clermont, Suffragans de Bourges, ceux de Saintes, de Poitiers, d'Angoulê-

me, de Périgueux, & de Cahors Suffragans de Bourdeaux; ceux de Bazas & d'Auch, Suffragans d'Eaufe.

Frédégaire, parlant des Conquêtes, que fit Clovis fur les Vifigots après la défaite & la mort d'Alaric, dit *Regnum ejus à Mare Tyrheno, Ligere Fluvio, & montibus Pyrenæis ufque ad oceanum mare à Clodoveo occupatum eft.* Mais notre Auteur nous avertit qu'il y a en ceci un peu d'exagération, puifqu'il refta toujours aux Vifigoths une Langue de Terre le long de la Méditerranée, par où ils pouvoient paffer en Efpagne. D'autre part, Grégoire de Tours dit expreffément que depuis la mort de Clovis les Bretons furent toujours foumis aux Francs, & n'eurent jufqu'au tems, où il écrivoit, que des Comtes, & non pas des Rois.

Quant à la Province Eccléfiaftique de Rouen, il eft vrai, que les Evêques de Lizieux & de Bayeux ne parurent point au Concile d'Orléans; mais ceux d'Avranches & de Coutances, qui étoient bien

plus éloignés de Paris, y aſſiſterent. On n'y voit point la Souſcription de l'Evêque de Beauvais, mais il eſt certain que le Territoire de cette Ville avoit étoit été conquis par Clovis ſur Cararic, dont le Royaume étoit ſitué entre l'Oiſe & l'Eſcaut. Grégoire de Tours nous apprend encore que Clovis s'étoit défait des Rois Saliens, ſes Parens, qui poſſédoient les Pays d'Arras, de Cambray, de Tongres, de Cologne, de Mayence, & de Tréves; ainſi on ne peut douter que ce Prince ne regnât ſur tout ce Pays. Saint Remy Archevêque de Rheims, & l'Evêque de Châlons-ſur-Marne ne ſe trouverent point non plus à Orléans, & perſonne ne peut révoquer en doute que ces deux Villes n'appartinſſent a Clovis. « Il faut » donc s'imaginer, conclut M. Le» bœuf, que la Ligne, qui termi» noit les Etats de Clovis, prenoit » aux environs du Rhin, près de » Straſbourg, & paſſoit enſuite par » les Pays, qui ſont à préſent ap» pellés Joinville, Vandeuvre, Ton-

» neire, Moutiers Saint-Jean, & » suivoit le cours de la Riviere de » Senain. „ L'Evêque d'Auxerre fut un des Peres du Concile d'Orléans, mais notre Auteur croit que l'Empire de Clovis n'alloit point dans ce Diocèse au-de là du Ruisseau d'*Andrie*, qu'on appella encore long-tems *Rivulum Burgundionum.* La source de ce Ruisseau est à neuf lieuës de la Loire, & tout l'entre-deux appartenoit à Clovis, aussi bien que le Tonnerrois. Il n'est pas aussi sûr qu'il fut maître de Nevers, mais cela paroît au moins probable : le Bourbonnois & l'Auvergne avoient été conquis par Thierry, Fils aîné de ce Monarque, auquel obéïssoient Clermont, Rhodez, & Alby, car le nom d'*Episcopus Albensis* qu'on trouve parmi les signatures du Concile Nationnal du Royaume de Bourgogne, tenu à Epaone en 517. ne signifie point l'Evêque d'Alby, dont Thierry avoit fait la conquête, mais l'Evêque d'Albe, ancien Siége dans la Bourgogne, près de Viviers, où il

a été depuis transféré. De tout cela il s'ensuit que l'Empire de Clovis pouvoit avoir, à la mort de ce Prince, d'Orient en Occident environ 250. lieuës, & du Septentrion au Midi un peu plus de 200.

III. Au sujet du partage des Etats de ce Prince entre ses Fils, M. Lebœuf se propose deux Questions à résoudre, la premiere, quel fut ce partage; la seconde, quels en furent les motifs. La qualité de ce partage est, dit-il, une des plus grandes difficultés, qu'on puisse proposer dans notre Histoire; car pour y répondre pleinement, il est nécessaire de montrer par quelle autorité il fut reglé, en quel tems il fut fait, la maniere, dont on s'y prit pour le faire. En effet en examinant les lots, qui échurent à chacun des quatre Fils de Clovis, il n'est pas aisé de les démêler de ce que quelques-uns acquirent dans la suite après la mort des Enfans de Clodomire. Notre Auteur s'en est tiré cependant assez bien, ce semble, à force de recherches & de con-

jectures, toutes fondées sur d'assez bonnes autorités.

Il ne balance pas à tenir pour certain que Childebert avoit dans son lot toute la Ville de Paris, que le gros de chaque portion étoit contigu, & non point éparpillé, comme l'a crû M. l'Abbé du Bos, mais qu'outre ce gros, les trois Aînés eurent quelques Cantons séparés, soit dans la Novempopulanie, au-de là de la Garonne; soit dans l'Auvergne, ou ailleurs. Pour Clotaire, ses Etats furent parfaitement isolés, son Siége étoit à Soissons; son Domaine alloit jusqu'à la Mer au Septentrion & comprenoit les Diocèses de Vermand, (il falloit dire de Vermandois) de Tournay, d'Arras, de Cambray, de Terouanne, d'Amiens & de Beauvais: n'y ayant aucune preuve que Rouen & le Pays de Caux ayent appartenu à Childebert, ce silence, dit-il, peut servir dans le besoin pour conclure, que ce Territoire fut aussi du lot de Clotaire, dont les Etats étoient plus peuplés de Francs,

que tous les autres, par la raison que c'étoit-là; qu'ils avoient jetté les premiers fondemens de leur Monarchie dans les Gaules.

Le Royaume de Clodomire, dont Orléans fut la Capitale, étoit, après celui de Clotaire, le plus peuplé de Francs, & notre Auteur prétend, que cela entroit en ligne de compte, comme une compensation du peu d'étenduë de leurs Etats, en comparaison de ceux de Thierry & de Childebert : il nous paroît néanmoins que Paris, où Clovis avoit fait assez long-tems sa résidence, & ses environs, si voisins de Soissons, devoient être habités par un grand nombre de ses Sujets naturels. Quoiqu'il en soit les partages furent censés égaux, l'égalité en ce point ayant toujours été observée entre les Princes François, *æquâ lance*, *æqualitate habitâ*, c'est ainsi que s'expriment tous les Historiens, qui en ont parlé, & M. l'Abbé du Bos avoit déja fait remarquer que cette égalité ne consistoit pas dans l'étenduë égale du

Territoire, mais dans une égale distribution des quartiers de Francs.

Pour ce qui est des motifs de cette division, ce qu'il me paroît qu'on souhaite sçavoir, dit M. Lebœuf, peut être envisagé de deux manieres; on peut demander pourquoi tel Royaume fut composé d'un tel Territoire; & pourquoi tel Royaume, " ainsi composé, fut-il donné » à ce Prince, plûtôt qu'à un au» tre? »

Le Président Fauchet, Messieurs de Valois & de Boulainvilliers croyent que ce fut le sort, qui en décida; mais Grégoire de Tours ne le dit point, & il le dit du partage, qui se fit entre les quatre Fils de Clotaire; cela paroît suffisant à notre Auteur pour rejetter cette opinion. " D'ailleurs, ajoûte-t-il, » lorsque le mot *sors* est employé » comme signifiant Domaine, por» tion, Territoire, comme il l'est » dans le Concile d'Auvergne en » l'an 533. sur lequel M. de Va» lois s'appuye, il ne peut signifier

» le hazard. „ Il y a donc bien de l'apparence que ce fut Clovis lui-même, qui fit le partage, ou du moins, qui en traça le plan avant sa mort, & qu'il en recommanda l'exécution à Clotilde, son Epouse, à Thierry même, son Fils aîné, & aux Grands du Royaume : que le motif, qui le porta à donner le Royaume de Metz à Thierry, fut parce qu'il étoit le plus avancé en âge, le plus expérimenté à la guerre, & par conséquent le plus capable de repousser les Barbares, qui pouvoient attaquer l'Empire François du côté du Rhin. Ce Prince avoit fait plusieurs conquêtes du vivant du Roi son Pere, notre Auteur paroît même persuadé qu'il étoit regardé comme Roi, dans quelques-unes ; & il en apporte d'assez bonnes preuves. L'Auvergne étoit une de ses Conquêtes & ce fut apparemment pour cela, qu'elle fut comprise dans son lot, quoique séparée de ses autres Etats. Childebert & Clodomire eurent pareillement des Domaines encla-

vés dans ceux des autres, & il y a lieu de croire que cela se fit pour les rendre en quelque sorte dépendans les uns des autres, & les empêcher de se dépouiller mutuellement. Clotaire n'étoit encore qu'un Enfant ; son Royaume de Soissons étoit tout réuni ; mais il pouvoit recevoir en cas de besoin des secours prompts de Thierry, & de Childebert, & il étoit aisé à ces deux Princes de le contenir dans ses bornes, s'il s'avisoit de vouloir s'étendre aux dépens de l'un ou de l'autre.

Voilà de quelle maniere M. l'Abbé Lebœuf répond à tous les articles proposés par l'Académie Françoise de Soissons. Il n'étoit gueres possible de répandre plus de jour dans l'obscurité de ces tems reculés, & sur des points Historiques, où les autorités nous manquent, & dont les monumens peuvent être expliqués d'une maniere fort problématique. Il faut donc deviner quelquefois ; mais comme il est vrai de dire que dans les Scien-

ces conjecturales, telle, par exemple, qu'est la Médecine, ceux qui conjecturent par principes & par expérience, le font plus sûrement que d'autres ; on doit rendre au Sçavant Chanoine d'Auxerre, la justice de croire que peu de personnes sont plus en état que lui de rencontrer juste dans une matiere, sur laquelle il a déja fait tant de recherches pénibles & tant d'heureuses découvertes.

## ARTICLE LII.

*HERMANNI BOERHAAVE Phil. & Med. D. &c. Prælectiones Anatomicæ in proprias Institutiones Rei Medicæ edidit, & Notas addidit Albertus Haller. Gottingæ, apud Abram Vandenhoeck.* 1739. (C'est-à-dire) *Les Institutions de Médecine de M. Boerhaave expliquées par lui-même dans ses Leçons publiques : avec les Notes de M. Haller. Deux Volumes* in-8°. *Tom. I. pag.* 500. *Tom. II. pag.* 682. *A Gottingen. Tom. I.* 1739. *Tom. II.* 1740.

Juin 1741.

LEs Inſtitutions de M. *Boerhaave* ſont connuës de tous ceux qui étudient la Médecine réguliérement, & avec méthode. Elles le ſont même des Gens de Lettres, au moins par les Ouvrages périodiques, qui en ont fait mention. Ce ſont les Elémens & l'Auteur Claſſique de la Médecine, & par cette raiſon-là même elles ſont préciſes, courtes, ainſi que les principes & les régles des Arts & des Sciences que les Maîtres donnent comme autant de Loix, auſquelles les Diſciples ſe ſoumettent aveuglément & ſans examen. Cependant les Maîtres les expliquent, les développent, ils en font voir la convenance, l'analogie; ils les prouvent par l'autorité, par des exemples: c'eſt un Texte dont leurs Leçons ſont le Commentaire. Ainſi en a uſé M. *Boerhaave*; & ce ſont ces explications qu'a recueillies avec ſoin M. *Haller*, Diſciple habile & fidele du célébre Profeſſeur de *Leyde*. Il y a joint des Notes ſçavantes &

curieuses dans lesquelles il donne les Descriptions Anatomiques que M. *Boerhaave* a omises, il etend & donne un nouveau jour à la doctrine de cet Auteur, il marque plus précisément en quel sens elle doit être prise, enfin il la compare avec celle des plus célébres Médecins, dont il rapporte les divers sentimens, ou la confirme par leur autorité. Quelque respect qu'il témoigne par tout pour le célébre *Boerhaave*, il ose quelquefois le contredire, & le redresser, soit sur des Observations de Médecine & de Physique, ou sur des points d'Histoire.

M. *Boerhaavé*, à l'exemple du Prince des Médecins, du grand *Hippocrate*, préféroit la Médécine expérimentale & pratique, fondée sur des faits certains & avérés, aux systêmes & aux hypothéses ausquelles on voudroit assujettir cette Science, ainsi que les Sciences de pure spéculation. C'est ce qu'on peut observer en divers endroits de ce Commentaire. " Pour moi, *dit-il*, je

» ramasse des expériences, je re-
» cueille les axiomes, & je ne con-
» nois point d'autre méthode pour
» rendre habile dans notre Art : ce
» que l'expérience m'a appris, je
» l'affirme sans hésiter, sans m'em-
» barrasser des causes, ni des consé-
» quences. *Hippocrate*, dit-il ailleurs,
» curieux Observateur, ne nous a
» laissé que des phénomenes, des
» faits, des expériences; pour les
» causes, il ne s'est point mis en
» peine de les rechercher. Ce grand
» homme n'a point formé de Secte;
» il ne proposoit que ce qui devoit
» être généralement reçû de tout le
» monde : je vous exhorte de tout
» mon pouvoir, ajoûte-t-il, en ad-
» dressant la parole à ses Eleves, à
» suivre cette méthode ; nulle voye
» ne vous conduira plus loin dans
» la connoissance de l'Art. „ Il veut
que chaque partie de la Médecine
se borne à bien connoître son ob-
jet, la nature, les propriétés de cet
objet, les circonstances qui l'ac-
compagnent ; & s'il permet de rai-
sonner sur les faits, ce n'est que pour

en tirer les conséquences les plus directement, les plus évidemment, les plus certainement liées aux principes. Nous avons, dit-il, des expériences de Physique, de Méchanique, d'Anatomie, de Botanique, de Chymie, de pratique : nous ne pouvons nous dispenser de les admettre comme expériences ; mais nous n'en devons rien conclure, que suivant les loix d'un raisonnement exact & sévere. Ce qu'un habile Anatomiste découvre par l'inspection bien constatée, ne peut manquer d'être vrai : mais de-là vous voulez conclure l'usage des parties, vous ne vous trompez que trop ouvent. Le Physicien rapporte des expériences ; il mérite d'être écouté ; il entreprend d'expliquer les causes ; le voilà dans l'hypothése, & par conséquent fort près de l'erreur. M. *Boerhaave* pousse plus loin cette induction ; mais on connoît assez par-là sa maniere de penser. Il n'interdit pas comme on voit, tout raisonnement ; mais il le renferme dans des bornes si étroites,

qu'il ne lui laiſſe pas la liberté de s'égarer.

Ainſi tout ſon Ouvrage, le Commentaire auſſi bien que le Texte n'eſt preſque qu'une expoſition des faits, une deſcription des parties, ſoit ſaines, ſoit mal affectées, & généralement tout ce qui ne ſuppoſe ni ſyſtême, ni hypothéſe. Tout eſt traité avec beaucoup d'ordre & de préciſion dans les *Inſtitutions*, avec plus de développement dans les Explications, beaucoup de capacité, de connoiſſance des Auteurs, de leurs ſentimens, de leurs découvertes, d'exactitude, ſur-tout dans les Notes de M. *Haller*, qui font une bonne partie de ce Commentaire. De pareils Ouvrages n'étant gueres qu'à l'uſage des gens du métier, le détail que pourroient admettre ces Mémoires, feroit inſuffiſant pour ceux-ci, & inutile aux autres. Ces deux Volumes, dont chacun eſt plus que le double des *Inſtitutions*, n'en expliquent pas néanmoins le tiers : mais on promet de donner inceſſamment la ſuite.

## ARTICLE LIII.

*DEPULSIO CALUMNIARUM quas Impostor quidam, qui se Em. Ricardum à S. Augustino nominat, Societati Jesu, ejusque Doctrinæ, ac Theologis iterato impingit. Auctore P. Joanne-Baptista Velle ejusdem Societatis. Lovanii, Typis Joannis Jacobs* 1740. in-8°. *pag.* 288.

LE Livre auquel le Pere *Velle* répond par cette Apologie, a pour titre : *Laqueus contritus, seu falsa Calumnia verâ confutata Responsione, quâ Doctrina Augustino-Thomistica de Dei Gratiâ & creatâ Libertate, summorum Pontificum Decretis, Jansenii & Molinistarum propriâ confessione, ac Romanorum Censorum judicio à Calvinismi & Jansenismi atroci, horrendo impacto crimine, & à laqueo venantium, verboque aspero liberatur.* Il est imprimé sans Approbation, sans Permission : le lieu de l'impression est marqué *Lugduni* ; peut-être à *Leyde*, ou

plûtôt, comme on croit, à *Molheim.* Quel que soit l'Auteur déguisé de cette Satyre, le titre fait assez connoître son dessein & ses sentimens. Mais en pareille matiere que peut-on dire de nouveau, ou qui intéresse, ou qui n'ait été répété cent & cent fois? Aussi l'Apologiste auroit-il pris le parti du silence, si de Sçavans amis ne lui avoient persuadé de ne pas laisser sans réponse tant d'imputations aussi fausses qu'injurieuses, dont ce Libelle est rempli. Si cette défense est inutile aux personnes éclairées & impartiales qui sont en état de juger équitablement du sujet de la dispute, & des faits allégués, elle pourra à peu de frais garantir de la prévention ceux qui ne sont pas à portée de s'instruire ailleurs.

Dans les Questions qui partagent les Ecoles, chaque Parti ne manque pas de faire valoir autant qu'il le peut l'autorité des Saints Peres, celle des Conciles, les Décrets des Souverains Pontifes en faveur de ses sentimens. C'est ce qu'a

fait le prétendu *Victor de Saint Augustin.* Mais il n'arrive que trop souvent qu'on ne se renferme pas dans les bornes légitimes d'une Controverse simplement théologique. Si la passion s'en mêle, on passe aisément de la défense des Opinions à l'attaque peu mesurée de ceux qui les combattent, à des reproches, à des imputations odieuses. L'Auteur du *Laqueus contritus* n'a pas sçu éviter ces défauts. Aux anciennes accusations solidement réfutées, il en ajoûte de nouvelles aussi peu fondées, & encore plus aisées à détruire. Les plus Sçavans, les plus célebres, les plus judicieux Théologiens, un Corps entier deviennent l'objet d'une critique amere, que lui dictent d'aveugles préjugés. Est-ce ainsi qu'il convient de traiter une Controverse qui ne devroit servir qu'à éclaircir la vérité sincérement, & sans aigreur ?

Comme l'Ouvrage roule presque tout sur les matiéres agitées dans les Congrégations *de Auxiliis*, & sur les faits rapportés dans l'Histoi-

re de ces Congrégations qui parut en 1700. sous le nom emprunté d'*Augustin le Blanc*, l'Auteur auroit pû se détromper, & prendre des idées plus justes & plus vrayes dans la réfutation qui a été faite de cette Histoire. Le P. *Velle* a soin de l'y rappeller souvent, de lui faire voir qu'il ne devoit pas compter sur les Mémoires qu'il a suivis; que les Piéces qu'il cite, fournissent ordinairement le désaveu de ce qu'il leur fait dire. Il le suit assez exactement, non dans tous ses écarts, mais autant qu'il est nécessaire pour faire remarquer ses mauvais raisonnemens, & la foiblesse des fondemens sur lesquels il s'appuye. Pour nous, nous ne détaillerons point cette querelle usée, & trop souvent renouvellée; persuadés que nous n'apprendrions pas beaucoup à ceux qui pourroient y prendre part, & qu'un tel détail seroit peu du goût de tous les autres. Il nous suffit d'avoir fait connoître les Livres qui peuvent en instruire.

## ARTICLE LIV.

*TABLES ASTRONOMIQUES du Soleil, de la Lune, des Planetes, des Etoiles fixes & des Satellites de Jupiter & de Saturne, avec l'explication & l'usage de ces mêmes Tables. Par M. Cassini, Maître des Comptes, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. A Paris de l'Imprimerie Royale* 1740. *volume* in-4°. *de* 122. *pag. pour les Tables, de* 120. *pour l'explication & de* 14. *pour la Préface, sans compter les Tables des Chapitres.*

DAns la construction des Tables Astronomiques on a jusqu'ici suivi différentes méthodes. Les uns ont suivi l'hipothése des cercles, les autres celles des ellipses. D'autres ne trouvant aucune hipothése aussi exacte qu'ils l'auroient voulu, s'en sont tenus aux Observations immédiates. Ce seroit le mieux si on pouvoit avoir assez d'observa-

tions pour déterminer par leur moyen tous les différens points de leurs orbes, & si l'on pouvoit en même-tems s'assurer que chaque Planete étant retournée au même point de son orbe, répondît aussi à un même lieu dans le Ciel.

On a assez observé le Soleil dans tous les degrés au moins de son orbe ; & la Lune peut être observée autant qu'on veut dans le cours d'une de ses révolutions. Mais sa parallaxe la plus grande de toutes les Planetes, & diverse dans les mêmes tems en divers Pays, empêche la précision des observations, en égalité au moins avec celles du Soleil, & les environs des conjonctions sont difficiles à observer.

Les autres Planetes, par rapport ausquelles nous sommes excentriques, sont encore plus rébelles à l'observation, parce qu'il faut toujours commencer par les rapporter à leur vrai centre, qui est le Soleil, & qu'il n'y a que leurs syzygies, c'est-à-dire, leurs conjonctions & leurs oppositions avec le So-

leil, qui nous donnent leurs vrais lieux & leurs vrais mouvemens par l'obſervation immédiate.

Mais eût-on des obſervations de toutes les Planetes dans les différens degrés de leurs orbes, il reſteroit à ſçavoir ſi elles répondent aux mêmes lieux du Ciel dans les diverſes révolutions. Car quoique le Soleil ou la Terre ſoit ce qu'il y a ici de plus régulier, M. Caſſini convient que les Aſtronomes ne ſont pas d'accord à un quart de degré près dans la détermination de ſes apſides où commencent & ſe terminent ſes anomalies apparentes, y ayant des révolutions qui ne répondent pas aux autres avec aſſez de juſteſſe. Dans la Lune, à plus forte raiſon, il y a des inégalités dont on n'a point encore pû s'aſſurer & convenir. Pluſieurs, il eſt vrai, diſparoiſſent dans les ſyzygies, mais il y en a d'inconnuës & d'équivoques qu'on n'a point encore pû fixer & réduire à la régle. C'eſt bien pis des autres Planetes.

A la vûë de toutes ces difficúltés &

après les avoir balancées, notre ſçavant Auteur a choiſi entre les différentes hipothéſes celles qu'il a trouvées les plus conformes aux obſervations, & en même-tems aux loix des mouvemens. Il a pris l'hypothéſe elliptique, parce que, quoique quelques Planetes peu excentriques puſſent s'accommoder des orbes circulaires, la loi de l'uniformité demande qu'en faveur de la plûpart dont l'excentricité eſt fort grande, on prenne l'ellipſe, en plaçant à l'un de ſes foyers le Soleil, ou la Planete principale qui régle la révolution.

La meilleure maniere de trouver les équations des Planetes, ſe tire de l'hipothéſe de Kepler, la plus communément adoptée des Phyſiciens modernes, ſuivant laquelle l'uniformité des mouvemens ne ſe prend pas ſur les arcs des orbes, mais ſur leurs ſecteurs, égaux en tems égaux. Cette uniformité a ſur tout lieu dans les Planetes qui ont le plus d'excentricité.

Par la comparaiſon des obſervations anciennes & modernes, pour

trouver les moyens mouvemens des Planetes, M. Caſſini a remarqué dans Saturne des variations plus grandes & moins régulieres que dans Jupiter, de plus grandes dans Jupiter que dans Mars, & dans Mars plus que dans la Terre. Il n'oſeroit aſſurer que ce progrès ſe ſoutînt de la Terre à Vénus, & de Vénus à Mercure, quoiqu'il ſoit aſſez vraiſemblable. Mais il eſt difficile de pouſſer juſques-là cette théorie, ces Planetes ſe laiſſant peu obſerver dans des poſitions appropriées, Mercure ſur-tout n'ayant jamais été vû que huit fois en tout dans ſes conjonctions inférieures, & les digreſſions où il ſe laiſſe le mieux obſerver étant ſujetes à de grandes erreurs.

C'eſt en habile Aſtronome, que M. Caſſini remarque que le grand nombre d'irrégularités & la grandeur des irrégularités, par leſquelles la Lune échappe à toutes nos régles, ne prouvent pas qu'elle ſoit plus irréguliere que les autres Planetes, où on en découvre moins & de plus

petites, grace au lointain qui dérobe ou adoucit à nos yeux leurs plus réelles imperfections. Le ſage Philoſophe, car l'Aſtronomie eſt une des principales branches de la Philoſophie, ne hazarde qu'un mot d'hypothéſe en paſſant. Le fluide, inſinuë-t-il, dans lequel nagent ces Planetes & leurs orbes, doit être ſujet à des altérations de mouvement par l'impreſſion réciproque de ces orbes. " Et bien loin d'être » ſurpris de ce qu'on n'a pas pû en» core trouver des régles préciſes » de leurs mouvemens, il y a bien » plus lieu de s'étonner qu'on ait » pû les réduire au degré de per» fection où elles ſont préſente» ment. „

Les Tables que M. Caſſini donne ici ſur ces principes, & avec la juſteſſe dont un Aſtronome conſommé comme lui eſt capable, étant calculées pour le Méridien de Paris, il a mis au commencement, pour la commodité de ceux qui voudront les ajuſter à leurs Méridiens, la différence du Méridien de l'Ob-

ſervatoire avec un grand nombre de lieux dont il a marqué en même-tems la latitude qui eſt auſſi néceſſaire en bien des calculs.

Cette Table eſt ſuivie de celle de l'équation du tems qui ſert à réduire le tems moyen en tems vrai, qui eſt celui dont on ſe ſert dans l'uſage civil, & qui ſe meſure par le retour du Soleil au Méridien d'un jour à l'autre. On trouve enſuite les Tables du Soleil, de la Lune & des autres Planetes. Ces Tables ſont plus amples qu'à l'ordinaire, parce qu'on y a marqué les époques de ces Planetes pour toutes les années du ſiécle courant, de même que leurs mouvemens moyens pour tous les jours de l'année : ce qui eſt fort commode pour les Calculateurs.

On y a joint immédiatement les Tables de la déclinaiſon, de l'aſcenſion droite, & de l'angle de l'écliptique avec le Méridien, ſuppoſant cet écliptique inclinée de 23. degrés, 29. minutes ; on y a ajoûté la variation qui leur convient en

100. annéės, proportionnée à celle qu'on a observée depuis plusieurs années, à l'aide d'une Méridienne tracée à l'Observatoire.

On a aussi inséré dans ces Tables un Catalogue des principales Etoiles fixes, beaucoup plus ample que celui que l'on met ordinairement dans les Tables Astronomiques. M. Cassini a borné ces Etoiles à 144. de différentes constellations, entre lesquelles il a choisi les plus grandes, & celles qui se trouvent près de l'écliptique, comme les plus nécessaires pour les comparer aux Planetes. Il y a marqué leur mouvement en ascension droite & déclinaison pour 60. ans, en supposant leur mouvement en longitude d'un degré en 70. années, lequel paroît cependant plus promt, selon ce célebre Astronome, que celui que l'on trouve aujourd'hui d'environ un degré en 72. années.

Ces Tables sont terminées par celles qui servent à réduire les heures en tems, & réciproquement &c. A la suite de ces Tables on trouve

aussi celles des Satellites de Jupiter & de Saturne, afin qu'un même volume donne tout ce qui peut concerner les Planetes du premier & du second ordre. Les Tables des Satellites de Jupiter sont sous deux formes différentes, l'ordinaire & celle du célebre pere de M. Cassini.

Le Livre commence par une explication & un usage des Tables Astronomiques. Cette explication remplit 16. Chapitres, dont le premier montre à réduire les Tables d'un Méridien à l'autre : le second donne l'équation des jours ; le troisiéme les époques des moyens mouvemens du Soleil & de la Lune ; le quatriéme, ces moyens mouvemens ; le cinquiéme, le vrai lieu du Soleil ; le sixiéme, celui de la Lune ; le septiéme, la préparation au calcul des Eclipses des deux principales Planetes le Soleil & la Lune &c. Nous n'avons désormais rien de plus parfait en ce genre, soit parce que c'est le dernier travail de l'Astronomie, soit parce que ce travail est d'un Auteur dont le nom seul annonce la perfection.

ARTICLE

## ARTICLE LV.

*ELEMENS DE GEOGRAPHIE.*

Et quis fuit alter
Deſcripſit radio totum qui gentibus orbem? 1740.

C'Eſt-là tout le Titre de ce Livre, anonyme de toutes façons. Car il ne porte ni le nom de ſon Auteur, ni celui de ſon Libraire, ni celui de la Ville ou du Pays de ſon impreſſion. C'eſt un *in*-8o. de plus de 140. pages. Il eſt du reſte bien imprimé, & paroît de bonne main. Ce n'eſt point de la Géographie civile & uſuelle qu'il y eſt queſtion, mais d'une Géographie ſçavante & aſtronomique, & ſur-tout de la meſure & de la figure de la Terre. C'eſt cette figure que l'Auteur a eue ſur-tout & preſqu'uniquement en vûë. Vingt-deux Paragraphes forment tout le corps de l'Ouvrage.

Le premier donne l'origine préſumée & vraiſemblable de la Géo-

graphie. Les Hommes allerent d'abord de proche en proche, guidés les uns par les autres, & souvent au hazard. Les Arbres, les Montagnes les dirigerent quelque tems: le Soleil, la Lune, les Etoiles entrerent peu-à-peu dans leur Conseil. L'Etoile Polaire sur-tout devint un point fixe, pour les orienter & régler leur marche, dans des voyages de long cours. A force d'observer cette Etoile & les autres, on fixa le Pole, ou les Poles avec les autres points cardinaux, l'Orient & l'Occident. Le Zénit & le Nadir durent aussi se faire bien-tôt remarquer par leur correspondance à notre tête & à nos pieds, ausquels ils répondent diamétralement dans le Ciel.

Le point ou les points du Midi, durent aussi se faire observer avec le tems. Avec le tems on prit une idée du Méridien, de la Méridienne, & des Méridiens divers de divers Pays. Le second Paragraphe dit comment on découvrit, que la Terre étoit ronde, en voyant les

Etoiles s'abaisser, s'élever sur l'horizon, se cacher au-dessous, se découvrir au-dessus, à mesure qu'on alloit vers les Poles ou vers l'Equateur; ou bien les voyant se lever ou se coucher plûtôt, ou plus tard dans le sens de l'Orient ou de l'Occident. Il put y avoir d'autres indices de la rondeur de la Terre; les Eclipses de Lune, la rondeur des Mers assez facile à deviner; les pointes des Montagnes qu'on voit avant que d'en découvrir le pied, la figure même arrondie de la Lune, du Soleil &c.

Paragraphe troisiéme. *Comment on vint à croire que la Terre se mouvoit. Courte exposition du systême du Monde.* Ce fut une grande avance, de sçavoir que la Terre étoit ronde & suspenduë sur son centre, pour deviner ou conjecturer son mouvement. Aussi la découverte en est de la plus reculée antiquité.

Paragraphe quatriéme. *Tentatives pour déterminer la grandeur de la Terre.* Les Anciens ont commencé l'ouvrage: les Modernes l'ont per-

fectionné peu à peu : & désormais il est croyable que l'on est assez près du but, n'étant pas possible à toute l'industrie humaine d'atteindre dans la pratique à la derniere justesse, sur-tout dans des choses, où l'esprit ne peut y atteindre dans la Théorie même, comme sont toutes celles qui supposent la mesure du cercle, c'est-à-dire, sa quadrature.

Paragraphe cinquiéme. *Comment les expériences sur la pesanteur pouvoient faire croire, que la Terre n'étoit pas sphérique. Voici ces expériences*, dit l'Auteur, *qui paroissent avoir apporté tant de trouble à la Géographie.* Pourquoi du trouble, si au contraire il en résulte une véritable perfection, & si d'ailleurs les différences vont à assez peu de chose, & sont dans la région des choses problématiques ? Nous ne sommes plus dans ces siécles où des nouveautés de proche en proche, comme celles-là, remuent beaucoup les esprits. Messieurs Newton & Huguens d'ailleurs nous avoient pré-

parés à tout en ce genre, depuis près d'un demi ſiécle.

L'Auteur rapporte l'expérience de M. Richer qui trouva qu'une Pendule à ſecondes montée à Paris, retardoit à Cayenne; ce qui ne pouvoit venir que de deux cauſes, ou de ce que la chaleur du Pays avoit allongé la verge du pendule, ou de ce que la peſanteur du pendule étoit diminuée. Dans les Sciences, & ſur-tout dans les queſtions importantes, comme l'eſt celle-ci déſormais en Phyſique par ſa célébrité, il eſt bon de ſe rendre attentif à tout, de prévoir tout, de peſer tout : ne pouvoit-on pas ſoupçonner quelque autre cauſe d'irrégularité dans ce Pendule tranſporté en Cayenne ? Sans aller ſi loin, nos Horloges, nos Montres, à tout moment, avancent ou retardent, & le mouvement d'un Vaiſſeau, & le grand changement d'air & de climat peuvent altérer bien des choſes, à l'inſçu du plus fidéle Obſervateur, allonger un peu la verge du Pendule, relâcher un peu les rouës,

renfler un peu les dents, rendre surtout l'air plus rare & moins résistant au mouvement, ou peut être plus résistant &c. Une expérience de cette conséquence méritoit bien d'être souvent répétée. C'est dommage qu'elle soit unique. Il arrive à tant de Pendules, bien reglées à Paris, d'avancer ou de retarder lorsqu'elles sont transportées, le plus doucement qu'il est possible, en Province. Le retardement observé par M. Richer étoit de 2. minutes 28. secondes par jour. Est-ce beaucoup?

Enfin ç'en fut assez, pour déterminer deux grands hommes comme Messieurs Newton & Huguens, dont l'exemple mérite bien d'entraîner ou de balancer le suffrage des plus sçavans Géographes, Astronomes & Physiciens de nos jours.

L'Auteur vient tout de suite à la cause de ce retardement. C'est ici l'essentiel à ce qu'il paroît, & ce qui détermine tout. Si Descartes, premier inventeur de cette cause en général, en avoit jugé, la Terre auroit été sûrement applatie à l'é-

quateur, & allongée d'un Pole à l'autre. Car c'eſt par le mouvement de la Terre & par la force centrifuge de ce mouvement, qu'on prétend que la Terre eſt ſoulevée à l'Equateur & racourcie aux Poles. Or, ſelon Deſcartes, plus le tourbillon auroit eu de force centrifuge, plus il auroit donné de force centripete aux parties groſſiéres, & nommément aux parties de la Terre, qui en auroit été abaiſſée d'autant, parallelement à ſon axe.

Mais M. Newton ne reconnoiſſant point de tourbillon, & ne connoiſſant dans la Terre que la Terre, & expliquant d'ailleurs la peſanteur par l'attraction ou, ce qui eſt le même, ne l'expliquant point du tout, n'a pas balancé à ſoulever la Terre à l'Equateur par le mouvement purement axifuge de ſes parties; ce qui du reſte paroît aſſez raiſonnable. Seulement nous remarquerons que les Cartéſiens qui veulent concilier Newton avec Deſcartes, & qui ſoulevent la Terre à l'Equateur après avoir expli-

qué ſon arrondiſſement & la peſanteur de ſes parties par le contreffort de la force axifuge du tourbillon, ſemblent détruire d'une main ce qu'ils ont édifié de l'autre main.

Notre Auteur ne donne point dans cette contradiction. Il eſt tout Newtonien ſur l'article. Il ſuppoſe la peſanteur égale par tout, & ne ſe pique point de l'expliquer, ce qui eſt juſqu'ici le parti qui a le mieux réuſſi. Et ne doutant pas que la force du tourbillonement ne réſide en propre dans les parties ſeules de la Terre, il en croit la forme ſphérique altérée en ſphéroïde accourci par l'effort centrifuge ou plûtôt axifuge, qui aggrandit tous les paralleles, en accourciſſant par une ſuite néceſſaire, tous les Méridiens, d'un Pole à l'autre.

Paragraphe ſixiéme. *Phénomene qui paroiſſoit prouver l'applatiſſement de la Terre.* Ce Phénomene, cité par M. Newton, dans ſon ſyſtême du Monde au troiſiéme Livre des Principes Mathématiques, eſt l'obſervation de l'inégalité des deux

axes de Jupiter, & de ſon applatiſſement polaire.

Paragraphe ſeptiéme. *Meſures faites pour déterminer la figure de la Terre.* N'eſt-ce pas l'obſervation de M. Caſſini que cite M. Newton ſur l'applatiſſement polaire de Jupiter ? Cependant après avoir bien meſuré & remeſuré la Terre comme en tout ſens, ce célébre Aſtronome crut la trouver ellipſoïde & allongée d'un Pole à l'autre.

Paragraphe huitiéme. *Expoſition de l'opération pour la meſure des degrés du Méridien.* C'eſt à prendre l'élévation d'une Etoile ou ſa diſtance au Zénith, que ſe réduit cette opération. Car par cette élévation ou par cette diſtance priſe ſur le Méridien, on trouve la valeur du degré ſur ce Méridien &c.

Paragraphe neuviéme. *Ce que c'eſt qu'un degré du Méridien.* C'eſt ſuivant l'Auteur un arc ſur le Méridien dont l'amplitude eſt de un degré. C'eſt ſuivant tout le monde un arc qui eſt la trois cens ſoixantiéme partie du Méridien, ſuppoſé

circulaire ou rapporté à un cercle.

Paragraphe dixiéme. *Comment on determine l'amplitude d'un arc du Méridien.* Il n'y a qu'à prendre l'angle, que forment dans notre œil ou dans nos inſtrumens, les rayons viſuels du Zénith & de l'Etoile dont on veut prendre l'amplitude.

Paragraphe onziéme. *Comment on meſure la longueur d'un arc du Méridien.* On le meſure ſur la Terre à la perche & par la réſolution trigonométrique des triangles, qu'on fait d'eſpace en eſpace.

Paragraphe douziéme. *Meſures de M. Picard, de M. Caſſini & de Meſſieurs du Nord.* Le premier trouva le degré du Méridien de 57060. toiſes. M. Caſſini, de l'aveu de notre Auteur, avoit un grand avantage ſur M. Picard, en ce qu'il meſura près de 9. degrés qui font la longueur ou la largeur de la France. Il meſura auſſi la France en longitude Jamais on n'en a tant meſuré pour l'éclairciſſement de la queſtion ſi la Terre eſt ſphéroïde ou ellipſoïde: or ce grand Aſtro-

nome trouva la Terre ellipſoïde, & les degrés plus petits au Nord qu'au Midi, comme nous l'avons expliqué ailleurs. Les Géographes de l'Empereur de la Chine, Auteurs du plus vaſte Ouvrage de Géographie qui ait jamais été exécuté, Auteurs François la plûpart, ſans s'être donnés le mot avec M. Caſſini, ignorant même totalement le ſoupçon qu'on avoit de la non-ſphéricité exacte de la Terre, aboutirent pourtant preſqu'en même-tems que M. Caſſini, & comme malgré eux, aux mêmes concluſions par la meſure de 6. degrés conſécutifs, dans les plaines infiniment favorables de la Tartarie.

Selon l'Auteur de ces Elémens, cette figure ellipſoïde allongée d'un Pole à l'autre, eſt *contraire à la figure que les loix de l'hidroſtatique ſembloient donner à la Terre.* Un vrai Cartéſien n'en jugeroit peut-être pas de même, & ne la trouveroit contraire qu'à l'hipothéſe du vuide Newtonien. L'Hidroſtatique eſt une Science Phyſico-Mathémati-

que, qui se prête à tous les sistêmes. Selon Descartes, la force centrifuge ou axifuge du tourbillon de la Terre, réside dans la matiere la plus fluide qui le compose. Ce qui est centrifuge ou axifuge en elle, devient centripete ou axipete dans les parties grossieres & propres de la Terre; qui doit donc se rapprocher de son axe dans tous ses Paralleles, s'y applatir sur-tout à l'Equateur, & s'allonger & recourber aux Poles.

Pour décider de mieux en mieux cette question " le Roi ordonna » en 1736. que deux troupes d'habiles Mathématiciens iroient les » uns à l'Equateur, les autres au » Cercle Polaire, prendre des me- » sures qu'on regardoit comme plus » décisives, que celles que M. Cassini avoient prises en France. „ Ces mesures devoient être *plus décisives*, ou propres à aider pour mieux décider, parce que plus on a d'observations & d'opérations, plus on est en état de prendre son parti. » On ne sçait encore rien des me-

» sures des Mathématiciens en-
» voyés à l'Equateur. Mais ceux
» du Cercle Polaire en ont appor-
» té qui contredisent tout ce qu'ont
» fait Messieurs Cassini, & qui font
» la Terre applatie. M. de Mau-
» pertuis & ses illustres Compa-
» gnons, ont trouvé le degré du
» Méridien là où il coupe le Cer-
» cle Polaire, de 57438. toises,
» c'est-à-dire, d'environ 1000. toi-
» ses plus grand, qu'il ne devoit être
» selon la Table de Messieurs Caf-
» sini. »

Paragraphe treiziéme. *Pourquoi les degrés plus petits vers les Poles que vers l'Equateur, supposent la Terre allongée, & pourquoi les degrés plus grands la supposent applatie.* Ce *pourquoi* dépend de la forme de l'ovale plus recourbée aux extrémités de son grand axe, & plus redressée aux extrémités du petit axe.

Paragraphe quatorziéme. *Objections contre l'opération, par laquelle on mesure les degrés du Méridien.* Il y a trois Objections qui sont sé-

parément discutées dans les Paragraphes suivans.

Paragraphe quinziéme. *Si la ligne à plomb est par tout perpendiculaire. Attraction des Montagnes.* Nous jugeons avec l'Auteur qu'on ne sçauroit raisonnablement soupçonner la ligne à plomb de n'être pas par tout perpendiculaire à la surface de la Terre ou plûtôt des Eaux, qui se mettent toujours de niveau, conformément à la Loi du centre. Et nous ne croyons pas, non plus que lui, que l'attraction des Montagnes puisse produire ici de grands effets & beaucoup moins de grandes erreurs.

Paragraphe seiziéme. *Sur les mouvemens des Etoiles.* Il nous paroit de même que les mouvemens des Etoiles sont assez connus, pour qu'on n'ait pas lieu d'y soupçonner des erreurs secretes fort considérables. L'aberration de M. Bradley ou est désormais connuë & se réduit à peu de chose, ou même n'est rien.

Paragraphe dix-septiéme. *Si la Terre n'a point des irrégularités dans*

*sa figure.* L'Auteur prouve assez que la Terre en total a une figure assez réguliere. Mais ne peut-il pas y avoir des irrégularités de détail assez grandes pour influer dans la mesure d'un degré ou deux. Six degrés mesurés dans la Tartarie, & douze ou quinze en France par M. Cassini ne sont pas absolument si sujets aux irrégularités des positions particulieres des Terres.

Paragraphe dix-huitiéme. *Utilité de la connoissance, de la grandeur & de la figure de la Terre.* On ne peut pas douter que cette connoissance ne contribuë à la satisfaction de l'esprit, à la perfection de la Géographie, à la sureté de la Navigation, à la gloire de ceux qui nous la donnent avec de si grands travaux, & à la splendeur du ministere & de la Nation.

Paragraphe dix-neuviéme. *Ce qu'ont dit Messieurs Cassini & de Maupertuis sur l'utilité dont est la connoissance de la grandeur & de la figure de la Terre.* Leurs propres paroles méritent d'être lûës, & se

réduisent aux chefs d'utilité que nous venons d'indiquer au Paragraphe précédent.

Paragraphe vingtiéme. *Autre utilité dont est la connoissance de la grandeur & de la figure de la Terre.* Cette utilité est double ici. La premiere concerne la connoissance de la gravité qui est d'une si grande considération dans la Physique. La seconde se rapporte à la justesse de la Géographie & de la Navigation, pour lesquelles on ne peut travailler qu'utilement.

Paragraphe vingt-uniéme. *Table des degrés de latitude & de longitude. Péril des Navigateurs.* Dans cette Table les degrés de latitude & de longitude sont marqués suivant les deux hipothéses de la Terre allongée comme le veut M. Cassini, & de la Terre accourcie comme le veut M. de Maupertuis. On voit par-là, que si les Navigateurs se méprennent d'hipothése, & qu'ils calculent sur la supposition d'une Terre allongée, tandis qu'elle seroit accourcie, il y a beaucoup à ris-

quer pour eux. Le vingt-deuxiéme Paragaphe donne la construction de la Table.

## ARTICLE LVI.

*DISSERTATION sur l'Estimation & la Mesure des Forces Motrices des Corps. Par M. de Mairan, Sécretaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences &c. Nouvelle édition. A Paris, chez Charles Et. Jombert* 1741. in-12. *pag.* 107.

CEtte Dissertation parut pour la premiere fois en 1728. dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. La Question des Forces Motrices commençoit alors à faire du bruit, sur-tout en Allemagne, où le célebre M. Leibnitz l'avoit renduë problématique & sujette à de nouvelles discussions. Descartes l'avoit supposée, c'est-à-dire, avoit supposé que la force d'un corps est en raison de sa masse & de sa vitesse. La supposition paroît assez na-

turelle. Mais ces ſuppoſitions ſans Preuves ni Garands de leur légitimité, n'ont rien de philoſophique, & donnent lieu tôt ou tard à de fâcheux revers, que l'inconſtance ſeule, le ſeul eſprit de mode, la ſeule envie d'innover ne manquent jamais d'occaſionner. Si Deſcartes, au lieu de ſuppoſer le ridicule du vuide & des attractions, ſe fut attaché à en bien articuler la fauſſeté de l'un & l'abſurdité des autres, Newton y auroit penſé deux fois pour les remettre ſur la ſcene, & les Cartéſiens pour le moins auroient eu dequoi ſoutenir la préſence & le choc d'un ſi redoutable adverſaire.

Deſcartes avec trop de facilité de génie, ſuppoſa preſque tout en Phyſique, & laiſſa tout, ſujet à réviſion. Et l'article en queſtion avoit beſoin d'une main comme celle de M. de Mairan, pour être manié & rendu avec cette force de Preuves, & cette netteté de raiſonnement qu'on admira dans les premiers Ouvrages du ſçavant Académicien;

qu'il a ſçu enſuite répandre par tout, & qui va recevoir ſa plénitude dans l'Hiſtoire de l'Académie, que le célebre M. de Fontenelle a renduë par là ſi curieuſe & ſi liſible pour toutes ſortes de Lecteurs. Nous allons rendre un compte un peu détaillé de la Diſſertation dont il s'agit.

Juſqu'au célebre M. Leibnitz, la maſſe & la ſimple viteſſe d'un corps en mouvement ont paſſé pour en conſtituer toute la force. Spéculation pure, a dit ce Philoſophe-Géometre! Les corps n'ont de force, qu'autant qu'ils l'exercent ſur d'autres corps. On ne peut au moins en juger que par-là, par le mouvement qu'ils impriment, par l'effet qu'ils produiſent. Et le monde étant plein, un corps ne peut s'y mouvoir en effet, qu'en faiſant uſage de ſa force contre les corps qu'il rencontre, un uſage même continuel & ſans interruption, contre le milieu réſiſtant dans lequel il ſe meut. Effectivement un corps mû

dans un liquide avec une double viteſſe, y déplace deux fois autant de matiére, & la déplace en lui donnant une double viteſſe auſſi; ce qui paroît être un quadruple effet.

Ce ne fut pas cependant tout-à-fait par-là, que M. Leibnitz en jugea d'abord. Sa preuve étoit tirée d'un corps peſant, qui avec une viteſſe double remonte à une quadruple hauteur, avec une viteſſe triple à une hauteur non-cuple, & toujours à une hauteur qui eſt en raiſon doublée ou redoublée de ſa viteſſe. Car 4. ou 2. fois 2. eſt le redoublement de 2. ou la raiſon doublée de 2. & 9. ou 3. fois 3. eſt le redoublement de 3. comme 4. fois 4. ou 16. l'eſt de 4. 25. ou 5. fois 5. l'eſt de 5. &c.

On ſçait que dans la chute des corps, les eſpaces parcourus ſucceſſivement en des tems égaux, ſont comme les nombres impairs 1, 3, 5, 7, &c. & que collectivement pris en des tems entiers & divers,

ils ſont comme les quarrés 1, 4, 9, 16. &c. des nombres naturels 1, 2, 3, 4, &c. c'eſt-à-dire, qu'au premier inſtant l'eſpace parcouru eſt un, au ſecond 3, au troiſiéme 5, au quatriéme 7. &c. & que par conſéquent il eſt au premier inſtant 1, aux deux premiers 4, c'eſt-à-dire, 1 & 3, aux trois premiers 9, c'eſt-à-dire, 1 & 3 & 5 &c. L'addition ſucceſſive des nombres impairs 1, 3, 5, 7 &c. produiſant les quarrés 1, 4, 9. 16 &c.

On ſçait auſſi qu'un corps qui pouſſé en enhaut, monte avec une certaine viteſſe, atteint par un mouvement retardé, au point d'où tombant il acquerroit par un mouvement accéléré la même viteſſe; & qu'enfin les retardemens d'un corps qui monte, ſont tout-à-fait pareils, en ordre renverſé, aux degrés d'accélération d'un corps qui tombe, c'eſt à-dire, comme les impairs dépairs décroiſſans 7, 5, 3, 1. &c.

Cependant, comme de ſoi la force paroît dépendre de la quantité

du mouvement, c'eſt-à-dire, de la ſimple viteſſe combinée avec la Maſſe, M. Leibnitz diſtingua le mouvement en uniforme & en accéléré ou retardé. Et il établit, que dans le mouvement uniforme la force étoit en raiſon de la ſimple viteſſe, & dans le mouvement accéléré ou retardé en raiſon doublée ou redoublée ou du quarré de la viteſſe. Et comme il n'y a gueres ou point de mouvement uniforme dans la nature, non plus que de mouvement rectiligne, ce célebre Géometre poſa pour principe que de ſoi le mouvement étoit dans ſa naiſſance, uniforme comme il eſt rectiligne, c'eſt-à-dire, tendoit à être l'un & l'autre, quoiqu'il ne fut jamais ni l'un ni l'autre, à cauſe des obſtacles qui le retardent & qui le détournent de ſon droit chemin.

De-là vient la fameuſe diſtinction des *forces mortes* & des *forces vives*, dont les premieres étoient, ſelon lui, comme les ſimples viteſſes,

& les dernieres comme leurs redoublemens ou leurs quarrés. Un corps pesant étant posé sur un Plan ou pendu à un fil qui l'empêchent de tomber, mais non de peser, c'est-à-dire, de faire sans cesse effort pour tomber, a une *force morte*, qu'on pourroit aussi appeller *force naissante* qui est réprimée & sans effet, au moins sensible, à chaque instant. Au lieu qu'un corps que ce Plan ou ce fil cessent de retenir, trouve dans les coups redoublés de la pesanteur dont aucun n'est perdu, & qui s'accumulent en quelque sorte sur lui, une révivification de force, qui le précipite, avec accélération, aussi bas qu'il peut aller.

M. de Mairan, pour montrer l'inutilité & le faux même de cette distinction de forces mortes & vives par rapport à l'estimation diverse que M. Leibnitz veut qu'on en fasse, prend d'abord acte des cas dans lesquels on convient de part & d'autre, de l'estimation commune par les sim-

ples viteſſes. Ces cas ſont ceux du mouvement uniforme, des forces mortes, & du choc des corps durs, cas réductibles tous les trois au premier, la force morte étant toujours uniforme, & la parfaite dureté des corps n'altérant, par aucun retardement, l'uniformité du mouvement, dont les réfléxions & les communications de viteſſe doivent être inſtantanées, & ſe faire avec la plus grande ſimplicité, comme par une ſimple ſubſtitution d'un corps à un autre dans une certaine direction. L'Auteur convient que ces cas ſont une pure fiction ; fiction utile cependant, comme celle du mouvement rectiligne. C'eſt une abſtraction métaphyſique, qui nous ramene aux premieres natures des choſes qui en ſont l'objet.

Pour ce qui eſt des mouvemens ordinaires non uniformes, c'eſt-à-dire, accélérés ou retardés, M. de Mairan ſe prête d'abord à leurs divers points de vûë que les Partiſans des forces vives ont fort multipliés,

pliés, tels que ſont ceux des applatiſſemens de parties des corps mols, ceux du choc des corps ſoit mols, ſoit élaſtiques, ceux des fléchiſſemens ſucceſſifs de divers reſſorts placés de ſuite &c. points de vûë qui ſont tous réductibles auſſi, & que le ſçavant Auteur réduit fort démonſtrativement au ſeul cas du mouvement accéléré d'un corps qui tombe ou du mouvement retardé d'un corps, qui monte à une certaine hauteur. Car il n'écarte aucune difficulté, mais économiquement, & par une ſynthéſe à laquelle toute analyſe exacte doit aboutir, il réduit toutes ces difficultés à une, qui eſt inconteſtablement la plus préciſe, & celle qui a enfanté toutes les autres, étant celle même de M. Leibnitz.

Il n'y a pas à éluder : ſi le cas d'un corps qui avec une double viteſſe monte à une quadruple hauteur, ou qui avec une viteſſe triple monte à une hauteur noncuple, ne prouve pas que les forces ſont comme les quarrés des viteſſes, rien ne

le prouve. Or c'est ce cas-là même que l'Auteur choisit, après l'avoir très-nettement exposé & en avoir fait sentir toute la difficulté, plus clairement, on peut le dire, que n'avoit fait M. Leibnitz, en le proposant comme son cheval de bataille ou de triomphe. Car M. Leibnitz étoit un peu triomphant dans sa maniere de proposer des nouvautés, & l'avoit été tout-à-fait en proposant celle-ci sous ce titre emphatique, *brevis demonstratio erroris memorabilis Cartesii & aliorum &c.* Car *voilà de quel ton les forces vives furent annoncées au monde*, dit notre Auteur, dont voici la réponse toute simple, toute claire à cette mémorable difficulté.

Dans le mouvement simple & uniforme, un corps qui a double vitesse, n'a que double force, parce qu'il ne parcourt que double espace, tandis qu'avec une vitesse simple un corps pareil ne parcourt qu'un simple espace. Dans le mouvement retardé dont il s'agit, il est vrai, qu'avec une double vitesse le

corps *A* parcourt un eſpace quadruple, & qu'avec une ſimple viteſſe le corps *B* ne parcourt qu'un eſpace tout ſimple. Mais on ne peut pas dire, que l'un ſe faſſe tandis que l'autre ſe fait. Le corps *A* parcourt 4 eſpaces, quatre pieds, par exemple, & le corps *B* n'en parcourt qu'un. Mais au corps *A* il faut un double tems pour parcourir ces quatre pieds. Et à évaluer les choſes ſur le pied commun, le corps *A* ne parcourt équivalemment qu'un double eſpace dans le tems que le corps *B* parcourt le ſien, proportionnellement aux viteſſes dont ils ſont reſpectivement animés.

Ce n'eſt pas ici le lieu de dire avec le Miſantrope de Moliere, que *le tems ne fait rien à l'affaire.* Car il y fait tout comme dans les machines qui ſont la grande régle du mouvement & de ſa force. On voit aſſez d'Artiſtes qui produiſent des Machines dont ils vantent beaucoup la force : mais qui étant convaincus de perdre en tems ce qu'ils

croyent gagner en force, ſe trouvent au bout ne gagner rien d'aucun côté. Ce qui a fait dire à quelqu'un, que les Machines n'augmentent jamais les forces, & qu'elles n'ont d'autre avantage, que de les bien appliquer & de les ménager à profit.

“ N'oublions pas, *dit M. de* » *Mairan*, le grand Principe, que » qui dit proportion, ſous-entend » commune meſure. Cette commu- » ne meſure, *ajoute-t-il*, eſt le tems.. » Or cela poſé, je ne trouve dans » les effets du corps qui a deux fois » plus de viteſſe, qu'un effet dou- » ble, & non pas quadruple, un » double eſpace parcouru, & un » double déplacement de matiere » en des tems égaux. D'où je con- » clus par le Principe de la pro- » portionnalité des effets avec leurs » cauſes, que la force motrice n'eſt » que double, & non quadruple; » comme la ſimple viteſſe, & non » comme le quarré de la viteſſe.„

La réduction que fait l'Auteur, & qu'il a ſûrement droit de faire

du mouvement accéléré ou retardé en uniforme, rend son opinion encore plus sensible. Le corps *A* qui parcourt en remontant un espace quadruple, avec une vitesse double, parcourroit un espace octuple si son mouvement restoit uniforme; & le corps *B* qui parcourt un espace, en parcourroit deux. Mais ceux ci étant parcourus dans un instant, les autres ne le seroient qu'en deux instans. De sorte qu'en un instant l'espace de *A* seroit quadruple, & celui de *B* seroit double; ce qui réduit tout à la Proportion des simples vitesses.

L'Auteur se fait une forte objection. Que le corps *A* parcoure un quadruple espace en un double tems avec une double vitesse, cela même est l'effet de sa force, & on lui doit *tenir compte de ce plus de durée du mouvement, qu'elle procure au corps dans lequel elle réside. Elle doit donc être*, conclud impartialement l'Auteur, *en raison composée de la vitesse & du tems. Mais les tems sont ici comme les vitesses.*

*Donc les forces motrices seront entr'elles comme les quarrés des tems, ou comme les quarrés des vitesses.*

" Voilà sans doute, *ajoûte M. de Mairan*, le fort de la difficulté. Mais il seroit bien extraordinaire, qu'une analyse aussi simple & des Principes aussi clairs que ceux que nous avons employés jusqu'ici, nous eussent conduits à faire la force toujours proportionnelle à la quantité de mouvement, ou à la vitesse dans les mouvemens uniformes, & dans les mouvemens accélérés ou retardés, réduits en uniformes : & que cependant en vertu de sa durée & d'une seconde de plus, par exemple, cela cessât d'être, & qu'il fallût changer la quantité qu'on lui a assignée, & qu'on lui a dû assigner dans la premiere seconde. „

Après être convenu de la force de cette difficulté, & y avoir répondu avec cette facilité, l'Auteur a raison de croire, qu'il est " inutile d'alléguer, comme on a fait

»souvent sur cette matiere, qu'il »faut quatre fois plus de force à »un homme pour porter le même »fardeau quatre lieuës que pour le »porter une lieuë. Il est vrai, *ré»pond M. de Mairan*, qu'il y em»ploye & qu'il y dépense, pour »ainsi dire, quatre fois plus de »force; mais la force qu'il employe »à la quatriéme lieuë & à la qua»triéme heure, par exemple, ne »differe pas en quantité de celle »qu'il avoit à la premiere lieuë & »à la premiere heure. Il ne s'en »suit pas encore, qu'il eût pû por»ter un fardeau quatre fois plus »grand à la premiere lieuë & pen»dant la premiere heure &c. „

La question présente des forces vives devient si intéressante pour le Public, & la matiére est si importante dans la Physique, que nous voudrions pouvoir rapporter tout au long le propre texte & toutes les propres paroles de l'Auteur, rien n'étant plus capable d'établir l'état de la question, de l'éclaircir à la portée de tous les Lecteurs.

Philoſophes, & de la décider même en dernier reſſort, ſi l'on peut prétendre à de pareilles déciſions en matiére de Phyſique. Pour le moins nous croyons qu'on nous permettra d'en rendre la longueur de l'Extrait proportionnée au poids plûtôt qu'au nombre & à la meſure des pages de la Diſſertation que nous abrégeons.

Une Expérience ſimple & ordinaire que l'Auteur rapporte, paroît bien déciſive en ſa faveur. C'eſt celle de deux corps mols ou à reſſort, qui ſe choquant avec des viteſſes en raiſon renverſée de leurs maſſes, reſtent en repos ou réjailliſſent avec les mêmes forces & viteſſes. Et cela dans tous les cas des raiſons diverſes des maſſes, pourvû que les ſimples viteſſes les compenſent. Il ne faut que prendre une hypothéſe à l'avanture. Soient deux corps en raiſon quadruple : ſoit *A* quadruple de *B*; mais que *B* ait quatre fois autant de viteſſe que *A*. S'ils ſont mols, ils reſteront en repos après le choc : s'ils ſont

élaſtiques, ils réjailliront avec leurs mêmes viteſſes. Ce qui marque inconteſtablement une proportionalité de forces, à la raiſon inverſe des viteſſes & des maſſes.

Car ſi la raiſon redoublée ou quarrée des viteſſes devoit y entrer, le corps *A* qui a 4. de maſſe & 1. de viteſſe auroit 4. de force, parce que 1. fois 1. fait 1. & 1. fois 4. fait 4. Mais *B* qui a un de maſſe & 4. de viteſſe auroit 16. de force, parce que 4. fois 4. font 16, & que 1. fois 16. fait 16. auſſi. Mauvaiſe défaite, de répondre ici, que l'excédent de force du corps *B* eſt conſumé par les enfoncemens, les déplacemens de la matiére, les *introceſſions &c.* On pourroit mettre telle inégalité dans les maſſes & dans les viteſſes, que cet excédent qui réſulteroit de la raiſon des quarrés, ſeroit énorme. Et dans les corps à reſſort au moins, le reſſort rendant tout ce qui ſe conſume dans ces introceſſions, on devroit voir l'effet clair & net de l'inégalité des forces réſultant de l'inéga-

lité reſpective des quarrés des viteſſes. Les Partiſans des forces vives ont-ils tenté de répondre à cette difficulté, depuis 12. ou 13. ans qu'elle a paru dans les Mémoires de l'Académie? Ils ne feront cependant aucun véritable progrès en avant, juſqu'à ce qu'ils ayent nettement répondu.

M. de Mairan va plus loin, & propoſe une eſpéce de conciliation des Principes qu'il adopte, & qui ſont ſûrement primitifs & *à priori*, avec ceux que l'expérience ſemble ſuggerer en ſecond &, comme on dit, *à poſteriori*. Car, il eſt vrai, qu'avec une viteſſe double le corps *A* parcourt, en montant, un eſpace quadruple, ce qui ſemble être l'effet d'une force quadruple; & l'Auteur ne nie pas ce Principe de fait & d'expérience; mais il en explique la conſéquence, conformément à ſon Principe qui eſt de droit primitif, & d'où par conſéquent le ſecond doit dériver.

Il y a bien de la fineſſe, & nous croyons même, bien du vrai

dans la maniere dont au No. 25. M. de Mairan entre dans cette sorte de conciliation des Principes de fait & de droit, sans l'être pourtant des conséquences ni peut-être des opinions & des esprits. Il faut l'entendre parler lui-même. " Ne » se pourroit-il pas, que la force » demeurant toujours en raison de » la simple vitesse, se trouvât ca» pable de produire des effets pro» portionnels au quarré de la vites» se? Qu'étant double, par exem» ple, en vertu d'une double vitesse, » il fût de sa nature de produire des » effets quadruples par rapport aux » obstacles qui s'opposent à son ac» tion? Et cela ne viendroit-il pas » de ce qu'une force double, en » vertu d'une double vitesse, & » qui par rapport à une autre, » agit doublement en des tems » égaux, agit encore peut-être deux » fois autant de tems, ou ne se con» sume qu'en deux fois autant de » tems, par cela même qu'elle est » double, & qu'elle résulte d'une » double vitesse? De sorte qu'au

» lieu de conclure, qu'une force est » quadruple, parce que les espaces » parcourus, les déplacemens de » matiére, & tous les autres effets » semblables qu'elle produit le sont, » il faudra conclure au contraire de » ce que ses effets sont quadruples, » ou en général comme le quarré » de la vitesse, qu'elle n'est que » double, ou en général comme la » simple vitesse. „

L'Auteur ajoûte & a droit d'ajoûter ces paroles, qu'il lui " semble qu'à cette nouvelle vûë, tou» tes les difficultés se dissipent, & » qu'il ne restera plus bien-tôt ici » de sujet de doute, ni d'apparence » de contradiction. „ Peut-être ne tient-il qu'aux Adversaires de se prêter aussi un peu de leur côté, & à remonter de leur Principe secondaire au primitif de M. de Mairan, comme M. de Mairan descend de celui-ci à celui-là.

Pour perfectionner donc ce nouveau point de vûë que nous croyons très-conciliatif au moins en lui-même, l'Auteur ajoûte une Pro-

position fondamentale, que les forces des corps étant universellement en raison de leurs simples vitesses, l'action totale qui résulte de l'effet immédiat de ces forces combiné avec le tems de leur opération, est en raison doublée ou comme les quarrés de ces vitesses. Les Partisans des forces vives ne nous paroissent pas pouvoir raisonnablement rejetter cette Proposition.

M. de Mairan prend les forces dans leur origine, & au moment où elles sont imprimées aux corps. C'est à ce moment que subsistant dans toute leur intégrité, dans toute leur plénitude, il s'agit de sçavoir ce qu'elles sont. Qu'un corps saisi d'une telle force doive se mouvoir d'un mouvement uniforme ou retardé, cela dépend des obstacles qu'il rencontrera ou qu'il ne rencontrera pas sur son chemin. Mais ce qui sera, ne décide point de ce qui est. On ne m'a pas moins donné cent écus, soit que je doive les garder ou les dépenser, à ceci ou à cela. Ce n'est pas de cette quan-

tité de force donnée à ce corps, qu'il faut tirer la raison des espaces quadruples, qu'il parcourt avec une vitesse double. Quoiqu'il en arrive, sa vitesse est double, sa quantité de mouvement est double, son mouvement est double, sa force est double, sa raison de l'emporter sur les obstacles, sur les corps qu'il rencontre, sa raison méchanique est double. Il rencontre ensuite des obstacles qui retardent cette vitesse, qui éteignent ce mouvement, qui épuisent cette force, avec un ménagement tel qu'il parcourt un espace quadruple ; cela est étranger à cette force primitive. On lui laissera telle valeur qu'on voudra. Sa valeur intrinseque étoit double, & n'étoit que cela, toute cette valeur n'ayant pû être fondée que sur sa vitesse. Nos écus valent six francs. Mais un Marchand peut combiner tellement le prix de ses Marchandises, que de pareils écus ne vaudront, respectivement au Commerce ordinaire, que 3. livres ou en vaudront 12.

*Juin* 1741.

L'Auteur explique aussi au mieux le rabais ou l'amélioration des forces, par la contre-réaction de la pésanteur, envers deux corps qui montent avec des vitesses en raison de 2. à 1. Car supposant avec Galilée & avec tout le monde, que la pesanteur a son action & sa réaction proportionnelles au tems, le corps qui monte avec un dégré de vitesse, l'ayant perdu dans un premier instant, ne parcourt qu'un espace, un pied, par exemple, la moitié de ce qu'il auroit parcouru d'un mouvement uniforme. Et de même le corps qui a deux degrés de vitesse, & qui par-là devroit parcourir en un instant 4. espaces, 4. pieds, n'en parcourt que 4. moins un, c'est-à-dire, 3. perdant de même un dégré de sa vitesse, de sorte qu'il ne lui reste plus qu'un degré avec lequel il parcourt encore un espace, comme le premier corps. Ce qui fait en tout quatre pieds pour lui & un pour l'autre.

Cela revient à ce que nous avons dit, que l'accélération & le retar-

dement des corps qui deſcendent ou qui montent, ſe font ſelon la loi des nombres impairs 1. 3. 5. &c. ou 5 3 1. Et tout cela ſe déduit, comme on voit, fort bien des forces ſuppoſées en raiſon des ſimples viteſſes.

Nous omettons, malgré nous, un détail d'explications & de circonſtances particulieres que l'eſprit exact & analytique de l'Auteur fait naître & ſe développer comme de ſoi-même ſous ſa main, & qu'on ne ſçauroit réduire à l'extrait ſans les replier ſous l'enveloppe d'où elles viennent d'éclore avec tant de grace & de diſtinction. Nous nous hâtons de ſaiſir la derniere Propoſition fondamentale, ſuivant laquelle ce ne ſont pas les eſpaces parcourus dans un mouvement retardé, mais les eſpaces à parcourir ou non parcourus, qui donnent l'eſtimation & la meſure de la force motrice : de ſorte que ces eſpaces parcourables & non parcourus étant dans la ſimple raiſon des viteſſes, la force motrice ſera auſſi dans la même ſimplicité de raiſon. Il a fal-

lu ſuivre la queſtion de bien près, & le fil de l'analyſe bien à la main, pour démêler cette concluſion, qui ne ſe préſente pas d'abord, mais qui a quelque choſe d'heureux & de fort naturel, malgré l'air ſpécieux & paradoxe que l'Auteur convient qu'on peut lui trouver, ſans doute lorſqu'on la voit hors de ce fil analytique qui doit l'amener.

Quand un corps peſant monte, par une impreſſion reçûë, contre l'effort toujours ſubſiſtant, toujours agiſſant ou réagiſſant de la peſanteur, il a comme deux mouvemens contraires, dont l'un le fait monter, & l'autre le fait rétrograder en enbas d'une partie de ſes avances en enhaut. Il eſt ſuivant la comparaiſon de l'Auteur, dans le cas d'un mobile qui avanceroit ſur un plan mobile lui-même, qui ſe porteroit & le porteroit en arriere, par un mouvement tout oppoſé.

M. de Mairan explique fort en détail ces rétrogradations ou ces pertes d'avances, ou enfin ces eſpaces non parcourus, dans un corps

qui monte ainsi d'un mouvement retardé. Mais, pour éviter tout subterfuge, il applique son raisonnement à des parties de matiére déplacées ou non déplacées dans un milieu, à une suite de ressorts bandés ou non bandés, applatis ou non applatis, & fait toujours voir, que le contr'effet ou le négatif de l'opération donne l'évaluation précise de la force du corps qui monte, qui déplace, qui bande ou qui applatit. Voici sa propre démonstration.

" Les espaces non parcourus à » chaque instant, représentent la » force perduë & consumée à cet » instant, ou, ce qui revient au mê» me, l'effort de la puissance con» traire qui la détruit ou qui la con» sume, en s'exerçant contr'elle. » Mais la somme de toutes les for» ces perduës, ou de tous les efforts » contraires, est égale à la force tota» le du mobile &c. „

Or, selon le sistême reçû depuis Galilée, les retardemens ou les espaces non parcourus, sont propor-

tionnels aux tems, & les tems le font aux viteſſes. Donc, conclut fort légitimement l'Auteur, les forces ſont proportionnelles aux viteſſes.

Nous n'en dirons pas davantage ſur cette belle Diſſertation, qui eſt un chef-d'œuvre & un modele de bonne diſcuſſion. Elle eſt terminée par quelques autres conſidérations ſur la tendance des corps comparée avec la percuſſion, ſur la décompoſition des forces &c. Mais nous avons voulu ramaſſer ici toute l'attention du Lecteur ſur la queſtion principale, qui eſt très-importante, & tout-à-fait préliminaire dans la Phyſique, & dans la Méchanique ſpéculative & pratique.

Il paroît auſſi une Lettre de M. de Mairan en Réponſe aux objections que lui a faites l'Auteur des Inſtitutions de Phyſique. Nous avons dit un mot de ces objections dans l'Extrait des Inſtitutions. La vivacité & la fineſſe du ſtyle de ce Livre, d'ailleurs ſçavant & profond, nous avoit dès-lors fait ſoupçonner, qu'il étoit d'une Dame fort verſée

dans ces matiéres, & pleine d'esprit; c'est-à-dire, de Madame la Marquise du Ch...

L'esprit, la finesse, le style n'auroient pas suffi pour attaquer la Dissertation dont nous venons de rendre compte. Il a fallu de la science, du raisonnement, & une noble émulation d'entrer en lice avec un Sçavant distingué, sur une matiére, qu'il a sçû se rendre propre par la profondeur, l'étenduë & la maniére tout-à-fait analytique, dont il a traité cette grande question.

Nous venons de recevoir une Replique de Madame la Marquise du Ch... à la Réponse de M. de Mairan. *Non nostrum inter vos tantas componere lites*, prenons-nous ici la liberté de dire à ces deux illustres rivaux d'esprit, à l'un desquels il ne manqueroit, pour une rivalité parfaite & pour un parallele tout-à-fait assorti, que de se mettre comme à la tête & de tenir la la plume d'une Académie homogêne, formée par ses exemples & dont on le croit très-capable de de-

venir le Fondateur & le Législateur. Nous pourrons dire un mot de la Réponse & de la Replique susdites dans un autre Extrait, celui-ci étant déja suffisamment étendu.

## ARTICLE LVII.

*ABSALON TRAGEDIE, Par le Pere Pierre-Xavier Marion, de la Compagnie de Jésus. A Marseille, chez la Veuve de J. B. Brebion Imprimeur du Roi &c,* 1740.

IL étoit naturel qu'une Piéce faite & représentée au Collége de Belsunce fondé par Monseigneur l'Evêque de Marseille ne vit le jour que sous les auspices de cet illustre Prélat. Aussi l'Auteur lui en fait-il hommage dans une Epître en Vers qui précéde sa Tragédie. Elle commence ainsi;

Généreux Protecteur des Filles de Mémoire,
Prélat, qui parmi nous as rétabli leur gloire,

Souffre que dans ce jour ces Meres des beaux Arts
S'applaudissent d'avoir mérité tes regards ;
Et que te consacrant leurs Chansons immortelles,
Elles fassent pour toi ce que tu fais pour elles &c.

Il montre ensuite que des titres plus respectables encore que ses bienfaits rendent son Mécene digne de l'hommage des Muses.

Melpomene aujourd'hui te retrace l'Histoire
D'un Roi, qui d'Israël fut l'amour & la gloire.
Dieu, qui voulut en faire un Roi selon son cœur,
Fit éclatter en lui sa force & sa douceur.
Pere de ses Sujets, ami tendre & sincére
Zélateur de la Loi, soutien du Sanctuaire;
De l'infidélité son bras fut la terreur;
Et ses combats étoient les combats du Seigneur.
Envain ses Ennemis, animés par l'envie,

Oſerent traverſer une ſi belle vie ;
En vain un Fils ingrat s'éleve contre lui ;
Dieu venge ſa querelle & devient ſon appui.

. . . . . . . . . . . . . .

Mais tracer de David le fidéle portrait
Belſunce, n'eſt-ce pas te peindre trait pour trait ?
Je ne dis rien ici des Héros de ta Race :
Ils n'ont rien fait de grand que ta vertu n'efface.
Leur bras a ſoutenu le Trône de nos Rois ;
Et le Ciel t'a formé pour défendre ſes droits.

Dans le reſte de l'Epître, la piété du vertueux Prélat, ſa bonté, ſa vigilance, ſa charité, ſon zéle, les combats qu'il livre à l'erreur, cet amour tendre & généreux pour les Peuples confiés à ſes ſoins, qui le porta à prodiguer en leur faveur ſes jours, ſes biens, ſes ſervices, au milieu de cette Peſte cruelle qui fit de Marſeille un déſert en 1720. & 1721. ſont peints avec une force & une nobleſſe proportionnée au ſujet

Ensuite l'Auteur dans une Préface courte & judicieuse rend compte du sujet de sa Tragédie & de la maniére dont il a crû devoir le traiter pour le rendre propre au Théâtre. L'action d'Absalon armé contre son Pere, " sans autre motif » que de lui ravir la Couronne, » avoit, dit-il, quelque chose de » si excessivement noir, qu'on au» roit de la peine à la supporter sur » le Théâtre. „ En effet les régles des mœurs & celles de la Tragédie exigeoient également que la pitié tempérât les impressions trop odieuses qu'eût fait naître chez le Spectateur l'horreur d'un pareil procédé. Aussi le Pere Marion a-t-il mis en œuvre avec discernement ce que l'Histoire Sainte lui permettoit d'adoucissemens pour présenter l'attentat d'Absalon, plûtôt comme l'ouvrage du dépit, que celui d'une ambition parricide. " C'est dans ce » point de vûë, dit il, que nous » avons réunis, & les différentes » parties de l'action & la tota» lité de l'intérêt. Le projet qu'a

 » formé

» forme David, de choisir Salo-
» mon pour son successeur, irrite
» Absalon, qui croit que la Cou-
» ronne lui est dûë par les droits de
» sa naissance. Absalon irrité se
» révolte ; sa révolte conduit ce
» Prince à sa perte, & sa perte leve
» tous les obstacles qui s'opposent
» au choix que David vouloit faire
» de Salomon. „

Joab ouvre le premier Acte de la Piéce. Dans l'Entretien qu'il a avec Asaph, son Confident, l'entreprise d'Absalon, sa marche vers Jérusalem, la défection des Juifs, le danger pressant de David, les intérêts divers qui animent les principaux Personnages, en un mot tous les ressorts qui doivent jusques au bout soutenir l'action & servir au dénouement se développent avec beaucoup de précision & de clarté. Asaph arrivé de l'Armée d'Absalon après avoir rendu compte à Joab du soulevement du Peuple & des mouvemens du jeune Prince, étonné de ce que Joab, qui étoit entré dans le complot d'Absalon,

paroît indifférent ſur le ſuccès de l'entrepriſe demande à ſon Maître,

Pourquoi donc avez-vous
Du fils contre le pere allumé le courroux! &c.

Joab lui répond

Ecoute, je veux bien t'éclaircir ce myſtére.
Tu m'as vû, cher Aſaph, depuis plus de cinq ans
Près du Roi confondu parmi ſes Courtiſans,
Sans rang & ſans honneur, mais ſur-tout ſans puiſſance,
Traîner mes plus beaux jours au ſein de l'indolence.
Quel état pour un cœur qui devroit à ſes Loix
Soumettre ſes égaux, & peut-être ſes Rois.
Envain mes faits guerriers qu'en tous lieux on admire
Ont affermi le Trône & conſervé l'Empire.
Du ſouvenir du Roi tous ſemblent effacés

Auſſi pour faire encor revivre mes exploits,

Pour me remettre au rang où j'étois autrefois,
Je n'ai point craint, Asaph, sur ces rives tranquilles
D'exciter en secret les discordes civiles.
Absalon m'a paru propre pour ce dessein.
J'ai moi même souflé la discorde en son sein

. . . . . . . .
. . . . . . .

Et montrant à ses yeux Salomon couronné,
A la révolte enfin je l'ai déterminé.
Si la crainte pourtant d'une guerre étrangere
Eut pû rendre à David mon secours nécessaire,
J'eusse ailleurs contre lui cherché des ennemis.
Mais en est-il encore que mon bras n'ait soumis

. . . . . .
. . . . . . .

Absalon compte sur mon secours
Et David à moi seul ne peut qu'avoir recours

. . . . .

Je puis perdre le fils en conservant le pere
Ou si je crois le fils plus digne de mon choix.

Ma main peut le placer au Trône de nos Rois

. . . . . .

. . . Dis lui * . . . .

Vers nos murs effrayés qu'au plûtôt il se rende,

Et qu'à la porte sainte Azarias commande

. . . . . .

Qu'il prenne en y venant des chemins écartés.

Voilà l'occasion, que pour lui je ménage;

S'il sçait en profiter; j'acheve son ouvrage

Mais s'il ne sçait pousser ses succès qu'à demi,

Il ne trouve dès-lors en moi qu'un ennemi;

Et je veux que son pere affermi sur le Trône

Croie encor me devoir le Sceptre & la couronne.

Par une suite de ces mêmes dispositions Joab dans la Scene suivante empêche David de prendre un parti, qui sembloit propre à éteindre tout d'un coup la révolte.

* A Absalon.

Dans les 4 autres Scénes de cet Acte, David, guidé par cet esprit de religion, qui faisoit son caractére, se soumet avec résignation au chatiment que la main du Très Haut semble lui préparer, ordonne à Chusai, un de ses Ministres demeuré fidéle à son Roi, de se rendre auprès d'Absalon pour déconcerter les projets du perfide Achitophel, fait part de ses dispositions au Grand Prêtre Sadoc, se dépouille des ornemens Royaux, en revêt Salomon, & va dans l'état d'un Pénitent se prosterner au pied des Autels & consulter l'Oracle du Seigneur.

Dans le second Acte David, déterminé par la Réponse de l'Oracle, prend la résolution d'abandonner Jérusalem & le Trône à Absalon. Il fait divers arrangemens avec Sadoc & Chusai, remet Salomon entre les mains de Sadoc, des Prêtres & des Lévites afin que le Sanctuaire serve d'asile à ce fils bien aimé contre les fureurs d'un frere ambitieux. Il agrée les services du

généreux Hethai & de la Troupe de Getheens qu'il commandoit, & preſſé par les progrès que fait à chaque inſtant la révolte, il quitte la Scene pour prendre la fuite avec eux.

Abſalon vainqueur & maître de Jéruſalem ouvre le troiſiéme Acte en haranguant le Peuple Juif.

Oui, vous devez compter ſur un Roi qui
vous aime,
Je regne plus pour vous encor, que pour
moi-même.
Votre félicité fait l'objet de mes vœux.
Je ne me ſuis armé que pour vous rendre heureux.
Mes ſouhaits ſont remplis; graces à mon
courage
Vous ne gémirez plus dans un triſte eſclavage.
Mon pere dans Juda regnoit en maître; & moi
Je veux regner ſur vous, plus en Pere, qu'en Roi &c.

Il délibere dans la ſuite avec Achitophel ſur les meſures qu'il doit prendre pour ſe ſoutenir ſur le Trône où il vient de monter Achitophel

étale avec art dans cette délibération tous les rafinemensde la politique la plus cruelle & la plus impie pour vaincre les répugnances que sent Abſalon à tremper ſes mains dans le ſang de ſon Pere & de ſon Frere. Cette Scene eſt dans le grand & fort intéreſſante malgré ſa longueur. Le Dialogue y eſt bien ſoutenu. Elle eſt pleine de beaux traits ; la briéveté à laquelle nous ſommes aſſujettis ne nous permet d'en rapporter qu'un ſeul.

ACHITOPHEL.

Mais par tout cet éclat qu'eſpérez-vous gagner ?
A quoi tendent vos vœux ? Que voulez-vous ?

ABSALON.

Regner.

C'eſt ainſi que ſans les copier, il a ſçû imiter dans cette réponſe noble, énergique & propre de ſon ſujet le *qu'il mourut* & le *moi* de Corneille, l'*en Roi* de Racine; comme ces grands

modéles avoient eux-mêmes imité le *Medea Supereſt* de Séneque.

Dans les Scenes ſuivantes Chuſai, le fidéle ami de David, vient rendre hommage au nouveau Roi. Aſaph vient de la part de Joab lui annoncer que Salomon eſt caché dans le Tabernacle, & demander qu'on confie le jeune Prince à Joab, qui promet d'épargner à Abſalon la honte du parricide, que Joab veut prendre ſur ſon compte. Ce n'étoit qu'un prétexte dont ſe ſervoit l'ambitieux général pour avoir en main dequoi ſe faire ménager par le vainqueur, de quelque côté que la Victoire ſe tournât. Abſalon renvoye Aſaph avec un refus & tient Conſeil avec Achitophel & Chuſai. L'avis de celui-ci prévaut & ſous prétexte d'agir avec plus de précaution, il détermine le Prince à un parti qui laiſſe à David le loiſir de ſe mettre en lieu de ſûreté & de ſe former une armée.

Acte quatriéme. Chuſai à qui Abſalon avoit donné ordre de faire inveſtir le Tabernacle & la demeu-

re des Prêtres, pour les obliger à lui remettre Salomon vient rendre compte au Prince que ses ordres sont executés. Chusai dans cet entretien jette adroitement & indirectement dans le cœur d'Absalon la sémence des remords les plus propres, à suspendre au moins, l'exécution de ses parricides projets, & part ensuite pour tirer Salomon d'entre les mains des Prêtres. Le Grand Prêtre Sadoc vient employer envain auprès d'Absalon pour sauver Salomon & maintenir le respect dû à l'asyle où il est réfugié, tout ce que le zéle de la Religion a de plus fort & de plus patétique. Absalon soutenu d'Achitophel résiste à ses remontrances. Sadoc toujours infléxible est déterminé enfin par Chusai, qui lui fait confidence des mesures qu'il a prises pour sauver David & Salomon, à produire ce dernier aux yeux de son Frere. Ils vont le prendre & arrivent avec lui. L'entrevûë des deux Freres fournit une situation bien touchante. L'innocence, la

sagesse, la douceur du jeune Salomon qu'on suppose n'avoir que neuf à dix ans, attendrit le cœur du farouche Absalon. Sans rien décider sur le sort de cet Enfant, il se contente d'ordonner à Chusai de le garder, & il sort du Théâtre pour aller combattre son Pere.

Le cinquiéme Acte fournit à la Piéce le dénouëment que tout le monde sçait. Achitophel, en annonçant à Chusai les premiers succès des armes de David, le presse de remédier à ce malheur par la mort de Salomon. Chusai & Sadoc font paroître le jeune Prince. Chusai prend ce moment pour lever le masque, se déclarer en faveur de David & de Salomon, & montrer qu'il est le maître des Troupes chargées de garder ce dernier. Achitophel confondu veut se retirer. Ethaï qui arrive l'arrête & annonce qu'on va voir David vainqueur de son perfide Fils & maître de Jérusalem. Ce Roi chéri de Dieu paroît. A l'aspect de Salomon & des succès surprenans dont Dieu a couronné ses armes

dans cette journée, il ſe livre aux transports de la plus vive & de la plus tendre reconnoiſſance envers l'Eternel. On lui annonce le châtiment d'Achitophel, qui ſe punit lui-même de ſa trahiſon. A cette nouvelle ſuccéde celle de la mort d'Abſalon. La plus vive douleur s'empare de lui, lui dévoile l'avenir & lui montre un Fils qui doit le dédommager de la perte d'Abſalon. Voici quelques traits de cette Scene ; c'eſt David qui parle,

Soutiens moi, Dieu puiſſant ! dans l'état où je ſuis.
Toi ſeul tu peux calmer l'horreur de mes ennuis.
Mais quel ſoudain tranſport s'empare de mon ame
Où ſuis-je ? Quel éclat ! quelle divine flâme !
Dieu me parle ... je vois tous les ſiécles divers,
Et je lis dans les Cieux le ſort de l'Univers.
Lévites accordés les ſons de votre Lyre
Aux divins mouvemens que l'eſprit ſaint m'inſpire.

. . . . .

Mais que vois-je? O mon fils! quelle postérité!
De Héros & de Rois quelle suite nombreuse! ....
D'un Dieu dans un mortel je vois la majesté
Le Saint des Saints .... ô gloire! ... ô race trop heureuse!

. . . . . .

. . . . . .

Mais d'où vient que du jour s'éclipse le flambeau?
Quelle horreur ... je frémis ... je sens trembler la terre
Le Ciel fait retentir le bruit de son Tonnerre ...
Quel supplice! ... Ah! ... mes sens en sont épouvantés!
Qu'as tu fait? ... Peuple ingrat! ... Barbares, arrêtés.

Non, non ... laissés agir la fureur de son Pere:
Son sang de l'Univers doit laver les forfaits,
Plus de crimes, plus de colére:
Il a vaincu la mort, les Cieux sont satisfaits
Illustre rejetton des Enfans de Jessé,
Tu regneras un jour sur la terre & sur l'onde.

*Juin* 1741.

L'orgueil de Babylone est par toi renversé ;
Et je vois à tes pieds tous les Peuples du monde.
O nouveau Salomon !... mes yeux sont obscurcis
Et ces Divins objets se sont évanouis.
Dans ce jour où le Ciel nous promet tant de gloire
Allons au Dieu vivant offrir notre victoire,
Et pour tous les bienfaits dont il comble Israël,
Jurons-lui, mon cher fils, un amour éternel.

C'est par ces traits marqués au coin de l'entousiasme le plus extatique que la Piéce finit.

On voit par le précis que nous venons de donner, que la conduite de cette Tragédie est réguliere, ou pour parler en termes d'Art, que la constitution de la fable est bien entendue, que l'action est une & bien soutenuë, que les incidents sont sagement préparés & liés avec l'action principale, que le nœud & l'intrigue naissent du fond du sujet, & que le dénouement, contre

la pratique trop commune de nos jours, d'en faire une Piéce postiche, Ouvrage d'une machine étrangere, part de la même source, que le nœud. Mais ce qu'on n'appercevra qu'en lisant la Tragédie d'Absalon, c'est, que les caractéres en sont justes & bien soutenus, que la versification en est vive & aisée, que le langage éloigné de cette enflure, qu'on confond quelquefois avec le grand, en est tout à la fois noble & naturel.

Les Lecteurs scrupuleux sur la fidélité dûë à l'Histoire, & sur-tout à l'Histoire Sainte, ne goûteront peut-être pas la liberté qu'a pris l'Auteur de placer aux Portes de Jérusalem le champ de bataille où les Armées de David & d'Absalon déciderent du sort d'Israël. L'Ecriture fixe expressément le lieu de ce combat loin de Jérusalem au-delà du Jourdain dans les Terres de la Tribu d'Ephraïm.

Mais il faut se prêter à la situation où la nature du sujet mettoit l'Auteur. Absalon maître de Jérusalem & uniquement occupé du soin

de ſatisfaire une ambition dont une délibération ou deux devoient déterminer les opérations, ne pouvoit ſeul occuper le Théâtre & ſoutenir l'attention du Spectateur pendant cinq Actes. Il falloit des incidens pour diverſifier le jeu, fournir des obſtacles, & former le nœud. L'Auteur ne pouvoit les chercher dans une intrigue d'amour. Les régles que la délicateſſe de notre ſiécle lui impoſent, lui interdiſoient même juſques à l'uſage de cette tendreſſe légitime, qu'une mere, qu'une ſœur peuvent mettre en uſage pour combattre les tranſports d'un Prince que l'ambition conduit à ſa perte. Dès-lors il falloit recourir à David, le montrer ſur la ſcene dans tous les points de vûë les plus propres à intéreſſer le Spectateur, & à donner une juſte étenduë à l'action théâtrale. Il falloit en même-tems conſerver l'unité de tems & de lieu : & comment y réuſſir en plaçant la Scene des grands événemens ſi loin de Jérusalem ? D'ailleurs ce change-

ment de lieu n'altere en rien le fond du sujet ni la nature des événemens. Dès-lors point de liberté plus excusable, & peut-être même plus légitime que celle qu'a pris l'Auteur en cette occasion.

Mais doit-on penser de même du parti qu'il fait prendre à David, de laisser Salomon, cet enfant chéri, à Jérusalem? Cet incident fournit, il est vrai, à la Piéce une situation touchante, & quelques Scenes qui aident à soutenir l'action. Mais un génie comme celui du Pere Marion auroit pû aisément en remplacer le sacrifice par quelque autre invention plus réguliere. Celle-ci ne s'accorde point avec l'Ecriture, qui dit que David quittant Jérusalem fut suivi *de toute sa Maison*. Elle semble même sortir des bornes de la vraisemblance. Salomon est dans cette Tragédie l'unique sujet de la guerre, & l'unique objet de la haine d'Absalon, à qui il étoit prêt à enlever la Couronne. Il en falloit moins au farouche Ab-

ſalon pour immoler un frere à ſes reſſentimens. Le meurtre d'Amon avoit déja fourni à David un trop cruel exemple de ce que pouvoit oſer l'animoſité de ce frere dénaturé. Le Tabernacle n'étoit rien moins qu'un ſûr azile contre ſes fureurs. Le reſpect pour les Autels, dans une affaire qui l'intéreſſoit ſi vivement, ne devoit guéres être la vertu d'un Prince déja meurtrier d'un frere & armé pour détrôner ſon Pere. Tout Jéruſalem avoit été témoin de la fuite précipitée de David & des circonſtances qui l'avoient accompagnée. La retraite de Salomon chez les Prêtres pouvoit-elle être dès-lors un ſecret pour un vainqueur dont ſes nouveaux Sujets ſeroient intéreſſés à ménager la faveur ou à éviter le courroux?

Quelques Critiques trouveront peut-être auſſi que le départ d'Abſalon, qui à la fin du quatriéme Acte quitte bruſquement le Théâtre pour aller combattre ſon Pere, n'eſt point aſſez préparé, & que

par une suite nécessaire le dénouement de la Piéce est un peu précipité. Douze ou quinze Vers répandus en différens endroits pour annoncer la situation des affaires, la position des Armées presque aux Portes de Jérusalem, & que Joab prêt à attaquer les Troupes d'Absalon forme déja les siennes, disposeront les Spectateurs à voir ce Prince voler au combat, les prépareront à la Catastrophe, & répareront aisément cette légere omission. Il en est de même de la grace qu'Absalon accorde à Salomon. Il sembleroit plus naturel d'y déterminer ce Prince par un motif de politique & pour se ménager une ressource, que par un sentiment de tendresse & de compassion éloigné de son caractére.

Ce seroit pousser les Observations jusques à la minutie, que de relever quelques Vers trop foibles, quelques expressions peu usitées ou peu correctes qui ont échappé au Pere Marion. Outre que ces négli-

gences lui sont communes avec nos meilleurs Dramatiques, & qu'elles sont rachetées chez lui par de grandes beautés, qui n'en sont point déparées, c'est que des Auteurs même moins formés que lui pour viser au plus parfait, par un léger retour sur leur Ouvrage, remédieroient sans peine à ces inattentions.

*Cette Tragédie se vend à Paris chez Bordelet, ruë S. Jacques vis-à-vis le Collége des Jesuites.*

## ARTICLE LVIII.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## ANGLETERRE

### De Londres.

*CATALOGUE DES ROLLES Gascons, Normands, & François deposés à la Tour de Londres. Ouvrage proposé par Souscription, en deux volumes* in-fol.

Plusieurs Provinces, & plusieurs Seigneuries qui composent aujourd'hui le Royaume de *France*, ayant été autrefois soumises à des Seigneurs particuliers, ou même à des Princes étrangers, les Titres qui concernoient ces Seigneuries, qui en assuroient les Droits, ou les Priviléges, étoient deposés dans les

Chancelleries, ou dans les Archives de ces Seigneurs Suzerains. Ainsi les Chartres de *Normandie*, de *Guyenne*, & des autres Terres relevant des Ducs de *Normandie* devenus Rois d'*Angleterre*, du moins les plus importantes étoient déposées dans la Tour de *Londres*. La difficulté de les consulter, ou d'en avoir des copies dans le besoin, a fait renoncer à une recherche également pénible & couteuse, que la multitude immense des Piéces, & le défaut de bonnes Tables, rendoient inutile.

Pour remédier à cet inconvénient, M. *Carte*, qui, sous le nom de *Philips* a travaillé à la nouvelle édition de M. de *Thou*, & qui prépare une nouvelle Histoire d'*Angleterre*, se propose de donner au Public un Catalogue des Rolles Gascons, Normands & François, qui se trouvent dans les Archives d'Angleterre, afin de mettre chacun à portée de retrouver les Titres originaux qui pourroient lui être néceſſaires. Les Tables Alphabétiques des noms des lieux & des Personnes, la

datte de la Piéce, le Numero ſous lequel elle eſt cottée dans le Rolle, & le Titre de ce Rolle, mettront en état de conſulter la Chartre originale, & d'en avoir copie promptement & facilement.

L'Ouvrage ſera en deux Volumes *in-fol.* le prix eſt de 36. liv. dont on payera 18. liv. en recevant la Souſcription, & 18. en recevant l'Exemplaire, & l'on ne recevra les Souſcriptions que juſqu'à la fin de Juin 1741. A Paris on peut s'adreſſer à *Barois* fils, & aux principaux Libraires des autres Villes de *France*, & des Pays Etrangers.

Ceux qui voudront s'inſtruire plus en détail, pourront conſulter le *Proſpectus* que *Barois* diſtribuë.

## PAYS-BAS.

### DE LEYDE.

*Adriani Van Royen, M. D. Medicinæ, Botanices, & Collegii Practici in Batavâ, quæ Leydæ eſt, Academiâ Profeſſoris, Floræ Leydenſis Pro-*

*Juin* 1741.

*dromus, exhibens Plantas quæ in Horto Academico Lugduno-Batavo aluntur. Lugduni Batavorum, apud Samuelem Luchtmans, Academiæ Typographum* 1740. *vol.* in-8°.

M. *Van Royen* chargé des Leçons de Botanique au Jardin Académique de *Leyde*, après une ſçavante Critique des Auteurs anciens & modernes, au moins des principaux, qui ont écrit ſur cette Science, examine tous les ſiſtêmes qu'on a imaginés pour l'étude des Plantes. Le Sçavant Botaniſte ayant obſervé ce que chacun d'eux a de bon, ou de défectueux, a ſuivi celui qui lui a paru le plus ſimple & le plus naturel, réformant ceux qui l'ont précédé. Il diſtribuë les Plantes en claſſes, en genres, en eſpéces, les diſtinguant par les marques les plus propres à caractériſer chacune de ces différences. Et c'eſt ſur ce plan nouveau qu'il a dreſſé le Catalogue que nous annonçons.

D'AMSTERDAM.

*Critique Générale du Livre de M. de M. Ou Nouvelles Lettres sur les Miracles, Par M. des Vœux, Pasteur de l'Eglise Françoise à Dublin. A Amsterdam chez Henri du Sauzet* 1740. *Deux Volumes* in-8°.

DE BRUXELLES.

Lettre de Me. * * *. pour répondre à celle que M. de Mairan, Sécretaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences lui a écrite le 18. de Février 1741. A Bruxelles, chez Foppens. *in* 12. 1741.

ALLEMAGNE

D'AUSBOURG,

*Epitome Chronologica Mundi Christiani, seu ab anno Nativitatis Christi, usque ad sæculi decimi octavi annum vigesimum sextum inclusivè deducta; exhibens statûs Civilis, Eccle-*

*siastici fata, Sanctorum Vitas, Eruditorum scripta, Naturæ Portenta, Personarum Illustrium ortum, Belli Pacisque vicissitudines, cæteraque plura congesta à P. Ignatio Brentano Cimarolo, Ordinis S. Benedicti, in Monasterio Banthensi Professo. Augustæ Vindelicorum, impensis Georgii Schlütter, & Marini Happach.* in-folio.

Nous avons peu d'Histoires Générales qui s'approchent plus de nos jours, & des derniers événemens, que celle-ci. Elle est fort dans le goût des Anciennes Chroniques écrites depuis le neuviéme ou dixiéme siécle, jusqu'au quinziéme, qu'on peut encore comprendre dans cet intervalle. Les faits y sont simplement énoncés sans détail; ceux des premiers siécles y sont quelquesfois rapportés sur la foi d'Auteurs modernes; par exemple, sur la maladie du vieil *Hérode*, & la maniere dont il mourut, on ne cite que *Matthieu de Westminster*. D'autres fois on n'allégue que des Auteurs récens, & dont la critique & l'exac-

titude ne sont pas trop constatées. Ainsi sur les Histoires du cinquiéme ou sixiéme siécle, on ne produit d'autre témoin que *du Saussay*. Les plus importantes affaires y sont souvent entiérement omises, tandis qu'on raconte des minuties, des prodiges sur-tout; vrais, & qui n'ont rien de surprenant, ou supposés, & trop légerement crûs; des Monstres, des Cométes, des Météores, ou d'autres Phénomenes, les effets du Tonnere, des tremblemens de Terre &c. des Naissances, des Morts, des Mariages, des Promotions de Cardinaux & d'Evêques, comme dans une Gazette. Encore passeroit-on tout cela à l'Auteur, si les faits n'y étoient pas assez fréquemment enflés ou altérés, les noms défigurés &c. Il seroit peu intéressant & peu curieux, de donner des exemples de tous ces défauts. On ne peut donc regarder cette compilation, que comme un Abrégé qui rappelle ce qu'on trouve ailleurs avec plus d'étenduë & d'exactitude.

*Juin* 1741.

## ESPAGNE

### DE VALENCE.

M. Seguer, Docteur en Médecine, & Membre de l'Académie Royale de *Madrid* nous a adressé un Avis imprimé qu'il souhaite que nous communiquions au Public, au sujet d'un Reméde spécifique contre la *Lienterie*. Cet Ecrit a pour titre : *Mariani Seguer M. D. Monitoria de Jusculo Pulli Lienteriæ Specifiquo. Inscripta Romano Hippocrati. Valentiæ*, *ex Officina Josephi Stephani Dolz.*

L'Hippocrate Romain auquel il dédie cette Annonce, est M. *Aléxandre Pascoli* de *Pérouse*, Premier Médecin du Pape Benoît XIV. pour l'Etat Ecclésiastique, auquel M. *Seguer* donne les titres de *Coryphée de l'Anatomie à la Sapience de Rome*, *d'Esculape Romain*, *d'Apollon rendu au monde pour les Espagnols &c.* Titres qui marquent & l'estime de la Nation pour ce céle-

bre Médecin, & sa maniere de l'exprimer. Voici le Spécifique en question, suivant l'Ordonnance de M. *Seguer*. " Vuidez un Poullet, » mettez dans le corps une once de » Roses séches, ou bien Roses se» ches & Fleurs de Grenadier Sau» vage, une once & demie, poids » égal de chacunes. Au milieu des » Roses mettez de la Poudre dont » il sera parlé après; trois onces pour » un Adulte, deux onces pour les » Enfans. Cousez le Poullet par en» haut, & par en bas, de peur que » les Roses ne sortent. Faites cuire » le Poullet dans douze ou quinze » écuellées d'eau, jusqu'à consomp» tion de deux; pour un Adulte, » dans dix-huit écuellées réduites » à seize, dont chacune soit de dix » onces. Conservez le bouillon tou» jours chaud, sans le faire bouillir » davantage. mais en le tenant sur » le feu dans l'eau chaude;,, c'est-à-dire, au Bain-Marie.

,, Le Malade prendra de ce bouil» lon de deux en deux heures, après » qu'on lui aura fait à l'orifice du

» ventricule une onction avec l'On-
» guent de la Comteſſe, ou Baume
» Catholique, & qu'on lui aura ap-
» pliqué un Cataplaſme de mie de
» pain & de vin, dans lequel on
» aura fait bouillir de l'Abſynthe,
» de la Mente, des Roſes ſéches,
» & des Fleurs de Grenadier Sau-
» vage; ce qu'il faut auſſi recom-
» mencer de deux en deux heures,
» & même éveiller pour cela le Ma-
» lade, s'il eſt endormi. S'il eſt trop
» foible, on pourra lui faire pren-
» dre de la Confection d'Alkermès
» dans deux cuillerées de bouillon,
» & uſer des corroboratifs ordinai-
» res. „ M. *Seguer* ajoûte d'autres
Obſervations que nous ne ſçaurions
rapporter ici, parce qu'il faudroit
copier preſque tout ſon Ecrit; mais
nous y renvoyons ceux qui ont inté-
rêt de s'inſtruire.

Quant à la Poudre qui entre dans
ce Reméde, c'eſt un ſecret que M.
*Seguer* ne juge pas à propos de ré-
véler, & qu'il a ſes raiſons de gar-
der pour lui: mais il en fournira à
ceux qui lui en demanderont. Il ſe

contente de nous apprendre qu'il a tiré ce ſecret d'un Manuſcrit de *Louis Collado*, céledre Médecin de *Valence*, qui vivoit en 1570. & l'a perfectionné ſuivant la pratique de *Sthal.*

*Manget* dans ſes Notes ſur *Etmuller*, édition de *Geneve* 1736. a fait imprimer une Lettre de M. *Seguer* ſur la vertu épileptique de la teinture de Quinquina. Cette Lettre augmentée de quelques Obſervations ſur de nouvelles expériences, a été envoyée par l'Auteur à l'Académie de *Madrid*, & il eſpere qu'elle ſera imprimée.

Ceux qui ne ſçavent que le Latin qu'on apprend dans les Anciens, trouveront celui de M. *Seguer* un peu extraordinaire & nouveau, ſoit pour la conſtruction, ſoit pour l'ortographe. Mais ſur ce dernier point, avec un peu de connoiſſance de l'Eſpagnol, on ne ſera pas embarraſſé. Par exemple, dans ce Paſſage de l'Eccléſiaſtique, ainſi cité par l'Auteur; *Ne te pigeat viſitare infirmum; ex his enim in dilectione confir-*

*maveris*, on suppléra aisément, *firmaberis*, qui est dans le texte. Dans cette phrase : *in arcanis imbolvenda censerent*, on trouvera *involvenda*. On aura plus de peine à justifier celle-ci : *Cum autem jusculi Pulli efficaciam sæpius observatus sim &c.* Mais tout cela ne fait rien à la bonté du Reméde, ni à l'habileté du Médecin.

## ITALIE.

### DE FLORENCE.

*Trattato Sopra la qualità de' denti, col modo di cavargli, mantenergli, & fortificargli &c. Dato in luce da Giuseppe Larini. In Firenze* 1740. *Nella Stamperia di Pietro Matini* in-4°.

L'Auteur de ce petit Traité explique d'abord la cause du Mal de Dents, qu'il dit être une humeur laquelle tombant sur la surface extérieure de la Dent, la corrode peu-à-peu, & pénétrant toujours de plus en plus, la corrompt entiérement, & cause, lorsqu'elle est parvenuë au Nerf, ces douleurs si vives, si aiguës, si intolérables. A cette partie

ſpéculative, qui n'apprend rien, le ſieur *Larini* en ajoûte une autre plus utile & de pratique, c'eſt la maniere de guérir, ou de prévenir le Mal de Dents : il conſeille l'uſage d'une Opiate, ſuivant ce qu'il en a appris à *Paris*.

## FRANCE.

### DE PARIS.

*Réfléxions ſur la Religion Chrétienne, par le R. P. Pallu de la Compagnie de Jeſus. A Paris chez Chardon, ruë Galande, à la Croix d'Or, Lambèrt & Durand, ruë S. Jacques à la Sageſſe, & à S. Landry* 1741. *vol.* in-12.

La plûpart des Ouvrages ſur la *Religion Chrétienne* ſont plus Dogmatiques que Moraux, plus faits pour convaincre, que pour toucher. L'Auteur de celui-ci a réuni ces deux fins. Le premier Livre eſt ſurtout employé à prouver la vérité de la Religion Chrétienne. Les preuves qu'il expoſe, ſont celles qui ont

converti l'Univers, l'accompliſſement des Prophéties, les Miracles de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres, la ſainteté & la perfection de la Morale Chrétienne, la ſublimité des Myſtéres, l'établiſſement même de la Religion, l'autorité &c. Le raiſonnement, ſur-tout contre les Athées, les Epicuriens, les Déïſtes. Après avoir convaincu les Incrédules de toute eſpéce, & fait des Chrétiens de créance, il s'agit d'en faire de bons Chrétiens, par la conformité de leurs mœurs avec leur Foi. C'eſt ce que le Pere *Pallu* ſe propoſe dans le ſecond Livre. Quoique ces *Réflexions* ſoient utiles à tout le monde ; propres à amener les uns à la Religion Chrétienne & Catholique, à affermir les autres dans leur Foi, il paroît néanmoins que l'Auteur a eu principalement en vûë ceux qui faiſant profeſſion du Chriſtianiſme, n'ont ni la Foi qui en eſt le fondement, parce qu'ils refuſent de ſe ſoumettre à l'autorité qui ſeule a droit de déterminer ſon objet, ni les mœurs, qui ſans la

Foi ne ſont d'aucun mérite pour le ſalut ; fuſſent-elles auſſi régulieres & auſſi parfaites que leurs Partiſans le publient.

*Les Nouveaux Traités de Trigonométrie Rectiligne & Sphérique, & de Gnomonique* de M. de Parcieux Maître de Mathématique rempliſſent l'idée qu'en ont eûë de très-habiles gens, qui les avoient lûs avant l'impreſſion. On y trouve des Méthodes ou nouvelles, ou pouſſées plus loin qu'elles ne l'avoient été juſqu'ici. Ces Ouvrages ſont compoſés avec beaucoup de ſoin & d'intelligence. Les Tables nombreuſes qui s'y trouvent, ſont très-bien exécutées : &, quoique les figures ſoient gravées de maniére à rendre ſenſible ce qu'elles repréſentent, celles que l'Auteur a faites, & qu'il conſerve en relief, parlent encore bien plus clairement que le Diſcours & le Deſſein, & ne laiſſent preſque rien à ſuppléer à l'imagination.

Louis-Hyppolite Guerin & Jacques Guerin *ont imprimé ces* Traités *qui demandent beaucoup d'exactitude*

*& de correction : on ne peut qu'être très-content de leur travail ; les* Tables *en particulier paroîtront de bon goût, & bien entenduës.*

*Méthode pour apprendre à lire le François & le Latin par un sistême si aisé, qu'on y fait plus de progrès en trois mois, qu'en trois ans par la Méthode ordinaire &c. Avec des Réflexions sur la Méthode du Bureau Typographique, & un plan nouveau d'une Ortographe facile, abrégée, & réguliere. A Paris, chez Moette, la Veuve Pissot & le Clerc* 1741. in-8°.

Cette Méthode, publiée en 1719. par feu M. *de Launay* a été fort approuvée ; on en a trouvé l'usage commode & avantageux. Un Critique, en louant ceux qui en ont profité, souhaitoit qu'on y réformât quelques idées, & qu'on en perfectionnât quelques autres. C'est ce qu'a tâché de faire, dans cette nouvelle édition, le fils de l'Auteur. L'Ouvrage a paru à bien des gens un des meilleurs de son espéce.

*Observations Critiques sur la Lettre d'un Chirurgien de Province, à M. * * *. Chirurgien de Paris, au sujet de la Remarque page* 249. *du Traité des Opérations de Dionis, quatriéme édition, augmentée de Remarques importantes par M. la Faye, Chirurgien de Paris. Par M. Cogblan, Chirurgien Major du Régiment Irlandois de Bulkeley. A Paris, chez la Veuve Pissot* 1741. in-8°.

C'est la suite d'une Dispute sur la Taille entre gens du Métier, dont nous avons parlé dans quelques Journaux de l'année passée. Nous rendrons compte de cette Brochure le plûtôt qu'il se pourra.

Le sieur *le Rouge*, Ingénieur-Géographe du Roi, ruë des Grands Augustins, vis-à-vis le Panier fleuri, débite une Carte de *Silésie*, avec les Plans de cette Province.

On trouve chez le même Auteur les Plans dessinés des *Pays Autrichiens*, de la *Bohême*, de la *Moravie*, de la Haute & Basse *Luzace*

*Juin* 1741.

de la *Saxe*, du *Brandebourg*, de la *Westphalie*, *Franconie*, *Baviere*, *Suabe*, du *Tirol*, de la *Suisse*, du *Palatinat*, des Electorats de *Mayence*, de *Tréves*, de *Cologne*, & des *Pays-Bas &c.* M. le *Rouge* enseigne les Mathématiques, les Fortifications, l'Art de la Guerre, par des figures nouvelles, & des bas reliefs; l'Allemand, l'Anglois, le Dessein &c.

*Réponse aux principales Objections contenues dans l'Examen des Leçons de Physique, de M. l'Abbé de Molieres; en forme de Lettres à M. l'Abbé Sigorgne. A Paris, chez Jacques Clousier, ruë Saint Jacques* 1741. in-8°.

M. l'Abbé *le Corgne de Launay*; Auteur de cette *Reponse*, posséde parfaitement les *Leçons de Physique*, & son zéle pour la doctrine qu'elles contiennent, égale son habileté. Personne n'étoit plus propre que lui à en prendre la défense.

*Histoire de la Guerre, avec des*

*Réflexions ſur l'Origine & les Progrès de cet Art, par M. Beneton de Morange, de Perrin. A Paris, chez le Mercier & Boudet, ruë Saint Jacques* 1741.

L'Art Militaire, dit M. *de Perrin*, contient deux parties principales; la *Tactique* proprement dite, qui enſeigne l'ordre & l'arrangement qu'on doit obſerver dans la conduite d'une Armée, ſoit pour les Combats, les Marches ou les Campemens; & une autre *Tactique* qui regarde la conſtruction & l'uſage des Machines, & qu'on nomme *Poliorcetique.* Il ne s'eſt point propoſé de traiter cette ſeconde partie. Mais pour expoſer la premiere avec ordre, & ſuivre l'Art Militaire dans ſes progrès, depuis ſon origine, juſqu'à nos jours, il diſtingue quatre âges, commençant à la diſperſion des hommes, après l'entrepriſe de la Tour de Babel. Il marque les différentes manieres dont on a fait la guerre, les diverſes manœuvres qu'on y a employées dans des actions célebres, dont

l'Histoire a conservé quelque détail : il joint aux traits qu'il rapporte, des réflexions utiles à ceux qui sont destinés au Métier de la Guerre.

*L'Art de la Guerre, ou Maximes & Instructions sur l'Art Militaire. Par M. le Marquis de Quincy, Lieutenant Général d'Artillerie. Auquel est joint un Traité des Mines, & des Tables pour l'approvisionnement des Places de guerre, par M. le Marechal de Vauban.*

Cet Ouvrage parut il y a quelques années à la suite de l'*Histoire Militaire de Louis XIV.* par le même Auteur. On l'a jugé très-utile à ceux que la naissance, l'inclination, leur destination enfin engage dans le Métier de la Guerre, & qui doivent y avoir quelque commandement. Joint à une Histoire en plusieurs gros Volumes, il étoit peu commode pour les Jeunes Gens surtout, qui d'ordinaire n'aiment pas les gros Livres, & à qui ces Instructions sont nécessaires. Cette nouvelle édition en rendra l'usage.

*Juin* 1741.

& plus facile, & plus commun.

Les Libraires qui l'ont entreprise, sont *Coignard*, *Mariette* fils, *Delespine* fils, *Jean-Thomas Hérissant.*

Didot vient de mettre au jour en deux Volumes *in*-12. la Vie du Vicomte de Turenne écrite par feu M. l'Abbé Raguenet. Ce Libraire a crû apparemment que cet Ouvrage, dont le célébre Auteur, qui nous a donné il y a quelques années l'Histoire de ce Grand Homme, convient qu'il a beaucoup profité, ne seroit pas moins bien reçu en France, qu'il l'a été en Hollande & dans les Pays Etrangers. Et la réputation que le feu Abbé Raguenet s'est acquise par son Histoire de Cromwel, peut du moins balancer un peu le préjugé du Public contre un Ouvrage, que la Maison de Bouillon n'avoit pas crû suffisant pour bien faire connoître le Grand Turenne.

On a depuis peu mis en vente un second Volume des *Dissertations sur*

*l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France*; par M. Leboeuf de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres. A Paris, chez Durand & Lambert à la Sagesse & à Saint Landry. Nous en rendrons compte, comme nous avons fait jusqu'ici des autres Ouvrages de ce Sçavant Auteur.

*Principes sur le Mouvement & l'Equilibre, pour servir d'Introduction aux Mécaniques, & à la Physique. Premier Traité. A Paris, chez Jean Desaint, & Charles Saillant; rue Saint Jean de Beauvais.* 1741. in-4o.

Cet Ouvrage n'avoit d'abord été entrepris que pour les Jeunes Gens qui étudient la Physique dans les Colléges : mais ensuite on a jugé à propos d'en étendre l'utilité, & de le rendre propre à perfectionner les connoissances qu'on ne peut qu'ébaucher dans ces premiéres études. Les quatres Livres qui composent ce Volume seront bien-tôt suivis

de deux autres, qui joints à ceux-ci rempliront le plan qu'on s'est proposé.

*Discours qui a remporté le Prix d'Eloquence à l'Académie de Marseille, en l'année* 1740. *Par M. Nicolas, Avocat au Parlement. A Paris, chez Prault pere, Quay de Gêvres au Paradis* 1740.

Le sujet de ce Discours est : *l'Idée que les autres ont de nous, entre plus que nous ne pensons dans celle que nous avons d'eux.* M. *Nicolas* prouve cette proposition, 1°. Parce que cette idée détermine le caractére que les autres prennent avec nous. 2°. Parce que cette idée une fois apperçûe, nous prévient soit en bien, soit en mal, & régle ensuite les jugemens que nous portons des autres.

On sent d'abord qu'un pareil sujet fournit bien des réfléxions, & demande qu'elles soient approfondies, puisqu'il s'agit de démêler, non-seulement nos propres idées, & nos jugemens, ce qui n'est pas tou-

jours aussi aisé qu'on pourroit se l'imaginer, mais de pénétrer dans les pensées des autres, qui sont souvent pour nous des énigmes incompréhensibles. L'Auteur suit le cœur humain dans ces routes obscures & tortueuses avec une subtilité qui a paru à quelques gens d'esprit répandre un peu d'obscurité dans son Discours.

Lettres de Saint Ambroise, Evêque de Milan, traduites en François sur l'édition des Révérends Peres Bénédictins, avec des Notes Historiques & Critiques. Par le Pere Duranti de Bonrecueil de l'Oratoire. *A Paris, chez François Mathey, ruë Saint Jacques; Jean-Luc Nyon fils, ruë du Hurepoix; Jean-Baptiste Delespine, ruë S. Jacques au Palmier* in-12. 1741.

Traités des Matieres Criminelles, suivant l'Ordonnance du mois d'Août 1670. & suivant les Edits, Déclarations du Roi, Arrêts & Réglemens intervenus jusqu'à pré-

sent. Par M. *Guy du Rousseau de la Combe*, ancien Avocat au Parlement. *A Paris, chez Théodore le Gras, au Palais, à l'L Couronnée.* *vol.* in 4°.

On regarde ce Traité comme un des meilleurs & des plus complets qui ayent paru depuis l'Ordonnance.

Le même Libraire, & David fils vendent un Livre qui a pour Titre : *Traité de l'Election de l'Empereur, avec les Cérémonies qui s'y observent ; la Bulle d'Or, & tout ce qui concerne les fonctions & les prérogatives des Electeurs.* 2. vol. *in*-12.

*Juin* 1741.

## *TABLE DES ARTICLES du mois de Juin* 1741.

ART. XLIX. Parallele des Romains & des François, &c. pag. 965

ART. L. Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. Par M. *de Reaumur &c,* 992

ART. LI. Dissertation dans laquelle on recherche depuis quel tems le nom de France a été en usage, pour désigner une portion des Gaules &c. Par M. l'Abbé *Lebœuf.* 1020

ART. LII. *Hermanni Boerhaave* Phil. & Med. D. &c. Prælectiones Anatomicæ in proprias Institutiones. 1038

ART. LIII. *Depulsio Calumniarum quas Impostor quidam &c. Societati JESU ejusque Doctrinæ &c. impingit.* 1044

ART. LIV. Tables Astronomiques du Soleil, de la Lune, des Planetes &c. Par M. *Cassini.* 1048

ART. LV. Elémens de Géographie .... *Et quis fuit alter &c.* 1057

ART. LVI. Dissertation sur l'estimation & la mesure des Forces Motrices des Corps. Par M. *de Mairan.* 1073

ART. LVII. Absalon, Tragédie, Par le P. *Pierre-Xavier Marion.* de la C. de J. 1101

ART. LVIII. Nouvelles Littéraires. 1124

---

*Errata pour le mois de Mai* 1741.

PAge 778. ligne 22. ont eût voulu, *lis.* on eût voulu.

854. lig. 6. initier, *lis.* initiés.

874. lig. 2. ne suffit pas, *lis.* il ne suffit pas.

905. lig. 12. tout parallele, *lis.* toute parallele.

947. lig. 1. Montena, *lis.* Montenari.

## *APPROBATION.*

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LEROUGE.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4429